TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU ET DOUX
Maximum, aujourd'hui : 39.
Minimum, aujourd'hui : 25.
L'AN DERNIER :
Maximum : 28. Baromètre : 29.93.
Minimum : 12. Voir détails page 23.
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ — 24 PAGES

La Patrie

LE NUMÉRO 2 CENTS — EDITION DÉFINITIVE

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

46e ANNEE—No. 228
MONTREAL, CANADA
Jeudi 20 Novembre 1924
PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada: $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis. . . . . $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine, $4.20 par année

ARRETES A PARIS, DASKELL ET WHITE VONT ETRE RAMENES A MONTREAL

Les deux présumés meurtriers du constable Beaudry seront extradés sans délai, à la demande du ministère de la justice canadien.—Un échange de câbles avec l'Europe.—L'arrestation.

ICI DANS QUELQUES SEMAINES

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — La demande d'extradition de Issie Daskel et Joseph McCarthy, alias Mike White, accusés du meurtre du constable Beaudry, sera faite au gouvernement français dans le courant de la journée. Les formalités nécessaires sont actuellement remplies par M. F. Gallagher, c.r., chef de la division de rémission du ministère de la Justice. Il y a deux aspects à cette affaire, la partie judiciaire et la partie diplomatique. Il y a quelques jours, le procureur général de Québec a été informé, par Ottawa, de l'arrestation des deux inculpés et la partie judiciaire fut remplie à Montréal. Le procureur-général de Québec a fait ensuite demande à Ottawa pour l'extradition des accusés et le gouvernement fédéral, par l'entremise de M. Gallagher, a fait la requête à cet effet, laquelle sera envoyée aujourd'hui, au gouverneur-général, qui la transmettra aux autorités impériales puis au gouvernement français. Une partie de la procédure se fait par dépêches entre Québec, Ottawa et l'Europe, mais certains documents devront être envoyés par courrier. Il se passera quelques semaines avant que les accusés soient ramenés à Montréal, s'ils ne combattent pas l'extradition.

(Voir détails complets en page 10).

NOUVEAUX MARECHAUX DE FRANCE?

Les partisans du général Sarrail et ceux du général de Castelnau de nouveau en campagne pour que l'on accorde le bâton à leurs candidats.

UN COMPROMIS POSSIBLE

PARIS, 20 (Presse associée). — Le nombre des maréchaux de France qui est, aujourd'hui, de six, sera probablement porté à huit par suite de l'agitation que font les amis du général Sarrail, commandant de la troisième armée lors de la bataille de la Marne.

D'autre part, les partisans du général de Castelnau ont décidé de s'opposer à cette nomination si, en même temps, le gouvernement ne conférait pas le bâton à leur candidat.

Les maréchaux actuels sont: Joffre, Foch, Pétain, Lyautey, Fayolle et Franchet d'Esperey.

LE GENERAL de CASTELNAU que l'on mentionne aussi comme devant être créé maréchal.

Les radicaux qui poussent la candidature du général Sarrail ont empêché de Castelnau d'être compris dans la promotion de Fayolle et de Franchet d'Esperey. Encore aujourd'hui, ils lui sont hostiles, mais comme Sarrail a aussi ses ennemis, on croit que les deux groupes en viendront à une entente et que la France comptera deux maréchaux de plus avant même la fin de cette session.

Les maréchaux de France sont toujours en service actif. A l'heure actuelle, Foch est président du Comité de guerre; Lyautey, résident-général au Maroc; Franchet d'Esperey, inspecteur de l'aéronautique; Pétain, vice-président de l'Ecole supérieure de guerre. Quant à Joffre et à Fayolle, ils sont tous deux membres du conseil supérieur de guerre.

LE GENERAL SARRAIL, qui recevra probablement le bâton de maréchal.

Le recordman des comparutions devant le magistrat

OTTAWA, 20 (Du correspondant de la "Patrie"). — Paul Christie a comparu hier pour la 125e fois devant le magistrat sur l'accusation d'ivresse et a été condamné à deux mois de prison. Christie, âgé de 59 ans, a passé trente ans en prison pour vols, vagabondage et ivresse.

DANGER A FAIRE DISPARAITRE

Les vieux papiers-tentures dans les maisons des pauvres.

LONDRES, 20. — (Presse associée). — L'habitude qu'ont certains propriétaires de tendre les murs de leurs logis de nouveau papier sans enlever le vieux est une cause de nombreuses maladies, dans les quartiers pauvres, s'il faut en croire un rapport médical du bureau d'hygiène de Poplar.

On a découvert dans une chambre qu'avait habitée un variolé dix-huit épaisseurs de papier-tenture. Devant ce fait, les autorités se proposent de promulguer une loi ordonnant aux propriétaires de nettoyer les murs à fond avant d'y tendre de nouveaux papiers.

LA FEMME POSE MEME EN FUMANT

Griller une cigarette n'est, pour elle, qu'un prétexte à l'élégance.

MALHEUREUSES!

VIENNE, 20. (Presse associée). — Les femmes heureuses et satisfaites ne fument presque jamais, au dire du docteur Hofstaetter, gynécologue célèbre, qui a créé toute une sensation récemment, en prétendant que le fait de fumer, pour les femmes, altère leurs traits et leur donne une physionomie plus masculine que féminine.

"Les femmes qui fument beaucoup, dit-il, en ont pris l'habitude alors qu'elles étaient particulièrement malheureuses."

"Les femmes, lit-on encore dans son livre "La femme qui fume", trouvent chic le fait de fumer parce que cela leur permet d'exécuter quelques mouvements gracieux. Il est à remarquer que les femmes s'intéressent bien plus aux gestes qu'elles font que les hommes.

Chez ce dernier, tout est automatique, irréfléchi; chez la femme, au contraire, tout mouvement est prétexte à la pose."

UN NAVIRE REMIS A FLOT

BATH, Maine, 20. (Presse Associée.) — Le navire norvégien "Betty" qui s'était échoué sur un récif, hier, a été remis à flot à la marée haute. Les dommages ne sont pas considérables et le navire pourra se rendre à Gaspé, Québec.

DRURY VA RENTRER AU PARLEMENT

L'ancien procureur Raney va démissionner pour lui offrir son siège.

PAS DE PLEBISCITE

TORONTO, 20 (Presse canadienne) — Après avoir préparé les cadres du parti, élaboré un programme qui fera voir les caractéristiques de la nouvelle organisation, ce en quoi elle diffère de l'ancienne, élu un comité exécutif, la première convention de l'Association des progressistes de l'Ontario s'est ajournée, laissant aux officiers le soin de compléter la besogne.

L'ancien premier-ministre Drury a été élu président. Manning Doherty reste le chef du groupe progressiste parlementaire. Il se pourrait cependant que W. E. Raney, ancien procureur-général, démissionne pour permettre à Drury de se faire élire et de prendre la direction du groupe à la Chambre.

TORONTO, 20 — A la séance d'hier, la convention du parti progressiste, nouvellement forme en Ontario pour remplacer le parti fermier, a donné son entier appui à la loi de tempérance de l'Ontario dans toute sa rigidité. On s'est dit ennemi des piébiscites sur la question des liqueurs comme pourraient en permettre des arrêtés ministériels, en disant que de tels piébiscites doivent être sous le contrôle immédiat de la législature.

La convention s'est dit opposée au tarif de protection.

Il fut aussi question de faire de la publicité autour du nouveau parti et de fonder un journal officiel des progressistes.

LES ROUGES EN VEULENT A TROTZKY

Ils lui reprochent d'avoir mal purésenté le bolchévisme.

IDEE DE BOURGEOIS

MOSCOU, 20. (Presse associée). — Le ministre de la guerre Trotzky vient d'encourir, à nouveau, la censure de ses collègues du parti communiste. On l'accuse d'avoir, dans son livre intitulé "1917" donné une fausse idée des relations de Lénine avec le parti communiste, à la veille de la révolution d'octobre.

Or, paraît-il, en ce faisant, Trotzky aurait manqué à un engagement pris l'an dernier de ne rien entreprendre contre le comité central du parti.

On lui reproche aussi de vouloir substituer aux idées de Lénine, ses idées à lui qui ne sont que des idées de bourgeois, de mettre le parti en danger par des discussions qui ne peuvent lui être que dommageables.

Après la lecture d'un rapport de Leo Kameneff les membres du parti ont adopté une résolution priant le comité central de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les principes fondamentaux du bolchevisme d'être mal présentés au nom du parti communiste."

LES PIRATES PILLENT UNE GOELETTE

Puis ils l'abandonnent à cent milles du Cap Sable.

New-York, 20. (Presse Associée) — Le paquebot "Président Harding" dans un sans-fil au bureau de la United States Line, mande qu'il a porté secours, hier soir, à une goélette canadienne "Veronica" qui se trouvait dans une condition critique à cent milles du cap Sable après avoir été pillée par des pirates.

Tous les instruments à bord avaient été détruits. Le "Président Harding" les remplaça et lui donna ses vivres nécessaires. Après quoi, il envoya un message à son propriétaire, M. H. K. Warren, de Halifax. Le "Veronica" se rendait des Bermudes à Halifax et se trouvait en mer depuis six semaines.

ON EN DEMANDE TROP A LA SOCIETE DES NATIONS

Elle est trop jeune pour pouvoir assurer le désarmement.

L'AGE DE RAISON

OXFORD, 20 (Presse associée). — Que l'univers ne s'emballe pas et qu'il use, au contraire, de beaucoup de prudence et de circonspection en tout ce qui regarde le désarmement mondial, a déclaré, hier soir, le baron Hayashi, ambassadeur du Japon en Grande-Bretagne, dans un discours prononcé devant le Cercle international, sur la "Politique étrangère du Japon".

La Société des Nations, dit-il, est encore trop jeune—pour les Américains elle est même encore en enfance—attendons donc qu'elle ait atteint l'âge raisonnable avant de lui imposer une tâche aussi gigantesque que celle du désarmement. A mon avis, c'est là un sujet que nous devrions traiter petit à petit.

Le baron Hayasji a recommandé à ses auditeurs de ne pas se prononcer sur la situation en Chine, de réserver leur jugement, ajoutant que les Puissances doivent bien se garder d'intervenir à la hâte. D'autre part, la Chine, bien que moins indépendante, aujourd'hui, que la Turquie ou l'Afghanistan, ne doit pas avoir hâte de voir se terminer des droits et des concessions extra-territoriaux.

Au dire de l'ambassadeur, l'autonomie serait un danger dans l'Extrême-Orient. Pour le moment, les Philippines, Bornéo et l'Indo-Chine doivent demeurer sous le protectorat. Vis-à-vis de la Russie, il a également recommandé de rester dans l'expectative disant qu'elle n'avait pas le droit d'exclure de la Sibérie le reste de l'univers.

La population de la Sibérie est minime et ses ressources immenses. C'est pourquoi, l'on devrait permettre aux autres nations de participer à leur développement.

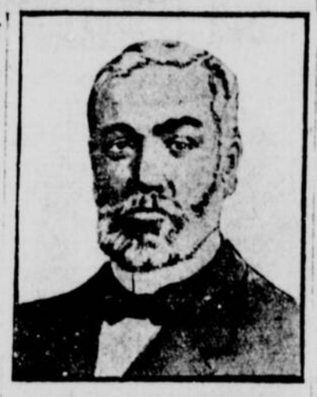

LE BARON HAYASHI, ambassadeur du Japon en Grande-Bretagne, à qui la Société des Nations n'inspire guère confiance.

Un incendie à Lowell

LOWELL, Mass., 20. (Presse associée.) — L'incendie qui menaçait, de bonne heure ce matin, tout le quartier des affaires de cette ville, est maintenant sous contrôle. Deux immeubles ont été détruits. C'est une explosion qui a mis le feu. Les dommages sont d'à peu près $100,000.

SIX BANDITS DEVALISENT UNE BANQUE

Toute la population se lance à leurs trousses. — Un blessé.

LE BUTIN

DETROIT, 20. — (Presse associée). — Les habitants de Farmington et des villages environnants se sont joints à la chasse aux bandits qui ont pillé, hier, la banque de Farmington, emportant $30,000 en espèces et $5,000 en obligations négociables.

Les bandits étaient au nombre de six et l'on croit que l'un d'eux a été blessé. Quatre entrèrent dans la banque et un cinquième montait la garde. Quant au sixième, il se trouvait dans l'auto prête à démarrer.

Il y avait en ce moment quatre hommes et deux femmes à la banque. Tous durent obéir aux ordres des bandits et s'étendront par terre tandis que le caissier ouvrait le coffre-fort.

Le budget du Japon

TOKIO, 20. (Presse associée) — Le budget de 1925 sera, s'il faut en croire un rapport officieux, de 1,533,000,000 de yens. De ce chiffre, 193,000,000 iront à l'armée et 225,000,000 à la marine, soit une augmentation de un million pour l'armée et une diminution de onze millions pour la marine.

La légation de Pékin sera élevée au rang d'ambassade, tient-on de même source.

LONDRES TIENT ZAGLOUL PACHA MORALEMENT RESPONSABLE

La presse se montre sévère à l'adresse du premier-ministre.

L'IMMUNITE

LONDRES, 20. (Presse associée) — L'attentat contre sir Lee Stack, sirdar de l'armée égyptienne, a soulevé l'indignation du pays. La plupart des journaux demandent au gouvernement de prendre une action décisive.

Tout en reconnaissant que Zagloul pacha et le gouvernement égyptien n'ont pas désiré, encore moins dirigé cet attentat, les journaux prétendent qu'ils n'en sont pas moins moralement responsables pour l'immunité qu'ils ont accordée aux extrémistes qui s'en prennent à la Grande-Bretagne.

Le "Times" écrit qu'il est temps de faire comprendre au gouvernement égyptien qu'on ne tolèrera pas davantage qu'il fasse la cour aux extrémistes pour des fins politiques.

"Il ne s'agit pas ici d'échanger des notes diplomatiques. Il faut agir immédiatement et avec fermeté. On sait quels bons résultats ça a eu dans les désordres du Soudan, eh! bient tout le monde s'attend que le gouvernement conservateur agira au moins aussi promptement et aussi fermement que le cabinet MacDonald".

D'autres journaux demandent au gouvernement d'annuler certaines des concessions faites à l'Egypte. Même les feuilles libérales emboîtent le pas et demandent impérieusement à Zagloul pacha de faire cesser tout de suite ces désordres.

Le Caire, 20. (Presse associée). — Le major général sir Lee Stack, sirdar de l'armée égyptienne, blessé hier de trois coups de revolver, a passé une bonne nuit. Quoique son état se soit légèrement amélioré, les médecins n'osent pas encore se prononcer. On a opéré, hier soir, la transfusion du sang.

Dans une déclaration à la presse, le premier-ministre Zagloul pacha fait savoir que le gouvernement fera tout en son possible pour éclaircir le mystère et arrêter les assassins.

"Ce crime, dit-il, a causé à tous une pénible impression. Je le déplore profondément. J'ignore à quelle classe appartiennent les assassins et quel est le but qu'ils se proposaient. Mais je suis convaincu qu'ils en voulaient à la paix du pays. Mais laissez-moi vous dire qu'ils n'y parviendront pas."

Les journaux publient de nombreux messages réprouvant tous l'attentat.

Le désastre de Batavia

BATAVIA, Java, 20. (Presse associée.) — On annonce officiellement que 564 personnes ont péri dans le récent tremblement de terre.

ALERTE DANS UN COUVENT

BOSTON, 20. (Presse Associée.) — Trois cents jeunes filles et plusieurs religieuses ont dû se sauver à la hâte du couvent du Bon Pasteur dans lequel venait de se déclarer un incendie. La Mère supérieure a été incommodée par la fumée. On n'a à déplorer aucune perte de vie et aucun accident.

LE BANDIT VILLA EST MIS A MORT

On le traduit en cour martiale et dix minutes après on le fusille.

DANS UN PIEGE

HOUSTON, Texas, 20. (Presse associée). — Le dernier de la fameuse famille de bandits mexicains Villa, est mort. Le correspondant de la "La Tribuna" à Jimmiez, Chihuahua, mande, en effet, que Hipolite Villa, frère de Pancho Villa, a été fusillé.

Il a été pris par les troupes du gouvernement Obregon après une guerre qui dura plusieurs mois. Villa, avec une poignée de soldats, était entré en pourparlers avec le général Arnulfo Gomez, gouverneur militaire de Chihuahua. Il se disait prêt à se rendre à condition qu'on lui donne, comme à son frère Pancho, une concession de terrain pour lui et ses partisans. Gomez accepta.

Villa se rendit alors à Mexico pour conférer avec le président Obregon. Mais ce dernier refusa de donner suite à la parole du gouverneur. Villa s'en retourna, furieux, à El Paso. Mais à Jimmez, il fut pris par les soldats comme il descendait du train. On le traduisit en cour martiale, et dix minutes après, il était fusillé.

Victimes de l'incendie

PLYMOUTH, Penn., 20. (Presse associée) — Quatre personnes ont péri dans un incendie qui a détruit quatre immeubles en bois, dans le quartier commercial de cette ville. Une autre a été conduite à l'hôpital grièvement brûlée.

LE CANADA S'UNIT A LA GUERRE CONTRE LES DROGUES

L'HONORABLE H.-S. BELAND, qui a souscrit à la lutte contre le fléau des narcotiques.

L'honorable H.-S. Béland à la Conférence de l'opium, à Genève.

RAYON DE SOLEIL

GENEVE, 20. (Presse associée). — Le Canada et la Chine ont accordé tout leur appui aux propositions faites, hier, par la délégation américaine pour enrayer le fléau des narcotiques dans le monde.

Parlant au nom du Canada, le docteur Henri-S. Béland a déclaré que les Etats-Unis avaient promulgué des lois qu'il suffirait d'appliquer pour mettre fin aux maux dont souffre l'univers, à condition bien entendu que la contrebande ne vienne pas inonder le marché d'héroïne, de morphine et de cocaïne.

Le remède au mal, continua-t-il, est entre les mains de cette conférence. Et il demanda à toutes les nations de travailler "à débarrasser l'humanité de ces monstres hideux."

Alfred Sze, ministre de la Chine, aux Etats-Unis, dit à son tour, que le discours prononcé hier par H. Brent, de la délégation américaine était le premier rayon de soleil qu'il avait vu à Genève depuis deux semaines, allusion à la faillite de la première conférence qui s'occupa du problème en Extrême-Orient.

Au nom de la Chine, il remercia Brent d'avoir recommandé aux nations qui tirent un revenu de la vente de l'opium de le consacrer aux malheureux de qui dérive ce profit, ajoutant qu'il avait d'abord combattu cette idée. Il a admis, en terminant, que la culture de l'opium en Chine allait en augmentant.

LA VICTIME VEUT GARDER SON SECRET

Le capitaine Smutts s'objecte à ce qu'on incrimine sa femme

PAR AMOUR

BOSTON, 20. (Presse associée). — Le capitaine John A. Smuts, cousin du général Jan Smuts, le héros de la guerre sud-africaine, repose à l'hôpital, blessé d'une balle à la poitrine. Dans la maison de pension qu'il habitait avec sa femme, May Yohe, une ancienne actrice, la police a trouvé une note disant qu'il avait résolu de se tuer.

Hier soir, Mme Smuts manda un médecin et le capitaine fut transporté à l'hôpital. L'accident selon elle serait arrivé l'après-midi alors qu'assis sur son lit, il examinait un revolver.

La note que l'on a trouvée n'est pas cependant de l'écriture de la victime. Lorsqu'on lui en parla à l'hôpital, Smuts s'empressa de dire : "Il importe peu de savoir qui m'a tiré. Si vous causez le moindre ennui à ma femme, je soutiendrai que c'est moi. Ce qui m'arrive n'est rien. Je suis capable d'en voir bien d'autre. Et j'aime ma femme".

Les Smuts vinrent à Boston il y a deux semaines, alors que l'auberge qu'ils possédaient à Keen, N. H., fut détruite par le feu. Mme Smuts avait d'abord épousé lord Francis Hope et le capitaine P.-B. Strong, fils d'un ancien maire de New-York.

SITUATION GRAVE EN AUSTRALIE

Menace des employés du havre contre les transatlantiques.

Main-d'oeuvre.

MELBOURNE, Australie, 20. — (Presse canadienne via Reuter). — Bien que la grève des arrimeurs, des débardeurs et des employés de paquebot ait pris fin, la situation est loin d'être normale dans les ports australiens. Les employés du havre viennent, en effet, de se liguer contre les transatlantiques qui confient leur chargement et leur déchargement à l'agence de Sydney. Or, comme la plupart des paquebots se procurent leur main d'oeuvre à cette agence, on craint des complications.

LISBONNE, 20. — (Câble de la Presse Associée). — Le gouvernement du premier ministre Gaspard a donné sa démission hier après-midi à la suite d'un vote de non-confiance du parlement, aujourd'hui.

UN PROJET FAVORABLE A L'ETUDE

Les Dominions approvisionneraient la Grande-Bretagne en viandes.

RECIPROCITE

LONDRES, 20. — (Presse canadienne). — Le "Morning Post" annonce, ce matin, que le cabinet Baldwin est à étudier un projet par lequel il accorderait la réciprocité aux Dominions, en ce qui concerne les viandes, sans élever de controverse fiscale et sans augmenter le coût de la vie et sans, enfin, imposer un droit sur les commodités étrangères.

Il s'agirait d'évaluer, pour une durée de six mois, la quantité de viande nécessaire à la Grande-Bretagne, puis de permettre aux Dominions, moyennant une patente, de combler la différence qui restera entre l'apport domestique et la quantité requise.

Si les Dominions ne peuvent pas suffire à la demande, l'on s'adressera aux pays étrangers, toujours moyennant une patente.

LE TRAITE ANGLO-ALLEMAND

LONDRES, 20. — Pour pouvoir conclure un traité commercial avec la Grande Bretagne, les Allemands demandent trois grandes concessions:

1.—Que l'on permette l'établissement de succursales de banques allemandes, sans plus tarder, à Londres;

2.—Que l'on admette les matelots allemands sur les navires anglais;

3.—Que l'on modifie le tarif de 26 pour cent sur les exportations allemandes. Plus tard, les Allemands demanderont l'abolition totale de ce tarif d'exportation.

Le gouvernement anglais semble favorable aux deux premières demandes, mais on regimbe sur la question de tarif douanier. Les Français partagent les vues des Anglais sur ce point.

La défense de la Grande-Bretagne

LONDRES, 20 (Presse associée) — L'un des premiers gestes de l'Amirauté, sous la nouvelle administration conservatrice, sera de faire construire un certain nombre de croiseurs, annonce le "Daily Mail."

LA SECHERESSE

CALAIS, Maine, 20. (Presse associée) — La disette d'eau dans cette section du Maine et de la partie adjacente du Nouveau-Brunswick devient plus grave étant donnée la sécheresse continue. L'eau de la rivière Saint-Croix est au plus bas niveau qu'on lui ait jamais connu.

L'Honorable M. Taschereau ne succèdera pas à Sir F. Lemieux

QUEBEC, 20 (Presse Canadienne). — Le premier ministre L.-A. Taschereau a déclaré hier après-midi qu'il n'y avait rien de vrai dans la rumeur lancée à Ottawa qu'il se retirerait après la prochaine session de la législature provinciale pour succéder à sir François Lemieux, ce dernier prenant sa retraite.

"C'est du nouveau pour moi, fit le premier ministre. Vous pouvez dire que je souhaite longue vie à sir François Lemieux et que j'espère qu'il continuera à siéger longtemps."

MONDANITÉS

—M. Charles Branchaud et mademoiselle Louise Branchaud s'embarqueront le 8 décembre à New-York à bord du "Paris" pour un voyage de quelques mois en Europe.

—Mademoiselle Gabrielle Labelle réunissait quelques intimes à l'hôtel Mont-Royal hier en l'honneur de mademoiselle Yvonne Landry, de Québec, et ce soir mademoiselle Marie de Boucherville donne un bridge pour mademoiselle Landry.

—Le général et madame A.-E. Labelle et mademoiselle Berthe Labelle s'embarqueront à New-York le 8 décembre à bord du "Paris" pour un séjour de plusieurs mois en Europe.

—Madame Réal Panet-Raymond recevait à déjeuner hier chez sa mère, madame Armand Chaput, en l'honneur de mesdemoiselles Cécile de Lotbinière Harwood et Anne de Beaujeu Domville. Les autres convives étaient: mesdemoiselles Charlotte de Lotbinière-Harwood, Marie Maréchal, Françoise Vanier, mesdames C. Cole et d'Esneval Panet-Raymond.

—Madame Jules Frémont est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de madame E. de Bellefeuille Panet.

—Mademoiselle Claudine Brais est revenue de Québec, où elle était l'invitée de mademoiselle Marcelle Paradis.

—M. et madame Harry-Duff Reid de Saint-Jean, Terre-Neuve, et leur fils, se sont embarqués hier à bord de l'"Empress of Scotland" pour Londres, où ils feront un séjour de quelques mois.

—Au mariage de mademoiselle Anne de Beaujeu Domville, fille de M. et de madame James Domville, avec signor Luciano Marcia, de Rome, Italie, qui sera célébré le 27 novembre prochain à dix heures et demie en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, la demoiselle d'honneur sera mademoiselle Françoise Vanier et M. Pio Margotti, consul général d'Italie, sera le témoin du marié. MM. Harry Domville, Owen Dawson et A.-H. Chisholm placeront les invités. Immédiatement après la cérémonie il y aura réception à l'hôtel Ritz-Carlton.

—Mesdames L.-R. Bourbeau et Gérard Massue recevaient à l'heure du thé hier après-midi à l'"Ajoue d'or" en l'honneur de madame A.-A. Pineonnault et de quelques dames bienfaitrices de l'Assistance Maternelle.

—Le docteur et madame A. Kimpton recevaient à dîner ces jours derniers en l'honneur de M. l'abbé John Kimpton, de Vinton. Les convives étaient au nombre de huit.

—Les personnes dont les noms suivent assisteront à la partie de cartes que donneront le vendredi 28 novembre à l'hôtel Windsor les membres de l'Assistance Maternelle au bénéfice de l'oeuvre, ce sont: lady Allan, mesdames Gilles Forget, Albert Bergevin, mesdemoiselles Marcelle Amiot, Olga Bergevin, Marthe Boyer, Germaine Moncel, Claire-Yvette Parizeau, Céline Marchand, mesdames Roméo Paquette, A. Dupont, C. Drapeau, P. Paré, J.-P. Lanthier, Joseph Blain, L.-C. Barbeau, N.-A. Timmins, L.-A. Timmins, Donat Raymond, Burchall, mademoiselle Thérèse Jetté. Pour tous renseignements s'adresser à mesdames Ernest Girardot et Edouard Montpetit.

—Suivant la tradition qui date déjà de quelques années, le dîner de la Sainte-Catherine aura lieu, le mardi 25 novembre, à l'hôtel de la Place Viger. Mademoiselle Camille Bernard, MM. Emile Gour, Hercule Lavoie et Ovila Légaré prêteront leur concours artistique. Mademoiselle Germaine Poulin les accompagnera au piano.

—Le professeur Pollard, de Londres, adressera la parole devant les membres du "Women's Canadian Club" le 27 novembre au déjeuner-causerie qui aura lieu à l'hôtel Windsor.

—Les membres de l'exécutif du chapitre Alexandre-LaViolette qui auront la direction du comptoir "Paris Artistique" au cours des fêtes que donnera les 27, 28 et 29 novembre dans la salle du bal de l'hôtel Mont-Royal, l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, comprennent madame Dumont LaViolette, régente, mesdames A.-E. Labelle, Gaspard DeSerres, Henri Labelle, René Bauset et la baronne J. d'Halewyn.

—Lady de Blaquière qui était à Ottawa dernièrement, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame G.-J. Desbarats, est rentrée en ville.

—Mademoiselle Marguerite Robitaille donnera un shower de toile prochainement en l'honneur de mademoiselle Graziella Renaud, dont le mariage avec M. Paul Trudeau aura lieu ce mois-ci.

—Assistaient hier après-midi à la partie de cartes donnée chez les religieuses de Marie-Réparatrice au bénéfice des oeuvres sociales: mesdames Charles Vickers, J.-A. Saint-Germain, Ernest Lemire, Alphonse Pilon, mesdemoiselles Baudouin, L. Labelle, Raymond, Grégoire, Garléppy, mesdames Tremblay, L. Longtin, Savard, Crarbonneau, Brunet, J.-C. Laberge, Monette, J. Grandchamp, Conrad Manceau.

—Madame Fortunat Bourbonnière et les membres de son cercle littéraire seront les hôtes de madame Léopold Rodier, lundi prochain à l'heure du thé.

—Mademoiselle M. Gadbois est au nombre des jeunes filles qui secondent mademoiselle Minnie LaRocque au comptoir des Beaux-Arts, pendant la présente vente de charité chez les religieuses de Marie-Réparatrice.

Québec.

—Mesdemoiselles Jeanne et Lucile Beaupré sont de retour d'Ottawa où elles étaient les invitées de M. et de madame Léo-Paul Desrosiers depuis quelques jours.

—M. Maurice Carrier, de Victoria, est actuellement à Québec chez ses parents, M. et madame L.-A. Carrier.

—Madame Emile Desjardins, de Saint-Hyacinthe, passe quelques jours à Québec chez sa mère, madame Edouard Trudel.

Ottawa.

—Sir Campbell Stuart et le capitaine M. Graham, de Londres, Angleterre, sont actuellement à Rideau-Hall, les invités de leurs excellences le gouverneur général et Lady Byng de Vimy.

—Au shower et thé donnés mardi dans les salons des Chevaliers de Colomb par les "Amis du Pauvre", mesdames S. Lelièvre, J. McGreevy et mademoiselle Frances Scott recevaient les invitées. Les salons et la salle du thé étaient ornés de chrysanthèmes jaunes et d'oeillets rouges. Lady Taschereau et madame P. Davies présidaient à la table du thé. Mesdames Caron-Pelletier, E. Cusson, A. St-Laurent, Henri Bance servaient le thé aidées de mesdemoiselles J. Keely, L. Steers, L. Desbarats, I. McGreevy, M. Thompson, M. Ferguson, A. St-Denis, C. Challouer, K. Scott et B. Lelièvre.

—L'hon. sénateur Boyer était de passage à Ottawa, ces jours derniers.

—Le docteur et madame J.-L. Chabot qui sont actuellement en Europe, reviendront à Ottawa, les premiers jours de décembre

MADAME A.-E. LABELLE, membre de l'exécutif du chapitre Alexandre-Lambert LaViolette, de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, qui secondera madame Dumont LaViolette au comptoir "Paris artistique", lors des fêtes de charité qui s'ouvriront le 27 novembre à l'hôtel Mont-Royal.

MADAME GASPARD DE SERRES, membre du comité de direction du chapitre Alexandre-Lambert LaViolette, qui prêtera gracieusement son concours pendant les fêtes de charité qui auront lieu prochainement à l'hôtel Mont-Royal, au bénéfice de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire.

LES AUTEURS CANADIENS ET LA PUBLICITE

Appel de l'hon. juge Surveyer en faveur de la "Semaine du Livre."

LES COMITES

Il est évident que nos écrivains à moins de faire une ample distribution gratuite de leurs oeuvres arrivent rarement à dépasser le second mille d'une édition. Chaque année, l'Association des Auteurs Canadiens organise une "Semaine du Livre", afin de venir en aide à tous les courageux qui prennent la peine d'écrire, et afin d'attirer l'attention du public sur les oeuvres qui ont été produites par eux, souvent à l'insu du plus grand nombre des lecteurs.

Ce geste de l'Association des Auteurs a été bien accueilli jusqu'ici et l'on a constaté une amélioration sensible dans la vente du livre canadien.

Pendant une semaine, on fait appel au patriotisme littéraire des montréalais et ceux-ci ne manquent pas, chaque fois, d'enrichir leur bibliothèque d'un nouvel ouvrage. Sans doute, toutes les semaines de l'année devraient être des semaines de livre, mais la surabondance des livres étrangers fait oublier au public que les étalages de nos librairies contiennent aussi des livres canadiens qui dorment paisiblement en attendant un acheteur.

L'honorable juge Edouard-Fabre Surveyer, président de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens a vaillamment défendu la cause de nos écrivains, au cours de la journée d'hier, devant les membres de l'American Women's Club.

Le "Semaine du Livre", qui commencera le premier décembre prochain, a dit l'hon. juge Surveyer citera à l'attention du public tous les écrits ayant une certaine valeur littéraire et vaudra à leurs auteurs un encouragement profitable.

Ce que l'hon. juge Surveyer a déploré, hier, devant les membres de l'American Women's Club, c'est l'indifférence du public pour les auteurs. Il faut combattre cette indifférence et le meilleur moyen pour y arriver est une campagne de publicité. On ne songe pas assez à venir en aide à ceux qui se sacrifient pour la préparation d'un livre et qui échaufaudent péniblement notre littérature. La publicité, en matière littéraire, a sa raison d'être. On en fait pour le commerce. Pourquoi n'en ferait-on pas pour la vente du livre?

Divers comités ont été formés en prévision de la "Semaine du Livre". Pendant toute cette semaine on s'efforcera par tous les moyens de faire valoir les oeuvres de nos auteurs. Les cercles, les écoles seront visités. Le radio sera mis à contribution.

Un comité spécial s'occupera de la vente des livres canadiens et la lecture de ces livres sera recommandée aux élèves de nos maisons d'éducation.

Grande Exposition des travaux des Aveugles de l'Institution de Nazareth chez Dupuis Frères.

Aujourd'hui s'ouvre chez Dupuis Frères, l'exposition des différents travaux des aveugles de l'Institution Nazareth. Cette maison commerciale a tenu à donner une large hospitalité à ces ouvriers ingénieux pour leur faciliter l'écoulement de leurs produits.

Cette exposition chez Dupuis Frères doit durer trois jours. Chaque jour, à 3 heures P.M. les aveugles donneront un concert aux visiteurs et aux clients qui iront visiter leur exposition.

Durant ces trois jours, l'on pourra voir chez Dupuis Frères (grand plancher) 7 différents kiosques des travaux des aveugles.

Le public doit bien remarquer que les aveugles ne demanderont pas l'aumône, mais simplement l'encouragement, après avoir examiné leurs travaux et les avoir trouvés selon leur goût.

L'exposition des travaux des aveugles comprend: un kiosque musical pour la vente de chansons, de romances et de compositions dues aux aveugles eux-mêmes; un kiosque industriel où l'on verra travaux en perles, tricots, couture, vannerie, petits paniers; un kiosque de balais que toute bonne ménagère ne saurait se priver de visiter; un kiosque de jouets où l'on verra des chaises rempaillées, etc; un kiosque d'objets de fantaisie; un kiosque de savettes et de vadrouilles que les visiteurs ne pourront s'empêcher de trouver de fabrication parfaite; un kiosque de matelas refaits à neuf.

De plus nos vitrines sont à la disposition des aveugles durant les 3 jours d'exposition.

Au kiosque musical des aveugles, on pourra se procurer des billets pour le concert annuel des aveugles, le 27 novembre, à la salle Lafontaine.

La Maison Dupuis Frères, il importe de le bien remarquer, ne retire pas un sou de cette exposition. Elle a ouvert ses portes GRATUITEMENT aux aveugles de Nazareth et leur a fourni tous les moyens de faire réussir leur exposition.

Que le public vienne donc visiter cette exposition. Il sera émerveillé par les travaux qu'exécutent des mains privées d'yeux pour les guider. Tous les jours les aveugles donnent des démonstrations dans leurs kiosques afin de prouver aux visiteurs que les aveugles ne sont pas des êtres inutiles, et que comme tous les autres, ils ont à coeur de gagner leur pain quotidien afin de ne pas être à charge du public.

Venez voir les aveugles chez Dupuis Frères, et vous serez émerveillés de leurs travaux.

ON S'ATTEND A UNE SAISON ACTIVE DANS NOS CHANTIERS

QUEBEC, 20 (Presse canadienne).—Les compagnies de bois qui font chantier des deux côtés du Saint-Laurent, s'attendent à une saison fort active, si l'on en juge par les énormes quantités de provisions qui viennent de partir de la ville pour les différents centres d'abattage. Cet commandes sont si considérables qu'il faudra plusieurs navires pour transporter les provisions à destination.

Les commandes ont été données beaucoup plus tard cet automne, parce que les compagnies de bois ne voulurent pas se lancer dans une trop grande exploitation avant de savoir quelle attitude prendrait le gouvernement provincial au sujet des droits de coupe dont elles demandaient la diminution. On présume alors que les compagnies ont reçu des paroles encourageantes du gouvernement.

Assemblée annuelle du club Patenaude

Le Club Patenaude, dont les membres se recrutent dans la division Saint-Henri, aura, demain soir, 21 du courant, son assemblée annuelle. Le président, M. Dorius Chevrier, et le secrétaire, M. F.-A. Chartrand, communiqueront leurs rapports et les membres procéderont ensuite à l'élection des officiers pour le prochain terme. Il sera spécialement question de l'enregistrement des électeurs sur les listes provinciales.

L'assemblée aura lieu à la salle Lalonde, 71, rue Vinet, et commencera à huit heures. Les membres du Club Patenaude et les conservateurs de la division Saint-Henri sont cordialement invités.

REUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des anciennes élèves, Enfants de Marie, du pensionnat du Saint-Nom de Marie, à Hochelaga, aura lieu vendredi prochain à leur Alma-Mater. En voici le programme:

1.30 h.—Bienvenue aux Congréganistes;

2.30 h.—Allocution de circonstance prononcée par M. l'abbé Arthur Deschênes suivie de la Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, et de l'acte de consécration à la Sainte-Vierge.

Le thé sera ensuite servi.

ON BANQUETERA L'HON. M. P.-J.-A. CARDIN

Le banquet à l'hon. M. P.-J.-A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, aura lieu le 3 décembre prochain, en l'hôtel Wndsor. Il sera donné sous les auspices du Club de Réforme et présidé par M. Raoul Grothé, président du Club.

FOURNIER EXPLIQUE SA MANIERE DE FAIRE LES AFFAIRES

ECOULERA TOUS LES PARDESSUS DANS LES PATRONS DE LA SAISON DERNIERE, QUI SE TROUVENT DANS SON MAGASIN.

"Lorsque la saison s'est terminée l'an dernier, il me restait cinquante Ulsters, et ils furent soigneusement mis de côté pour la première vague de froid de cet hiver", dit Alpha Fournier, du magasin Semi-Ready, au No 103 Est, rue Ste-Catherine.

"Mon plan était de les écouler immédiatement et rapidement, afin que les nouvelles importations reçoivent l'attention qu'elles méritent.

"Je mets en vente, cette semaine, 50 Ulsters anglais, tous de l'authentique confection Semi-Ready par des experts qui ont hérité leur habilité de leurs ancêtres anglais. A un seul prix, $24.50; et il n'y a pas un paletot dans le lot qui vaut moins de $30, et quelques-uns valent $45. Ce sont des Ulsters parfaits, d'excellents modèles, mais j'ai adopté la règle que nul vêtement de l'année précédente ne doit rester dans mon magasin. Il y en a tant de tentures et de patrons nouveaux.

"La qualité s'impose. Nous n'avons pas essayé à diminuer le prix de nos produits dans les magasins Semi-ready par une main d'oeuvre inférieure ou l'importation de tissus de valeurs moindres.

"Les tissus les plus dispendieux, les plus riches et plus beaux d'Angleterre, d'Ecosse et de France sont ici pour votre choix à des prix en dessous de ceux que vous vous attendriez de payer. Ce lot de 50 pardessus est offert à la moitié du prix auquel un tailleur sur commande peut possiblement les faire et vendre", conclut M. Fournier.

UN BREF DU PAPE A M. JULES HONE

Sa Sainteté le Pape Pie XI vient de faire transmettre à M. Jules Hone, un bref pontifical l'autorisant à apposer les armoiries papales sur sa papeterie et les documents qui sont expédiés de son bureau. M. Jules Hone est le directeur de l'agence de voyages qui porte son nom et est bien connu dans tout le Canada aussi bien que dans les pays étrangers. C'est la première fois que pareil honneur est accordé à une maison canadienne et c'est là une preuve de paternelle sollicitude à l'égard des organisateurs des pèlerinages nationaux à Rome et dans les sanctuaires de l'ancien monde.

Monsieur Hone est bien connu dans le monde des transports et des affaires. Il fut vingt-deux ans durant, à l'emploi du Pacifique Canadien, pendant dix ans membre du conseil d'administration du Grand Tronc Pacifique. Le pèlerinage National Canadien est la plus vieille institution du genre en Canada. Le pèlerinage de 1924 comptait 150 voyageurs. Le pèlerinage de 1925 sera fait à la demande spéciale du Souverain Pontife et des évêques de la province, à l'occasion de l'Année Sainte.

Tirage le 24 novembre

Les personnes qui ont des billets pour ce tirage au bénéfice des enfants pauvres sont priées d'être à la Bibliothèque du Gesu, rue Bleury, lundi soir le 24, à huit heures.

Outre le tirage de vingt objets, il y aura valeurs de $5.00 à $25.00.

CAPITOL
Commençant Samedi
et que vous l'aimez le mieux
Rudolph Valentino
dans
"A SAINTED DEVIL"

Magasinez de bonne heure aux magasins
TOKIO Soies et tout en fait d'articles JAPONAIS.
Un léger dépôt assure vos achats.
3 MAGASINS
374 O. Ste-Catherine près McGill College et
757, rue St-Pierre près rue Craig
Succursale de Québec 45, rue St-Jean.

Les Chapeaux de Deuil
ont toujours été l'objet d'une attention toute particulière de notre part. L'expérience ainsi acquise est fort appréciée par les personnes que les circonstances obligent à porter le deuil.
Nous avons toujours en mains un choix varié de chapeaux tout faits et nous pouvons en confectionner sur commande suivant vos préférences personnelles, à court délai.
Lorsqu'il s'agit de deuil, venez
AU BON MARCHE
LETENDRE FIMITEE
625 Ste-Catherine Est.

LES ANCIENS DU MONT-S.-LOUIS SONT L'OBJET D'UNE TRES JOLIE FETE

La traditionnelle fête aux huitres de l'Association eut lieu hier soir.

Les invités.

La fête des huîtres annuelle des anciens du Mont Saint-Louis, a eu lieu hier soir. Cette soirée annuelle est devenue une tradition pour les anciens de l'institution et, chaque année, les anciens élèves reviennent très nombreux à leur Alma Mater. L'enthousiasme a régné en maître hier soir et les anciens n'ont pas caché aux religieux du Mont Saint-Louis, combien ils appréciaient la cordialité de leur accueil.

La fête était présidée par M. A.-W. Patenaude, président de l'Association des anciens. M. Omer Baillargeon, ancien président de l'Association, prononça une courte allocution, parlant de l'Association Canadienne des Contrôleurs du Crédit, dont il est le président.

M. Patenaude remercia M. Baillargeon de sa causerie, puis chacun s'approcha des tables où l'on fit honneur au souper.

En outre de ceux mentionnés plus haut, nous remarquons, à cette jolie fête: MM. Henri Robitaille, Philippe Aubé, Louis Beaumont, J. Payette, Lorenzo Bélanger, H. Benoit, Gabriel Bilodeau, Geo. Boyer, J.-J. Caty, J.-Paul Chauvin, Aimé Cousineau, Charles David, S. Deschatelets, Raymond Dupuis, Jean Chaput, Eugène Côté, Eugène Durocher, Ildège Durocher, Jean Gagnon, E.-C. Girouard, Roger Goulet, Lucien Hémond, Achille Jeannotte, Jos. Gervais, Paul-E. Joubert, Antonio Lalonde, Marcel Langlois, Rodolphe Lamarre, Edouard Lanthier, Edmond Latourelle, Charles Laurier, Tél. Lachapelle, Olivier Lefebvre, Damase Lepage, Ant. Limoges, Arm. Limoges, Léopold Limoges, R.-H. Mailloux, Adrien Mercure, Rod. Mercure, l'abbé Roméo Mercure, Armand Marcil, le dentiste Massicotte, Harry Poulson, Edward A. Ryan, Gustave Papineau, Marcel Primeau, J.-P. Rolland, Tél. St-Armand, l'avocat A. Théberge, Art. Vaillancourt, Ern. Vaillancourt, Ch. Valiquette, Pierre Vinet, J.-A. Brunet, Jean Crevier, Gaston Bertrand, John Stadler, J.-A. Brunet, Lucien Noiseux, Vianney Samson, Ludger Venne, Roger Grothé, Ed. Prévost, A. Duperron, A. Léger, J.-C. St-Louis, Félix Labelle, André Vennat, Stanislas Dansereau, Guy Tremblay, Victor Doré, Crandall, Emile Courtois, Albert Beaudoin, Paul Courtois, Guénette, Gédéon Mercier, R. Kirouac et plusieurs autres.

soirée récréative et rafraîchissements.

Les personnes n'ayant pas encore de billets pourront s'en procurer à la porte, et avoir droit au tirage.

MADAME! MADEMOISELLE!
Confiez-nous le Soin de Vous Coiffer
Dans le but de faire connaître l'excellence de nos divers travaux de la chevelure, nous avons décidé de prendre des abonnements spéciaux comprenant:
12 ondulations Marcel
6 Shampooing
4 coupes de cheveux. Le tout représentant une valeur totale de $17.00.
Le prix de l'abonnement n'est que de $12.50 payable à des conditions pour convenir aux clientes.
Nos cours du soir organisés pour les dames et demoiselles sont les plus pratiques en ville. Ils sont individuels et absolument privés. Pour plus de détails téléphonez-nous Bélair 8667.
Notre établissement est sous la direction d'experts et de spécialistes. Nos prix sont les plus bas. Satisfaction entière ou argent remis.
Salon LaFayette Enrg.
307, MONT-ROYAL EST
angle St-Denis.

L'ONTARIO N'EN VEUT PAS CHEZ ELLE

TORONTO, 20. — Le général Victor Williams, chef de la police provinciale, déclare que des mesures seront prises pour empêcher la formation d'une société du Ku Klux Klan, dont le but est d'appliquer la loi elle-même. L'individu arrêté à Hamilton aurait recruté 32 personnes.

Ce nommé A. C. Monteith, l'organisateur du Ku Klux Klan, arrêté sous une accusation de port d'arme illégal, a comparu en Cour de police. Son cautionnement fut fixé à $1,000.

Monteith déclara qu'il était détective privé à Niagara Falls et qu'à ce titre il avait droit de porter une arme.

Buvez-vous du thé Japon?
—alors, essayez le
Thé Vert
"SALADA"
—il possède un arome beaucoup plus fin et ne coûte que 38c. par paquet d'une ½ livre. 1309FR

APPORTEZ A LA MAISON UNE BOITE DE BONBONS
Laura Secord

Embellissez votre Foyer

Pour avoir des idées visitez notre magasin.
Nos Tissus et Nets à Rideaux, nos Petits Meubles, nos Miroirs, nos Lampes, ces mille et une utuités de l'ameublement, ces articles pour cadeaux de toute circonstance, ces gravures évoquant les chefs-d'oeuvre du Louvre et autres musées célèbres vous suggéreront les transformations à apporter à votre intérieur. Il vous sera facile de faire un choix sans ennui, évitant des dépenses inutiles et exagérées.
ARMAND
DESROSIERS
LIMITEE
657 et 659 rue Ste-Catherine Ouest (près Crescent)

Si délicieux
Si rafraîchissant
Cacao Fry

Avez-vous eu quelque rude besogne, aujourd'hui, ou couru les magasins pour faire vos emplettes? Vous sentez-vous fatiguée, à bout de forces? C'est alors que vous apprécierez une tasse de Cacao FRY—si délicieux, si rafraîchissant.
A mesure que vous dégustez votre tasse de FRY, la sensation de fatigue s'envole. Vous êtes ragaillardie, car dans le Cacao FRY se trouve préservée la théobromine—ce gentil stimulant—qui est si souvent éliminé dans les cacaos à bon marché.
Des procédés de fabrication perfectionnés par 200 ans d'expérience, et le mélange expert de ce qui se produit de mieux au monde en fait de fèves de cacao, voilà ce qui donne au FRY sa supériorité universelle.
Exquis à boire
efficace
pour ragaillardir
Cacao Fry
Fabriqué au Canada
170F

Objets perdus et retrouvés grâce aux annonces classifiées de la "Patrie". Téléphonez-nous votre annonce à EST 5800 et dormez en paix.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, JEUDI 20 NOVEMBRE 1924

46e année—No. 228—Page 3

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

L'INCIDENT GABIAS-SCROGGIE

LE REPRESENTANT DE STE-CUNEGONDE DEMANDA LA DISPARITION DE L'HOTEL LUMKINS DONT ON L'A DIT PRESIDENT

C'est ce que révèlent les procès-verbaux d'une séance du conseil municipal qui a eu lieu à la date du 8 septembre dernier.

UNE INTERVIEW

"Comment trouvez-vous ça ? (Je regrette de n'en pas avoir parlé à l'enquête). Je viens de relever dans les procès-verbaux d'une séance du conseil municipal que je me suis prononcé en faveur de la disparition de l'hôtel Lumkins, dont je suis le pseudo-président," nous disait il y a quelques heures M. l'échevin Maurice Gabias, représentant du quartier de SSainte-Cunégonde.

Nous avons cherché à notre tour dans les procès-verbaux du conseil municipal et nous sommes en mesure de confirmer cette amusante déclaration de M. l'échevin Gabias.

DEUX REQUETES

Nous constatons en effet que dans le courant du mois de septembre, le comité exécutif a reçu de la part du conseil municipal deux requêtes au sujet de l'hôtel Lumkins, à la Côte-des-Neiges.

L'une reçue le 8 septembre au conseil municipal réclamait la fermeture de l'hôtel, en ces termes:

"Les soussignés paroissiens de Notre-Dame des Neiges exposent ce qui suit: au No. 1150 chemin de la Côte-des-Neiges, est situé le vieil hôtel Lumkins; cet hôtel est un lieu de rendez-vous; on y fait de la musique et on danse jusqu'aux petites heures, trois ou quatre heures du matin; on y trouble la paix des citoyens et leur sommeil; on excite la curiosité de la jeunesse sur ces mystérieux rendez-vous et ces descentes de la police.

"Pour ces raisons, nous concluons que cet hôtel, situé à proximité de maisons d'éducation, est une nuisance pour ce quartier et nous vous prions instamment de faire disparaître."

La requête porte en tête le nom de l'abbé Alfred Nantel, curé de la paroisse, du Rév. A. Roy, c.s.c. supérieur de l'oratoire Saint-Joseph, du R. P. Pauzé, supérieur du collège Notre-Dame, fut renvoyée à l'exécutif avec prière d'y faire droit.

La deuxième requête, soumise au conseil le 29 septembre, et également renvoyée à l'exécutif, demandait le maintien de l'hôtel en ces termes:

"Nous, soussignés, marchands et résidents de la Côte-des-Neiges, déclarons que l'hôtel Lumkins ne cause aucun détriment à notre commerce, ni à la tranquillité de nos maisons, et que nous vivons dans le voisinage immédiat de cet hôtel."

Au nombre des principaux signataires, on relève M. Rodolphe Beaudet, de l'hôtel S.-Joseph; Amédée Gervais, du même établissement; C.-E. Grenier, G.-E. Provost, tous résidents de la Côte-des-Neiges.

Devant ces deux requêtes le comité a demandé de plus amples renseignements, avant d'agir. Les choses en sont encore là pour le moment.

A L'UNANIMITE

Voici maintenant, sous la signature du secrétaire de la ville, un document indiquant ce qui s'est passé à la séance du 8 septembre lorsque l'on demandait la disparition de l'hôtel Lumkins:

"Extrait du procès-verbal de l'assemblée mensuelle du Conseil municipal de Montréal, tenue le lundi 8 septembre 1924:

"Soumise et lue une requête des contribuables du quartier Mont-Royal, se plaignant de certain hôtel situé sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

"Sur la proposition de l'échevin Sansregret. Appuyée par l'échevin Desaulniers, il est

"RESOLU: Que ladite requête soit transmise au Comité Exécutif, avec prière de faire droit à la demande qui y est contenue.

(Certifié)

RENE BAUSET,

Greffier de la Cité."

Or, M. Gabias assistait à cette séance et il n'a pas fait d'opposition à la motion qui fut présentée.

Assistaient au reste à cette même séance les membres suivants du conseil, tel qu'il appert encore d'après les procès-verbaux de la séance: Son HHonneur le maire, échevins O'Connell, Turcot, Rubenstein, Brodeur, Bédard, Creelman, Shaw, Desroches, Sansregret, Généreux, Langlois, Emond, Quintal, Gabias, Trépanier, Riel., Lalancette, Lalonde, Vaillancourt, Angrignon, Sarde, Gareau, Mongeon, Tessier, Drummond, Jarry, Levine, Hogan, Schubert, Watson, Desaulniers, Dubreuil, Legault, qui tous ont voté en faveur de la réésolution.

Au Témiscamingue

M. EDOUARD PICHE, candidat libéral dans le comté de Témiscamingue. La mise en nomination dans ce comté aura lieu vendredi.

UN MILLION POUR AMELIORER LE SYSTEME D'ALARMES DE NOTRE SYSTEME D'INCENDIES

Le comité exécutif a décidé à sa dernière séance de faire amender la charte de façon que l'administration municipale soit autorisée à consacrer une somme d'un million pour améliorer le système d'alarmes du servie des incendies.

Actuellement, le système est centralisé au poste de pompiers No 5, rue Ontario. On s'est déjà plaint de son fonctionnement, que l'on veut rendre plus moderne et partant plus efficace. Il est reconnu d'autre part que ce système n'est pas relié aux anciens systèmes d'alarmes des quartiers excentriques, autre lacune qui serait comblée grâce à l'emprunt qui sera effectué.

On veut encore construire un nouvel immeuble spécial à l'épreuve du feu pour y installer le central du nouveau système. L'emplacement n'a pas encore été choisi cependant.

LE JUGE LACROIX ET M. J.-H. BEDARD

Le juge J.-O. Lacroix, parlant du témoignage rendu à l'enquête sur la Police par l'échevin J.-H. Bédard, au sujet de la suspension de certaines causes, a déclaré ce matin en Cour des Sessions, que ces supensions de sentences ne sont accordées que dans les limites permises par la loi, et spécialement quand il s'agit d'une première offense, d'un caractère plus ou moins grave et où la preuve de culpabilité est plus ou moins forte ?

La loi, continue le savant magistrat, nous permet de suspendre la sentence en certains cas. De fait, la punition de certaines personnes, un père de famille, par exemple, qui en est à sa première offense, serait souvent plus nuisible à la société que sa condamnation.

LE PRESIDENT DES ASSISES SE PLAINT D'ETRE INACTIF

Plusieurs causes remises, les avocats de la défense n'étant pas prêts.

Le cas de Rosen.

—Vous n'avez pas d'idée de ce que le président de ce tribunal aimerait à travailler, disait ce matin à Me R.-L. Calder, l'hon. juge C.-A. Wilson, président des assises, alors qu'au bout d'une vingtaine de minutes de séance, quatre accusés avaient comparu et que leurs causes avaient toutes été remises à quelques jours, et l'une d'entre elles à cet après-midi.

Et, le juge ajoutait en souriant: "Je ne suis pas de l'union, mais tout de même, cette inertie est déprimante."

Les petits jurés furent alors priés de revenir cet après-midi à deux heures. Dans les différents cas, c'est parce que la défense n'était pas prête à procéder que les causes furent remises.

Ce furent d'abord les causes de Parillo et de madame Serafini, en rapport avec l'affaire tragique de la banque d'Hochelaga, les deux causes étant remises au 24 novembre. Puis ce fut la cause de Catellier, accusé d'avoir vendu une automobile dont il savait la provenance louche, a été remise au 26 novembre.

La cause que le tribunal commencera cet après-midi à deux heures, est celle de Rozen, accusé d'avoir nui aux fins de la justice en faisant pénétrer illégalement des individus à la prison de Bordeaux, en rapport avec le dernier procès sensationnel.

Le tribunal a demandé que le gouverneur Séguin fut présent en cour pour deux heures. Me Calder a déclaré au tribunal qu'il était prêt à procéder de la part de la couronne.

Victime d'un accident

DONAT LEMAY, âgé de 32 ans, domicilié au numéro 432 rue Plessis, a été victime d'un fatal accident de travail, alors qu'il était occupé à décharger la cargaison de farine du navire Bothwell, au port, à 10.10 hrs avant-hier soir.

TRAVERSEE PERILLEUSE A TENTER

De la Norvège aux Etats-Unis dans une petite embarcation.

AU GROENLAND

HALIFAX, 20 (Presse canadienne). — William Washburn Nutting, ce journaliste de New-York qui essaya de se rendre de Norvège aux Etats-Unis, dans une petite embarcation, n'aurait pas péri s'il faut en croire une lettre d'une personne qui arrive du Groenland et qui prétend l'y avoir vu le 6 septembre dernier.

Il se peut, dit M. Sweet, que ses compagnons et lui soient encore vivants. Ils ont pu être recueillis par un baleinier et déposés dans un port du Labrador. Comme il n'y a pas de communications sans-fil avec cette région, il faudra encore beaucoup de temps avant que l'on ait de leurs nouvelles.

Nutting a déclaré à Sweet qu'il avait l'intention de visiter le nord-est du Labrador, puis de se rendre en Nouvelle-Ecosse vers le 1er octobre.

Bonne nouvelle pour les citoyens de Laval

LAVAL DES RAPIDES, 20 (Spécial à la "Patrie"). — Le conseil de ville de la Ville Laval-des-Rapides a adopté un règlement et passé un contrat avec la compagnie du Pacifique Canadien pour la construction d'une passerelle attachée au pont de cette compagnie entre Laval-des-Rapides et Bordeaux et ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs propriétaires lund let mardi prochain, les 24 et 25 courant.

Tous les propriétaires devront se faire un devoir de voter en grand nombre en faveur de ce règlement qui a pour but d'améliorer beaucoup les moyens de communication entre Montréal et Laval-des-Rapides.

UNE VEUVE DE GUERRE A ENFIN JUSTICE

Ses huit enfants et elle toucheront désormais une pension

APRES ENQUETE

HALIFAX, 20. (Presse canadienne.) — Isaac Walker, de Weymouth, recevra une pension à vie, plus $4,000 comptant ainsi que des pensions pour ses huit enfants jusqu'à leur majorité. Ainsi vient de décider le ministère de la Justice, renversant la décision de la commission des pensions.

Le mari de Mme Walker s'est enrôlé en 1915, dans le 42e régiment. Le 27 mars 1919, il fut réformé et il mourut peu après d'une infection de l'oreille aggravée au front ainsi que des blessures reçues. Il avait, entre autres, un éclat de shrapnel dans le cou, près de la veine jugulaire. Pendant toute sa maladie, il toucha une allocation du gouvernement. Elle prit fin à sa mort et la commission refusa de payer une pension à la veuve et à ses huit enfants.

L'Association des vétérans réclama une enquête qui prouva que le soldat avait succombé à un mal d'oreilles aggravé par son séjour au front. L'honorable G.-P. Graham permit que l'on porta la cause au tribunal de l'échiquier. Or, hier, le ministère de la justice a fait savoir que la veuve allait bénéficier d'une pension de $4,000, ce qui comprend tout ce qu'elle aurait dû toucher depuis la mort de son mari.

LES INSTITUTRICES DE SAINTE-ANGELE

Elles reçoivent des primes du gouvernement provincial

STE-ANGELE DE MONNOIR, 20 — (Du correspondant de la "Patrie") — Les 13 et 14 courant, M. Charbonneau, inspecteur d'écoles était dans notre paroisse pour visiter nos écoles, et donner des conférences aux institutrices et aux commissaires d'écoles. Comme récompense aux institutrices il a donné trois primes: à Mlle Imelda Loiselle, maintenant institutrice au village; à Mlles Irène Paquette et Bessette, institutrices du rang Fort-Georges et disait qu'avec regret, il n'avait pu donner cinq primes mais que deux autres institutrices avaient mérité aussi une prime dont Mlle A. Benoit, du rang de la Grande Ligne.

Mlle IMELDA LOISELLE

BEAU TRAVAIL DE LA SURETE PROVINCIALE

Le chef Dan Lorrain, de la Sûreté Provinciale, nous déclarait ce matin que le bureau des détectives provinciaux, à Montréal, n'a jamais été aussi occupé qu'au cours de la semaine dernière.

En effet, dix arrestations ont été opérées par les détectives provinciaux la semaine passée. Trois arrestations pour vol ont été faites à Montréal-Nord, un autre individu a été arrêté sous l'accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes, un autre pour attentat à la pudeur, le chef lui-même a ramené de New-York un individu accusé de fraude, enfin dix arrestations très importantes ont été opérées. "Ca ne s'était jamais vu encore jusqu'ici", nous déclarait le chef, au moment où nous prenions congé.

ACTION DE $5,000 POUR LA MORT DE R. MARCEL FORGET

L'honorable juge en chef suppléant Martin a commencé à entendre le procès par jury de la cause de N.-L. Forget contre la "Montreal Dairy Limited". Le demandeur réclame $5,000 pour la mort de son fils survenue quelque temps après que celui-ci eut été frappé par le camion de la Montreal Dairy. L'accident est survenu le 18 mai 1924 à l'angle des rues Lafontaine et Maisonneuve, alors que le garçonnet était sur sa bicyclette.

La défense plaide que son camion allait bien lentement et qu'il y a eu faute de la part du jeune Marcel. Celui-ci qui était en bicyclette fit mine de tourner dans une direction quand il changea d'idée tout à coup. La compagnie en conséquence prétend qu'elle n'est pas responsable et demande le renvoi de l'action. La cause se continue.

UN RESTAURATEUR GREC SE FAIT VOLER $300.00

Le vol est bientôt suivi de l'arrestation d'une jeune fille de 15 ans.

Une jeune fille de 15 ans a été arrêtée hier soir par les détectives Poulin et Desjardins sous l'accusation d'avoir volé une bourse contenant $300, et une bague sertie de diamants, la propriété de Mme Chs Bethas, femme d'un restaurateur grec, domiciliée au No 2123 rue Ontario est.

La jeune fille se présenta au restaurant pour prendre une consommation et fut servie par M. Bethas. Mme Bethas, qui se préparait à sortir avait laissé sa bourse sur une table. Peu de temps après le départ de la jeune fille, Mme Bethas s'aperçut de la disparition de sa bourse. Soupçonnant l'inconnue de s'être emparé de la bourse contenant l'argent, M. Bethas mit la Sûreté au courant de ce qui venait de se passer, avec les résultats que l'on sait.

La jeune fille a remis une somme de $66 ;on a retrouvé dans une ruelle une bague à diamants, mais le reste de la somme n'a pas encore été retrouvé.

La jeune fille sera traduite demain en cour Juvénile.

UNE FAMILLE EST EN DANGER DE PERIR A LEVIS

LEVEIS, 20 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie a détruit, la nuit dernière, la résidence de M. Hervé Gosselin, rue S.-Etienne à Lévis. M. Gosselin, son épouse et ses enfants ont failli périr dans les flammes. Des voisins en apercevant le feu sont allés au secoure de la famille Gosselin dont la femme et les enfants ont échappé miraculeusement à la mort. M. Gosselin s'est infligé de sérieuses brûlures à la figure. M. Gosselin a perdu dans le feu la somme de $140.00, outre qu'il perd un ameublement complet et tout le linge de sa famille. Les pertes se chiffrent à au-delà de $2,000, et pour M. Octave Laverdière, propriétaire de la maison incendiée, elles se montent à au-delà de $1500.

LE CRIME RESTE SANS SOLUTION

On est porté à croire qu'il s'agit là d'un meurtre.

Coupée en morceaux.

COLUMBUS, OHIO, 20. — On n'a pas encore pu éclaircir la façon dont le cadavre de Mme C. V. Sheatsley a été incinéré. On a interrogé la mère de la victime, mais elle n'a pu fournir aucun renseignement précis.

Le jour de la disparition, le pasteur Sheastley quitta la maison à une heure et demie et y revint à quatre heures et quarante-cinq. Il chercha sa femme et en trouva les cendres dans le calorifère.

Pendant un temps, on a cru que la victime avait été assassinée puis coupée en morceaux et jetée dans le calorifère. C'est encore la théorie qui paraît le plus vraisemblable.

M. KING SERA L'HOTE DES FEMMES LIBERALES

L'honorable William-Lyon Mackenzie King sera l'hôte d'honneur à un déjeuner organisé par les femmes de Montréal, samedi, le 22 novembre, à l'hôtel Windsor.

Le déjeuner sera présidée par Madame Pierre Casgrain, présidente du Club Libéral des Femmes de Montréal. Le premier ministre prononcera un discours très important à l'occasion de sa visite à Montréal. Il sera entouré de plusieurs personnages distingués au nombre desquels il faut mentionner, entr'autres, les honorables Ernest Lapointe, ministre de la Justice, L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, Geo.-P. Graham, ministre des chemins de fer, le sénateur Raoul Dandurand, l'hon. J.-E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, et plusieurs autres. A la table d'honneur, on remarquera aussi, M. Raoul Grothé, président du Club de Réforme, les députés fédéraux de Montréal, tous les membres de l'exécutif du Club Libéral des Femmes et quelques femmes libérales distinguées venues expressément de l'Ontario pour prendre part à cette manifestation.

BON VOYAGE !

Les chefs des différents services ont hier soir offert un dîner intime au Club St-Denis à M. L.-J. Tarte, président et directeur de la "Patrie," afin de lui exprimer leurs meilleurs souhaits à l'occasion de son départ prochain pour l'Europe.

M. Tarte doit s'embarquer demain, avec Madame et Mesdemoiselles Tarte, pour un voyage en Angleterre, en Belgique, en France et en Italie.

Il se propose de revenir en janvier.

A TROIS-RIVIERES

M. Willie Bérard, 131 rue Royale, téléphone 1750, est maintenant notre agent général pour Trois-Rivières et Cap de la Madeleine. Il est autorisé à faire la perception des abonnements et dépôts de notre journal, depuis le 1er novembre.

223-6

DEMAIN, VENDREDI,

LE SERVICE Téléphonique des Annonces classifiées de LA PATRIE sera à la disposition du public jusqu'à

10 hrs P. M.

199-J. jno

EMPLOIS IMMEDIATS POUR LES CHOMEURS

Une nouvelle assemblée de chômeurs tenue hier à la salle Auditorium sous la présidence de M. E. Clark, a adopté des résolutions demandant aux gouvernements fédéral provincial et municipal de prendre les mesures nécessaires pour fournir de l'ouvrage à tous les milliers de sans travail que compte notre ville, l'hiver prochain.

Au cours de débat, on a encore déclaré que les chômeurs ne veulent pas qu'on leur fasse la charité: c'est de l'emploi qu'ils désirent et ils soumettent que des travaux devraient commencer immédiatement afin d'améliorer la situation difficile qui leur est actuellement faite par la crise du travail.

Ont porté la parole MM. W.-R. Christie, du Men's Directory, le R. R. G. Burgoyne, le colonel C. A. E. Paterson, M. l'échevin Joseph Schubert et J. N. Kaiser.

Fermeture ce matin des rôles supplémentaires d'évaluation annuelle

M. René Bauset, secrétaire de la cité de Montréal, a assermenté au cours de la matinée les estimateurs qui ont apposé leur signature sur les rôles supplémentaires d'évaluation.

On sait que les rôles d'évaluation annuelle sont préparés par les membres du bureau des estimateurs entre le mois de mai et le mois de septembre; mais il arrive très souvent que ces derniers ne peuvent être reçus parce que les occupants sont absents.

Dans ce cas, les estimateurs sont priés de passer à nouveau et le résultat de leur travail constitue les rôles supplémentaires.

Le diner-causerie du club Cartier-MacDonald, samedi

Le prochain dîner-causerie du club social Cartier-MacDonald sera donné dans les salles du club, au numéro 278, rue Saint-Denis, samedi de cette semaine, à 7 heures du soir.

Le conférencier sera M. Lionel Léveillé, c.r., qui traitera de "L'opportunisme et l'esprit de parti".

Pour vol avec effraction

Arthur Grimard, Henri Bussières et Albert Gauvreau, ont été arrêtés par les détectives McCann et Maloney, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans la demeure d'été de M. F.-J. Dalson, à Rosemère, d'y avoir volé différents articles d'une valeur de $50 et d'avoir causé des dommages à la propriété pour $50.

Ils ont comparu ce matin devant l'honorable juge en chef Décarie, en cour d'enquête. Enquête le 27 de novembre.

LA VILLE ANNULE DEUX LICENCES DE REGRATTIERS

Décision prise à la suite de remarques de l'honorable juge Coderre.

Les Mendelsohn.

Vendredi dernier, à la séance de l'après-midi, l'honorable juge Louis Coderre faisait cette remarque à l'enquête sur l'administration des affaires de la police:

"Je suis convaincu, et il est impossible de penser autrement, que les deux Mendelsohn achètent leurs marchandises de personnes qui sont des voleurs et qu'ils savent à ce moment là qu'ils ont affaires avec des voleurs. J'attire donc l'attention du chef de police sur ces deux cas. La preuve devrait être suffisante pour empêcher qu'on leur accorde une licence. Des personnes prises dans de telles circonstances ne devraient pas avoir de licences, et si le règlement n'est pas suffisant dans ce cas, il devrait être amendé."

A la suite de cette remarque, l'inepecteur Egan, le même jour, recommandait au comité exécutif l'annulation des licences que possédaient ces deux regrattiers, ajoutant qu'il ignorait avant l'enquête les faits reprochés aux deux Mendelsohn. Recommandation qui fut transmise par le sous-chef Leggett au directeur des services municipaux, avec approbation, puis finalement soumise à l'exécutif à sa séance de lundi dernier, qui la ratifia.

Elle reprendra possession de ces trente et une maisons

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—La Commission des Bâtisses Municipales du Conseil a décidé, hier soir, de reprendre possession de 31 maisons construites en vertu de la loi des logements ouvriers parce que les compagnies qui ont bâti ces maisons défectueuses, sont tombées en faillite. Le comité a remis à la semaine prochaine son action sur le rapport du recorder Desrivières censurant la conduite des fonctionnaires municipaux dans cette affaire.

Deux congrès de l'enseignement à Hawkesbury dimanche

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'association d'éducation canadienne-française d'Ontario, tiendra deux congrès, dimanche prochain, l'un à Hawkesbury et l'autre à la Chute-à-Blondeau. On y traitera de la question scolaire d'Ontario. Les orateurs à Hawkesbury seront M. Aurélien Bélanger, député provincial et le R. P. Lamoureux de l'Université d'Ottawa. A la Chute-à-Blondeau, il y aura M. Samuel Genest, président de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa.

Arrêtés pour vente de drogues sans permis

Charles Bessette et Léo Fafard ont comparu ce matin devant l'hon. juge en chef Décarie, siégeant en cour d'enquête, sous l'accusation d'avoir vendu des drogues narcotiques sans avoir obtenu au préalable une licence du département de Santé. Ils ont plaidé non coupable et l'enquête a été remise à huitaine. Les deux accusés seront remis en liberté provisoire s'ils peuvent fournir un cautionnement de $2,000. Me Léonce Plante représente la poursuite.

OTTAWA, 20. — Le colonel Stearnes, chef de la gendarmerie-à-cheval, a prêté les services de l'inspecteur Duncan pour aider à faire disparaître la contrebande de toute sorte qui se pratique dans certaines parties de la province de Québec avec les Etats-Unis.

Trois verdicts du coroner McMahon

Le coroner McMahon a rendu ce matin deux verdicts de mort due à des causes naturelles. La première enquête a été tenue sur les circonstances de la mort de Mme James Scott, décédée subitement d'une maladie de coeur, à l'âge de 60 ans, à sa résidence, 703 avenue Galt. L'autre verdict a été rendu dans le cas de Mme Louisa Carter, 3641, rue Dandurand, décédée subitement hier après-midi, à l'âge de 65 ans.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas d'Alfred Crostwaith, 13 rue Berger, qui est décédé avant-hier des suites d'un accident survenu le 8 novembre dernier. Crostwaith, qui était âgé de 45 ans, avait fait une chute dans l'escalier de sa demeure et s'était fracturé le crâne. Il était sorti de l'hôpital Général lundi, pour retourner chez lui.

Action en dommages pour une hernie

L'honorable juge Surveyer a commencé à entendre ce matin la cause de Salomon Kodak contre la Barrett Company Limited. Le 29 mai 1924, allègue le demandeur, il a contracté une hernie au cours de son travail. Il prétend que sa capacité est diminuée de 50 pour cent. En conséquence, il réclame un capital de $1,992 plus $10 par semaine jusqu'à ce qu'il puisse travailler de nouveau. La défense plaide que Kodak ne souffre pas de hernie et que d'ailleurs, si tel était le cas, il n'a qu'à subir une opération. Elle demande le renvoi de l'action. La cause se continue.

UNE CONFERENCE DU DESARMEMENT ?

GENEVE, 20. (Presse associée.) —Une rumeur circulant à Genève veut que le président Coolidge convoque une conférence du désarmement peut-être à La Haye. Il aurait déjà approché le gouvernement britannique à ce sujet.

Une délégation des agents du trafic auprès de M. Taschereau

QUEBEC, 20 (Du correspondant de la Patrie) — Le premier-ministre l'hon. M. Taschereau, a reçu ce matin, une délégation des agents de circulation du département des automobiles qui lui a été présentée par M. J.-B. Dionne, le président de l'Association des fonctionnaires civils. Les agents de circulation ont demandé au premier-ministre une augmentation de salaires, et ont insisté pour que le gouvernement leur accorde cette augmentation avant que ne prenne effet la suspension dont ils viennent d'être frappés pour les mois d'hiver. Les fonctionnaires ont discuté leur situation avec le premier-ministre qui leur a promis de soumettre leurs demandes à ses collègues du cabinet.

"J'aime mieux mourir avec les sacrements", dit M. R. Lanctôt

OTTAWA, 20. — (Du correspondant de la "Patrie"). — "J'aime mieux mourir avec les sacrements que de vivre encore quelque temps et mourir sans sacrements avec ces gens". Telle est l'observation faite par M. Roch Lanctôt, député de Napierville et Laprairie, à une remarque du correspondant de la "Patrie", sur le projet d'alliance entre les libéraux et les progressistes. M. Lanctôt est aujourd'hui de passage à Ottawa par affaires dans les ministères, entre autre celui de l'immigration.

On intercède de nouveau en faveur de Frank Dunn

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la Patrie.) — Il y a quelque temps, le gouvernement a refusé d'intervenir dans la sentence de Frank Dunn, condamné à trois ans de pénitencier à Saint-Vincent de Paul pour s'être approprié trente mille dollars appartenant au gouvernement de Québec, alors qu'il était percepteur des impôts sur les courses. Les amis de Dunn font une nouvelle tentative mais avec peu de chance de succès, croit-on, pour une rémission complète. Cependant, la sentence sera peut-être écourtée de quelques mois.

Cette enquête sur les accusations de Sir Arthur Currie

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la Patrie) — Le "Ottawa Journal" de ce matin parlant de l'enquête parlementaire que demandera M. Jos. Archambault, dans l'affaire Currie, dit qu'il faudrait une enquête absolument impartiale. Sir Arthur Currie a déjà nié une partie des déclarations qu'on lui attribue. Le journal ajoute qu'il n'est pas certain que l'enquête telle que proposée soit une bonne chose. Elle sera faite en majorité par des adversaires politiques du gouvernement du Canada qui a vu aux affaires de la guerre et il est douteux, dit-il qu'un tel comité puisse rendre un verdict juste.

Paris était au courant

PARIS, 20. (Presse associée.)— Le gouvernement français avait été prévenu. Il y a quelques jours, du désir de la Grande-Bretagne d'ajourner la discussion du pacte d'arbitrage et de sécurité. C'est pourquoi la demande officielle n'a surpris en rien les Affaires étrangères.

Le "Matin" annonce que le gouvernement va se rendre au désir de Londres, prenant en considération les motifs invoqués.

ON DEVRA ALLEGER CE CARGO DE SA CHARGE DE GRAIN

QUEBEC, 20. — En dépit des efforts renouvelés de cinq toueurs, le cargo "Maresfield", qui est échoué dans la courbe de Bécancour, à 400 pieds de la rive sud, depuis mardi après-midi, n'a pas pu être remis à flot. Dans l'opinion des experts du département de la marine et des pêcheries, le vaisseau ne pourra être renfloué avant dimanche. Une partie de la cargaison doit être déchargée sur des barges avant de recommencer le touage. Ce travail de déchargement commencera ce soir avec l'arrivée d'un autre remorqueur de Sorel, trainant deux barges. Le cargo était consigné à Rotterdam et venait de Montréal avec une grosse cargaison de grain.

LONDRES, 20. (Presse Associée.) — Les employés des entrepôts de viandes de Londres se sont mis en grève, ce matin, au nombre de mille, à propos d'une portion de priorité de service. On craint que la situation se complique et que les employés des marchés, ceux de Covent Garden, en particulier, quittent aussi l'ouvrage et menacent ainsi l'approvisionnement de la capitale.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Jos Irénée Lussier a vendu à Blanche et Alma Ouellette, les Nos 104 à 126 de la rue Agnes et le No 1010 de la rue S.-Antoine, pour $37,000.

Dame James Le Marquand a vendu à Dame Vve Samuel Goodman, les Nos 1762 à 1764 de la rue Esplanade, pour $26,000.

Dame Jos Boucher, a vendu à dame Edmond Amiot les Nos 1032 à 1036 de la rue S.-Hubert, pour $20,000.

Benjamin Levinson, a vendu à Dominion Bedstead Co Ltd les lots 32-8-14, 15 pds 32-8-16 mesurant 114.3 x 100 vacant, ayant front rue Hutchison, pour $16,687.60.

Emile Fortin, a vendu à Cyria Lebert les Nos 3036 à 3042 de la rue Lemay, pour $14,800.

Solomon Payne, a vendu à Harry Lazarus, les Nos 1369 et 1371 de la rue Notre-Dame ouest, pour $13,500.

J. Arthur Rivest, a vendu à Edward Robillard, ptie N. O. 8-96, ptie N. O. 9-87 quartier De Lorimier, mesurant 48 x 65 1-2 pds, bâtisses Nos 1252 à 1262 rue Marie-Anne, pour $23,000.

Emile Fortin, a vendu à Ernest Archambault, lot No 2544-34 quartier Villeray, mesurant 25 x 100 pds, bâtisses Nos 3044 à 3050 rue St-Denis, pour $14,800.

La Succession J. A. Villeneuve a vendu à dame Olivier Archambault, lots Nos 5-503, 504, quartier Saint-Edouard, mesurant 50 x 125 pieds, bâtisses Nos 2968 à 2976 rue Christophe-Colomb, pour $13,500.

David Crevier, a vendu à Jean-Bte Denis, lot No 122-1421 quartier Rosemont, mesurant 26 x 78 pieds, bâtisses Nos 5513 à 5519, 6ième avenue, pour $6,500.

Intéressantes Nouvelles tirées des Annonces Classifiées de la "Patrie" d'aujourd'hui

BOIS A $12.00 LA TONNE.

Ceux qui ont besoin de bois franc, retailles de formes en érable et autres bois francs pour $6.00 la demie corde pourront s'en procurer par quantités désirées. Voir aux annonces classifiées aujourd hui dans La Patrie.

GRAMOPHONE POUR $25.00.

Un gramophone de style Victoria, hauteur de 42 pouces, en bonnes conditions, est à vendre au prix de $25.00 avec 60 sélections. Voilà la grande occasion annoncée aujourd'hui dans les annonces classifiées de La Patrie.

LAMPE VALANT $25.00 GRATUITEMENT.

Voilà l'aubaine qui est annoncée aujourd'hui dans les annonces classifiées de La Patrie.

PRELARTS A 39c LA VERGE.

Voilà l'occasion annoncée aujourd'hui dans les annonces classifiées de La Patrie.

MATELAS EN FEUTRE POUR $5.85

Ces matelas sont annoncés aujourd'hui dans les annonces classifiées de La Patrie. — C'est une occasion.

La Patrie

MONTREAL, 20 NOVEMBRE 1924

LE PONT MONTREAL-LONGUEUIL

Le silence qui s'est fait en ces derniers temps autour de l'entreprise du pont Montréal-Longueuil avait créé dans le public l'impression que tous les intéressés avaient finalement approuvé le plan qu'avait en vue la commission du port et plus particulièrement l'emplacement qu'elle annonçait avoir choisi après mûre délibération et maintes consultations d'experts, lequel emplacement, sur la rive nord, devrait se trouver à la rue Delorimier. Les Montréalais attendaient par suite béatement l'avis officiel que les travaux commençaient.

Or, voici que le docteur W. L. McDougald, président de la commission du port, donne un avis qui nous fait comprendre que la construction est toujours assurée, mais que toutes les décisions préliminaires que l'on croyait réglées sont remises en question. Même en ce qui concerne l'emplacement du pont, il n'y a rien de fait, et ce point si important est à déterminer.

Il est maintenant clair que le calme de ces derniers mois n'était qu'apparent, et que de multiples pressions s'exerçaient en dessous sur la commission du port pour l'induire à modifier ses plans.

Et parmi toutes les divergences d'opinion qui peuvent se faire jour, il n'en est pas de plus regrettable que celle qui s'élève au sujet de l'emplacement. Nous imaginons qu'il y a encore des gens, et des gens influents, qui tiennent pour un pont jumeau du pont Victoria, ou pour un pont aboutissant aux environs de la rue McGill. Et nous ne pouvons nous empêcher de penser que ceux-là s'inspirent de leur intérêt particulier et immédiat au lieu de songer au développement futur de Montréal.

Le voisinage de la rue McGill est un des centres les plus congestionnés de la ville, mais nous présumons que le commerce établi dans ce district serait assez désireux de tout concentrer autour de soi et d'avoir comme pour son usage particulier les facilités additionnelles que procurera le nouveau pont. Il ne s'arrête pas à penser quel problème présentera l'accroissement de trafic dans un district où la circulation est déjà difficile. D'autre part, l'expansion urbaine ne saurait être que faiblement favorisée par des artères aboutissant invariablement au centre. En décentralisant ces artères qui sont des facteurs d'agrandissement, il est évident que l'on aidera plus efficacement au développement urbain où il est possible — sur la périphérie.

En tous cas, comme des divergences se manifestaient, la commission du port a constitué une commission d'experts les plus capables d'inspirer confiance, par qui elle va faire examiner à nouveau tous les points discutés. La commission du port recevra le rapport de ces experts et décidera en dernier ressort. Incidemment, le docteur McDougald annonce que ces procédures ne requerront pas beaucoup de temps et que la construction sera de toute manière commencée prochainement.

Tout en attendant avec confiance que le choix que l'on avait fait de la rue Delorimier comme emplacement du pont du côté de Montréal ne sera pas modifié, la grande majorité des Montréalais ressentiront un certain malaise jusqu'à ce qu'il n'y ait sur ce point aucune incertitude.

LA PROIE OU L'OMBRE

Les précisions de l'honorable monsieur Belcourt, dans son discours de Toronto, et la déclaration de M. Thos. Mulvey, sous-secrétaire d'état qui arrive d'Europe, donnent un nouvel à-propos à la suggestion, qui a été lancée et généralement reprise, d'adopter un mode ingénieux de nous faire rembourser par l'Allemagne une partie des sommes dues à titre de réparations.

Ce mode serait, à l'exemple de l'Angleterre toujours pratique, de la France, bien inspirée en l'imitant, et bientot de la Belgique, de frapper à l'entrée les importations allemandes d'un droit de 26 pour cent.

La part de l'empire britannique équivaut à 22 pour cent du chiffre total des réparations fixé, comme on sait, à quelque 132 milliards de francs. De cela, le Canada peut espérer recevoir un pourcentage quelque peu chimérique de 4.35. Mais cela ne sera pas avant quelque temps, advenant même le cas où cela deviendrait sérieux et palpable. Car il faut se souvenir que l'emprunt de huit cents millions, consenti à l'Allemagne, n'a pas pour but de lui permettre de payer sa dette, ce qui serait trop simple et insuffisant, mais bien de rétablir son crédit et de relever sa monnaie et son commerce.

Et quand l'Allemagne commencera à payer, ce qui ne sera que dans deux ans, l'agent général des réparations devra faire le compte des frais d'occupation, d'abord. Puis il devra régler la créance de créditeurs privilégiés, comme la France et la Belgique. Il y aura encore bien d'autres formalités qui feront fondre la somme qu'on estime généralement, sur le papier, à trois cents millions de dollars.

Dans les circonstances, il vaut peut-être mieux nous payer nous-mêmes. D'autant que nous avons à notre portée un moyen assez simple.

La plus grande objection contre l'impôt de 26 pour cent est la crainte qu'il n'ait pour effet de diminuer sensiblement notre commerce avec l'Allemagne. Mais on voit que cette crainte est vaine, par l'exmple de la France et de l'Angleterre. Notons, d'ailleurs, que le momnt serait bien choisi car les importations allemandes au Canada augmentent sensiblement.

Cette crainte, de plus, tient à une méprise du début. Il ne s'agit pas, en effet, d'un impôt additionnel, mais bien d'une retenue sur la valeur de ces importations à charge, en définitive, du gouvernement allemand. Pour mieux expliquer, voici comme le système fonctionne en Angleterre. L'état perçoit lui-même cette taxe de 26 pour cent et remet une quittance à l'importateur. Celui-ci retourne le document à l'exportateur, en déduisant d'autant ses versements. A son tour, l'exportateur allemand présente la quittance au gouvernement allemand qui doit le rembourser.

Il est vrai que le gouvernement allemand, depuis novembre 1923, refuse d'honorer cette créance. Mais il ne saurait maintenir cette attitude dès que ses finances sont rétablies, et que se trouve de la sorte abolie sa seule excuse.

Ce serait vraiment trop de désintéressement si nous n'allions pas saisir une compensation sûre et immédiate, laissant de nouveau échapper la proie pour l'ombre.

EN EGYPTE

La sauvage attaque contre le sirdar de l'armée égyptienne, le major-général Sir Lee Stack, révèle, une fois de plus, la profondeur du malaise qui agite l'Egypte.

Ce n'est plus le geste isolé d'un fanatique ou d'un bandit, mais bien l'acte concerté de plusieurs individus qu'anime la fièvre de l'indépendance, et la haine contre l'Angleterre.

Cette haine latente ne peut qu'être exaspérée par l'insuccès de Zaghoul Pacha, à son récent voyage en Angleterre, et la rebuffade qu'il reçut même d'un gouvernement travailliste, qu'on aurait cru plus facile et conciliant.

A son retour, après avoir rendu compte de sa mission infructueuse, Zaghoul Pacha, par une manoeuvre de politicien, fouetta le sentiment de ses partisans en offrant sa démission, vu qu'il ne pouvait tenir sa promesse de procurer enfin l'indépendance à l'Egypte. C'est avec exaltation que son offre fut rejetée, et qu'il fut maintenu au pouvoir avec une position plus forte.

Et c'est ce qui donne, aujourd'hui, quelque poids à l'accusation formelle du "Times", de Londres, qui lui impute la responsabilité morale de l'attentat.

Par contre, le premier-ministre égyptien s'est empressé auprès des victimes, et a exprimé sans ambages son regret et son horreur de l'attentat, en promettant de poursuivre les coupables. C'est lui qui fit part du crime au roi d'Egypte, lequel délégua son chambellan avec mission d'exprimer sa sympathie.

Mais ces bons procédés ne suffisent pas, non plus que les excuses diplomatiques qui seront incontinent présentées. C'est le "Times" lui-même qui en prévient solennellement les Egyptiens et leur premier-ministre. "Il faudra quelque chose de plus, dit explicitement le grand organe anglais, et cela dans notre intérêt aussi bien que dans l'intérêt de l'Egypte."

Et l'on peut comprendre ce que cela signifie et supposer que le gouvernement conservateur ne montrera pas moins de poigne que les travaillistes. Le protectorat anglais en Egypte, ainsi que cela s'appelle par euphémisme, va devenir plus évident et plus prononcé, si on peut dire.

Il est de mode de critiquer vivement l'Angleterre à propos de l'Egypte. Mais peut-on s'attendre à ce qu'une grande et fière nation sacrifie volontiers son honneur national, à part d'immenses intérêts? Le lion britannique ne sera jamais mâté par la violence.

LA RANÇON DES MALANDRINS

Les autorités municipales veulent bien mettre le public dans leur confidence et lui annoncer que la licence du regrattier Mendelson a été révoquée.

Bien que le comité exécutif ait pris plusieurs jours pour en arriver à cette décision qui s'imposait, il convient de lui en savoir gré.

Les relations de la police avec ce regrattier juif constituent l'un des scandales les plus odieux que l'enquête a mis à jour.

Qu'un pareil trafic ait pu se faire impunément pendant des années, cela dépasse toute conception. Les têtes premières de la force constabulaire ne pouvaient ignorer ce qui se passait, et leur devoir était d'attirer l'attention des autorités civiques.

Il fallait que les choses en fussent rendues loin pour que des avocats en vue et des citoyens respectables se résignassent à passer par les fourches caudines de Mendelson et des agents qui fréquentaient son établissement.

Les voleurs, les détrousseurs, les maîtres chanteurs,.. qu'en faisait-on ?

Comment toute cette tourbe de frippons n'est-elle pas depuis longtemps sous les verrous ?

L'enquête de la police aura de nombreux bons résultats, celui entre autres de ne plus forcer les volés, les dépouillés, les victimes, à payer rançon aux malandrins.

L'EDUCATION CHEZ NOS VOISINS

Par proclamation du président Coolidge, la présente semaine est consacrée aux Etats-Unis à l'éducation, à son avancement et à son amélioration.

Dans un pays immense comme les Etats-Unis, l'on ne saurait trop apprécier les bienfaits de l'instruction. Nos voisins possèdent de grandes universités qui attirent chaque année des centaines de mille étudiants. Ils ont également dans chaque état un système d'écoles nationales parfaitement organisé.

Les Franco-Américains ont fondé des écoles paroissiales qu'ils soutiennent de leurs deniers. L'un de leurs meilleurs collèges, le Mont-Charles, vient d'être ouvert à Woonsocket, sous le bienveillant patronage de Mgr Hickey, de Providence.

Un grave danger menace les instituteurs franco-amércains; le bill Smith-Towner. Ce projet de loi a pour but de donner à Washington le contrôle de l'éducation, et de ne permettre l'enseignement qu'en anglais. Ce serait tout bonnement la mort de toutes les bourses scolaires paroissiales.

Cete loi enlèverait aux états de l'Union l'autonomie qui leur est assurée par la constitution. Ce serait terrible pour tous les éléments divers qui, ont eu, jusqu'ici le privilège de garder leur langue maternelle.

L'éducation ne comporte pas seulement la formation intellectuelle et physique; mais aussi la formation religieuse et morale: et c'est précisément ce qui fait défaut dans l'éducation de nos voisins.

De grandes institutions comme les universités américaines, qui devraient être des foyers de saine éducation, sont véritablement des foyers d'immoralité et d'agnosticisme.

Les institutions franco-américaines ont la supériorité sur les universités et les écoles nationales. L'éducation donnée chez les nôtres, a pour base la religion et la morale, qui sont les grandes inspiratrices du bien.

L'ANNONCE

Dans une très large mesure, tout succès en affaires dépend de l'usage que l'on fait de l'annonce.

Dans dix ans, où en serez-vous avec votre commerce ?

Dans le passé, l'annonce a joué un rôle de tout premier ordre. Par elle ont été lancés sur le marché les produits les plus en vogue à l'heure actuelle. Son concours sera le grand facteur du succès de la prochaine décade. Il sera encore plus important qu'il ne l'a été au cours des dix dernières années.

L'homme d'affaires énergique, agressif et tenace qui fera un usage intelligent et persistant de l'annonce ne tardera pas à émerger de la foule des concurrents et à se classer au premier rang. Par l'annonce, il se fera connaître ainsi que ses produits. Il s'attirera la clientèle et saura la conserver contre une concurrence déloyale.

L'annonce intelligente au service de l'homme d'affaires toujours au poste et sur la qui vive lui vaudra nécessairement le succès.

Si l'on regarde un peu autour de soi, si l'on se donne la peine de faire une courte enquête, on ne tardera pas à se rendre compte que tous les produits aujourd'hui en vogue ont été connus par le medium de l'annonce.

A-t-on besoin d'un témoignage plus probant de son efficacité ?

LE TRAVAIL DES ENFANTS

La Commission du travail des enfants, nommée par la municipalité de Shanghai, a publié récemment un rapport qui expose d'une manière frappante les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre enfantine à Shanghai. Le rapport résume comme suit les résultats de l'enquête en ce qui concerne les filatures, les fabriques et les entreprises analogues.

"L'âge auquel les enfants sont placés dans les entreprises varie selon la nature de leur emploi, mais on peut affirmer d'une manière générale qu'ils commencent à travailler aussitôt que les patrons espèrent pouvoir les employer d'une manière lucrative. Les membres de la Commission ont visité plusieurs établissements le jour et la nuit, et ils ont constaté qu'un grand nombre d'enfants, qui ne pouvaient guère avoir plus de 6 ans, travaillaient la nuit.

"La durée du travail est généralement de 12 heures par jour et les enfants n'ont qu'une heure pour prendre leur repas. Très fréquemment, ils sont obligés de rester debout pendant toute la durée de leur travail. Dans un grand nombre d'industrie, par suite de l'application du système des deux équipes; le travail de jour et de nuit est de règle. En beaucoup de cas la ventilation est défectueuse et l'air est vicié par les poussières. Au point de vue sanitaire, l'aménagement de la plupart des filatures et fabriques laisse grandement à désirer. Le système du recrutement collectif, selon lequel un entrepreneur indigène fournit la main-d'oeuvre nécessaire et est rétribué suivant le rendement de celle-ci, est très répandu. Ce système donne lieu évidemment à des abus. Dans certains cas les enfants ne reçoivent aucun argent et leur condition équivaut à peu près à celle d'esclave.

La Commission recommande que des règlements soient adoptés interdisant l'emploi des enfants âgés de moins de 10 ans, et que cette limite soit portée à 12 ans dans quatre ans.

L'EVOLUTION DES PARTIS

Le "Monde Ouvrier" croit que le parti libéral au Canada finira par disparaître, à l'exemple du parti libéral en Angleterre. Nous citons:

"Aujourd'hui, il n'y a guère de différence entre les partis conservateur et libéral, ce sont les mêmes principes généraux: l'un et l'autre représentent une même mentalité et les mêmes aspirations, convergent vers un but commun; il n'y a que l'orientation qui varie sous une étiquette différente et par des moyens plus ou moins identiques, suivant la direction et l'impulsion des chefs de parti. Il est donc naturel que lorsqu'un troisième parti entre en lice avec des principes généraux diamétralement opposés à ceux-ci, avec des aspirations et des méthodes de gouverner nouvelles, il attire à lui la grande masse de ceux qui ont été méconnus ou oubliés par les deux autres partis et finit par faire disparaître l'un de ceux-ci, rétablissant ainsi l'équilibre politique qui, pour exister, doit être le conflit entre deux courants d'idées disparates.

"Ce qui vient d'arriver en Angleterre s'est produit ailleurs, notamment en Belgique, où le parti libéral s'est d'abord divisé en deux groupes — les doctrinaires et les progressistes — pour disparaître ensuite, les uns s'unissant aux conservateurs, les autres aux travaillistes ou socialistes. La même chose arrivera aux Etats-Unis, au Canada, tout comme partout ailleurs, car c'est l'évolution naturelle des partis politiques."

NOTES

A propos d'un bureau de poste. Un anglais du nom de McAllister vient d'être nommé maître de poste d'Hawkesbury, ville presqu'entièrement canadienne-française. Le "Droit" d'Ottawa en fait un reproche amer à l'hon. M. Murphy. Le nouveau maître de poste est un ancien soldat. Un Canadien-français, vétéran également, avait fait valoir ses droits.

* * *

A son poste Pour la vingtième fois peut-être, l'on s'est annoncé que l'hon. L.-A. Taschereau songeait à abandonner son poste pour devenir juge en chef de la Cour Supérieure. Des obstacles sérieux sont dans le chemin. D'abord, sir François Lemieux, qui jouit d'une excellente santé, n'a pas manifesté l'intention de se retirer. Puis, le premier-ministre n'est pas un lâcheur. Il a toujours montré beaucoup de ténacité et d'esprit de suite. Jeune encore, il veut sans doute compléter son oeuvre. Et M. Taschereau dissipe lui-même toutes les rumeurs en affirmant qu'il reste à la tête du gouvernement. Ceux qui lanceront de nouveau la rumeur de la retraite dû premier-ministre durant les cinq ans qui vont suivre s'exposeront à recevoir le même démenti.

* * *

La convention conservatrice Les journaux de Toronto commentent diversement ce qui s'est passé à la dernière convention conservatrice. "Nous croyons, dit le "Mail and Empire", que la formation d'une organisation conservatrice canadienne est une excellente chose pour le pays. Le gouvernement King contribue honteusement à l'américanisation du Canada. Il importe de changer cette politique anti-canadienne, anti-britannique, qui menace notre patrie, si le gouvernement actuel reste plus longtemps au pouvoir". Le "Globe" est d'opinion que les conservateurs feront un miracle s'ils peuvent adopter un programme fiscal qui plaise également aux diverses parties du Canada. Les libéraux, ajoute-t-il, sont divisés là-dessus. Le "Standard" de Kingston est surtout heureux de voir que l'hon. M. Meighen a reçu un témoignage unanime de confiance. "Le chef conservateur, écrit-il, est l'homme public le plus compétent qui existe aujourd'hui, et il n'y a aucun doute qu'il sera appelé au timon des affaires, lors du prochain appel au peuple".

* * *

Une minute... L'"Action Catholique n'aime pas l'habitude qui s'implante de passer une minute dans le silence pour commémorer un événement quelconque. "Chaque année s'écrie ce journal, nos religieuses font oublier à des milliers et des milliers d'orphelins, non pas durant une minute, mais durant 525,600 minutes, leur pauvreté et leur abandon total; et elles ne sont célébrées par aucun "exalted ruler". Nous doutons même qu'au cours d'un banquet on s'arrache une minute à la bonne chair et au bon vin pour penser à elles, qui se dévouent jour et nuit, et durant leur vie entière au bonheur des autres. Mais dans les clubs neutres on est trop "broad minded" pour s'arrêter à ces vétilles."

* * *

Défense de boire et de fumer. Le "Soleil" se moque de la Fédération des prohibitionnistes qui a tenu sa convention à Montréal ces jours derniers. Au cri que M. Ben Spence a poussé: "On to Ottawa", le confrère répond en disant: "Hands off Quebec". On sait que les buveurs d'eau veulent aussi prohiber le tabac. Le "Soleil" dit à ce propos: "Et vous, Monsieur le curé, qui aussitôt votre messe dite et un frugal déjeuner consommé, allumiez votre belle pipe d'écume de mer, le cadeau de vos paroissiens, avant d'aller visiter les malades, fini cette petite douceur paienne qui effarouche la vertu de ces révérends messieurs d'Ontario et de New-York. On vous la fera sauter des dents, votre pipe, le jour où l'on aura réussi à vous empêcher de prendre un verre de vin à vos repas. Heureux encore si Ben Spence et le Dr Brengle ne s'avisent pas de remplacer votre vin de messe par du grape juice stérilisé. Quant à vous, mondains fumeurs, qui grillez une cigarette dans un bout d'ambre en regardant passer les doux souvenirs de votre existence dans un léger nuage de fumée blanche, finie cette molle fainéantise qui vous mène à la mort éternelle. Le tabac, tout comme le vin, est l'ami du vice, et devra disparaître en vertu d'une loi fédérale. Et la tabatière qui trône depuis tant d'années dans notre Assemblée législative de Québec, cette tabatière parlementaire où nos députés vont chercher une prise pour éternuer à point et attirer l'attention du président au moment de prendre la parole, va-t-on vous l'enlever d'un tour de main et l'enterrer avec dame bouteille, sa compagne de débauche! Comme si cette tabatière, avec sa forme de serpent, n'incarnait pas déjà le vice tout pur!"

BREFS COMMENTAIRES

Haro sur les Mendelson!

* * *

Il était à prévoir que la commission exécutive finirait par trouver la mesure comble!

* * *

Les administrateurs de la Home Bank étaient vraiment aussi mauvais "bootleggers" que maladroits banquiers.

* * *

Il paraît que c'est la faute des tribunaux! Mais le juge Coderre ne refusera pas aux présidents de nos cours de justice de faire entendre leur défense.

* * *

Les prétentions qu'ils ont énoncées à leur congrès font voir que si les Fermiers-Unis de l'Ontario ont changé de nom, ils n'ont pas changé de caractère.

* * *

Le parti libéral anglais songerait à mettre immédiatement cinq cents candidats sur les rangs. Il est fort possible qu'il trouve plus aisément cinq cents candidats que cinq cents votes.

A travers la presse

LA POLITIQUE DE LA VOIRIE

(L' "Evénement")

A l'instar du plus estimé de ses anciens chefs, l'opposition conservatrice de Québec trouverait son profit à ne pas limiter à l'analyse destructive sa critique de la politique de la voirie. Qu'on admette le progrès réalisé et qu'on suggère des moyens pratiques d'obtenir, si possible, plus de rendement pour les sommes employées à construire ou à réparer les grandes routes. Le ministre qui préside à ce travail a la réputation d'un excellent homme d'affaires. Que l'opposition charge un homme d'affaires sérieux de préparer la critique — car rien n'est parfait — de l'oeuvre de M. Perron. Un bon administrateur ne demande pas mieux que de voir ses actes publics soumis à l'étude d'un censeur et il sait toujours profiter d'une critique judicieuse.

DEBARRASSEZ-VOUS DE VOS AMIS !

(Le "Droit")

Après avoir été ministre du Commerce, M. Robb passa au ministère de l'Immigration. Il lui prit la fantaisie de changer de sous-ministre. Les Canadiens français réclamaient alors un plus grand nombre de sous-ministères et avec raison puisqu'ils n'en avaient qu'un. A la place du Canadien français désiré, M. Robb nomma M. Egan, ce même M. Egan qui déclarait tout récemment, sans que M. Robb ait jamais cru bon de protester: "Le ministère n'a nulle part de formules françaises et nous ne voyons pas la nécessité d'avoir d'autres formules que les anglaises".

Si M. Robb est ce qu'on appelle un ami des Canadiens français, c'est alors le temps de répéter cette invocation: "Mon Dieu, débarrassez-moi de mes amis!" Nous ne pouvons cependant nous résoudre à croire que si nos représentants au Parlement le voulaient fermement, M. Robb et les autres amis des Canadiens français ne nous donneraient pas de gages plus sensibles de leur amitié.

DANS TEMISCOUATA

(Le "Soleil")

L'adversaire du docteur Parrot n'est pas venu régulièrement devant la convention. Quelles que soient les raisons alléguées de son abstention, on peut en conclure qu'il avait la certitude de ne pas rallier la pluralité des délégués. Il s'est soustrait au jugement de ceux dont il devait, dans l'ordre normal des choses, obtenir d'abord un témoignage de confiance et une promesse d'appui au nom du parti.

En s'y prêtant le parti conservateur de Témiscouata espère y trouver son compte. On le dit sur tous les toits dans le comté. Abattre le candidat officiel du gouvernement en faisant élire son adversaire par un jeu de division des forces, renverser dans un ou deux l'instrument dont on a pu se servir pour pratiquer la première brèche, et rentrer victorieux au parlement avec le siège de Témiscouata à offrir à M. Meighen, constitue une tactique habile, que l'attitude de l'adversaire acharné du Dr Parrot rend possible et qui va s'opérer.

ANATOLE FRANCE PARLE DE SON PERE

La Revue de France publie un intéressant passage autobiographique de Anatole France. Il y parle de son vieux père, le vieux libraire Thibault.

Quelques personnes ont cru que je l'avais peint sous le nom de Servien, dans un petit roman de ma façon qui commence très bien et finit très mal. Elles se trompaient. Il est vrai que ce Servien, pauvre vieux rêveur qui travaille pour les couvents dans une boutique de la rue Notre-Dame-des-Champs, est remarquable par un sentiment égal et continu du devoir, un spiritualisme pratique et une bonté silencieuse dont j'eus l'exemple à la maison. Mais mon père, dans le temps même où sa fortune était dure et petite, n'a jamais ressemblé à un grossier artisan. Fils de closiers du Bosage, paysan, puis soldat, puis marchand, il a toujours eu grand air. La noblesse de son âme était visible sur sa personne. Il fallait le voir il y a trente ans vêtu tout de noir avec sa haute cravate de soie, son col montant, sur les joues son collier de barbe qui blanchissait à peine, et les cheveux un peu courts soulevés aux tempes comme s'ils eussent été dans un coup de vent perpétuel. Rappelez-vous les portraits de l'époque; sur tous on voit le coup de vent. Ce coup de vent, signe d'une génération, avait touché la tête de Chateaubriand et passé sur bien des fronts avant d'effleurer les tempes de mon père. C'était le coup de vent de 93, de Marengo, d'Austerlitz, le souffle de la terreur et de la gloire. Je sais aussi bien que personne qu'un tour adroit de la brosse maniée chaque matin était la cause immédiate de ce coup de vent, cela va de soi; j'ai souvent vu mon père se coiffer; je vois bien l'artifice parbleu! mais je vois aussi le symbole: je vois ces Français, nos pères nés dans l'orage et vivant sur les hauteurs d'où nous sommes descendus. Tout dans leur attitude un peu emphatique, dans leur expression noble et tendue, dans leur vague regard et dans leur ample parole attaste le souffle invisible dont ils ont frissonné. Ils portaient haut la tête; leur cou serré dans une large cravate d'une longueur qui nous étonne. Quelle différence avec les cous d'aujourd'hui! Nous n'avons point une seule vertèbre de moins; mais nous portons le cou dans les épaules; nous sommes ramassés pour la lutte. Mon père avait le cou de Lamartine, ce qui tenait en grande partie à ce qu'il en avait la cravate. Mais il est du tour de cravate comme du coup de brosse: les hautes cravates noires caractérisent les fils de la Révolution.

UN DISCOURS DE M. MILLERAND

En l'honneur des morts pour la patrie. — L'union entre les Français.

M. Alexandre Millerand, ancien président de la République français, vient de faire un vibrant appel à la nation, pour faire contrepoids aux divisions que le gouvernement Herriot est en train de créer. "Pour avoir, s'est-il écrié, à l'extérieur comme à l'intérieur, une paix juste, solide et qui ne repose pas seulement sur des illusions, Français, venez avec nous lutter contre la démagogie, la révolution et l'anarchie".

Nous lecteurs aimeront sans doute à lire le magnifique discours que M. Millerand a prononcé à la Sorbonne en l'honneur des morts pour la patrie. Il y trace le programme des luttes futures dont la grandeur et le salut de la France sont l'enjeu.

"Ce serait trahir nos morts, a dit M. Millerand, que de compromettre, par des abandons précipités, la victoire qu'ils ont payée de leur vie.

"Ils sont morts, mais en mourant ils se sont saisis de nous. Leur geste a fait d'eux nos créanciers.

"Nous ne nous acquitterons pas avec des fleurs, des palmes et des mots. Ils ont donné leur vie à une cause sacrée, à un idéal dont ils furent les soldats. Ils seraient morts pour rien, leur sacrifice apparaîtrait comme la plus tragique des duperies si nous commettions l'impiété de répudier l'héritage des commandements qu'ils nous ont légués.

"C'est pour la remplir que sont tombés nos morts. Leur gloire n'est obscurcie d'aucune ombre. L'esprit de conquête n'y eut point de part. Ils ont combattu, ils ont succombé pour repousser la plus abominable agression. Comment douter de leur volonté que la guerre dont ils étaient les innocentes victimes fût la dernière des guerres?

"Prétendre arracher l'humanité aux emprises de la force et fonder l'empire du droit; travailler à transférer du domaine de l'idéal dans celui de la réalité les conceptions caressées depuis des siècles par les philosophes et les poètes, c'est exaucer le voeu de nos morts.

"Nous les trahirions à compromettre par des abandons précipités la victoire qu'ils payèrent de leur vie. Ne nous laissons pas prendre au piège des mots. La rhétorique et ses illusions ne furent jamais en faveur près des combattants quotidiennement aux prises avec la plus précise et la plus dure des réalités.

"Une grande espérance s'est levée à Genève. Ce n'est pas en vain que les représentants de tant de nations ont proclamé leur commune résolution de bannir la guerre des relations entre les hommes.

"Les difficultés mêmes auxquelles ils se sont heurtés sont symptomatiques. L'établissement de la paix perpétuelle, s'il doit jamais se réaliser, aura à surmonter l'obstacle d'intérêts et d'instincts puissants. Le désarmement est condamné à demeurer la plus décevante et la plus dangereuse des illusions tant que les peuples n'auront pas réalisé dans leur fort intérieur le désarmement moral.

"Nous en sommes loin, hélas! L'Allemagne, sans distinction de parti, des socialistes aux racistes, s'unit pour rejeter sur les nations qu'elle assaillit la responsabilité de la guerre. Quand bien même le mensonge des prétextes invoqués pour colorer l'attaque contre la France, quand la violation de la neutralité belge ne trancherait pas la question, à supposer qu'elle pût être sérieusement discutée, à qui l'Allemagne espère-t-elle faire oublier que la défiance dont elle prétend qu'elle était encerclée en juillet 1914, ce ne sont pas seulement ses préparatifs guerriers qui l'avaient provoquée et justifiée, mais d'abord et avant tout le rapt de l'Alsace-Lorraine? Tant que ce crime n'était pas effacé, comment aurait disparu l'état de tension auquel il avait donné naissance, de quel front le peuple qui l'avait créé se plaindrait-il des méfiances par lui suscitées? Aussi bien le sophisme dont s'abrite l'Allemagne s'essayant à présenter son initiative belliqueuse comme un acte de défense préventive, voici longtemps qu'il a été percé à jour et dénoncé par le plus illustre de ses philosophes: "Sifecisti nega", écrit Kant dans son essai sur la paix perpétuelle, ce que tu as fait, nie-le... S'il s'agit de la conquête d'un peuple voisin, rejette la faute sur la nature de l'homme, en disant que, si tu ne prévenais pas les autres par la force tu ne pourrais certainement compter que ceux-ci ne te préviendraient pas de leur côté et ne s'emparaient pas de ce qui t'appartient."

"Que l'obstination à nier l'évidence, que l'absence de contrition chez le peuple qui déchaîna la guerre sur le monde ne découragent pas les autres nations de poursuivre leurs tentatives pacifiques, c'est fort bien, pourvu qu'elles ne s'aveuglent pas elles-mêmes volontairement. Notre France a porté près d'un demi-siècle le remords d'avoir été impuissante, en 1871, à sauver de la domination étrangère deux de ses provinces. Elle courrait au devant d'une nouvelle responsabilité plus terrible encore si l'écatombe d'un million et demi de ses fils ne l'avait pas éclairée sur ses devoirs de prévoyance et de prudence. Devoirs envers elle. Devoirs envers les autres peuples. L'existence de la France, en effet, est la condition et le gage de l'accomplissement des plus hauts rêves de l'humanité. Que la France vive donc pour les réaliser!

"Comment vivrait-elle, si elle ne se renouvelait; si, loin de s'efforcer à réparer l'affreux vide creusé par la guerre, elle se refusait au viril effort dont les autres nations lui donnent l'exemple; si la dépopulation — ce lent suicide — continuait chez nous son oeuvre de mort?

"Que la France vive! Comment vivrait-elle, comment accomplirait-elle sa tache de restauration matérielle et morale si, avant même que ses ruines aient fini d'être relevées, ses fils se reprenaient de se déchirer entre eux?

"Ecoutons la voix de nos morts. Catholiques, protestants, israélites, musulmans, libres-penseurs, à quelque famille spirituelle qu'ils appartinssent, ils vécurent dans la tranchée comme des frères. Chacun d'eux puisait dans sa foi religieuse ou dans ses convictions philosophiques le courage de supporter les souffrances et les misères qui furent leur lot quotidien jusqu'à l'heure du suprême sacrifice.

"L'union entre les Français, c'est le premier commandement de nos morts. Recueillons-le. Respectons-le.

"Que la concorde nationale se resserre et se fortifie par la vertu d'une politique sociale étrangère aux inspirations de la haine, toute pénétrée de fraternité, constructive, hardie et ordonnée.

"N'offrons pas à nos morts l'hommage hypocrite du pharisien dont les actes démentent les paroles. Pour être dignes d'eux, maintenons une France animée de leur esprit, dont les enfants s'accordent à travailler unis dans la paix, comme ils s'entendirent à combattre unis dans la guerre."

LA COOPERATION AU PAYS DES SOVIETS

Une réduction du nombre des organisations coopératives; une diminution du nombre des sociétaires; un affaiblissement considérable des finances de la coopération; un développement anormal des rouages administratifs; telle serait, d'après M. Procopovitch, ex-président du Comité central des Congrès des Unions coopératives Russes, dans la Revue internationale du Travail, la situation de la coopération dans la Russie des Soviets.

L'histoire de la coopération russe, sous le régime soviétique, peut être divisée en 3 périodes. Pendant la première, de la fin de 1917 au début de 1919, la coopération continue à fonctionner comme organisation indépendante, mais subit le contrecoup de la politique générale du gouvernement soviétique qui modifie de fond en comble les conditions économiques du pays. Pendant la seconde période (1919-1921), la coopération cesse d'être indépendante: elle se transforme en organisme d'Etat. Toutes les formes de la coopération sont confondues dans les "communes de consommation" qui sont des organes de l'Etat pour le ravitaillement de la population. Pendant la troisième période qui commence au printemps de 1921, avec la nouvelle politique économique, la coopération se voit peu à peu rétablie dans son autonomie, cependant que son relèvement économique ne s'opère que lentement, l'héritage de la politique antérieure pesant trop lourdement sur elle.

Au début de 1918, le nombre des membres des organisations coopératives, de la Russie des Soviets, atteignait le chiffre de 21,200,000: sur ce nombre, 10 millions de sociétaires appartenaient à des coopératives de consommation et 10 millions 1-2 à des coopératives de crédit.

La coopération de crédit a complètement disparu pendant les années 1919-1921 et ne se rétablit que très lentement; le nombre des sociétés de consommation a diminué d'un tiers et le nombre de leurs sociétaires des 4-5. Par contre, le nombre des associations agricoles a augmenté considérablement, bien que ces organisations ne groupent que peu de sociétaires, (environ 80 par association) et que leur chiffre d'affaires soit encore minime. Il n'y a que la coopération de production industrielle qui se soit développée; elle occupe actuellement, parmi les formes coopératives, une place tout à fait particulière, en raison de la ruine de la grande industrie et de la désorganisation des marchés.

LE TIGRE TRAVAILLE

M. Tardieu, qui a momentanément renoncé à la politique, n'a pas renoncé à ses amitiés. Il est allé passer quelques jours chez le Tigre, en Vendée. Il a trouvé M. Clemenceau plus jeune que jamais.

—Je travaille, je travaille, lui a dit allègrement l'ancien président du Conseil.

—A vos Mémoires?

Le Tigre haussa les épaules.

—A quoi bon! fit-il. Non, je reviens à des études qui m'ont toujours intéressé. J'écris un livre sur l'Idée de Dieu à travers les âges.

—Diable, fit M. Tardieu, c'est sévère.

—Erreur, mon cher. On peut toucher à tout dans un pareil bouquin.

Et, avec un sourire goguenard:

—Vous verrez que je trouverai moyen d'y parler de Poincaré.

La jeune Fille au Parvis

Le portail est ouvert sur la fraîcheur d'automne
Des reflets de vitraux et des reflets de ciel
Fixent, sur le parvis, des teintes de pastel,
Et les feuillages morts au pied gris des colonnes
Semblent revivre un peu comme on vit dans un rêve,
Sous l'effleurement bleu du vent fin qui se lève.

Va prier... L'heure est douce aux détresses du coeur,
Dans la chapelle basse où le silence même
S'est mis à deux genoux pour les échos suprêmes
Qui meurent lentement avec l'encens du choeur.
Tu sauras mieux entendre en ta douce folie
Les murmurantes voix dont ton âme est emplie.

Va prier... Le parfum de l'ambre et du benjoin,
Dont la brume sur toi s'immobilise et plane,
Purifiera tout bas ton long désir profane,
Et le Christ torturé verra qui ta voix au loin
Portera ta prière étonnamment paienne,
Oubliera sa souffrance et bénira la tienne...

Va prier ! Dans la nef, comme au ciel ogival,
Scintillent les points d'or des étoiles mystiques.
Déjà l'Angelus sonne aux vieux clochers gothiques,
Et les mains jointes en un geste féodal,
La courtisane lasse au sortir de l'alcôve
Baise son chapelet d'un chaste baiser mauve !

Va prier pour ta joie humaine : tu le dois...
Peut-être que demain tu prieras pour ta peine!
Choisis la place obscure aux pénitents de trèfle
Où tu pourras cacher ton bonheur quelque[illegible]
Et pleurer en silence aux premières angoisses,
Sur la lettre d'amour que tes mains chaudes froissent.

Va prier ! La nuit tendre est à genoux encor,
La paume de la main sur ses paupières closes.
L'ombre, très doucement, monte du coeur des roses.
Les couples exsangues baisent leurs anneaux d'or,
Et si le bien-aimé qui t'entend se dévoie,
Songe au parfum de foi cagié pa[illegible] ta paroi,
Et que lui verse[illegible] tore du proche baiser,
Tu lèveras où la prière sera su[illegible] peser !

Romuald BLANC.

LA MODE FEMININE

Les teintes et dessins orientaux sont tout le cachet de ce châle de crêpe de soie imprimé sur fond blanc. La longue et élégante frange est formée des teintes de la broderie.

Chez Nous

D.—A la suite d'une coup, il m'est venu des taches brunes sur le bras, comment pourrai-je les faire disparaître. — Lilian.

R.—Il vous suffira de tremper un morceau de papier dans du vinaigre et de l'appliquer sur les meurtrissures en le tenant bien mouillé.

D.—Voulez-vous me dire comment décorer un plat de langues de veau ? — Mme Ubald P.

R.—Vous pourriez mettre les langues sur des belles feuilles de laitue et les entourer d'une macédoine de légumes avec mayonnaise, ou les entourer de persil et de rondelles de betteraves et d'oeufs durs avec des olives.

R.—A Bloula — Quand on joue avec le feu on se brûle, la chose est connue, soit. Mais je trouve odieuse et lâche cette propagande infâme qui s'exerce aux dépens de ces malheureux.

D.—Quelle est la durée du deuil d'une grand'mère ? — Sylvie.

R.—Trois mois de noir et trois mois de demi-deuil.

D.—Connaissez-vous un procédé pour nettoyer des bouteilles ayant contenu de l'huile ? — Vieille abonnée.

R.—Lavez ces bouteilles avec de la soude caustique, l'odeur disparaîtra.

CE QUE DIT LA MODE

Voyons quels sont les matériaux employés par les modistes pour leurs plus récents modèles d'hiver.

En premier lieu, viennent les velours qu'on emploiera volontiers en deux ou trois tons différents pour le même chapeau. Ensuite nous voyons le feutre découpé, le taupé et la panne.

Les teintes à la mode seront choisies dans la gamme des bruns en y comprenant le rouille, la couleur cuivre, les teintes feuilles mortes, etc.

Le noir sera très porté pour les chapeaux habillés et nous continuerons à aimer les tons pastels, bleu pâle, rose fané, vert amande. Ceux-ci sont souvent employés en deux tons pour composer des garnitures en camaïeux.

UN CONSEIL PAR JOUR

On peut prévenir les réceptacles de cuisine émaillés de se fendre en les graissant bien avec du beurre quand on les emploie pour la première fois.

RECETTE

Pie aux prunes

Pour faire ce gâteau, on prend des prunes de reine-Claude bien mûres et, pour la pâte elle-même, on compte 14 onces de farine, 7 onces de beurre, 1 once de sucre, 1 jaune d'oeuf.

On commence par mettre dans une terrine 14 onces de farine; on fait un trou au milieu et on ajoute 1 once de sucre, puis un peu d'eau, un jaune d'oeuf; on délaie la farine, on mélange bien, puis on incorpore par petites parties le beurre. On pétrit le tout ensemble et on étend au rouleau.

On taille dans la pâte une bande de 4 centimètres environ de largeur avec laquelle on recouvre les borde d'un plat en terre de forme spéciale. Avant de poser la pâte sur les borde du plat, on devra le mouiller légèrement.

Les prunes ont été préparées, c'est-à-dire nettoyées, puis ouvertes et dénoyautées; on en garnit abondamment le fond du plat, on saupoudre de sucre en poudre, on mouille d'eau légèrement pour recouvrir le dessus du plat avec le restant de la poudre et il suffit de souder les borde à ceux de la bande en pinçant les deux ensemble.

On dore à l'oeuf battu, mais ce n'est pas indispensable.

La cuisson se fait au four et doit durer environ trois-quarts d'heure.

Marjolaine

Chaussons pour bébé

N'oublions pas que Bébé est un petit être délicat et frileux pour lequel les vêtements chauds s'imposent. Qui ne voudrait pas travailler pour lui. Les jeunes mamans brodent, les grand'mères tricotent, rien n'est assez beau pour ce cher petit. Aucune d'entre-nous n'oubliera que d'autres bébés, moins favorisés, souffrent de la température et seront heureuses de trouver ici le patron et l'explication de petits chaussons que l'on peu faire très simples et bien chauds. On confectionne ces petits chaussons d'appartement en drap blanc ou de couleur; on le taille en deux parties: le dessus et la semelle. On peut aussi faire ce dessus en tissu de laine ou de soie assez épaisse (côte de cheval de soie par exemple) et la semelle en feutre souple si on veut rendre le modèle plus élégant. Le milieu du dessus du chausson sera posé sur le droit fil du tissu. Pour la semelle, appliquer la longueur également sur le droit. Chacune des pièces est bordée à l'aide d'un étroit biais de soie ou de lainage du ton du chausson ou d'une autre nuance tranchant sur la teinte générale. Ce biais est posé avec un rempli sur lequel on fait une piqûre, ce qui permet de foncer ou de faire des crans dans les angles ou les parties arrondies. Lorsque le dessus du chausson et la semelle sont bordés tout autour, on assemble le dessus par une couture au point de surjet faite en arrière et réunissant les deux bords du dos. La semelle est, de cette façon, réunie au dessus. On fait passer ou l'on brode soi-même deux oeillets de chaque côté de la fente du devant pour permettre le lacage du chausson. Ce chausson, exécuté de drap, sera très simple et pourra servir pour oeuvres de bienfaisance mais confectionné en beau lainage ou en tissu de soie, comme nous l'indiquions plus haut, il deviendra très élégant surtout si on le borde en haut de cygne ou d'un bouillonné de soie. On remplacera alors le lacet par un ruban ou une cordelière terminée par des pompons de soie. Ce causson, simple ou coquet, couvrira chaudement les petons de Bébé.

L'IMPORTATION DE DROGUES AU PAYS

Il ne s'agissait pas de cocaine, mais de polissage trouvé dans des barils.

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'enquête faite par la police fédérale sur ce que l'on croyait être des barils de cocaine entrés au pays sur l'Empress of Scotland, a révélé que les marchandises en question étaient ni plus ni moins qu'un produit chimique employé pour polir le cuir. Quoiqu'il en soit, on a acquis la certitude que quantité de drogues aussi bien que d'autres marchandises de toutes espèces, et principalement des soies, ont été introduites au pays en contrebande sur les océaniques arrivant au port de Québec, hors la connaissance des compagnies maritimes. Cette affaire fait le sujet d'une enquête à Ottawa afin d'aviser aux mesures à prendre pour mettre fin à cette contrebande.

CE QU'IL FAUT AU PORT DE QUEBEC

Plus d'accommodation et d'outillage. — Instances auprès du gouvernement.

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'honorable Gerard Power, président de la Commission du Havre, a adressé la parole hier midi devant les membres du Rotary Club. Il a déclaré que les autorités du port étaient dans la position d'un marchand qui va offrir des marchandises à un client. Elles doivent aller rencontrer les compagnies de transport et pour cela, il faut qu'elles aient des plans et des propositions à leur soumettre, tout comme le marchand a des échantillons à faire voir à ses clients. Ce qu'il faut au port de Québec, dit monsieur Power, ce n'est pas de la publicité, mais de l'accommodation et de l'outillage. C'est pour cela que les commissaires ont fait des instances auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de favoriser un projet de développement de notre port.

Le président a exposé en détail le plan de la commission du port, et a fait voir aussi ce qui se fait pour le développement des grands ports européens.

On célèbrera la Ste-Catherine à l'Amicale Saint-Joseph

On fêtera la Sainte Catherine de belle façon dans la paroisse Saint-Joseph. C'est en effet le soir du 25 novembre que l'Amicale des Anciens de l'école St-Joseph convie ses membres et tous ses amis à venir s'égayer franchement tout en faisant acte de charité.

Car il faut dire que l'Amicale offrira les profits de ce Euchre-Concert à la Société de Saint-Vincent de Paul de la paroisse qui verra à soulager les nécessiteux.

Monsieur le curé J.-A. Perras a bien voulu accorder son patronage et donner au geste généreux de l'Amicale l'encouragement qu'il mérite.

C'est donc à une fête de famille que le public est convié et il faut espérer que cette soirée remportera un beau succès.

Les nombreux prix, dont plusieurs pièces d'or, sont exposés dans la vitrine de M. L. Lippens, pharmacien, 803 rue Notre-Dame ouest, (coin Richmond) où l'on peut se procurer des billets, ainsi qu'au parloir des Frères, 322 rue Richmond.—(Communiqué).

—Les Lettres— que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux lettres correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur

LES CHANTRES D'EGLISE

M. le Rédacteur,

Il appert que lorsqu'il y a des funérailles chantées en musique dans les Eglises, les directeurs de chaque chorale se choisissent parmi eux seulement des voix pour chanter à ses funérailles. Cette manière de faire est certainement préjudiciable aux membres de chaque chorale qui ont toujours fait leur devoir comme chantres dans leur Eglise respective et qui ne reçoivent aucune rémunération.

Il me semble au moins que les directeurs de chaque chorale puissent faire pour les membres de leur propre chorale serait du moins d'engager des membres de leur chorale ou de d'autres chorales qui ne sont pas directeurs ou maîtres de chapelle, c'est le devoir il semble pour tous les maîtres de chapelle d'agir ainsi. Je dois dire avec toute certitude qu'en engageant des chantres dans les chorales, les paroissiens ont paient pour les services chantés en musique y gagnerait même en fait de belles voix et ainsi permettrait aux membres des chorales de recevoir une faible rémunération pour les services qu'ils rendent comme chantres. Il faut bien le dire, les membres des chorales ont autant de capacité et de belles voix que les maîtres de chapelle même. On dirait d'après les faits que les membres sont la partie négligeable dans la question musicale de nos églises.

Je suggère donc qu'une méthode plus en convention avec les mérites d'un chacun des membres de ces chorales soit faite.

Avis aux intéressés.

OSCAR RICHER.

751 St-Denis.

19 novembre 1924.

Président: Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Béatrice Galley vs Hugh Corbett. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Arthur Forget vs Dame Philomène Trépanier. Jugement pour $261.05.

English and Scotch Woolen Co. Limited, en liquidation, et Arthur Cross liquidateur. Requête pour vendre propriété, accordée.

Jacobs Investment Corporation vs Canadian des Moines Steel Co Ltd. Motion de la défenderesse pour permission de comparaître; accordée, sans frais.

Dame Annie Barron vs J.-W. Belisle. Motion de la demanderesse pour homologation du rapport du praticien; accordée.

C. W. Trenholme vs Docteur Carl P. Huebscher. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Albert-E. Poupart vs The Steel Co. of Canada Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,500.

Joseph E. Renne et al vs G. H. Smith. Exception dilatoire; motion retirée, sans frais.

Jean-B. Boursier, débiteur. Assemblée des créanciers. Paquet et Bonnier nommés syndics.

Dame Corinne Wilson vs George Warren Holmes. Requête de la demanderesse pour pension et provision de frais; accordée quant à la pension de $20 par mois durant 5 mois à partir de la signification de la requête et $25 par mois après l'expiration des cinq mois, provision de $25 par mois, payable $5 par mois; dépens à suivre.

Edward Joseph Dunn vs Dame Marin et Montreal Jockey Club. T.S. Exception dilatoire; accordée, $50 de cautionnement, 15 jours de délai, dépens à suivre.

A. Dodier et al vs Howard Fish Game Club Corporation. Requête pour mise en liquidation de l'intimée et contestation. Jugement maintenant requête pour mise en liquidation et nommant Georges Duclos liquidateur provisoire.

Emile Labelle vs Thomas Greenshield. Jugement pour $115.

Aimé Chouinard vs Jos Alphonse Chouinard. Jugement pour $500.

Wilfrid Picard vs Henri Asselin. Jugement pour $100.

Dame Justine Hudon vs Joseph Smith. Jugement pour $173.

DIVISION DE PRATIQUE.

26 novembre 1924.

Président: Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Owen R. Labley requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

A. E. J. Stone & al vs O. Lachapelle. Jugement pour $106.30. Juge en chef Martin.

Pierre Desforges vs Ubald Primeau. Jugement pour $192.00. Juge en chef Martin.

Dame G. Collard vs Jean Sperjet. Requête de la demanderesse pour pension; accordée quant à la pension fixée à $25 par mois à partir de la signification de la requête, sans frais.

Dame Yvonne Gervais vs Urbain Mignette. Requête de la demanderesse pour pension; accordée, pension fixée à $15 par semaine à partir de la signification de la requête, dépens à suivre.

Sam Weilensberg & al (Canada Dress & Waist Co.) vs S. Katz. Jugement pour $135.34. Juge en chef Martin.

Claude Jennis vs Riordon Pulp Corporation limited. Jugement pour $2,000.00. Juge en chef Martin.

M. J. A. Lafond vs Georges Barthelette & al. Jugement pour $125.00. Juge en chef Martin.

J. L. Soucy vs E. G. Conway et M. E. Breen & al T. S. Jugement pour demandeur. Juge en chef Martin.

The Globe Indemnity Co. of Canada vs J. A. Lepine. Jugement pour $130.40. Juge en chef Martin.

Mlle J. Guilbault vs Eugène G. Phillips Electrical Works limited. Requête de la demanderesse pour pension; Take Nothing by petition, sans frais. Juge en chef Martin.

J. et W. Duncan limited vs René Chopin. Jugement pour $1,524.85.

Dame Margaret Tracey vs S. J. Heenan. Jugement pour $146.30.

Calixte Guyon vs Edgar Helbrich. Jugement pour $360.00.

Un jeune glisseur que frappe une auto

Le deuxième accident survenu à un enfant glissant sur la chaussée cette saison, s'est produit à 11.45 heures hier matin. Victor Gilmour, âgé de 6 ans, dont les parents demeurent au numéro 7, rue McCord, était sur un traîneau lorsqu'il fut frappé par une automobile, à l'angle des rues Murray et McCord. Il n'a heureusement subi que des coupures à la tête. A l'hôpital Général, où il fut transporté aussitôt après l'accident, son état n'est pas considéré comme grave.

Le lieutenant Murphy, du poste de police de la rue Young, a été informé que l'enfant glissait à l'intersection des deux rues lorsqu'il se jeta au-devant d'une automobile, que conduisait Gaston Lafrenière, 33 rue Bonaparte. Le chauffeur tenta d'éviter l'enfant et son auto se jeta sur un poteau, où elle s'endommagea légèrement.

DUPUIS FRERES LIMITEE

GRANDE CAMPAGNE DE PROPAGANDE

100,000 NOUVEAUX CLIENTS

$2,500. aux Conférences St-Vincent-de-Paul de l'Ile de Montréal

A mesure que notre campagne de propagande avance, nos visiteurs se font de plus en plus nombreux, et chaque soir l'urne de votation déborde de bulletins venant de toutes les paroisses de l'Ile de Montréal. **Ne manquez pas de venir voter chaque jour pour votre paroisse, c'est votre droit.**

Ayez soin d'indiquer sur votre bulletin de vote votre nom, votre adresse et le nom de votre paroisse. L'omission de l'une de ces indications rendrait votre vote nul.

Si vous ne pouvez venir chaque jour à nos magasins, conservez le coupon qui paraît chaque soir avec nos annonces, et à la fin de la semaine venez déposer dans l'urne de votation à nos magasins tous vos coupons de vote après les avoir remplis tel qu'indiqué. Ayez soin cependant de ne voter qu'une fois par jour. Chaque bulletin de vote devra porter la date de sa publication.

NOMS DES 51 PREMIERES PAROISSES LE 14 NOVEMBRE AU SOIR:—

1. Ste-Catherine
2. St-Jacques
3. St-Louis de France
4. St-Pierre Apôtre
5. Immaculée-Conception
6. Ste-Cécile
7. Ste-Brigide
8. St-Vincent Ferrier
9. Notre-Dame des Anges
10. St-Vincent de Paul
11. Sacré-Coeur
12. St-Pierre Claver
13. St-Jean-Baptiste
14. St-Herménégilde
15. St-Jean de Matha
16. St-Clément
17. St-Victor de la Terrasse Vinet
18. St-Eusèbe
19. St-Edouard
20. St-Enfant-Jésus
21. St-Jean Berchmans
22. St-François Solano
23. St-Alphonse d'Youville
24. St-Arsène
25. Ste-Madeleine d'Outremont
26. St-Georges
27. Ste-Marie
28. St-Stanislas Kostka
29. St-Octave
30. Notre-Dame du St-Rosaire
31. Notre-Dame de Grâce
32. St-Edouard
33. Ste-Marguerite-Marie
34. St-Anselme
35. Ste-Jeanne d'Arc
36. Ste-Claire de Tétrauitville
37. St-Joseph de Bordeaux
38. L'Assomption (Dorval)
39. Basilique de Montréal
40. Ste-Hélène
41. St-Ignace de Loyola
42. T. S. Rédempteur
43. St-Denis
44. St-Sauveur
45. Nativité de B. V. M.
46. N.-D. des Sept Douleurs
47. St-François d'Assise
48. St-Georges
49. St-Jean de la Croix
50. St-Etienne
51. St-Irénée.

TISSUS LAVABLES ET FLANELLES

FLANELLE de couleur de fabrication anglaise; les plus jolies nuances unies pour robes; etc., 27 pouces de largeur; rég. 1.00 la verge pour ..... .69

TOILE A MOUCHOIRS: — Grande variété de nuances nouvelles; 36 pouces de largeur rég. 1.25 la verge pour ..... .98

Achetez vos patrons Butterick chez Dupuis, assortiment des plus complets.

—Au premier, en haut.

FOULARDS en soie artificielle, pour dames; tricot uni ou de fantaisie; finis avec frange en soie; choix de nuances unies; chacun ..... .98

—Au rez-de-chaussée.

CHANDAILS de qualité tout laine finte cheviote pour garçons; un chandail chaud et élégant; modèle avec poche chaque côté et encolure en pointe; nuances: beige, gris fer, gris argent, bruyère, etc., etc., poitrine: 26 à 34; rég. 1.98 pour 1.69

—Au rez-de-chaussée.

COUPONS

COUPONS DE PRELART et LINOLEUM; longueurs de 3 à 8 verges. Réguliers .50 et 1.00 la verge pour ½ prix.

COUPONS de popeline, madras de couleur, cretonne, tulle à rideaux, marquisette ½ prix.

Papier Crêpé

PAPIER CREPE Velvo pour armoires; plus de 30 jolis dessins différents paquet de 10 pieds— 2 pour ..... .25

Découpez ce coupon, remplissez-le et venez le déposer dans notre urne de votation.

20

COUPON de VOTE

$2,500.00 pour les Conférences S.-Vincent-de-Paul de l'Ile de Montréal

1er prix $1000.00 — 3ième " 250.00
2ième " 500.00 — 4ième " 100.00

et 35 autres prix.

Pour autres informations s'adresser personnellement à notre Kiosque de Votation, au centre du grand plancher à nos magasins.

Je vote pour la paroisse de .....

.....

Mon nom .....

Mon adresse .....

Je demeure dans la paroisse de .....

T .....

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Etoffe tout laine très épaisse, envers quadrillé, modèle Ulster ou Ulsterette; très bonne confection; demi-doublure en soie; grand choix de nuances; grandeurs: 34 à 44. Qualités jusqu'à 37.50 pour **24.50**

—Au rez-de-chaussée.

PARACHUTES (marchettes) pour bébés.

La meilleure construction qui se vend; le cercle du haut, le cabaret et le siège sont en bois naturel, cercle du bas et montant en acier émail noir. Le siège est suspendu avec ressorts à spirales et courroies ajustables en cuir. Vendredi **2.95**

SATIN (24 POUCES)

Texture à envers de coton; beau fini brillant, qualité splendide pour ouvrages de fantaisie, toutes les nuances et noir. Régulier 1.25 la verge, pour ..... **.95**

BLOUSES MIDDY KAKI POUR FILLETTES

Tissu de qualité pesante, modèle avec col matelot, devant lacé, manches longues et garniture de galon soutache; il y en a avec culotte bouffante par plis pour assortir. Régulier 1.49 pour ..... **.59**

Demain, 2ème Journée de l'Exposition des Travaux des Aveugles de Nazareth

Ne manquez pas de venir à nos magasins visiter les kiosques extrêmement intéressants des aveugles. Vous y verrez une variété de produits magnifiques.

Dans chacun de leurs sept kiosques, les aveugles vous donneront des démonstrations de leurs différents genres de travaux: industrie, musique, fabrication de balais, de lavettes, de vadrouille, objets de fantaisie, etc. Ces différentes démonstrations vous procureront des moments aussi intéressants qu'agréables.

Venez donc voir ces ouvriers ingénieux qui, bien que privés de la vue, accomplissent des travaux d'un fini et d'une perfection admirables.

Les aveugles de l'atelier de Nazareth **ne vous demandent pas l'aumône.** Venez les voir! Venez causer avec eux et constater de vos yeux comment l'habileté des doigts supplée aux yeux. Ils vous offriront, à des prix très raisonnables, des travaux de toute beauté. **VENEZ LES VOIR, ET VOTRE VISITE A LEURS KIOSQUES VOUS SERA AUSSI PROFITABLE QU'INTERESSANTE.**

Durant les trois jours d'exposition, les aveugles donneront chaque jour à 3 hrs. p.m. un concert aux visiteurs et aux clients de la maison Dupuis Frères.

SERGE (36 pouces), texture tout laine, tissée serrée, 36 pouces, tissu de bonne qualité pour robes d'écolières, robes de maison, etc. Rég. .85 la verge pour ..... **.59**

—Au rez-de-chaussée.

PAPIER crêpé nuancé, marque "Denison", pour décorations, paq. de 10 pieds ..... **.30**

Fini uni toutes les nuances, paquet de 10 pieds ..... **.20**

—Au rayon de la papeterie

—Au rez-de-chaussée.

PATISSERIES

Tél. Est 8000

FEUILLETES assortis; la douzaine ..... .39

PETITES TARTES aux pommes, ananas, pêche, chacune ..... .19

GATEAUX EPONGE; 2 douzaines ..... .29

ROULEAUX à la gelée; 2 pour ..... .33

BISCUITS (cookies) à l'anis, unis ou aux raisins; 4 douzaines ..... .49

BEIGNETS et BRIOCHES, 2 douzaines ..... .29

N'oubliez pas d'enregistrer votre vote pour votre paroisse, et visitez en même temps notre buffet en vous faisant servir notre thé spécial d'après-midi.

—Au rez-de-chaussée.

PANTOUFLES

PANTOUFLES ANGLAISES pour hommes; deux modèles en drap de laine à carreaux ou uni; semelle en cuir bien rembourrée; pointures: 6 à 10. Spécial 1.98

COUVERTURES

COUVERTURES en laine blanche Union; filets de couleur, dimension pour lit double; la paire 5.95

—Au premier, en haut.

LA SENSATION DE LA SAISON

Vente de

700 Manteaux Garnis de Fourrure

Pour Dames et Demoiselles

Offrant un nouveau record en fait de valeurs et de nouveautés de toute beauté.

MANTEAUX PESANTS Qualités de 30.00 et 35. 00 pour **19.45**

LES TISSUS SONT: drap velours, duvetyne, drap polo, étoffe à envers quadrillé, cordelaine, poil de chameau, etc.

LES NUANCES: Sable, taupe, brun, renne, gris, rouille, réséda et noir.

LES MODELES: Sont les plus élégants de la saison; appropriés pour le Sport ou la toilette, avec col et manchettes en "seal" français, castorine, Viatka et thibetine. Les manchettes sont à effet des plus nouveaux, genre baril ou cloche.
Tous ces manteaux sont doublés toute la longueur.

TOUTES LES GRANDEURS VOYEZ NOS VITRINES.

—Au premier, en haut.

Remèdes Brevetés

Urodonal	.75
Hémoglobine	1.19
Histogénol	1.69
Boldine Houdé	.65
Elixir Ducro	1.19
Sirop Fellow	1.19
Pulmo Serum Bailly	1.45
Sirop des Soeurs de la Providence	.23
Lait de Magnésie Phillips	.39
Eau de Riga	.19
Sedlitz Chanteau	.69
Coton absorbant; 1 lb	.58
Savon de Castille extra pur; le morceau de 3 lbs pour	.39

—Au rez-de-chaussée.

BAS en cachemire tout laine, marque London Knit, pour dames; haut de la jambe fini à côtes fines très élastiques; nuances: noir, brun foncé, gris, pongée, etc., pointure: 8 ½ à 10 ..... **.98**

—Au rez-de-chaussée.

TRICOTINE (54 pouces). Texture tout laine, 54 pouces, très en demande pour jupes, costumes ou robes; nuances bleu marine et noir seulement; rég. 2.95 la verge pour **1.89**

COTON JAUNE à draps, tissé avec fil rond qualité pesante; 36 pouces de largeur; régulier .39 la verge pour ..... **.25**

GANTS en laine pour dames et enfants; tricot Nid d'Abeilles; nuance: blanc, cardinal, noir et marine; pointure: 6 à 8; la paire ..... **.18**

—Au rez-de-chaussée.

MATTES en fibre de coco, pour essuie-pieds. Dimensions: 13 x 22 pouces; chacune ..... **.59**

—Au troisième.

CRETONNE OMBREE (Shadow); 50 pouces de largeur; choix de nuances; valeur de 1.39 la verge pour ..... **.98**

PALETOTS en frise gris pâle ou foncé tout laine, pour garçonnets de 3 à 9 ans; modèle Ulster avec poches appliquées; doublure en tweed chaud et pesant; spécial **6.95**

—Au premier, en haut.

POELES ELECTRIQUES de qualité supérieure; fini tout nickelé; 7 pouces de diamètre avec corde **2.69**

—Au deuxième

La Ste-Catherine est Proche !

Oh! La bonne tire.

Tire avec noix, faite spécialement pour nous, par la maison Martineau. Suivez la tradition et commandez-en dès maintenant; très spécial, la lb ..... **.29**

—Au rez-de-chaussée.

SPECIAL

PANTOUFLES JULIETTE en feutre de bonne qualité, pour dames; nuances: gris, brun, rouge vin et noir, semelle très flexible et talon bas; pointures 3 à 7; la paire ... **1.39**

—Au premier, en haut.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rue Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES LIMITEE DUPUIS FRERES LIMITEE

FOURRURES POUR ENFANTS

Manteaux — Bonnets — Costumes — Couvertures de sleigh en Coney blanc et gris — rat musqué — chat sauvage. De coupe élégante, bien finis et marqués à prix modérés.

J.V. QUINN Successeurs de Fairweather

Immeuble Banque Union, 182-184 rue Peel

(Vis-à-vis l'Hôtel Mont-Royal)

LUIS FIRPO DESCEND LA COTE ET DEVRA TOUT RECOMMENCER

Le pugiliste argentin doit regretter d'être revenu en Amérique. — La popularité inouïe du basketball. — Les joueurs de baseball, qui seront vendus, auront une tranche du prix de vente.

(Par Robert Edgren)

— XXXI —

Luis Firpo descend la côte tous ses freins hors de service. Le retour de l'Argentin dans l'arène a été marqué d'un rude échec subi aux mains de Charlie Weinert, l'autre soir à Newark. Pendant un laps de temps assez long, Weinert n'a remporté que peu de decisions, mais il a été assez heureux pour donner un de ses rares bons assauts contre Firpo et il a su apprivoiser d'une façon efficace le "Taureau Sauvage du Pays des Pampas".

Aux yeux de la majorité des spectateurs, Firpo parut plus lent que d'ordinaire. Weinert le déjoua continuellement au cours des douze rondes. Le poids lourd du Jersey s'est admirablement bien protégé contre le pugiliste de la République Argentine, dont il redoutait la puissante main droite. Firpo, privé de son arme, qui fut si dangereuse un jour, fut un objet de dédain et de pitié pour les sept mille personnes, qui s'imaginaient le voir gagner par un knockout rapide.

Weinert, plus léger que Firpo par près de quarante livres, l'Argentin pesant 222 livres, fut beaucoup plus rapide en jugement et en action. Weinert put lancer un crochet de la gauche dans le corps et changer d'idée avant que le coup eût accompli son trajet en entier et changer son attaque pour la figure.

Firpo ne savait pas comment affronter une pareille stratégie. Il se contenta de se tenir tranquille, absolument incapable de savoir ce qu'il devait faire, tandis que Weinert, acquérant de plus en plus confiance en lui-même, accumulait des poings presque dans chaque ronde.

Il y a quinze mois, Firpo rencontra le même Weinert et le mit hors de combat en deux rondes, à Philadelphie. Le match-revanche a dû être fortement désappointant pour Firpo. Après avoir perdu contre Harry Wills, le géant de l'Amérique du Sud m'a dit qu'il avait l'intention de travailler fort et d'obtenir une autre bataille avec Wills.

"Je suis sûs que je puis battre Harry Wills, si le combat a lieu seulement là où ils ne permettent pas de tenir un adversaire" a dit le boxeur de l'Argentin au moyen d'un interprète.

Firpo ne verra probablement pas la réalisation de son rêve, du moins pour un certain temps, à en juger par sa pauvre exhibition avec Weinert. Luis devra tout recommencer, en partant du bas de l'échelle, ou s'en aller chez lui, et j'imagine que Luis, son orgueil ayant été sérieusement blessé par la disgrâce de perdre aux mains d'un boxeur de seconde classe, regrette d'avoir jamais laissé son entreprise d'automobiles et d'être de nouveau en Amérique du Nord cette année pour rentrer dans l'arène.

* * *

Ed. Thorpe, officiel de baseball et de basketball, me dit que, au point de vue du basketball cette année, ce jeu est devenu réellement le véritable jeu national.

"Il y aura plus de basketball opérant cette année" a dit Ed, "que le baseball joué. Le basketball est plus ardu que le simple spectateur ne le pense. Le jeu requiert très peu, juste un petit espace de plancher et pas d'accessoires, sauf deux paniers. Il y a toutes sortes de ligues de collèges, d'écoles et de clubs. Maintenant les maisons d'affaires vont entreprendre une campagne pour propager le goût du basketball chez le personnel de leurs employés.

"Une seule maison de Chicago a organisé deux cents équipes, formées de joueurs des deux sexes, parce que les filles se sont montrées aussi intéressés à ce sport que les hommes.

"Le basketball est des plus populaires dans l'ouest central et dans les Montagnes Rocheuses, bien qu'il n'y ait pas de relâche dans l'est et dans le sud".

* * *

Les journaux ont déjà annoncé que chaque fois qu'un joueur des ligues mineures sera mis en vente pour les gros circuits, il partagera dans le prix d'achat qu'il aura été vendu.

Cinquante, soixante-quinze, cent mille dollars sont aujourd'hui le coût régulier sur le marché d'un jeune qui donne de belles espérances. Mais si cette clause est ajoutée à la constitution, le jeune joueur mettra la main sur dix pour cent de l'argent qui aura été déboursé pour lui.

Si les propriétaires de baseball acceptent ce plan, qui est celui de Ban Johnson, de la ligue Américaine, la saison prochaine du baseball verra un lot de jeunes garçons, qui auront l'ambition de devenir riches en faisant peu de choses.

* * *

Les temps du football changent sûrement.

Les journaux ont annoncé à grand renfort de manchettes que le Yale avait abandonné de pratiquer les mêlées en préparation à ses parties avec Princeton et Harvard.

Les Bull-Dogs, ancrés dans ces idées moyennageuses ont continué à suivre le système de l'âge de pierre et d'encourager trois ou quatre hommes rivalisant pour la même position dans la pratique, et les survivants de ces épreuves auraient des places sur l'équipe. Ce fut là un plan quasi héroïque, mais il fut coûteux en matière d'éventualités.

Pour la première fois, cette année, Yale a évidemment appris que l'on peut progresser d'une manière satisfaisante sans envoyer tout un petit régiment de joueurs à l'hôpital.

(Copyright 1924 par le Bell Syndicate Inc).

Le White Sox accuse un surplus satisfaisant

LACHINE, 20—Le club de baseball White Sox a eu son assemblée annuelle samedi dernier, et le rapport de la saison 1924 a été présenté. Il accuse un surplus satisfaisant et le gérant, l'échevin Alfred Chapman a été félicité pour les succès remportés durant la saison. A leur tour les joueurs se sont déclarés enchantés des résultats obtenus et de leur part des recettes. On a formulé de beaux projets pour l'an prochain et on assure que le White Sox se classera parmi les meilleurs clubs amateurs de la province. M. Lucien Allard, un des plus grands admirateurs du club a adressé quelques mots bien dit au gérant et joueurs du club et a proposé 3 bons hourrahs pour le White Sox.

Le club désire remercier en particulier la "Patrie" pour les rapports parus en faveur du White Sox et la belle réclame faite en toute circonstance.

LA LIGUE DE L'EST OUVRE LE 11 DECEMBRE PROCHAIN

Publication de la cédule officielle de la plus grosse ligue amateur de la province. — Le National vs Sainte-Anne. Clôture le 16 février.

Québec, 20.— Voici la cédule de la Ligue de l'Est pour la saison 1924-25:

Jeudi, 11 décembre.—National vs Ste-Anne.
Vendredi, 12 décembre.—Trois-Rivières vs Victoria.
Lundi, 15 décembre.—Trois-Rivières vs Sons of Ireland.
Mardi, 16 décembre.—Ste-Anne vs Victoria.
Jeudi, 18 décembre.—Sons of Ireland vs National.
Jeudi, 18 décembre.—Ste-Anne vs Trois-Rivières.
Lundi, 22 décembre.—Trois-Rivières vs Ste-Anne.
Mardi, 23 décembre.—Sons of Ireland vs Victoria.
Jeudi, 25 décembre.—Victoria vs National.
Jeudi, 25 décembre.—Ste-Anne vs Sons of Ireland.
Samedi, 27 décembre.—Victoria vs Sons of Ireland.
Lundi, 29 décembre.—Trois-Rivières vs National.
Mercredi, 31 décembre.— Sons of Ireland vs Trois-Rivières.
Vendredi, 2 janvier.—National vs Victoria.
Lundi, 5 janvier.—Victoria vs Ste-Anne.
Mardi, 6 janvier.—National vs Sons of Ireland.
Jeudi, 8 janvier.— National vs Trois-Rivières.
Jeudi, 8 janvier.—Sons of Ireland vs Ste-Anne.
Lundi, 12 janvier.— Ste-Anne vs National.
Lundi, 12 janvier.— Victoria vs Trois-Rivières.
Mercredi, 14 janvier.—National vs Sons of Ireland.
Jeudi, 15 janvier.—Victoria vs Ste-Anne.
Lundi, 19 janvier.—Trois-Rivières vs National.
Mardi, 20 janvier.—Sons of Ireland vs Victoria.
Jeudi, 22 janvier.— Ste-Anne vs Trois-Rivières.
Jeudi, 22 janvier.—Victoria vs National.
Lundi, 26 janvier.—Trois-Rivières vs Sons of Ireland.
Lundi, 26 janvier.— Ste-Anne vs National.
Jeudi, 29 janvier.—Sons of Ireland vs Ste-Anne.
Jeudi, 29 janvier. — National vs Trois-Rivières.
Lundi, 2 février — Trois-Rivières vs Ste-Anne.
Mardi, 3 février.—National vs Victoria.
Jeudi, 5 février.—Sons of Ireland vs National.
Vendredi, 6 février.—Ste-Anne vs Victoria.
Lundi, 9 février.—Victoria vs Sons of Ireland.
Lundi, 9 février.—National vs Ste-Anne.
Mercredi, 11 février.— Victoria vs Trois-Rivières.
Jeudi, 12 février. — Ste-Anne vs Sons of Ireland.
Vendredi, 13 février.—Trois-Rivières vs Victoria.
Lundi, 16 février.—Sons of Ireland vs Trois-Rivières.
Mardi, 10 février.—Princeton vs Sons of Ireland (exhibition).

DANS L'ARENE ICI LUNDI

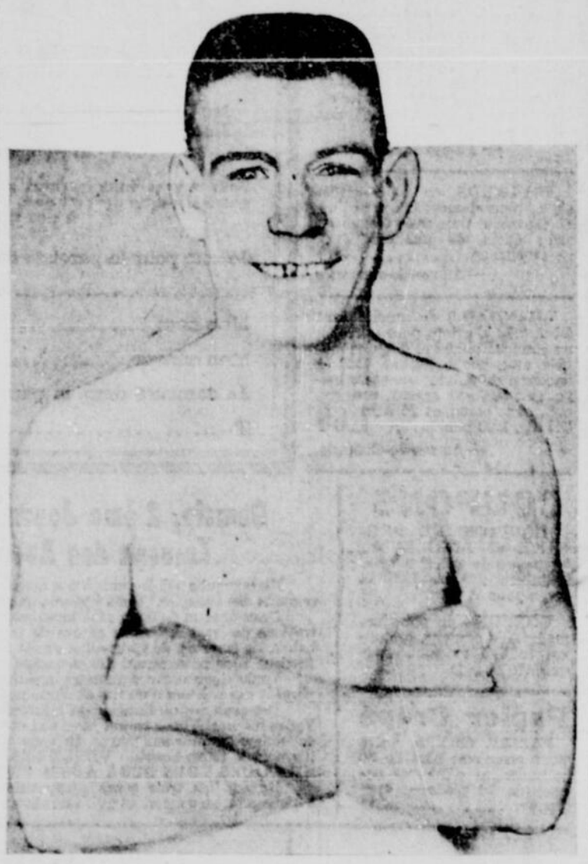

MICK McADAM, d'Ecosse, le vainqueur de Bud Dempsey, Henri Bébrans, Tommy Nobie, etc., qui sera l'adversaire de Léo Rid Roy, lundi prochain, au Monument National, dans un assaut de dix rondes.

Une partie de crapaud entre échevins à Lachine

LACHINE, 20—Un match important au jeu de crapaud aura lieu dans quelques jours. L'échevin Edgar Leduc a lancé un défi à l'échevin Albert St-Onge, pour une partie qui sera jouée dans la salle des pompes. Les deux gladiateurs se disputent la suprématie depuis quelque temps et encouragé par leurs amis l'un ont décidé de prendre les armes. Il paraît qu'il aurait été convenu de "mobiliser" après la partie. Heureusement que les murs de la salle des pompes sont solides, car ils pourraient bien être ébranlés par les lancés des deux rivaux. A tout événement, ce sera intéressant d'être présent.

Un bon entraîneur

EDDIE DUFOUR, entraîneur des champions du monde.

TOURNOI DE BOXE POUR LES NOVICES

Le tournoi de boxe pour les novices, sous les auspices du National, qui avait été annoncé pour le 24 novembre a été remis au lundi, premier décembre. Cette décision a été prise afin que le tournoi ne vienne pas en conflit avec la séance du club Kensington qui aura lieu le 24.

Ce tournoi est ouvert à tous les boxeurs novices amateurs, c'est-à-dire ceux qui ne se sont pas encore classés comme premier ou deuxième dans les tournois pour le championnat canadien, le championnat provincial ou le championnat de la ville de Montréal.

Des trophées et des coupes seront décernés au tournoi que le National organise. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 29 novembre, à 9 heures du soir, à la Palestre du National, 48 rue Cherrier. Rappelons que ce tournoi est ouvert à tous les boxeurs, membres du National et autres.

On s'inscrit encore pour les cours de publicité qui sont donnés sous les auspices du National. Ceux qui désirent profiter de cette occasion de se renseigner sur la publicité moderne, sont priés de s'inscrire sans retard au contrôle de la Palestre. Les cours sont ouverts au public en général mais des conditions spéciales sont consenties aux membres du National.

UNE MONTURE PARTICULIERE DANS LES BOIS DU NORD

Une monture peu ordinaire: le cavalier en l'occurrence est M. G. Prévost, avocat au Pacifique Canadien, qui prit part au commencement du mois à une fructueuse excursion de chasse dans la vallée de la Diable, au nord de Saint-Faustin.

McADAM A BATTU HEBRANS, BUD DEMPSEY, TOMMY NOBLE

L'adversaire de Kid Roy possède un excellent record. — Henry Mick, qui fera face à Girardin, a également un bon casier.

La séance de boxe de lundi prochain au Monument National va permettre à Léo Kid Roy de reprendre contact avec la foule de ses admirateurs et de ses partisans.

Roy fera face pour la circonstance à Mick McAdam, qui vient des vieux pays, et qui a trouvé trop étroits les cadres de sa contrée natale pour y rester. McAdam est l'adversaire tout désigné pour faire face à Roy. Il est rapide, cogne dur, possède le jugement, le coup d'oeil et la précision. Il se déplace avec vivacité, et son record laisse nettement voir qu'il est un poids plume de premiers ordres.

Samedi dernier à New-York, McAdam l'emportait sur Roy Miller, de Chicago dans un assaut de dix rondes, qui fut sensationnel à l'extrême. McAdam a défait des pugilistes comme Bud Dempsey, qui vient de remporter une belle victoire à Paris, comme le fameux Hébrans, champion de Belgique, Tommy Noble, champion d'Angleterre, qu'il knockouta en cinq rondes, et plusieurs autres. Nous nous contentons d'énumérer ceux-là parce qu'ils sont les plus connus et qu'ils ont à leur tour éliminé foule d'autres bons combattants. On sait que Noble a fait face à Roy deux fois et lui a donné du fil à retordre les deux occasions.

Roy n'a qu'une idée en tête et au sentiment au coeur. Depuis l'affreuse décision qui a été rendue contre lui il y a quelques jours alors qu'il battit si franchement Billy De-Foe, le protégé de Raoul Godbout a décidé cette fois de battre et son adversaire et les juges avec s'il le faut pour que ses mérites soient reconnus et ses droits protégés. C'est assurément une saine tactique, mais les amateurs espèrent, ils peuvent en être convaincus, que la commission de boxe verra à nommer des juges compétents pour conduire une bataille aussi importante.

Rioux menait le bal quand il reçut un mauvais coup à l'oeil

NEW-YORK, 20. — Elzéar Rioux, de Montréal, a été atteint à l'oeil droit par un coup de la gauche de Gordon Munce, ancien poids lourd amateur de Bayonne, N.J., et la blessure fit tellement enfler l'oeil que l'arbitre crut bon d'arrêter le combat après la quatrième ronde. Jusque-là, pourtant, Rioux avait eu un gros avantage sur son adversaire, qu'il avait fort malmené. Le Dr J. P. Gadbois, son gérant, protesta vigoureusement, et la salle sembla se faire l'écho de ses protestations, mais rien n'y fit, et Rioux dut laisser l'arène.

Dans la semi-finale, Georges Girardin, qui a livré une si belle bataille dernièrement, fera face à Henry Mick, de Brooklyn. Mick n'est pas le premier venu et l'on n'a qu'à jeter l'oeil sur ses dernières batailles pour s'en rendre compte. Les voici:

16 septembre: Combat de 10 rondes sans décision avec Peter Husic, à New Brunswick.
30 septembre: Combat de 10 rondes sans décision avec Bobby Robideux à ew-Brunswick.
15 octobre: Knockoute Johnny Taylor, en 6 Nrondes, à Salem.
21 octobre: Partie nulle de 8 rondes avec Harry Sutton, à Brooklyn.
3 novembre: Partie nulle de 8 rondes avec Ruby Stein, à Brooklyn.

Un autre assaut de dix rondes, servi en préliminaire, complètera le programme, qui est l'un des mieux agencés de toute la saison.

UNE ARRESTATION A LIEU HIER, A LA PISCINE DU NATIONAL, MAIS ELLE FAISAIT PARTIE DU PROGRAMME DU GALA NAUTIQUE

LA séance de gala, hier soir, à la Palestre du National et organisé par la section de natation a remporté un succès complet.

Le sport de la natation devient de plus en plus en faveur chez les nôtres. Nous n'en voulons pour preuve que le grand nombre d'amateurs qui s'étaient donné rendez-vous, hier soir, à la Palestre de la rue Cherrier. Les allées le long de la piscine et la galerie supérieure étaient remplies.

On remarquait dans l'assistance M. Evariste Pelletier, directeur de l'Association, nouvellement élu, et M. Théo. Bonin, vice-président honoraire ainsi que M. Xiste Narbonne, directeur athlétique de l'Association.

M. J.-A. Thibaudeau doit on connaît tout le dévouement pour les choses de la natation agissait comme maître des cérémonies et il a su s'acquitter de sa tâche avec le plus grand tact. Disons encore qu'une grande part du succès de la soirée revient à MM. Max Déay, président de la sous-commission de natation, et Charles Laurin, secrétaire. Tous deux se sont dépensés sans compter et ils méritent vraiement des félicitations.

Le programme de la soirée a été des plus intéressants et disons tout de suite que le National a été à l'honneur. Dans la partie de polo qui ouvrait la soirée l'équipe National-Violet a remporté une brillante victoire sur le Montreal Swimming Club. Le résultat a été de 4 à 3. Les points ont été comptés par Dufresne (2 points), Mathieu (1 point) et Ranger (1 point).

Voici comment les équipes se sont alignées:

Montreal Swimming C.	Positions.	National-Violet
C. Schaeter	Buts	M. Déay
S. Solomon.	Défense	E. Dufresne
A. Gross	Défense	E. Ranger
L. Mitchell	Centre	P. Lemieux
H. McNullen	Avant	A. Mathieu
H. Garbek	Avant	A. Richer

Arbitre, R. Charlton. Chronométreurs M. J. A. Thibaudeau et M. John Kerry. Juges des buts, MM. R. Vallerand et G. Bonnier.

Il n'y eu qu'une seule punition, Dufresne, 1 minute.

Course à relais

La course à relais mettaient en présence les nageurs des deux mêmes clubs. Le résultat est resté nul car les deux derniers coureurs sont arrivés en même temps. Voici quelles étaient les équipes: M. S. C.: Garbek, McMullen, Gross et Mitchell—National, Mathieu, Richer, Gagnon et Lemieux.

Autres épreuves

50 verges, genre libre, pour garçons: — 1. M. Vallerand; 2. J. Masson; 3. M. Cloutier.

50 verges pour dames, genre libre: entrées: Mlles Monty, Laflamme, Dufort et Monty. 1. Mlle G. Monty; 2. Mlle A. Dufort; 3. Mlle Y. Monty.

150 verges à la brasse pour hommes: 1. E. Dufresne; 2. R. Vallerand; 3. R. Baril. Temps: 1 min. 37 1-2.

Exhibition de plongeons

L'exhibition de plongeons a été des mieux réussies et les athlètes ont été très applaudis chaque fois qu'ils avaient réussi un tour difficile. Ont pris part à ce tournoi: MM. R. Baril, P. Courtois, P. Champagne, R. Rousseau, Mitchell, McMullen, C. Schneider et R. Richer.

Mlle G. Monty était la seule dame dans le concours de plongeon. Elle a su se faire remarquer par son beau travail et elle a été longuement applaudie.

Les jeux aquatiques.

Une course de 25 verges, pour dames, les yeux bandés, réunissait au départ, Mlle G. Monty, E. Monty, M. Dufort, L. Tellier, Y. Laflamme et S. Berrault. La course a été gagnée après bien des tâtonnements par Mlle Laflamme.

Le dernier numéro de la soirée était un acte de vaudeville burlesque autant qu'aquatique. Valiquette, un nageur du National, en tenue de rue s'était mêlé aux spectateurs, dans la galerie supérieure. A un moment donné il alluma sa pipe. Le maître des cérémonies, M. Thibaudeau, toujours soucieux du decorum, se permit de rappeler à l'ordre ce spectateur en contravention. Valiquette continuait de plus belle à fumer. Un autre nageur du National, M. Smith, déguisé en constable, s'approcha et pria Valiquette d'éteindre son calumet. Valiquette se fâcha naturellement et il s'ensuivit un corps-à-corps et les deux hommes passant par dessus la rampe tombèrent dans la piscine. Les spectateurs qui n'étaient pas avertis de cette petite comédie n'ont commencé à rire qu'après que les deux hommes furent sortis de l'eau et se mirent à saluer l'assistance.

L'échevin Louis Rubenstein a été élu hier soir président de l'association amateur de patin du Canada, et il a été décidé d'encourager le sport amateur plus que jamais.

Alain Jacques Gerbault, le tennisman étoile de France, qui fait actuellement un voyage de Nek-York aux mers du Sud, dans une embarcation de trente pieds, est arrivé aux Bermudes, hier, après avoir parcouru la première jambe de son voyage. Son embarcation devra subir des réparations considérables avant qu'il puisse continuer, car il a rencontré du fort mauvais temps.

LE CLUB MONTREAL EST PRATIQUEMENT AU COMPLET

Le gérant Cecil Hart engage un fameux amateur de Toronto dans la personne de Charlie Ginsmore. — Le jeune Emile Bolduc sera mis à l'essai. — O'Brien comme entraîneur. — Au Coliseum hier.

Le club de hockey Montréal, piloté par Cecil Hart, son gérant, est pratiquement au grand complet. Sa dernière acquisition, mais non la moindre à date, est celle de Charlie Ginsmore, fameux amateur de Toronto, qui a décidé de verser dans le sport professionnel. Ginsmore n'est âgé que de 21 ans, pèse 165 livres, et bien que court de stature il est fort solide et très rapide. C'est un joueur de centre émérite, et le club Montréal a certainement eu la main heureuse en l'engageant. Ginsmore est, en outre, un joueur de rugby renommé, et il a porté cette année les couleurs des Argonauts.

Un jeune joueur, qui aura la chance de se faire valoir avec le club de Cecil Hart également, c'est Emile Bolduc, de Highlands Falls, Ont., qui sera essayé dans les buts et, s'il fait l'affaire, il sera retenu comme gardien de buts substitut. C'est l'intention du club Montréal de donner une chance à tous les jeunes joueurs qu'il découvrira ou qui se présenteront à lui.

Le club a retenu les services de l'entraîneur O'Brien, qui verra à mettre les joueurs en forme. Hir soir, il y a eu pratiqu au Coliseum et les participants ont donné tout ce qu'ils pouvaient. "Clint" Benedict est attendu ce matin, de sorte qu'avec son arrivée l'équipe sera pratiquement au grand complet.

Napoléon du hockey

LEO DANDURAND, gérant des champions du monde et le Napoléon du Hockey Canadien.

UNE NOUVELLE LIGUE SENIOR SE FORMERAIT

Il est fort probable qu'une autre ligue de hockey amateur sénior verra le jour d'ici peu de temps. Le club M.A.A.A., incapable de se trouver un gîte dans aucune ligue sénior, semble sur le point de faire naître une autre organisation, qui comprendrait dans ses cadres l'université de Montréal et l'université McGill. On sait que ces deux dernières n'ont que quelques parties à jouer dans la ligue Intercollégiale de hockey et qu'elles ont beaucoup de bon temps. En conséquence, les officiers du M.A.A.A. les ont approchées et leur ont fait des propositions qui semblent avoir reçu un accueil favorable.

Les parties de la nouvelles ligue seraient disputées au Forum, coin Ste-Catherine et Atwater, et les trois clubs allgneraient de fortes équipes afin de donner du hockey de première qualité.

Les joueurs du M.A.A.A. doivent aussi faire une tournée aux Etats-Unis, ayant été invités par plusieurs villes à aller y donner des exhibitions. On sait que l'hiver dernier le club promena ses couleurs dans plusieurs centres américains et remporta plusieurs belles victoires.

Earl "Spiff" Campbell, joueur étoile des Edmonton, qui avait été prêté aux Ottawa l'hiver dernier, a été acheté sans condition par les Sénateurs cette année. C'est ce qui a été annoncé officiellement hier par Tommy Gorman.

Combien y a-t-il de sortes de

Paletots d'Hiver ?

LA QUESTION mérite qu'on réfléchisse longuement avant d'y répondre.

ALORS, pourquoi ne pas réfléchir encore plus avant d'acheter ?

Trois magasins à votre service qui ne vous vendront qu'une sorte de Paletot—

LA MEILLEURE.

Trois Caractéristiques Importantes des

Vêtements Vosberg

Apparence !
Les Vêtements Vosberg ont une meilleure apparence parce qu'ils sont entièrement confectionnés à la main et faits expressément pour celui qui les portera. Ils conservent cette apparence supérieure pour la bonne raison que du matériel de premier ordre entre dans leur confection.

Durée !
Les Vêtements Vosberg durent plus longtemps parce qu'ils sont l'objet de l'attention particulière de nos experts qui voient à ce que le plus petit détail, la plus petite couture soient faits pour donner un plus long service.

Supériorité !
Les Vêtements Vosberg sont supérieurs à tout autre parce qu'ils sont faits avec les meilleurs lainages et qu'ils sont le produit des plus grandes expertises en confections pour hommes.

Paletots Tout Faits

Nous avons en magasin un beau choix de paletots tout faits que nous sacrifions à des prix d'économie.

Voyez notre beau choix de lainages nouveaux d'importation anglaise. Toutes pesanteurs et couleurs.

SERVICE DE 24 HEURES

Si vous désirez avoir votre habit ou paletot à bref délai, nous pouvons en faire la confection et vous le livrer en dedans de 24 heures.

Notre outillage et notre nombreux personnel d'experts nous permettent d'exécuter tout travail avec le plus grande rapidité.

COMPLETS ou PARDESSUS

HARRY VOSBERG

TAILLEUR POUR HOMMES

509, Carré Phillips, 158, rue Peel, 1421, rue Bleury

LE SPORT

LE CANADIEN PERD AUX MAINS DU SASKATOON

Grimsby, Ont., 20.—Les Canadiens, champions du monde, ont subi une défaite aux mains des Saskatoon hier, lorsque l'équipe des Sheiks, commandée par Newsy Lalonde, est sortie victorieuse par le score de 4 à 2. C'était la première partie jouée cet hiver et elle fut remplie d'incidents bien propres à susciter l'intérêt chez la nombreuse assistance. La foule, en fait, fut tenue sur le qui-vive du commencement à la fin, et il y eut des moments vraiment sensationnels, si acharné fut le match et si obstinée fut la détermination des joueurs de part et d'autre.

On a été fort surpris de constater la rapidité avec la quelle les joueurs ont évolué pendant toute la partie, malgré que ce n'était qu'une exhibition. L'arbitre Lou Marsh, qui était en charge de la partie, dut sévir plusieurs fois, et il eut une petite altercation avec Billy Coutu, le rugueux joueur de défense des champions du monde, qui trouva à redire contre que ques-unes de ses décisions.

Le "skating" de la rondelle dans le centre de la glace, et la passe en hors-jeu dans la même zone ont fort contribué à rendre le jeu rapide. Le Saskatoon a bien débuté et a montré qu'il possédait un fort alignement. Le Canadien a faibli considérablement après la première période et ses joueurs ne purent jamais reprendre le terrain perdu. La partie d'hier a servi aux deux clubs à les mettre en condition pour les parties qui seront jouées à Niagara Falls, London et Montréal. Alignement et sommaire:

Saskatoon		Canadien
Hainsworth	buts	Vézina
Lalonde	défenses	S. Cleghorn
Cameron	défenses	Coutu
B. Cook	centres	Morenz
Bill Cook	avants	Boucher
Scott	avants	Joliat

Arbitres: Lou Marsh et E. Farlow

Première période

1—Saskatoon	Cameron	10.00
2—Canadien	Boucher	5.10

Deuxième période

3—Saskatoon	Scott	3.15
4—Saskatoon	Bill Cook	4.00
5—Canadien	Joliat	10.05
6—Saskatoon	Scott	2.00

Troisième période

Pas de point.

A LEXINGTON

PREMIERE COURSE, à réclamer, bourse de $700, 3 ans et plus, Distance Futurity: 1. Brother John, 115, Stutts, 3.80, 3.50, 3.10; 2, Rapid Day, 111, McDermott, 2.90, 2.90; 3, Cohweb, 109, Heupel, 3.20. Temps 1.09 4-5. French-Canadian, Cobham, Spanish Rose, Holly Boy, Tulalip, Dick Neil, Charlotte B. ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, bourse de $700, 2 ans, 5 1-2 furlongs: 1. Precious One, 112, Garner, 8.20, 4.10, 3.30; 2, Resistance, 107, Hay, 4.90, 3.20; 3, St. Faust, 115, Stutts, 8.80. Temps 1.08. Invasion, Fate, Duanne, Foy Lillie, Rockarden, Peter Piccoy, Tsami G, Tadenja, Golden Age ont aussi couru—(Invasion prit le mors aux dents 1 mille avant la course).

TROISIEME COURSE, bourse de $700, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 1-16: 1, Shindy, 101, Zuchini, 39.40, 7.40, 2.80; 2, Show Maiden, 101, Hay, 2.70, 2.50; 3, Sands of Pleasure, 110, Gormley, 3.50. Temps, 1.46 4-5. Pauline Bugler, Ernest B, Lee Enfield, Kenmare, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, The Mount Sterling, bourse de $9,000, 3 ans et plus, 1 mille et 70 vgs: 1, Corinth, 108, Heupel, 4.20, 2.70, 2.50; 2, New Grad, 107, Stutts, 4.30, 2.90; 3, Sporty McGee, 105, Kelsal, 5.20. Temps 1.47 1-5. Valley Light et Cherry Cote ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, Distance Futurity, handicap, tous les âges, bourse de $1,000: 1, Ken Cardinal, 103, McCoy, 11.20, 4.50, 3.50; 2, Columbia, 115, Lesy, 2.80, 2.50; 3, Marvin May, 109, E. Kummer, 5.50. Temps 1.09 2-5. Pagasus, Watchful, Riviera, La Mode ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, Distance Futurity, 2 ans, à réclamer, bourse de $900: 1, Agnes Call, 108, Keesay, 16.60, 7.60, 4.90; 2, The Badger, 110, McDermott, 4.80, 3.20; 3, Singlehand, 112, Gaumer, 2.70. Temps 1.09 4-5. Silver Slippers, Uncle Jay, Quince King, Down Town, Hubb et Pudd, Midnight Rose, Modesta, Capt Doman ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 vgs, 3 ans et plus, à réclamer, bourse de $700: 1, Rankin, 103, Zuchini, 10.60, 4.30, 2.50; 2, Lexington Maid, 104, Stutts, 4.20, 2.50; 3, Gem, 100, Garrity, 2.70. Temps 1.44 1-5. Medina Shimoon, Bessie Leighton, Geet ont aussi couru.

La Patrie

Le Journal du Peuple

—Publié par—

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE", Limitée.

L.-J. Tarte.....Président
Eugène Tarte.....Vice-Président
J.-N. Perrault...Secrétaire-Trésorier

MONTREAL.

Téléphone : EST 5800. Les dimanches et jours de fêtes, le soir : EST 6071 pour l'administration, les annonces et la circulation; pour la rédaction : EST 6142 ; EST 1195.

—Siège social—

Immeuble La "Patrie", 120 Est, rue Sainte-Catherine.

SUCCURSALES :

New-York—58 Est, 40e rue.
Chicago—Harris Trust Building.
Toronto—E.-J. Guy, Immeuble de la Banque Royale.
Paris—MM. Jarrier et Cie, 12 rue Caumartin.
Londres—F.-N. Smyth, 29 Ludgate, Hill.
Ottawa—J.-A. Fortier, 541 Besserer.
Québec—Louis-Philippe Desjardins, 91 rue Amable.

Prix d'abonnement :

Edition quotidienne, Canada: 1 an, $6.00; 6 mois, $3.00; Etats-Unis: 1 an, $8.20; 6 mois, $4.25.

Service de la "Presse Associée"; correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

Avec le Lachine

Le joueur CORRIVEAU du club de hockey Lachine, piloté par Jos. Larche, et qui fera partie de la ligue de la Cité et du District, débutant à l'aréna Mont-Royal, le 14 décembre prochain.

A BOWIE

PREMIERE COURSE, à réclamer, 2 ans, bourse de $1,300, 6 furlongs.—1. Slate 105 Breuning 24.60; 13.10; 6.70. 2. Taudiane 115 Maiben 4.20; 3.20. 3. Eyelash 102 McTague 7.40. Temps 1.15 2-5. Cottager; Major Finlay; Out of Sight; Diomar; Ribvellion; Icing Wild; Great Moments; Funmaker; Roller; Lyrea ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, tous les âges, $1,300, 6 1-2 furlongs.—1. Eager 109 Harvey 20.60; 6.80; 6.10. 2. McLean 113 Lang 7.70; 5.80. 3. Amor Patriae 112 McTague 12.90. Temps 1.20 3-5. Hyperion; Fax Tall; Whitfinder; Leatherwood; Bother; Apex; Erica et Havana Boy ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 2 ans, bourse de $1,300, 6 1-2 furlongs.—1. Senecado Maiben 8.70; 4.00; 2.90. 2. Sumpter 113 Coltiletti 5.20; 3.40. 3. Brune 103 Breuning 4.10. Temps 1.20. Finland; Dingeroue; Heckler; Ted Reneson; Senor; et Denizon ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, Handicap, 3 ans et plus, $2,000, 1 1-16 mille.—1. Opperman 100 Lang 11.10; 5.60; 3.30. 2. Wampee 95 Harvey 4.40; 2.-70. 3. Prince Hamlet 104 Stevens 2.-40. Temps 1.49. Spot Cash et Bonnie Omar ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, trois ans, bourse de $1,500, 1 mille et 70 verges:—1. Joysmoke 109 Maiben 2.30; 2.80; en dehors. 2. Ballot Brush 109 Lang 7.30; en dehors; 3. Initiate 112 McAtee, en dehors. Temps 1.47. Bâtennier a aussi couru.

SIXIEME COURSE, à réclamer, 3 ans, $1,300, 1 1-16 mille.— 1. Leisch 102 Morinelli 9.00; 4.50; 2.80. 2. Faeraza 107 Maiben 4.20; 4.30. 3. Suburban 102 Breuning 16.90. Temps 1.50 1-5. Just; Eagerdiness; Watch Charm; Tjandi; Black Shaeta et Flax ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 3-16 mille, 4 ans et plus, à réclamer, bourse de $1,300.— 1. Rosa Yeta 108 Harvey 18.60; 9.10; 5.70. 2. Blos. House 106 Huntamer 17.60; 7.70. 3. Demijohn 106 Hastings 4.70. Temps 2.06. Dream of the Valley; Vice Chairman; Old Faithful; Pensive; War Victor; Attorney Muir; Owasco ont aussi couru.

LIGUE DES PHARMACIENS EN GROS

M. Beaupré, de la maison McEwen Cameron, avec une partie simple de 142 et M. A. Clément de la maison Rougier Frères avec un total de 337 ont remporté les honneurs de la soirée. Résultats:

Robert Gibson & Son

J. Layton	74		— 74
B. Mills		102	93—195
F. Mills	94	108	76—278
H. George	92	87	73—252
G. Porter	103	95	121—319
A. Fyfe	104	96	101—300
Total	467	487	464-1418

Casgrain Charbonneau Ltée.

R. Ranger	99	99	107—305
R. Brisebois	c-mamahmimam		
R. Brisebois	133	97	112—342
H. Thibault	100	104	138—342
E. Boisseonnault	100	102	90—292
H. Gervais	99	105	114—318
Total	531	507	561-1599

Casgrain Charbonneau Ltée gagne trois parties.

Rougier Frères

H. Fournier	90	98	79—267
A. Plourde	97	83	137—317
P. Larue	98	100	110—308
J. LAgacé	85	110	105—300
A. Clément	123	139	104—367
Total	493	521	535-1549

Laboratoire Nadeau

E. St-Arnaud	97	107	94—298
W. Mallette	99	107	87—293
P. Lafricain	77	74	68—219
E. Limoges	91	82	90—263
E. Labelle	86	93	100—279
Total	450	463	439-1352

Rougier Frères gagne trois parties.

Martineau Boucher

Brodeur	103	93	119—315
Gagné	91	89	94—274
Beauchesne	97	110	87—294
Chalifoux	106	107	89—302
Latreille	90	84	112—286
Total	487	483	501-1471

McEwen Cameron Ltd.

Beaupré	89	142	123—354
Fitzgerad	86	85	80—251
Cowan	82	90	93—265
Webb	79	82	90—251
McEwen	91	198	192—322
Total	427	627	439-1443

Martineau Boucher gagne deux parties.

Lymans Ltd

A. Bissonnette	96	112	92—300
E. McCormick	79	90	92—262
H. Allo	83	83	49—215
J. Lineham	91	86	95—272
A. Livingston	119	112	101—332
Total	459	483	429-1371

Palmer Ltd

de Jung	90	95	83—268
E. Carpenter	91	99	82—272
W. Gruhn	94	110	95—299
H. Petts	86	95	86—267
C. ePderson	78	107	88—273
Total	439	506	434-1379

Palmers Ltd gagne deux parties.

LA LIGUE DE LA CITE DEBUTERA LE 14 DECEMBRE

Les club de la ligue de hockey de la Cité et du District sont fort occupés à se mettre en condition pour les joûtes inaugurables de leur saison, qui seront disputées le 14 décembre à l'aréna Mont-Royal.

Le Lachine, sous la direction de Jos Larche, est à faire une équipe rapide sur laquelle on verra vraisemblablement des joueurs comme Lamarche et Taylor se disputer la position de gardien de buts, tandis que Crevier, Kent et plusieurs autres joueurs bien connus dans la ligue seront mis à l'essai aux autres positions, sur la ligne ou la défense. Les pratiques commenceront pour le club dès que la glace artificielle de l'aréna Mont-Royal le permettra. Le gérant Laperle, d'Ahuntsic, est fort occupé également à aligner ses joueurs, et il est rumeur que son équipe aura les services des frères Rochon, de Cole, Paquette et plusieurs autres. L'équipe s'entraîne actuellement dans le gymnase et prendra la glace dès que celle-ci sera prête.

Les Voltigeurs, conduits par Maurice Marion, seront encore à leur poste, mais plusieurs changements, dit-on, seront effectués sur l'équipe. Plusieurs rumeurs circulent à l'effet que quelques-uns des séniors de l'équipe de l'hiver dernier ne figureront pas avec elle cette année, notamment les frères Lépine et Leduc. Mais Marion affirme qu'il aura encore Morin dans les buts.

"Jack" Corcoran, du Pointe-Claire, ne reste pas inactif et il compte avoir la même alignement que l'hiver dernier, y compris Brunet, de l'équipe de la banque Hochelaga, qui jouera probablement sur la défense avec Léo Hefferan, l'an passé du Beaurivage. On dit que Colonnier sera dans les buts.

Le gérant Georges Daigneault, du Longueuil, a déjà engagé Roy et Dénger, qui jouaient avec ce club l'an passé de même qu'un avant du nom de Lord, avec l'université de Montréal, l'hiver passé, et plusieurs autres.

Les clubs Beaurivage et Sorel se sont retirés de la ligue, et les cinq clubs mentionnés plus haut joueront une double cédule avec les deux premières équipes détachant pour le championnat à la fin de la saison.

Le président Riopel et le secrétaire Tom Trihey ont préparé la cédule pour la saison qui ouvrira définitivement le 14 décembre à l'aréna Mont-Royal.

14 décembre 1924:—
Longueuil vs Pointe Claire.
Voltigeurs vs Ahuntsic.

21 décembre 1924:—
Lachine vs Voltigeurs.
Ahuntsic vs Pointe Claire.

28 décembre 1924:—
Longueuil vs Ahuntsic.
Pointe Claire vs Lachine.

4 janvier 1925:—
Pointe Claire vs Voltigeurs.
Lachine vs Longueuil.

11 janvier 1925:—
Longueuil vs Voltigeurs.
Ahuntsic vs Lachine.

18 janvier 1925:—
Ahuntsic vs Voltigeurs.
Pointe Claire vs Longueuil.

25 janvier 1925:—
Pointe Claire vs Ahuntsic.
Voltigeurs vs Lachine.

1er février 1925:—
Lachine vs Pointe Claire.
Ahuntsic vs Longueuil.

8 février 1925:—
Longueuil vs Lachine.
Pointe Claire vs Voltigeurs.

15 février 1925:—
Lachine vs Ahuntsic.
Voltigeurs vs Longueuil.

Billy Armstrong et le "smoker" du Kensington

Billy Armstrong, instructeur de boxe du M.A.A.A. a été prié de voir à la réussite du concert-boucane organisé par le Kensington pour le 28 novembre, c'est-à-dire pour vendredi en huit. Il a mission de recruter les meilleurs amateurs de la ville pour cette soirée, s'attendant de voir les Grenadier Guards, le Verdun, A. A. A. le M. A. A. A. et autres entrer en lice pour la circonstance. Il y aura également musique, chant et danse, de sorte que le tout constitue un véritable programme de sélection.

Rabbit Moranville, récemment vendu par le Pittsburg au Chicago National, était le conducteur d'une automobile qui a frappé et blessé dangereusement hier un jeune enfant de cinq ans, Frank Smozda, à Pittsburg. Il s'est livré de lui-même en attendant les développements.

BEAU COUP DE FUSIL DE CHASSEURS

Ce magnifique trophée, un orignal de deux ans, fut abattu lors d'une excursion de chasse dans la vallée de la Diable, au nord de Saint-Faustin, il y a une couple de semaines. On voit ici M. Raoul Clouthier, du département de la Publicité du Pacifique Canadien, l'un des membres de l'excursion.

Les quilles et nos Maisons d'Affaires

Les parties régulières de la ligue de quilles des Maisons d'Affaires ont eu lieu vendredi dernier.

Les prix ont été gagnés par : 1er M. P. Bénard, de N. G. Valiquette jouant la plus grosse simple, 214.

2e, M. Lefebvre, de J. B. Rolland Ltée., obtenant le plus grand total de 3 parties.

2e, M. Valiquette, de N. G. Valiquette.

RAPPORT DES PARTIES

N.-G. Valiquette

Valiquette	134	177	122—433
Gravel	119	136	129—384
Boucher	96	124	118—344
Corbeil	128	158	156—442
Bénard	127	146	214—487
Total	604	752	739—2095

Caron Frères

Papineau	151	186	181—518
Laverdure	140	146	146—432
Brisson	155	159	131—445
Bernier	139	162	145—446
Levasseur	178	119	176—473
Total	763	772	779—2314

Caron Frères, gagne 3 parties.

Laporte, Martin & Cie., Ltée.

Cadotte	175	154	123—452
Francoeur	105	171	173—449
Brosseau	115	120	133—368
Laviolette	127	142	154—423
Petitclerc	124	102	151—378
Total	670	669	769—2108

L. O. Grothé Ltée.

Marsille	175	154	123—452
Mireault	117	164	123—404
Hébert	138	156	137—431
Favreau	117	173	133—423
Fournier	149	162	168—479
Total	696	794	691—2181

L.-O. Grothé Ltée. gagne 2 parties.

Cie. de Papier Rolland

Lefebvre	175	168	190—533
Messier	124	115	120—359
Rhéaume	161	146	128—435
Patenaude	186	156	115—458
Rodier	165	173	145—483
Total	811	758	693—2268

Alp. Racine Ltée.

Blanchard	164	127	159—450
Maisonneuve	125	140	152—417
Lapointe	139	172	126—437
Poirier	106	139	171—416
Martin	169	165	160—494
Total	703	754	767—2224

La Cie de Papier Rolland gagne 2 parties.

Les gérants et les boxeurs de la soirée de lundi dernier à Los Angeles, Cal., ont fait un dépôt garantissant leur présence à l'enquête qui sera tenue sur le prétendu scandale Fulton-Fuente, et ils nient emphatiquement avoir trempé dans aucune machination louche en cette circonstance.

CREME QUI ECLAIRCIT UN CERVEAU EMBARRASSE

Si vos narines sont obstruées et votre cerveau embarrassé par le dégoûtant catarrhe ou un rhume, appliquez un peu de cette crème pure, antiseptique dans vos narines. Elle pénètre dans tous les recoins des voies respiratoires, apaisant et cicatrisant les membranes enflées, enflammées et vous procure un soulagement instantané.

Essayez ceci: Procurez-vous à n'importe quelle pharmacie une petite bouteille de baume à la crème d'Ely. Vos narines obstruées se dégagent à l'instant; votre cerveau est libre; plus d'expectoration ou reniflement. Comptez jusqu'à cinquante. Toute la lourdeur, la sécheresse, cette difficulté de respirer seront disparues. Vous vous sentez bien. 12

La Lame qu'il vous Faut pour vous Raser Rapidement

La coupe diagonale avec un Durham-Duplex enlève la barbe la plus rude de la façon la plus douce et la plus rapide imaginable. Vous pouvez acheter le

Rasoir de Démonstration pour 25 cents

dans les modèles "Safe" ou "Safery". Un coupon donné avec chaque achat de rasoir vous donne droit à un paquet de lames Durham-Duplex de 60 centins pour seulement 50 centins. On peut les acheter dans toutes les principales pharmacies, quincailleries et magasins de tabac.

DURHAM-DUPLEX RAZOR CO., LTD., 50 rue Pearl, TORONTO.

DURHAM-DUPLEX

CONSTIPE, ETOURDI, BILIEUX, PRENEZ DES "CASCARETS" 10C

Portez-vous bien! Laissez les "Cascarets" nettoyer vos intestins et stimuler votre foie. Pas de coliques ni de diarrhée. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants prennent cet inoffensif laxatif-cathartique. Il ne rend pas malade comme les pilules, les huiles, le calomel, les sels. Il a bon goût — agit d'une façon merveilleuse. En boîtes de 10c, 25c et 50c dans toutes les pharmacies.

COURRIER DE S.-JEAN

SAINT-JEAN, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le "Banquet des Bonnes Routes" organisé par le Comité des Chemins du Conseil de Ville, a eu lieu samedi soir, à l'hôtel du Canada, et présidé par M. Martial Rhéaume, pro-maire, échevin de la ville et président du Comité des chemins.

Soixante-quinze invités ont pris part à ce souper.

Toutes les classes de la société y étaient représentées. De chaque côté du président, à la table d'honneur se trouvaient M. le curé J.-E. Coursol, M. le maire Pierre Trahan, et les six échevins MM. N. Rhéaume, H. D'Orsonnens, L.-O. Perrier, L.-P. Cloutier, John Prescott, Saul Choquette, M. McCutchion.

MM. T. Mace, D. Lord, M. Geo.-A. Savoy, C.-C. Lapierre, J.-A. Laprès, M. Carrière, H.-E. Roy, de Joliette, les membres de la commission scolaire, etc., etc.

Les santés ont été proposées et répondues par M. Rhéaume, M. le curé Coursol, M. le maire P. Trahan, Henri D'Orsonnens, L.-O. Perrier, M. McCutcheon, Geo.-A. Savoy, M. le maire L.-O. Regnier, d'Iberville, C.-C. Lapierre, F. Laberge, M. Carrière et Me Stanislas Poulin, C.R.

—M. Aimé Lussier, notaire et régistrateur du comté, a acheté de M. Willie Roman un lopin de terre situé en face de sa résidence d'été, rang haut du Richelieu, côté sud, de vingt-trois arpents, pour le prix de $3,000.

—Deux jeunes filles âgées de 15 et 16 ans ont volé des bijouteries dans des magasins. Elles auraient été appréhendées si les propriétaires n'avaient eu considération pour les parents.

La bénédiction des cloches aura lieu dimanche après-midi en l'église restaurée de Saint-Jean l'Evangéliste. Mgr Deschamps, de Montréal officiera.

M. l'abbé Noël Fauteux prononcera le sermon de circonstance.

C'EST LA COUPE DE VOS HABITS QUI COMPTE

L'habit ne fait peut-être pas l'homme — mais c'est souvent par l'habit que l'on vous juge.

Pour les Temps Rigoureux

Jolis, confortables, pratiques, Pardessus Society Brand

$35 à $90

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que ce sont les plus beaux exemples de ce qu'un pardessus devrait être. Les tissus riches, épais, chauds, sont à l'épreuve des intempéries. Les paletots sont aussi jolis qu'ils sont pratiques; ils possèdent la coupe en vogue actuellement, l'épaule plus large, dos plus ample, jupe plus longue — un effet pour lequel nos paletots Society Brand sont remarqués.

COMPAREZ

Et chez Case les Commis parlent Français.

507, ouest, Ste-Catherine. CASE LIMITED Dans l'Immeuble Drummond.

Un magasin spécial de

Vêtements Society Brand

UN AGENT EN ETAT D'IVRESSE MALMENA UN CITOYEN, REVELE L'ENQUETE

L'histoire d'un citoyen importuné dans la rue et conduit au poste par un constable ivre, qui fut d'ailleurs renvoyé du corps de police. — Une autre victime des voleurs, un avocat cette fois-ci, qui retrouve ses habits encore chez le regrattier Mendelsohn.

LE JUGE PREND NOTE D'UNE SUGGESTION

L'histoire d'un constable en état d'ivresse qui avait arrêté dans la rue un citoyen parfaitement innocent et l'avait conduit au poste No 4 où, heureusement, les autres hommes de police s'aperçurent de la balourdise de leur confrère, maintenant rayé des cadres de la police, a été racontée, hier après-midi, à l'enquête judiciaire présidée par l'honorable juge Louis Coderre sur l'administration de la force policière de Montréal.

Le citoyen en question souffrit cruellement dans son honneur. Le camion qu'il conduisait, alors qu'il fut arrêté, fut endommagé par le constable qui avait pris la roue de direction alors que, dans son ivresse, il alla donner sur un poteau. De plus, le constable malmena avec rudesse le citoyen et lui braqua son revolver sous le nez.

Le nom de Mendelsohn, ce regrattier de la rue Craig dont le nom fut mêlé à maints vols qui ont été relatés précédemment à l'enquête, est encore revenu, hier après-midi, alors que l'avocat René Chênevert est venu dire qu'il a été obligé de donner un chèque de $100 à Mendelsohn pour ravoir ses habits qui avaient été volés. C'est par le détective Sloan, cette fois-ci, que les complets de l'avocat furent retrouvés et, dans ce cas particulier, comme dans les autres, Mendelsohn avait procédé de la même manière. Il dit qu'il avait acheté les effets volés de gens (vraisemblablement les voleurs) qui avaient donné au regrattier de faux noms et de fausses adresses.

L'échevin J.-H. Bédard, du quartier Saint-Henri, est de nouveau venu témoigner, hier après-midi, au sujet des rumeurs qui avaient donné naissance à la présente enquête et M. Bédard répéta l'opinion qu'il avait émise qu'un capitaine de district ne devrait pas rester plus de deux ou trois ans dans le même poste.

L'échevin Bédard dit que M. J.-A.-A. Brodeur, président du Comité Exécutif, se chargea seul de faire une enquête privée et à huis-clos sur ces rumeurs et qui en fit ensuite un rapport verbal et succinct à l'échevin Bédard, surtout au sujet de la fortune du capitaine Sauvé.

C'est Me Arthur Brossard qui avait dirigé l'interrogatoire, hier après-midi, afin de permettre à Me J.-P. Lanctôt de prendre quelques heures de repos.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Le nombre des spectateurs, à l'enquête sur la police, semble être comme la température: quelque peu variable. Il a ses alternatives de hausse et de baisse. Hier après-midi, par exemple, à la reprise de la séance, à la Chambre 24 du Palais, il y avait peu de monde: tout au plus cent cinquante personnes, à comparer avec les foules d'il y a quelques jours. Pourtant, à chaque séance, à mesure que les procédures avancent, la salle s'emplit graduellement et, vers la fin de l'audience, le prétoire est rempli d'auditeurs attentifs. C'est d'ailleurs un va-et-vient continuel.

Les personnages officiels de l'enquête: le juge, les avocats, les greffiers n'ont plus cet air très affairé des premiers jours. On vient maintenant à l'enquête comme à un travail journalier, à une affaire de routine. Le chef Bélanger, le capitaine Sauvé, par exemple, reprennent toujours les mêmes sièges, près de la colonne, à la gauche du banc du juge; ces sièges leur sont maintenant acquis, semble-t-il.

Me Alban Germain entre en fumant toujours son éternelle cigarette; chacun apporte avec lui son expression habituelle et l'on semble avoir perdu l'air intéressé des débuts. Les figures deviennent familières les unes aux autres et l'on se salue de ce salut léger propre aux gens qui se rencontrent souvent.

L'AUDIENCE COMMENCE A 2 H. 10

Me René Chênevert est appelé dans la boîte, au début de l'audience, quelques minutes après deux heures. Mais à la suite de quelques mots échangés entre le juge et Me Brossard, on prie Me Chênevert de venir rendre témoignage près du banc des procureurs.

Me Brossard:

—Vous êtes avocat?

—Oui.

—Depuis une quinzaine d'années environ?

—Oui.

—Vous êtes l'associée de Me N.-K. Laflamme?

—Oui.

—Vous avez été victime d'un vol?

—Oui.

—Voulez-vous nous en faire le récit?

—J'arrivais, ce matin-là, vers deux heures chez moi. Je constatai que la porte était entr'ouverte, ainsi que la fenêtre. Immédiatement je prends le téléphone et j'appelle la police. Tous mes tiroirs étaient sens dessus dessous.

—A qui avez-vous parlé?

—Je ne sais pas. Le lendemain, vers midi, je reçus un téléphone du détective Sloan. Il me disait qu'il avait trouvé des habits chez le regrattier Mendelsohn. Il me demanda conséquemment, l'aller les identifier. Je me rendis immédiatement à l'endroit indiqué et je demandai au regrattier de me montrer son livre, car je voulais voir le nom et l'adresse des gens qui avaient apporté les marchandises. — A quoi bon, fit Mendelsohn, on a donné de faux noms et de fausses adresses. Alors je lui demandai comment il avait payé pour les habits. Il me répondit qu'il avait donné $35. Je constatai sur le champ que tous mes habits n'étaient pas là. Aussi je lui demandai: "Pourquoi n'avez-vous pas acheté le reste?" Il me répondit: "Parce que cela ne faisait pas mon affaire". "Combien vous avait-il demandé pour la balance des habits?" —$65. Il ajouta: Je puis vous faire entrer en possession de votre marchandise, mais il faudrait pour cela que vous me donniez $100. Comme je n'avais pas d'argent sur moi, il me dit: Faites un chèque. Alors, il me donna un blanc et je fis mon chèque.

ON PRODUIT LE CHEQUE

Comme le témoin a sur lui le chèque en question, Me Brossard lui demande de le produire comme exhibit. Puis il lui demande de continuer son récit.

—Le regrattier, dit Me Chênevert, m'avait demandé de retourner vers cinq heures. C'est ce que j'ai fait. Comme il se plaignait qu'il avait dû prendre un taxi pour faire ses courses, je lui remis encore un billet de vingt piastres.

—Sloan, était-il là?

—Non, il n'était pas là. Il n'a pas eu connaissance du chèque de cent dollars que j'ai donné à Mendelsohn.

Le juge:

—Votre nom était-il dans vos habits?

—Oui.

—Qu'est-ce que vous a dit Sloan au juste?

—Quand je reçus son téléphone le lendemain midi, il me pria d'aller chez un regrattier de la rue Craig. Je ne me rappelle plus le numéro de la boutique. Tout ce que je me rappelle, c'est que Sloan me dit que c'était près du Montreal Light, Heat & Power. Il ajouta: J'ai vu votre nom dans la poche de vos habits. Lorsque je fut rendu chez Mendelsohn, il me mena dans une petite pièce en arrière de sa boutique; c'est alors qu'il me demanda la somme de cent piastres, en m'assurant que j'aurais tout ce que je voudrais.

Me Brossard: Est-ce que Sloan savait tout cela?

—Je ne suis pas prêt à dire cela, qu'il savait que j'avais donné $100. Mais il était là cependant quand je demandai le nom et l'adresse des personnes qui avaient apporté mes habits.

—Que vous a-t-on dit quand vous avez téléphoné dans la nuit, à la police?

—On m'a dit qu'on s'occuperait de la chose le lendemain. Aussi je ne pus m'empêcher d'être surpris de la chose. Et le lendemain, en effet, vers midi, Sloan me demanda d'aller à la rue Craig.

Cet incident vidé, on appelle M. O. Lapierre.

M. O. LAPIERRE

Me Brossard:

—Vous êtes greffier de la paix à la Cour de police?

—Oui.

—Voulez-vous prendre connaissance de ce dossier (liste de maisons de paris). Voulez-vous nous dire si c'est vous qui avez préparé ce dossier?

—Oui.

—On voit ici le numéro 289 de la rue Sainte-Catherine-Ouest. Sur cette feuille on constate qu'il y a 21 noms. Pouvez-vous nous expliquer la présence de ces 21 noms?

—Ils indiquent que le propriétaire est un nommé S. Stone et que les autres personnes sont celles qui ont été trouvées dans cet établissement.

—Quel est le dépôt que ces personnes ont dû faire?

—$200 pour le tenancier et $25 pour chaque personne trouvée dans son établissement.

—A qui cet argent-là a-t-il été donné?

—L'argent a été donné à la police.

—Mais à qui en particulier?

—Je ne sais pas.

—Est-ce qu'on a fait d'autres dépôts à part ceux-là?

—Non.

—Cet argent-là a-t-il été remis après l'acquittement?

—Oui, moins le $10 qui était le montant de la condamnation, que nous avons gardé.

Le juge:

—Est-ce que chaque personne a donné un reçu?

—On demandait autrefois des reçus, mais maintenant nous n'avons plus besoin de le faire parce que nous payons en chèques.

Cet incident est abandonné momentanément et l'on appelle dans la boîte M. E. Patry.

M. E. PATRY

Me Brossard:

—Votre occupation?

—Contremaître.

—Avez-vous un frère qui tient un garage?

—Non. Il est simple mécanicien.

—Est-ce qu'il vous est arrivé quelque chose dans la nuit du 21 au 22 septembre?

—Oui. C'était un samedi soir, le 21 septembre, nous étions, mon frère et moi, après "overhauler" un camion. On était dans un garage en arrière du numéro 170 de la rue Casgrain. Quand on a eu fini de travailler il était à peu près deux heures du matin. Comme nous avions de la difficulté à faire partir le truck, je me servis de mon touring pour le tirer. Nous partîmes alors et sur la rue Saint-Dominique, j'ai rencontré des types que j'avais vus en veillées. C'était près de la rue Sainte-Catherine. Ils me dirent "Viens donc nous mener chez nous". Mais je leur répondis: "Je n'ai pas assez de gazoline". Alors, là, il y a un policier qui s'est amené. "Comment, dit-il, vous sollicitez, vous, sur la rue?" — Je lui dis que je ne sollicitais pas.

Et mes compagnons lui expliquèrent que, en effet, ils venaient de me demander d'aller les conduire chez eux. Mais rien n'y fit. Le policier leur dit: "Je l'arrête!!"

Me Brossard:

—Quel est le nom de ce policier?

—C'est un nommé F. Bugeaud. Il était en civil. Son numéro matriculo était 852. Il est du poste No 10. Alors il monta dans ma machine. Je ne savais pas où il m'emmenait. Il me dit: "Donne-moi ton char." Il commença à me faire circuler dans le bas de la ville. En arrière de chez Strachan, il se toqua sur un poteau et prétendit que c'était la faute de l'employé de Strachan, qu'il voulait éviter.

Le juge:

—Était-il en boisson?

IL ETAIT IVRE

—Oui. On lui a même ôté son arme. Alors on se mit à se battre, en arrière de chez Strachan. Pendant ce temps-là, moi, je me rendis à la rue Sainte-Catherine où cette fois, je rencontrai un constable en uniforme, qui m'a bien protégé.

Me Brossard:

—Savez-vous son nom?

—Je ne sais pas son nom, mais il me semble que si je le voyais je pourrais le reconnaître.

On appelle alors le constable Lamer, mais il n'est pas en cour et Me Brossard dit au témoin: Continuez.

Le témoin:

—Le constable qui m'avait arrêté a dit à celui qui était en uniforme que ce n'était pas lui qui avait brisé la machine. Le constable en uniforme a demandé à l'autre s'il avait une licence pour conduire une automobile. Il a répondu: "Oui". —"Montrez-la moi alors", a dit l'autre. — "Je ne l'ai pas, je l'ai oubliée chez moi". —Alors il lui a demandé de lui montrer sa badge de policier, puis celui qui m'avait arrêté s'est mis à crier: "Je l'arrête! je l'arrête!"

Le constable en uniforme lui a demandé pourquoi il m'arrêtait. Alors, il lui a dit que c'est parce que j'étais en état d'ivresse. Mais, rendu au poste No 4, on a bien vu lequel des deux était en état d'ivresse. Les officiers du poste No 4 ont voulu me laisser aller, mais j'avais trop peur pour m'en retourner chez moi. Alors, au poste No 4, on lui a aussi enlevé son arme.

—Il avait son arme?

—Oui. Et il l'a levée sur moi.

Me Brossard: Est-ce qu'il vous a frappé avec?

—Non. Mais il me l'a pointée en pleine figure.

—Pourquoi?

—Ah! bien, pourquoi...

Le témoin s'interrompt quelques secondes puis il continue:

C'est parce que je lui ai dit qu'il venait de briser ma machine et qu'il était pour me la payer.

—Est-ce qu'il y avait beaucoup de dommages à votre auto?

—Oui, il y avait du dommage estimé à $152.64.

—Est-ce qu'il vous a maltraité, traîné sur la rue?

—Bien sûr, qu'il m'a maltraité. On a du poil sous les bras (le témoin montre son aisselle gauche). Bien, de ce côté-là il y a longtemps qu'il n'y en n'a pas eu.

—Quel est son nom, à ce constable-là. Connaissez-vous son numéro d'insigne?

—Je crois que c'est le numéro 839, mais je ne suis pas certain.

—Les officiers du poste No 4 vous ont dit de vous en aller chez vous?

—Oui.

Le juge: Etes-vous allé en cour?

—Oui. J'ai passé chez le chef, avant.

MIS A LA PORTE

Le capitaine Sauvé, interrompant le témoin et s'adressant au tribunal:

—Ce constable-là a été mis à la porte.

Le juge:

—Oui, c'est bon, mais ce n'était pas le premier rapport fait contre lui.

Le témoin, continuant:

—Il s'est battu en arrière de chez Strachan avec des employés de la boulangerie, je crois.

Le juge:

—Que s'est-il passé en cour?

—Je ne sais pas. Lorsqu'on m'a fait entrer, le constable avait comparu. On m'a appelé après lui. Quelqu'un m'a dit que le constable avait été congédié, mais je ne sais pas où il est.

Le juge:

—Savez-vous s'il est encore à Montréal?

—Je ne sais.

Par Me Brossard:

—Le constable a-t-il reconnu ses torts?

—Oui, c'est mon avocat, Me Joseph Blain, qui a la chose en mains.

Par Me Gagnon:

—Vous êtes allé au poste No 4 avec les constables Bugeaud et Lamer. Qui est-ce qui était en charge du poste à ce moment-là? Était-ce M. Sauvé? dit Me Gagnon en se tournant vers le capitaine Sauvé assis près de lui.

—Non, répond le témoin, c'était un gros.

ON FUT BON POUR LUI

—L'officier vous a offert de vous laisser aller?

—Oui.

—Les autres constables du poste ont-ils été bons pour vous?

—Ah! oui, ils ont été très gentils pour moi.

—Ont-ils fait une enquête?

—Oui, ils sont partis plusieurs en civil.

—Vous avez dit que le constable Bugeaud vous avait maltraité, mais au poste No 4 tous se sont conduits correctement envers vous?

—Oui.

—Avez-vous vu le capitaine Sauvé?

—Oui, le lundi.

—Le constable Bugeaud a-t-il été renvoyé pour cela?

—Oui.

Me Brassard:

—Était-ce la première fois qu'il y avait des rapports contre lui?

Le juge:

—Je crois que vous feriez mieux, Me Brossard, de faire faire cette preuve par d'autres.

Mais je témoin, précipitamment:

—Ah! je peux vous dire ça, moi! Quelqu'un du poste No 4 a téléphoné devant moi au poste No 10 pour dire que le constable Bugeaud était ivre et qu'on lui avait enlevé son arme au poste No 4. Je ne sais pas qui a téléphoné, mais je crois avoir entendu dire: le sergent Laporte.

A ce moment, le constable Lamer entre en cour. Il est en uniforme. Il s'approche et vient se placer justement derrière la boîte où Me Patry rend son témoignage. Il reste là debout quelques secondes.

IL L'IDENTIFIE

Me Brossard au témoin:

—Connaissez-vous ce constable-là? Est-ce lui qui vous a protégé?

Le témoin se tourne vers le constable Lamer:

Celui-ci a enlevé sa toque de fourrure et regarde fixement le témoin. Tous les deux s'examinent pendant quelques secondes. Le silence qui règne en cour est interrompu par un éclat de rire général, lorsque le témoin dit:

—Oui, c'est lui!

—C'est ce constable-là qui vous a protégé?

—Oui.

Le juge au témoin.

—C'est bien, monsieur, c'est tout. Vous pouvez retourner à votre travail.

Le témoin sort de la boîte.

Le constable Lamer se dirige vers la porte de sortie, lorsque Me Brossard le rappelle et lui demande d'entrer dans la boîte.

LE CONSTABLE LAMER

—Vous êtes depuis longtemps au service de la ville de Montréal comme constable?

—Oui, depuis sept ans.

—Votre numéro matricule est bien 739?

—Oui.

—Vous souvenez-vous avoir rencontré M. Patry?

—Oui, interrompt le témoin.

—En septembre?

—Oui.

—Le 21 septembre?

—Oui.

—Vous souvenez-vous de ce qui s'est passé sur l'avenue Hôtel-de-Ville? Voulez-vous relater à la cour cet incident?

—Bien, je ne sais pas. Quand je suis arrivé sur les lieux, il y avait une discussion entre Bugeaud et Patry. Bugeaud avait arrêté Patry et lui disait: "Je vais t'arrêter, si tu ne restes pas tranquille". Bugeaud ne savait pas ce qu'il faisait.

IL CORROBORE

—Il était en boisson? demandent en même temps le juge et Me Brossard.

—Oui, répond le témoin.

—Patry s'est plaint à vous? demande Me Brossard.

—Oui, j'étais en devoir sur la rue Sainte-Catherine lorsqu'il est venu me chercher.

—Il vous a demandé votre protection?

—Oui.

—Vous la lui avez accordée?

—Oui.

—Avez-vous remarqué si Bugeaud avait maltraité Patry?

—Non, j'ai pas vu ça.

—C'est vous qui avez fait venir la patrouille?

—Oui, c'est moi, à la demande de Bugeaud qui m'a dit de faire venir la voiture.

—Est-ce qu'il a maltraité Patry pendant le trajet? C'est vous qui aviez demandé la patrouille afin que Patry ne soit pas maltraité par Bugeaud?

—Ce n'est pas ça, dit le témoin. J'ai conduit Patry au poste à la demande de Bugeaud.

—Vous avez vu l'auto se briser?

—Oui.

—Sur un poteau?

IL L'AVAIT MALTRAITE

—Je ne sais pas. Je ne l'ai pas vue se briser sur un poteau; j'ai seulement remarqué que l'auto était un peu brisée en avant. On m'a dit qu'elle avait frappé une voiture à pain de Strachan.

—Patry vous a-t-il dit que Bugeaud l'avait maltraité?

—Oui.

—C'est Patry lui-même qui est allé vous chercher?

—Oui. Lorsqu'il est venu me chercher, j'étais en devoir, rue Sainte-Catherine.

Me Brossard reprend son siège et Me Gagnon contre-interroge le témoin:

—Bugeaud appartenait-il au poste No. 4?

—Non. Il n'était pas en devoir, ce jour-là; il était en civil.

Le juge:

—Il n'était pas en devoir?

—Non.

Me Brossard appelle ensuite M. l'avocat Joseph Blain.

Me JOSEPH BLAIN

—Vous avez en mains une cause contre Bugeaud?

(à suivre à la page 9)

LE DESERT REVELE LE SECRET DES AGES ANCIENS

Il ne s'agit nullement du Sahara: nous sommes ici en face d'une étendue désertique de la Mésopotamie, parcourue et fouillée par l'expédition de l'université d'Oxford, sous la direction du professeur S. Langdon, un Américain. Les fouilles ont jusqu'ici permis de pénétrer le secret de l'ancienne ville de Kish, que l'on croit la plus ancienne du monde. Les excavations que l'on a faites dans le cimetière de cette ancienne ville, que montre notre photographie, indiquent, grâce aux nombreux objets trouvés: pierres précieuses, bijoux, poterie, etc., que l'on en peut faire remonter l'origine à environ 5,000 ans.

Redonnez-lui une magnifique Couleur avec les "Teintures Diamond".

Les "Teintures Diamond" garantissent des résultats parfaits pour teindre et teinter à la maison.

Trempez simplement dans l'eau froide pour teinter de couleurs douces, délicates, ou faites bouillir pour donner des couleurs riches, permanentes. Chaque paquet de 15 centins contient des indications si simples que toute femme peut teindre ou nuancer lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, enfin tout, comme neuf.

Achetez les "Teintures Diamond"—pas d'autre sorte—et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez colorer est de la laine ou de la soie ou bien si c'est de la toile, du coton ou des tissus mélangés. 508.

GILBEY'S LONDON DRY GIN

Recherchez cette étiquette

Lorsque vous achetez du genièvre (Gin), voyez à ce que cette étiquette soit sur la bouteille. C'est une garantie que le contenu est du véritable genièvre de Londres (London Gin), distillé à Londres, Angleterre, des meilleurs ingrédients. Evitez les désappointements en demandant toujours le

GILBEY'S LONDON DRY GIN

"Le genièvre avec une réputation mondiale pour sa pureté absolue".

Distillé, embouteillé et garanti par W. & A. GILBEY Londres, Edimbourg, Dublin, Medoc, Cognac, Oporto, etc.

Grands Magasins Goodwin's LIMITED

Une Vente très Spéciale de

40 Manteaux Exclusifs

à un Rabais de 33 1/3 %

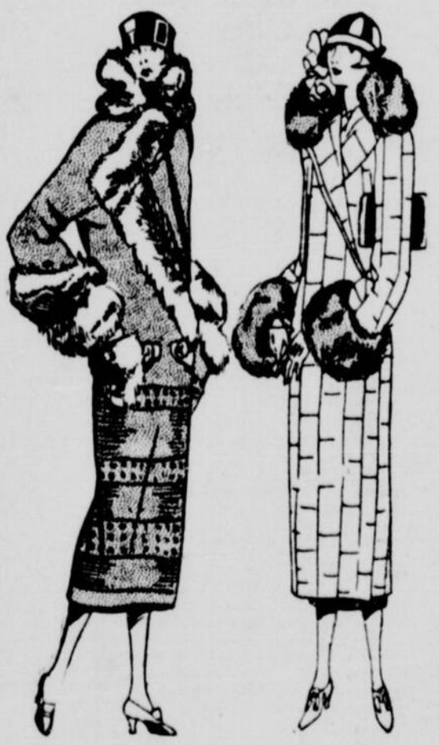

Ce lot comprend 40 manteaux, tous des échantillons importés, et le dernier mot de l'élégance. Les étoffes, les garnitures, les doublures, tout est d'une qualité supérieure.

Par exemple:

Un manteau en quadrillé Coolidge avec manchettes montant au coude, est bordé en avant et au col de nutria. Doublure de crêpe de soie. Rég. 185.00.
En vente à **123.35**

Un magnifique manteau en Suède Mara brun a une large bordure de fleurs confectionnées à la main en même tissu, un gilet tuxedo, un grand col et des manchettes d'écureuil teint vison. Rég. 195.00.
En vente à **130.00**

Un manteau genre enroulé en Flamingo avec grand col châle et manchettes d'écureuil beige, est doublé de quadrillé Rodier. Rég. 200.00.
En vente à **133.35**

Un manteau en drap suède bleu marine, a une large bordure, un col et de larges manchettes en Chapal noir. Doublure de crêpe de soie gris. Rég. 145.00.
En vente à **96.65**

Un manteau en Kashmara taupe rosé, est bordé de taupe soulignée d'argent. Larges manchettes et col de taupe, doublure de soie et entredoublure. Rég. 165.00.
En vente à **110.00**

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

UN AGENT EN ETAT D'IVRESSE

(suite de la page 8)

—Oui.

—Avez-vous une reconnaissance signée par Bugeaud dans laquelle il se tient responsable des dommages causés à l'automobile de Patry?

—Oui. Cette reconnaissance est signée par Bugeaud et elle a été produite au dossier.

Me Blain sort alors une lettre et la lit:

"Je, soussigné, Frank Bugeaud, 16, rue Chambly, me tiens responsable des dommages causés à l'automobile de M. Armand-Edmond Patry, dans la nuit du 20 au 21 septembre courant. Je fais offre...

—C'est signé par Bugeaud ça? demande Me Brossard.

—Oui.

—En votre présence?

—Oui.

—Bugeaud a lu cette lettre avant de la signer?

—Oh! oui, d'ailleurs les négociations avaient duré deux ou trois jours.

—Alors, il savait ce qu'il signait?

—Sans aucun doute.

Me Brossard appelle ensuite le chef Bélanger.

LE CHEF BELANGER

Le chef quitte lourdement son siège et entre dans la boîte.

—Vous connaissez le constable Bugeaud dont il est question dans cet incident? demande Me Brossard.

—Oui.

—Il y a eu des rapports faits contre lui à plusieurs reprises?

Le chef tousse, hésite et dit:

—Je ne me souviens pas: il faudrait que je vois le dossier.

—Y a-t-il eu des plaintes contre lui?

—Je ne sais pas: il faudrait que je vois le dossier.

—A-t-il été suspendu plusieurs fois?

—On pourrait voir ça par le dossier.

—A-t-il été suspendu à la suite de cet incident? A-t-il été renvoyé?

—Je ne sais pas s'il a été renvoyé. Ordinairement, ils ne sont pas renvoyés immédiatement: on les suspend, puis on porte la chose devant le comité exécutif.

—Savez-vous s'il prenait de la boisson?

—Pas personnellement.

Le juge:

—Vous avait-on informé que Bugeaud buvait?

—Je ne me souviens pas spécialement. Vous comprenez, il me passe tant de cas dans les mains.

Par Me Brossard:

—Pouvez-vous dire si le constable Bugeaud a été suspendu ou renvoyé après l'incident Patry?

Le chef répète sa réponse de tout à l'heure, que règle générale, le constable est suspendu jusqu'à ce que le comité exécutif se prononce sur le cas.

—M. Bugeaud ne vous a-t-il pas demandé un congé de quinze jours n'a-t-il pas résigné ensuite?

—Je ne sais pas: il faudra voir le dossier.

Le juge:

—Vous pourrez l'avoir bientôt le dossier?

—Oui, dans une dizaine de minutes.

Et on appelle ensuite M. Lapierre.

M. LAPIERRE

—Avez-vous examiné le dossier pour savoir s'il y avait des reçus? demande Me Brossard.

—Il n'y a pas de reçu, car le montant total a été remis par chèque de $725 à un nommé Sam Stone. Ce montant comprenait les cautionnements de chacun, sauf l'amende.

Le juge, au moment où M. Lapierre se retire:

—M. Sauvé.

Et il fait signe au capitaine Sauvé d'entrer dans la boîte.

LE CAPITAINE SAUVE

Le capitaine Sauvé entre dans la boîte en souriant. Il est interrogé par Me Brossard:

—Vous souvenez-vous avoir fait, le 1 octobre 1922, une descente au No 289 rue Sainte-Catherine Ouest?

Le juge, avant que le témoin ne réponde à la question, s'adresse à Me Brossard:

—Je vous prie de limiter l'interrogatoire du témoin à ce qui s'est passé à l'intérieur du club et au poste de la rue Chenneville.

—C'est parfait, dit Me Brossard.

Le témoin répond à la question qui lui a été posée:

—Si le No 289 est au-dessus de l'Orpheum...

Le juge:

—Oui, au troisième étage.

Le témoin:

UNE MAISON DE JEU

—Alors, au troisième ou au quatrième étage je me souviens que l'inspecteur Egan m'a fait faire une cause. Il m'a dit qu'il y avait là une maison de jeu et qu'il avait de la peine à les prendre. Alors, j'ai demandé à l'inspecteur Egan qui avait fait la cause, si c'était difficile d'entrer dans cet endroit... Alors, l'inspecteur m'a dit qu'il y avait un nègre qui gardait la porte d'entrée et que ce nègre avait à sa portée toute une série de boutons communiquant avec des sonneries électriques. Quand il voyait arriver quelqu'un, si c'était la police, par exemple, il n'avait qu'à peser sur les boutons et les gens étaient avertis en haut et pouvaient se sauver. Alors, je dis à l'inspecteur Egan qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'arrêter ces gens-là: c'était de prendre deux bons hommes n'ayant pas froid aux yeux et un bon hommes, qui avait déjà essayé de faire une cause, et de les envoyer là. Les deux hommes maîtriseraient le nègre, l'empêcheraient de crier et une escouade d'agents pourrait pénétrer à l'intérieur.

ON SAISIT LE NEGRE

—Alors, dit le capitaine, nous avons été à cet endroit et nous avons saisi le nègre. Je dois dire, entre parenthèses, que les boutons de sonneries électriques n'étaient que des commutateurs pour la lumière électrique. Nous sommes entrés et nous sommes entrés...

—Qui était là? demande Me Brossard.

—Il y avait l'inspecteur Egan... Ah! non, il était malade et il est arrivé plus tard quand tout fut fini. Il y avait le sergent Archambault et beaucoup d'hommes. Il y en avait quelques-uns des miens. Je crois que Coulombe y était et Ennis...

—Le détective Ennis? demande le juge.

—Oui. Il était à l'intérieur avec eux en train de jouer, je ne sais pas si c'est aux dés ou aux cartes?

—Aavaient-ils été envoyés là pour faire une cause? demande le juge.

—Je ne sais pas. Ce n'est pas moi qui l'avais envoyé; c'est celui qui l'avait envoyé qui pourrait vous répondre.

Me Brossard:

—Est-ce que vous étiez le premier en avant de vos hommes ou bien y avait-il quelqu'un devant vous?

—Je vous dirai ça tout à l'heure. Je vais continuer. Nous sommes entrés dans le passage. Au bout du corridor, quelqu'un a frappé. Il y avait des hommes devant moi, parce que moi je ne connaissais pas les aires. Nous sommes entrés dans un petit appartement. Il y avait là une table et un grand nombre de joueurs tout autour. Je me souviens maintenant qu'il y en avait d'autres devant moi, car j'ai été obligé de sauter par-dessus la tête des constables pour saisir le bras d'un jeune homme qui avait de l'argent à la main. Je voulais le prendre avec l'argent en mains. Même l'élan que j'avais pris pour sauter était si fort que j'ai failli tomber par la fenêtre qui se trouvait de l'autre côté de la table.

IL A FAILLI SE TUER

—S'il n'y avait pas eu de rideau pour nous garantir, nous nous serions relevés sur la rue Sainte-Catherine.

L'échevin Brodeur, qui est assis en face des journalistes, en a parté: "Ç'aurait été sa dernière descente!"

Le témoin, continuant:

—J'ai donné l'argent que j'avais en mains au sergent Archambault. Je ne me souviens pas si c'est dans le petit passage ou dans la petite salle.

Le juge:

—Vous avez conduit vos prisonniers au poste de la rue Chenneville?

—Je ne sais pas. Je crois plutôt qu'ils ont été conduits au poste No 1, mais le sergent Archambault serait plus en mesure de vous dire ça.

Me Brossard:

—Le sergent Archambault le sait, lui.

Le juge:

—Pourrions-nous avoir celui-là même qui a pris le cautionnement?

—Oui, demain.

—C'est un jeune homme qui avait l'argent?

—Oui, répond le capitaine Sauvé. Si c'est lui je pourrais bien le reconnaître.

UN NOMME BLUMENTHAL

On demande alors à M. Blumental d'être à la cour demain matin. On parle d'ajourner en attendant le dossier, mais Me Gagnon dit qu'il a une autre question à poser au capitaine Sauvé.

Me Gagnon demande au témoin quelle enquête a été faite au sujet de l'arrestation de Patry.

—Patry, dit le témoin, est venu me voir. Un rapport a été fait le samedi ou dimanche et le constable Bugeaud a été cité. Le lundi M. Patry est venu et le chef a dit au constable qu'il était remercié de ses services, mais qu'il fallait quelque temps avant que le rapport soit transmis au Comité Exécutif et que celui-ci prononce lui-même le renvoi du policier. Mais, je sais que le constable Bugeaud a été désarmé au poste No 4.

—Il n'était pas en devoir dans votre district? demande Me Gagnon.

—Non. C'était un nouveau et personnellement je ne le connaissais pas.

Le capitaine Sauvé quitte la boîte.

"Il y a ici, dit Me Brossard, l'échevin Bédard qui veut donner certaines précisions au sujet de l'entrevue qu'il a accordée à la "Patrie". M. Bédard veut rectifier son témoignage de ce matin."

L'échevin Bédard cite alors un numéro de la "Patrie" en date du 20 septembre qui contient exactement la somme de son entrevue.

L'ENTREVUE

Me Brossard cite l'entrevue suivante dont nous publions le dernier passage:

"L'on prétend que j'ai dit que j'allais faire un grand coup d'état à la prochaine enquête, si j'étais appelé à déposer.

"J'ai toujours déclaré et je déclare encore que, personnellement, je ne connais rien de répréhensible dans l'administration de notre force constabulaire. J'ajouterai que lorsque j'ai eu connaissance de quelque chose d'anormal de la part d'un membre de la police j'ai toujours fait un rapport à qui de droit afin que, si coupable il y avait, il soit congédié."

ENTREVUE AU DOSSIER

—C'est exact? demande Me Brossard, en terminant sa lecture.

—Oui, fait M. Bédard.

—Alors, je produis ce document en date du 20 septembre.

Me Brossard, au lieu d'inscrire au dossier le numéro de la "Patrie" inscrit l'original de l'entrevue qui fut remis au rédacteur de la "Patrie" par l'échevin lui-même, et l'avocat demande à l'échevin Bédard de signer le document.

Me Gagnon au témoin:

—A part cette entrevue, l'article du 18 n'est qu'une série de commentaires?

—Oui.

Me Brossard:

—Maintenant, M. Bédard, n'avez-vous pas dit à M. Laurence que vous aviez remis à M. Brodeur une liste des membres de la police au sujet desquels vous aviez entendu faire des remarques incriminantes.

—J'ai dit ce que j'ai dit ce matin, répond l'échevin. J'avais des notes dans ma poche et j'ai ajouté que je voulais vérifier les rumeurs.

—Vous n'aviez pas une liste de ces notes?

—Peut-être.

—Alors, en n'avez-vous pas parlé à M. Laurence?

—Peut-être.

—M. l'échevin Dubreuil prétend que vous lui avez dit certains faits qui ont formé l'objet de la présente enquête?

—C'est vraisemblable.

—Est-ce que, en face de M. Dubreuil, vous n'aviez pas dit que ça faisait trois semaines que vous aviez remis à M. Brodeur des plaintes contre certains membres de la police?

SEULEMENT DES RUMEURS

—Ce n'étaient pas des plaintes: c'étaient des rumeurs.

—Vous n'aviez pas remis un document à M. Brodeur depuis trois mois?

—J'ai toujours dit que j'avais donné communication de ces rumeurs verbalement. M. Brodeur a noté ce que je lui disais, sur une feuille de papier. M. Brodeur, qui est ici, pourra vous l'assurer.

Le juge:

—Voulez-vous chercher ces notes-là dans vos papiers et nous en donner connaissance?

—Malheureusement je suis sûr de ne pas les retrouver. J'ai cherché dans mon bureau pendant dix jours, sans succès.

—N'avez-vous pas dit que vous demandiez depuis trois ans, sans aucune réussite, la démission du capitaine Sauvé?

—J'ai dit simplement que j'avais demandé que l'on change le capitaine Sauvé de poste.

—Pourquoi?

—C'était mon opinion que l'on devait changer, tous les deux ou trois ans, un capitaine de quartier et l'envoyer à un autre poste.

Le juge fait remarquer que cela n'est pas sérieux, que l'échevin devait avoir un motif pour demander le changement du capitaine Sauvé.

—C'était mon opinion, dit le témoin.

—Mais, toute opinion est basée sur un motif sérieux? fait remarquer le juge. La conséquence logique de vos déclarations était que ça n'allait pas très bien dans le poste occupé par le capitaine! Qui faisait courir ces rumeurs?

—J'ai recherché les gens qui disaient de telles choses.

—Etes-vous allé vers ces gens-là?

ÇA MARCHAIT MAL

—J'ai cherché d'abord à savoir qui ils étaient.

—Mais, que disait-on contre le poste No 4?

—Qu'il y avait quelque chose qui marchait mal.

Me Brossard:

—Maintenant, vous êtes un homme sérieux, puisque vous demandiez le changement du capitaine Sauvé sur des rumeurs c'est que ces rumeurs étaient sérieuses. Dites-nous les raisons qui vous faisaient demander le changement du capitaine?

Le témoin dit que les rumeurs étaient sérieuses. Il croyait de bonne politique de ne pas laisser un capitaine plus de deux ou trois ans dans un même poste.

—Pourquoi alors le capitaine Sauvé plus qu'un autre?

—Parce que ces rumeurs le concernaient.

Ici s'engage une discussion entre Me Germain et Mme Brossard, à la suite de laquelle Me Brossard dit: "Je ne suis pas échevin, moi, je suis avocat."

—Tant mieux, fait Me Germain.

Et Me Brossard pose au témoin une question tellement longue que le sténographe est forcé de la relire à l'échevin Bédard.

—De deux choses l'une, dit en substance Me Brossard, ou les rumeurs étaient sérieuses et vous vous êtes permis de demander le changement du capitaine Sauvé, ou bien elles ne l'étaient pas. Si vous étiez sérieux vous aviez des raisons; si vous ne l'étiez pas, vous n'en aviez pas?

—Ce n'est pas sérieux, fait Me Germain, en demandant au sténographe de relire la question.

—Je l'ai dit tout à l'heure, répond l'échevin. Je me suis convaincu que les rumeurs n'étaient pas sérieuses.

ÇA REGARDE LE CHEF

—Alors, c'est avec ces raisons-là que vous avez demandé la démission du capitaine Sauvé?

—Voyons, ce n'est pas sérieux. C'est le chef du département que ça regarde, fait l'échevin.

—Mais, c'est le Comité Exécutif, dit Me Brossard, qui dirige la ville de Montréal. Par conséquent si vous vouliez mettre en principe qu'un certaine capitaine de police ne doit pas demeurer plus de deux ans dans le même quartier, vous pouviez faire adopter un article?

—Ne me faites pas dire ce que je ne veux pas dire. C'est une simple suggestion que j'ai faite au chef Bélanger.

Le juge demande au témoin s'il a contrôlé les rumeurs.

Le témoin répond qu'il a essayé, en effet, de les contrôler.

—Vous rappelez-vous qui vous avez consulté?

—Non.

—Alors, il n'y a jamais eu d'enquête sérieuse?

—J'ai cherché à me former une opinion.

—Avez-vous fait venir des membres de la police pour savoir ce qui en était? En avez-vous parlé à l'enquête municipale?

—Il y a eu d'abord enquête au conseil.

—Quels sont les officiers de police qui ont comparu?

—Je ne sais pas. M. Sauvé, je crois.

—Est-ce que les dépositions ont été sténographiées?

—Je ne sais pas, je n'étais pas là.

Le juge:

—J'avais cru comprendre que vous étiez là?

CHANGEMENT DE POSTES

Me Germain:

—M. Bédard, rumeurs ou non, êtes-vous d'opinion que, pour la bonne administration de la police, on ne doit pas laisser un officier dans le même poste plus de deux ou trois ans?

—Oui.

—Est-ce que votre raison, pour dire cela, est que le capitaine d'un district est exposé à la longue à être trop connu de ceux qu'il dirige?

—Plus que ça, dit l'échevin Bédard: il est obligé de se faire des amis et ceux-ci ne se gênent pas pour venir demander des faveurs.

—Il se fait aussi des ennemis? fait Me Germain.

—Oui.

—Et amis et ennemis paralysent le service?

—Oui.

Le juge:

—Je ferai remarquer à Me Germain que c'est exactement ce que nous voulons rechercher. Mais, je prends note de la suggestion de l'échevin Bédard, au sujet du changement de quartier.

Me Germain:

—Pour en revenir aux rumeurs il est assez difficile, n'est-ce pas, de savoir si une rumeur est fondée avant d'avoir pu trouver qui l'a fait partir?

—En effet, dit l'échevin Bédard, c'est ce que j'ai essayé de trouver.

—Il faut se renseigner auprès de ces personnes pour savoir ce qu'il y a de vrai dans la rumeur?

—Ouin.

IL EN PARLA AU CONSEIL

—Vous êtes-vous informé auprès des membres du conseil de ville pour savoir ce qui en était de ces rumeurs?

—Oui, plusieurs fois.

—Aucun des membres vous a-t-il dit qu'il connaissait quelque chose personnellement?

—Jamais.

—Ce qu'ils savaient eux-mêmes n'étaient que des rumeurs?

—Oui.

—Avez-vous, dans cette enquête privée, obtenu de vos collègues des informations suffisamment précises pour suivre une rumeur et arriver jusqu'à son auteur?

—Jamais.

—Vous êtes-vous informé généralement dans la ville de deux choses. Premièrement, si l'on connaissait ces rumeurs et si l'on pouvait donner leur source?

—Oui, mais pas dans toute la ville.

—Comme échevin du quartier S.-Henri, n'avez-vous jamais reçu de lettres de citoyens vous donnant des informations précises sur la malhonnêteté ou sur les irrégularités de la police en général ou en particulier?

—Jamais.

—Avez-vous reçu la visite d'aucun citoyen?

—Le seul citoyen qui soit venu est M. Laurence.

—Laissons les noms. Aucun citoyen, donc, ne vous a informé personnellement de façon à vous permettre de mettre la main sur le mal?

—Jamais.

ENQUETE PAR M. BRODEUR

—Maintenant, si j'ai bien compris, une enquête privée a été tenue sur les rumeurs que l'on vous avait communiquées?

—Cette enquête n'a pas été tenue par le Comité Exécutif, mais par le président de ce comité, (M. Brodeur.)

—Seul?

—Seul.

—Pour me résumer, vous vouliez savoir ce qui était au fond de la preuve avant de salir inutilement les réputations, sans aucun bien fondé?

—Oui.

Me Brossard:

—Quand vous avez demandé que M. Sauvé soit changé de place saviez-vous que la rumeur était fondée?

—Je n'ai jamais demandé le changement du capitaine Sauvé; j'ai simplement suggéré que, dans mon opinion, les capitaines ne devaient pas demeurer plus de deux ou trois ans dans le même quartier.

—Mais, vous n'avez pas contrôlé si les rumeurs étaient vraies?

—Je crois que, lorsque j'ai demandé celà, je ne me souviens pas si les rumeurs étaient vraies. Mais, j'ai toujours déclaré que, chaque fois qu'il se trouvait une rumeur bien fondée, ceux que concernait cette rumeur avaient été congédiés.

—Vous avez dit que vous aviez demandé le changement du capitaine Sauvé parce qu'il y avait une rumeur contre lui?

—Oui, mais cette rumeur n'avait pas été vérifiée.

Le témoin ajoute malignement qu'il a attendu l'enquête pour cela et que l'enquête dure assez longtemps et que la chose aurait dû être vérifiée depuis le temps.

—Vous n'êtes pas fort sur les enquêtes! fait remarquer Me Brossard.

IL FAUDRAIT CHANGER SOUVENT

—Etes-vous d'opinion, demande Me Brossard, qu'un capitaine soit changé de son quartier, même quand la bonne administration y règne et qu'aucune plainte n'est enregistrée à ce sujet? N'est-il pas plus logique de changer ceux contre qui il y a des plaintes.

—S'il fallait, répond l'échevin, changer tous les capitaines contre qui il y a des plaintes il faudrait changer tous les trois mois, car aussitôt que l'un d'eux arrête un prévenu la famille de l'accusé ou l'accusé lui-même ne se gêne pas pour enregistrer une plainte contre le capitaine.

—Nous vous parlons des honnêtes gens, fait Me Brossard, pas de ceux qui sont arrêtés. Quand il y a une plainte sérieuse il y a lieu de changer le capitaine?

—Oui.

—Maintenant, quand vous avez rencontré l'échevin Dubrueil n'avez-vous pas dit que vous deviez avoir une entrevue avec le détective Mercier et que celui-ci était pour vous donner des renseignements, des infromations sur l'administration de la police?

—J'avais entendu que le détective Mercier savait quelque chose. Je l'ai fait venir à mon bureau et je l'ai interrogé. Il m'a confié ces rumeurs et j'ai fait une enquête ensuite, mais je n'ai pas pu les contrôler.

Le juge:

—Mais l'échevin Brodeur a fait d'abord une enquête sur les rumeurs dont vous lui avez fait part?

—Oui.

BRODEUR ETAIT SEUL

—Et c'est lui seul qui a fait l'enquête?

—Oui.

—Savez-vous de quoi il a été question? Avez-vous demandé un rapport?

—Oui, j'ai eu un rapport verbal.

—Lequel?

—Au sujet de toutes les rumeurs.

—Que vous a-t-il dit?

—Que l'une des rumeurs au sujet du capitaine Sauvé disait que celui-ci possédait $150,000 à $200,000 de propriétés, mais qu'en réalité il n'en possédait qu'une et qu'au sujet des deux ou trois automobiles que le capitaine devait posséder, selon la rumeur, il n'en était rien, le capitaine Sauvé n'en possédant qu'une. Et d'autres choses semblables.

—Alors, vous n'avez pas pris la peine vous-même de faire contrôler les rumeurs?

—Dame! dit l'échevin Bédard, quand on délègue quelqu'un pour faire une enquête on ne s'en mêle pas soi-même.

—Et, d'après ce rapport verbal il n'y avait rien à faire et vous avez accepté, par ce rapport, de ne rien faire vous-même?

—Non.

ON S'ADRESSE AUX ECHEVINS

Me Germain:

—Les échevins, dit-on, interviennent dans bien des cas et n'est-il pas vrai que les citoyens les plus respectables, pour venir en aide à un fils, à un neveu, à un ami qui a malheureusement commis une offense, n'est-il pas vrai que ces citoyens peuvent recevoir de pareilles visite et vous prier d'avoir à leur aider?

—Cela arrive toutes les semaines, dit l'échevin Bédard.

—Dans nombre de cas, si le tribunal ne prenait pas en considération ces remarques il y aurait de nombreuses familles déshonorées par des affaires de blague?

Le juge fait remarquer:

—Je ne crois pas, Me Germain, que l'on puisse déshonorer une famille pour des affaires de blague.

(Rires dans l'auditoire).

Me Germain réplique:

—Ah! Votre Seigneurie, on vole $100 et on est un gros monsieur; on vole un pain et on va à Bordeaux!

Et il s'asseoit au milieu des applaudissements.

Me Brossard:

BEDARD POUR L'ENQUETE

—N'avez-vous pas dit, en juillet, à MM. Laurence et Dubreuil, que vous les encourageiez à persister dans la demande d'une enquête?

—Pas directement. Je leur ai dit que, si réellement ils avaient des affidavits pour appuyer les rumeurs, je serais un des premiers à marcher.

—N'avez-vous pas dit à ces messieurs: "Marchez dans le droit chemin, il y a du mal et l'enquête fera du bien!"

—Moi, j'ai dit qu'une enquête municipale aurait fait grand bien

(à suivre à la page 17)

Perdez votre embonpoint, Conservez votre santé

La chair superflue n'est pas hygiénique. Il n'est pas non plus hygiénique de se mettre au régime ou de faire trop d'exercices. La méthode la plus simple connue pour réduire le surplus de chair du corps, facilement et progressivement, est la méthode Marmola, éprouvée et recommandée par des milliers. Les Pastilles de la Prescription Marmola contiennent la dose exacte de la fameuse Prescription Marmola. Ces pastilles sont vendues à un dollar par tous les pharmaciens de l'univers. Elles sont agréables à prendre et ne laissent ni rides ni flaccidité. Elles sont populaires à cause de leur efficacité et leur commodité. Demandez-les à votre pharmacien ou envoyez-en le prix directement à la Marmola Co. 1772 General Motors Bldg. Détroit, Mich., qui vous en enverra une boîte. T-355

Les Vieux COGNACS Monnet
Etiquette Jaune
V.O. (*****) $3.75
Très Vieux Cognac
V.V.S.O.P. $5.50
Très Vieux Cognac Liqueur

UN RÉGAL venant du CŒUR du PAYS du BLÉ

Lorsque vous régaliez les compagnons

VOUS rappelez-vous la bande de jeunes pirates irresponsables—votre bande—ricanant et attendant à la porte? Votre propre assaut du garde-manger? Et votre retour triomphal avec vos poche bourrées de biscuits au soda.

Mais, quelque fois vous vous trompiez de paquet. Il y en avait tant sur la tablette.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'erreur possible. Même les plus jeunes enfants connaissent le paquet rayé de biscuits au soda Som-Mor. Ce n'est pas étonnant que la maman n'en a jamais assez. Les jeunes ne se fatiguent jamais de ce régal crouistillant et vivifiant. Le triple sceau les conserve frais.

Donnez-leur en tant qu'ils pourront en manger. Dites à votre épicier: Biscuits au soda Som-Mor—ceux dans le paquet rayé.

Tous les anciens favoris

GAUFRES DE GRAHAM
ROYAL ARROWROOT
BISCUITS EN GIMGEMBRE
BISCUITS A THE
MACARONS BIJOUX
SHORTBREAD ROB ROY

DEMANDEZ LE PAQUET RAYE 2

Souvenez-vous Toujours— Que c'est le "Biscuit dans le Paquet Rayé"

De l'ouest—le plus délicieux produit de blé doré—sous trois sceaux dans des paquets rayé.

THE NORTH WEST BISCUIT CO., LIMITED, EDMONTON, CANADA
(Etablie 1912)

Biscuit Som-Mor

PARILLO AURAIT DENONCE LA RETRAITE A PARIS DE WHITE ET DASKELL

NOTRE SURETE EN POURPARLERS AVEC LA PREFECTURE DE POLICE DE PARIS DEPUIS UN MOIS

Ces deux importantes arrestations causent toute une sensation dans les cercles policiers de la Métropole. — Le procureur général confirme l'arrestation. Comment les fugitifs ont été appréhendés.

TEMOINS A L'ENQUETE SUR LA POLICE

Nous sommes informés d'excellente source que l'individu qui a donné des informations à la police de Montréal à l'effet que Mike White et Issie Daskel étaient à Paris est un ancien complice des présumés meurtriers du constable Beaudry et qu'il est actuellement devant nos tribunaux sous une grave accusation.

Cet individu servira de témoin à charge contre les deux bandits, d'après ce qu'on nous a déclaré ce matin. Il est à peu près certain qu'il réclamera la récompense de $2,000 qui a été offerte pour l'arrestation des meurtriers du constable Jean-Baptiste Beaudry. Il est entendu cependant que cette prime ne sera versée que si les accusés sont trouvés coupables. Il va sans dire que le nom de cet individu est tenu secret pour le moment mais on se demande dans certains milieux s'il ne s'agit pas d'Adamo Parillo arrêté dans l'affaire du meurtre du chauffeur Henri Cléroux, de la banque d'Hochelaga. Cet individu aurait révélé aux détectives l'endroit où les présumés meurtriers de Beaudry étaient supposés se retirer à Paris.

Ces informations ont été transmises à la Sûreté parisienne et il a été facile ensuite de tendre un piège aux deux fugitifs de la Justice.

* * *

QUEBEC, 20. — (Du correspondant de la Patrie). — Me Charles Lanctôt, assistant-procureur général, a confirmé ce matin, au représentant de la "Patrie" que le département vient d'être avisé de l'arrestation, dans une petite localité des environs de Paris, des deux assassins du constable Beaudry, de Montréal, et qu'une requisition d'extradition vient d'être transmise aux autorités françaises par la filière ordinaire.

Mike White et Daskell sont les noms des deux individus actuellement détenus à Paris par la Sûreté française et qui seront sous peu à Montréal.

"C'est par les circulaires adressées par la Sûreté de Montréal dans toutes les villes du monde, dit Me Lanctôt, que les deux assassins ont reconnus dans une petite ville des environs de la Capitale française.

La Sûreté de Paris appréhenda les deux hommes et en avisa aussitôt le représentant canadien à Paris. Celui-ci avisa le département des Affaires extérieures du gouvernement canadien à Ottawa, lequel, à son tour, mit au courant la Sûreté de Montréal.

Le procureur général, fut alors prié par les autorités françaises de leur faire savoir si c'était son intention de présenter une requête d'extradition.

Cette requête a été préparée aujourd'hui, ajouta Me Lanctôt et elle vient d'être transmise à Ottawa avec les deux mandats d'arrestation émis à Montréal. Le gouvernement fédéral va les faire parvenir au représentant Canadien, qui présentera, au nom du procureur général de cette province, la demande d'extradition des deux meurtriers. Il faudra faire, devant les tribunaux de Paris, la preuve prima facie du meurtre afin que la cour puisse émettre un mandat de délivrance qui permettra de conduire les deux prisonniers à Montréal.

Ces procédures nécessiteront quelques temps et ce n'est probablement pas avant le commencement de l'année prochaine que Daskell et White pourront être extradés. Leur procès aurait lieu au terme d'hiver de la Cour d'Assises. Monsieur Lanctôt a déclaré qu'il ne connaissait rien autre chose de cette affaire. C'est par les circulaires envoyées dans toutes les parties du monde que les policiers français ont pu reconnaitre les deux assassins et les signaler à l'attention des autorités canadiennes.

ILS TEMOIGNERONT A L'ENQUETE DE LA POLICE

Au sujet de l'arrestation de Kid Daskel et de Mike White qui s'est faite à Paris, relativement à l'assassinat du constable Beaudry, il est plus que probable que les deux prétendus meurtriers seront interrogés à l'enquête judiciaire sur l'administration de la police, s'ils sont extradés d'ici quelques jours.

Nous avons interrogé à ce sujet Me J.-P. Lanctôt qui nous a déclaré que, sans intervenir dans la cause de meurtre, il ferait tout son possible pour obtenir des déclarations des deux prévenus et qu'il croit que Kid Daskel et Mike White pourraient faire des déclarations importantes. "Mais ils sont à Paris", a-t-il ajouté en souriant.

L'ARRESTATION DE WHITE ET DASKEL

MIKE WHITE ET ISSIE DASKEL, les présumés assassins du constable Jean-Baptiste Beaudry, ont été arrêtés à Paris.

Telle est la nouvelle sensationnelle qui est parvenue à Montréal hier après-midi. Des mandats d'amener ont aussitôt été signés par le juge Gustave Perrault, de la Cour des Sessions. Ils ont été expédiés en toute hâte au département du procureur-général à Québec. De là, ils seront envoyés au ministère de la Justice à Ottawa qui les fera parvenir à l'ambassadeur britannique à Paris ou au représentant du Canada à Londres. Les mandats seront ensuite confiés au préfet de police de Paris pour être signifiés aux deux prétendus meurtriers.

On rapporte que les deux fugitifs ont été arrêtés dans une maison de la banlieue de Paris par les détectives de la Ville-Lumière.

RETRACES A NEW-YORK

Il y a environ un mois, les deux individus, dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis le jour du meurtre, le 26 mars 1923, étaient retracés à New-York. L'un des accusés demeurait dans une pension et l'autre dans un logis attenant à un restaurant juif.

Les deux présumés assassins avaient à peine été localisés à cet endroit qu'ils s'embarquaient sur un navire en route pour l'Europe. Environ quinze jours plus tard, la police était informée que les deux individus avaient été vus dans les environs de Paris. La police parisienne qui avait reçu des circulaires contenant la photographie et le signalement complet des présumés meurtriers (ces circulaires comme on le sait avaient été envoyées dans toutes les parties de l'univers) fila les deux figuitifs et découvrit leur repaire dans la banlieue de Paris.

Lorsque les agents de la Sûreté furent convaincus que les deux individus étaient bien ceux qui étaient recherchés par la police de Montréal pour le meurtre de l'agent Beaudry, ils cernèrent la maison et arrêtèrent les deux fugitifs.

Sur les mandats signés hier par le juge Perrault, l'adresse des présumés meurtriers apparait comme étant à Paris, France.

DECRIPTION DES FUGITIFS

Voici les noms des présumés assassins tels qu'ils apparaissent sur les mandats: Issie Daskel et Joseph McCarthy alias Mike White alias Simon.

McCARTHY alias MIKE WHITE est âgé de 31 ans. Signalement: 5 pieds, 6 pouces; 135 livres, teint ordinaire, cheveux châtains, yeux bruns. Particularités: grain de beauté sous la mâchoire droite, plusieurs dents en or.

ISSIE BASKEL est âgé aujourd'hui de 25 ans. Signalement: 5 pieds, 5 pouces; 135 livres, teint ordinaire, cheveux châtains, yeux bruns. Particularités: Petite cicatrice courbe au centre du sourcil de l'oeil gauche, petit grain de beauté sur la joue gauche.

LE SIGNALEMENT

On voit que le signalement des deux individus correspond sur plus d'un point.

Mike White est un ancien pugiliste. Il a livré plusieurs combats à Montréal. Daskel était son gérant.

A LA SURETE

Au bureau de la Sûreté de Montréal, le capitaine-détective Hector Mercier a déclaré n'avoir reçu aucune nouvelle à l'effet que les deux individus en question auraient été arrêtés à Paris.

M. Mercier nous a expliqué que les deux mandats signés, hier, par le juge Gustave Perrault, avaient été émanés tout simplement par mesure de précaution au cas où les deux présumés meurtriers seraient retracés.

"Jusqu'ici, nous dit M. Mercier, les détectives n'avaient en mains que le mandat émané par la Cour du coroner lors de l'enquête tenue à la Morgue. Par mesure de précaution au cas où les évènements se précipiteraient nous avons fait signer deux nouveaux mandats."

M. Mercier, qualifie de rumeur la nouvelle voulant que les présumés assassins aient été arrêtés à Paris.

Il y a quelques mois, des circulaires contenant le signalement et les empreintes digitales des deux individus avaient été envoyées dans les principales villes du monde. Après avoir pris connaissance de ces circulaires, le directeur de la Sûreté de Paris a écrit au bureau des détectives de Montréal demandant des détails supplémentaires.

Cette demande de renseignements aurait porté les autorités à croire que les présumés meurtriers étaient en France et c'est pourquoi on a fait signer deux mandats contre les fugitifs.

Ces mandats, d'après M. Mercier, n'auraient été pris que comme mesure de précaution au cas où les individus auraient enfin été retracés.

LE MEURTRE DE L'AGENT BEAUDRY

Le constable Jean-Baptiste Beaudry a été assassiné le 26 mars 1923, à 10 h. 30 du soir, à l'angle des rues Clarke et DeMontigny.

Beaudry faisait partie de l'escouade spéciale chargé cde faire la guerre aux trafiquants de drogues.

Lorsque le meurtre a été commis il était de service avec le constable Wagner, qui faisait partie de la même escouade.

A la date et à l'heure précités, les deux agents, Beaudry et Wagner, avaient arrêté trois individus qui portaient des colis paraissant suspects aux policiers.

Pendant que les deux agents se préparaient à examiner le contenu des paquets en question, l'un des trois individus fit un pas en arrière et sortant un revolver tira presque à bout portant sur le constable Beaudry.

Le policier fut atteint mortellement. Il succomba vingt minutes plus tard à l'hôpital Général. Les médecins de l'institution constatèrent que Beaudry avait été atteint en pleine figure, la balle entrant au-dessous du nez.

Aussitôt après l'attentat, les trois maraudeurs prirent la fuite abandonnant un des colis sur le sol. Le constable Wagner tira trois coups de feu sur les fuyards mais sans les atteindre.

Environ vingt minutes plus tard, Wagner identifia dans la galerie des prisonniers (rogues gallery) la photographie de Mike White comme étant celle de l'individu qui avait tiré sur le constable Beaudry. Il identifia également une autre photographie comme étant celle d'un des individus qui accompagnaient Mike White. C'était la photo de Issie Daskel.

Quant au troisième individu on ne put découvrir son identité.

Dans le paquet abandonné par les bandits on trouva des bijoux volés dans l'établissement H. Shurak, 121 Bleury, où on avait fait sauter un coffre-fort le même soir.

ENQUETE DU CORONER

Le constable Wagner, le compagnon de Beaudry, fut le principal témoin à l'enquête du coroner tenue le lendemain.

Wagner raconta qu'il passait dans la rue deMontigny avec Beaudry lorsqu'en arrivant au coin de la rue Saint-Laurent, il vit trois individus portant des paquets. En apercevant les deux policiers, les trois individus voulurent rebrousser chemin mais Beaudry et Wagner coururent après les individus et les forcèrent à arrêter.

L'un des individus que Wagner connaissait de vue se tourna vers lui en disant: "Come with us. Don't be a fool", dans l'intention sans doute d'essayer d'arranger les choses et d'éviter une arresattion.

"Ces paroles, déclara Wagner au coroner, éveillèrent mes soupçons au sujet des paquets qu'ils portaient. J'ouvris alors un des paquets et une vrille tomba. Je dis alors à mon confrère Beaudry: "Hold them, ou quelque chose d'équivalent."

Les deux policiers s'approchèrent alors pour mettre les individus en état d'arrestation lorsque l'un d'eux comme il est dit plus haut, sortit un revolver en disant: "Hands-up" et il tira sur le constable Beaudry.

"En entendant le coup, dit Wagner, je vis Beaudry reculer dans une entrée de porte tandis que moi-même je faisais la même chose du

(suite à la page 15)

JOSEPH McCARTHY alias MIKE WHITE, alias SIMON, etc., qui vient d'être arrêté à Paris, pour le meurtre du constable Jean-Baptiste Beaudry, assassiné le 26 mars 1923. Cette photographie apparait dans la galerie des prisonniers (rogues gallery) au bureau de la Sûreté.

ISSIE DASKEL, qui vient d'être arrêté par la police parisienne pour le meurtre du constable Jean-Baptiste Beaudry, assassiné à Montréal le 26 mars 1923. (Cette photographie apparait dans la galerie des prisonniers (rogues gallery) au bureau des détectives de Montréal.

IL ESSAYE LE SON KELLOGG — REVIENT A LA SANTE APRES 12 ANS D'INTENSES SOUFFRANCES

M. Firth écrit qu'il a souffert pendant 12 ans de la constipation, et son ami pendant 10 ans — ce qui fait un total de 22 ans de souffrances permanemment soulagées par le son Kellogg, cuit et émietté.

Messieurs:

Pendant 12 ans j'ai souffert d'indigestion causée surtout par la constipation. Jusqu'à il y a environ un an je souffrais pendant 4 à 20 semaines sans interruption.

Il m'arriva d'apercevoir votre son émietté dans un magasin; j'en achetai un paquet et je constatai une amélioration presque immédiate. Je mange encore du son émietté tous les jours.

Je vous signalerai maintenant les plus merveilleux résultats obtenus avec votre son émietté. Un homme qui prenait des remèdes depuis près de 10 ans pour la constipation ne pouvait rien trouver qui fût le soulager. Il y a trois semaines, je lui conseillai d'essayer le son émietté après lui avoir raconté les merveilleux résultats que j'en avais obtenus. L'homme en question en achèta une boîte, et il me dit que pour la première fois depuis dix ans ses intestins fonctionnent régulièrement sans remède.

Vous souhaitant tout le succès possible.

WILLIAM FIRTH, Jr.
(Adress sur d'mand)

Pris régulièrement, le son Kellogg est garanti soulager les cas de constipation les plus chroniques, si non votre épicier vous remet votre argent. Prenez-en deux cuillerées à soupe chaque jour — dans les cas chroniques, à chaque repas. La saveur est délicieuse. Essayez-le dans les recettes que l'on donne avec chaque paquet. Fabriqué à Toronto, Canada. Vendu par tous les épiciers.

MORENCY FRERES Limitée
ENCADREMENT ET DORURE
La maison de confiance dont le passé, est une garantie et la devise est Courtoisie, Service et Ponctualité. Toujours au même endroit.
346, Ste-Catherine Est Tél. Est 3202

CAPITOL
Commençant Samedi
"Si que vous l'aimez le mieux
Rudolph Valentino
"A SAINTED DEVIL"

TOUT SE CONCENTRE AUTOUR DE LA FAMILLE DANS NOS FOYERS CANADIENS - FRANCAIS

Voilà pourquoi Father John's Medicine est si précieux aux mères.

L'amour du foyer et l'amour de la langue maternelle sont deux louables caractéristiques des Canadiens-français. Tous leurs intérêts se concentrent au foyer et la mère canadienne-française murmure "ma chérie" et "mon pauvre petit garçon" avec une tendresse et un mélodieux ton d'apaisement qui vont droit au coeur, parce qu'ils viennent du coeur.

Avec cette fierté des familles nombreuses, il n'est que naturel que les mères, dans la province de Québec, particulièrement, éprouvent un tendre sentiment de confiance en Father John's Medicine. Il a fait tant de bien, a aidé tant d'enfants à surmonter des rhumes sérieux, la faiblesse, la pâleur, a dissipé l'anxiété de tant de mères quand elles voyaient leurs garçons et leurs filles croître en force et en vigueur en prenant ce remède domestique à l'ancienne façon! Madame veuve Léda Bernier, dont la photographie avec son intéressante famille paraît ici, louange chaleureusement Father John's Medicine. Dans une lettre qu'elle nous adresse le 19 janvier du 539 avenue Old Orchard, Montréal, Mme Bernier dit: "J'emploie Father John's Medicine dans ma famille depuis plusieurs années avec grande satisfaction. L'hiver dernier, mon petit garçon de 9 ans contracta un rhume sérieux qui s'attacha à sa poitrine. Je lui donnai Father John's Medicine et il engraissa de trente livres.

"Mon bébé de 5 ans eut aussi la bronchite et une toux terrible. Je lui donnai Father John's Medicine et il fut complètement soulagé. Quand l'un des enfants a contracté une toux ou un rhume de poitrine, je lui ai donné ce remède et vous pouvez constater par la photographie qu'ils sont tous robustes grâce à Father John's Medicine que je garde toujours à la maison."

Si les mères se sentent tellement confiantes quand elles donnent Father John's Medicine à leurs enfants, c'est parce qu'elles savent que ce remède de famille à l'ancienne façon est garanti absolument exempt d'alcool ou de drogues dangereuses sous quelque forme que ce soit.

Lait riche, ext. de grains maltés en poudre. Digestible—Pas de cuisson. Une collation délicieuse.

Ne l'achetez que dans la bouteille ronde—l'originale.

Linoleum Dominion

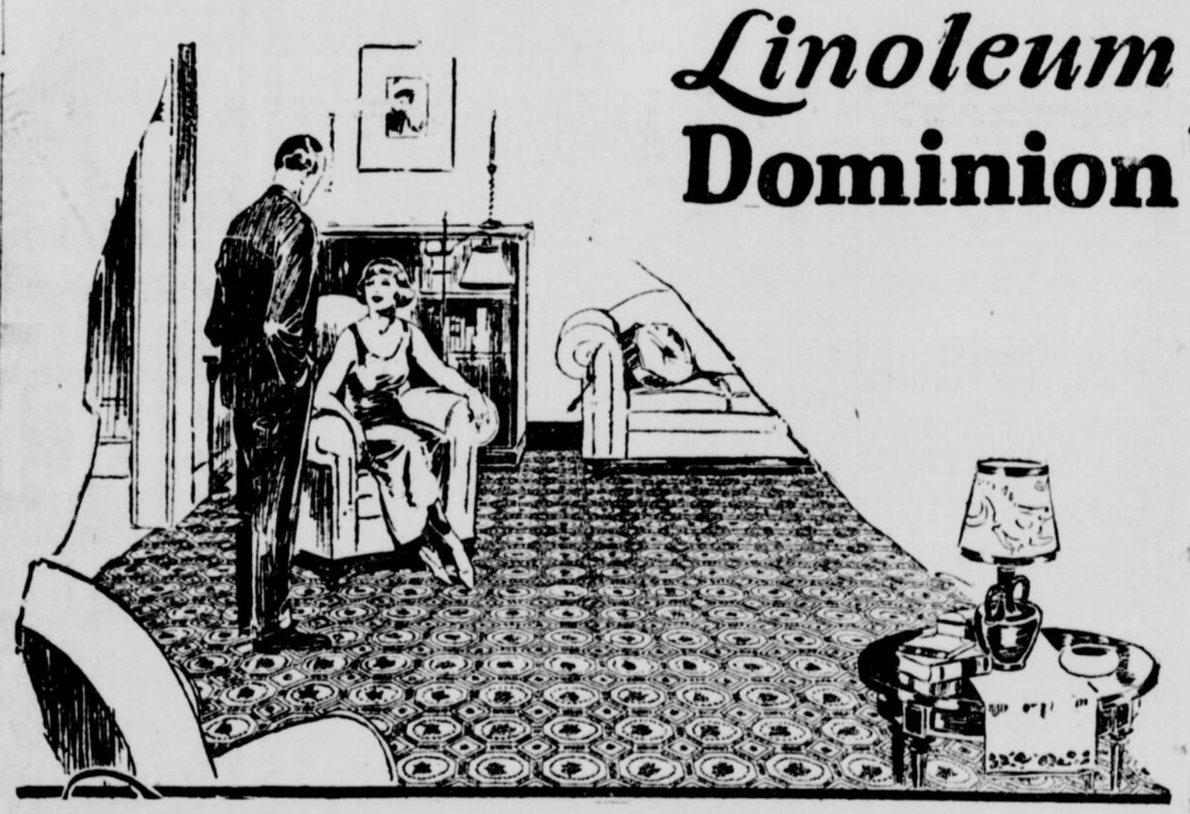

Un Plancher que vos Amis Admirent

Il y a quelque chose de réellement attrayant dans les planchers en Linoléum Dominion. Ils sont si brillants et conviennent si bien à l'ameublement et aux garnitures. Ils transforment n'importe quelle pièce, rendent la maison toute entière gaie, confortable et désirable.

Vous pouvez vous donner tout ce confort à un coût si minime que vous en serez surpris. Decidez quelle pièce nécessite une amélioration, et choisissez le dessin approprié dans la série des patrons en Linoléum Dominion qui vous est offerte. Alors, vous aurez non seulement des planchers attrayants, mais aussi des planchers pratiques.

Vous ne pouvez vous faire aucune idée de la facilité du nettoyage des Linoléums Dominion. Pas de battage ni de balayage fatiguants. Quelques coups de vadrouille et votre plancher est aussi frais et brillant que jamais. Le Linoléum Dominion est solide uni et anti-absorbant. Les liquides renversés ou la graisse ne peuvent le détériorer; il ne recèle aucunement la poussière et est entièrement microbicide — qualité particulièrement appréciées là où les enfants jouent.

Le Linoléum Dominion est de prix modique et se pose facilement. Il dure et paraît bien pendant des années et des années.

Carpettes en Linoleum Dominion

Vous aimerez aussi les Carpettes en Linoléum Dominion. Elles possèdent toute la beauté et les mêmes avantages que le Linoléum Dominion. Elles adhèrent bien au plancher sans qu'il soit nécessaire de les clouer. Faites en plusieurs grandeurs populaires.

Dans les magasins d'ameublement, à rayons et généraux.

Tournez toujours le bout d'une carpette lorsque vous achetez et assurez-vous de l'envers en fort canevas. C'est votre garantie de durée et de satisfaction.

Fait en Canada par les manufacturiers du fameux Linoléum Battleship Dominion.

LE VAUDREUIL FAISAIT DE LA CONTREBANDE

Sans beaucoup de succès d'ailleurs, car il perdit beaucoup.

PASSES D'ARMES

TORONTO, 20. — La lumière s'est faite, au procès de l'administrateur Stowart, de la Home Bank, sur la contrebande des spiritueux par le navire "Vaudreuil", remis en garantie à la banque par M. C.-A. Barnard, autre administrateur de la banque.

M. J.-C. Austin, qui administra les navires de la "British Dominion Corporation", filiale de la banque, déclara que le "Vaudreuil", à son premier voyage en 1922, chargea une cargaison de spiritueux à Glasgow dont il laissa une partie à Halifax et vendit le reste en mer au large de New-York. Le navire fit un second voyage avec des spiritueux qu'il déchargea au large de New-York. D'après le témoin, la perte sur les deux voyages fut de $25,000. C'est la banque qui paya. Sur les deux navires, le "Vaudreuil" et le "Paipoonge", que détenait la banque en garantie, la perte fut environ de $250,000.

M. Perry C. Bonham, ingénieur maritime de Montréal, déclara qu'en 1922 et 1923, les deux navires ne valaient que le fer qu'ils contenaient.

La séance du procès, ce matin fut marquée par de vives passes-d'armes entre M. N.-W. Rowell, avocat de la défense, et M. D.-L. McCarthy, procureur de la couronne. Le juge Coatsworth appela ces prises de bec des quintes de mauvaise humeur.

M. Perry C. Baxter, un comptable chargé des gros emprunts Frost fit mention d'une note en disant qu'elle était aux mains de l'avocat de la couronne. M. McCarthy, sur un ton indigné, nia avoir eu connaissance de cette note. Le juge déclara qu'à son avis, la couronne devrait fournir tous les renseignements demandés.

M. McCarthy répondit qu'il ne pouvait pas présenter quelque chose dont il n'avait pas connaissance. Le juge déclara qu'il ne portait par d'accusations, mais qu'il croyait que la Couronne devrait aider à trouver le document. M. Rowell insista pour que le document fut produit et le juge déclara que si les avocats continuaient à perdre patience, il ne tarderait pas à perdre la sienne.

Le document fut présenté. La note faisait voir comment la "Western Canada Pulp and Paper Co." avait obtenu un gros emprunt. La "Manufacturers' Holding Company" emprunta $110,000 de la Home Bank et acheta des obligations de la Victoire. Les obligations furent mises en gage chez un courtier et ce dernier, moyennant cette garantie, emprunta $110,000 de la banque, somme qu'il repassa à la "Manufacturers'Holding Company", qui à son tour la prêta à la Western Canada Company".

Gordon L. Chapman, ex-assistant gérant de la succursale de Toronto fut invité à identifier les licences de coupe de la Colombie Anglaise et différents autres documents ayant trait à la "Wesern Canada Company".

LE PAIEMENT DE LA DETTE DE LA FRANCE

Herriot réclamera un traitement égal à celui accordé à Berlin.

UNE REDUCTION

PARIS, 20. — L'attitude du premier ministre Herriot vis-à-vis des dettes de guerre de la France sera la même que celle de M. Poincaré, si la question se présente à la conférence des ministres des finances en décembre, suivant l'information obtenue de milieux officiels.

La délégation française, dit-on, déclarera que la France a l'intention de traiter les dettes comme une question d'affaires sans faire appel au sentiment et que la France ne consentira pas à être traitée sur un pied différent de l'Allemagne.

Les dettes françaises, prétend-on, doivent être réduites dans la même proportion que les réparations.

Les obligations de l'Allemagne ont été réduites de 66 pour cent, d'après les chiffres de la France. Les Français demanderaient une réduction semblable de leurs dettes lorsque le moment viendra de les amortir. Ce fut toujours la politique de M. Poincaré.

M. Herriot, qui parut lors de la conférence de Londres et de l'entrevue de Chequers' Court, faire de la question une affaire de sentiment, partagerait maintenant l'attitude de son prédécesseur.

REPRISE DES NEGOCIATIONS

PARIS, 20. — Nes négociations en vue du traité de commerce avec l'Allemagne ont été reprises, au retour du Dr Trendelenburg, le principal délégué allemand. Pendant que les délégués reprenaient leur tâche au point où ils l'avaient laissée à la séance précédente, l'ambassadeur von Hoesch se présenta chez M. Jacques Seydoux, assistant-directeur politique du ministère des affaires étrangères, et discuta avec lui le côté politique du problème.

Il appert que les Allemands n'insistent plus sur l'abandon de la taxe de 26 pour cent, bien qu'on ait fait savoir que toute persistance à garder cette taxe pourrait affecter le vote du Reichstag sur la ratification d'un accord commercial.

L'impression dans les milieux officiels est que les Allemands comptent sur la décision de l'agent général Gilbert pour les débarrasser finalement de la taxe.

Un commerçant de Limoilou a été arrêté pour recel

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un individu du nom de Joseph Perron, qui tient un magasin à Limoilou, a été arrêté et traduit hier devant le magistrat de police où il s'est avoué coupable de recel. Perron était accusé d'avoir acheté une quantité considérable de bijoux volés par un nommé Lauréat Bruneau, également entre les mains de la police. Bruneau a été reconnu comme l'auteur de nombreux vols commis en ces derniers temps à Québec. Comme Perron, il a plaidé coupable et tous deux ont été envoyés en prison en attendant leur sentence.

COURRIER DE SOREL

SOREL, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—MM. Lucien Ethier et Lucien Bergeron, fils de Pierre, tous deux de Ville St-Ignace de Loyola, qui étaient venus en chaloupe à Sorel, s'en retournaient à St-Ignace lorsqu'à un moment donné leur embarcation chavira. M. Bergeron disparut sous l'eau mais M. Ethier réussit à atteindre le rivage. Le corps de M. Bergeron n'a pas encore été repêché. M. Bergeron était célibataire et âgé de vingt-sept ans.

—Lundi, a eu lieu, à Saint-Pierre, le mariage de M. R. Robic, de Montréal, avec Mlle Irène, fille de M. et de Mme P.-Em. Beauchemin, de la rue George. L'office a été célébré par M. l'abbé Beauregard. A l'orgue, le chant et la musique ont été magnifiques. Après le mariage, il y eut chez le père de la mariée, une belle réception, suivie d'un grand banquet auquel plus de soixante personnes ont pris part. La mariée portait une superbe toilette. Les cadeaux reçus ont été très nombreux et plusieurs de grande valeur. Nos meilleurs souhaits.

—M. et Mme Gustave Hardy, partent ces jours-ci pour St-Petersburg, en Floride, où ils passeront l'hiver. Leur nièce, Mlle Dorothée, fille de M. et de Mme Lucien Hardy, les accompagne.

—M. Zotique Trudel, de Montréal, était à Sorel lundi, chez M. O.-E. Beauchemin.

—Tous les bateaux du gouvernement occupés pendant l'été et l'automne au creusage du chenal du Saint Laurent, en bas de Québec, comme entre Québec et Sorel, sont rentrés dans le port. La plupart y subiront d'importantes réparations dans le cours de l'hiver.

—Le Bellechasse a quitté le port pour Montréal lundi.

—La fête de Sainte-Cécile sera célébré avec toute la solennité possible, le 24 du courant, au Mont-Saint-Bernard. Il y aura, à cette occasion, une grande soirée.

—Ces jours derniers ont eu lieu à Saint-Pierre, les funérailles de Dame Caroline Cofeky, veuve de M. Elie Laperle. Nos condoléances aux parents.

—Mlle Gertrude Hardy est revenue d'une promenade de quelques mois à Champlain.

EXODE ALARMANT VERS L'EST CANADIEN

"Si nous voulons poursuivre avec succès la colonisation de l'Ouest canadien, nous devrons prendre des mesures pour assurer aux immigrants qui viennent pour s'établir dans cette partie du pays, plus de confort et de considération personnelle", déclare M. F.-H. Komor, agent spécial de colonisation au Pacifique Canadien, qui après une visite dans els centres industriels de l'Ontario et de Québec, est arrivé à Montréal dans le but de continuer à rechercher pour quelles raisons un si grand nombre d'immigrants reviennent dans l'Est, des divers points de l'Ouest canadien, où ils avaient d'abord songé à s'établir. Cette année particulièrement, une foule d'entre eux désertent les provinces des prairies et essaient d'entrer clandestinement aux Etats-Unis.

S'il faut en croire M. Komor, les gens qui nous viennent aujourd'hui d'outre-Atlantique n'appartiennent pas à la même classe que ceux qui les ont précédés au Canada. Contrairement à l'opinion qui prévaut, ces immigrants ne viennent pas ici parce qu'ils sont exposés à mourir de faim dans leur pays. Plusieurs ont de l'argent, et tous n'ont en vue que de recommencer leur existence à neuf. Cependant, ils n'ont plus le nerf des anciens pionniers. Ils veulent plus de confort qu'il n'en fallait pour satisfaire ces derniers et ils s'attendent à pouvoir se créer dans leur nouvelle patrie, certaines relations sociales pour agrémenter leur existence.

Excepté dans les districts où ont été fondés des bureaux de colonisation, les nouveaux arrivants ne trouvent chez nous que très peu de support moral et matériel et de considération; ils se sentent bien vite étrangers dans un pays et au milieu d'une population qui leur sont étrangers. Ils perdent rapidement goût et courage et décident de se diriger vers les centres industriels, où ils ont plus de chance de rencontrer des compatriotes.

Au cours des derniers six mois, déclare M. Komor, vingt-six bureaux spéciaux de colonisation ont été formés en divers endroits de la Saskatchewan et de l'Alberta, dans le but d'aider les immigrants à leur arrivée. Jusqu'à présent, le succès qu'ils ont remporté a justifié leur création. Composés d'hommes d'affaires et de fermiers influents dans leurs localités respectives, ces bureaux remplissent plusieurs fins, dont les principales sont: rencontrer le nouvel arrivant, lui procurer du travail s'il est sans argent, lui fournir tous les renseignements possibles, lui expliquer les lois et les coutumes du pays, lui aider à obtenir ses papiers de naturalisation et organiser des réunions sociales et des conférences auxquelles les immigrants sont cordialement invités.

Il devient urgent d'arrêter l'exode des immigrants de l'Ouest vers l'Est, si l'on veut résoudre les problèmes du travail dans cette partie-ci du pays. La crise actuelle étant la cause qu'ils ne peuvent se trouver un emploi dans les centres de l'Est canadien, ces immigrants tentent de pénétrer clandestinement aux Etats-Unis. Des centaines d'entre eux arrêtés à la frontière, attendent actuellement dans les prisons américaines, le moment d'être déportés dans leur pays d'origine. Cet état de choses est alarmant.

M. Komor s'efforce, au nom du Pacifique Canadien, de coopérer avec les bureaux de colonisation afin de résoudre ce problème, ou tout au moins d'améliorer la situation.

VITRINE FRACASSEE PAR UN CAMION

Photographie de la vitrine de la pharmacie Leduc, angle de la rue Sherbrooke et de la rue Saint-Denis, qui a été brisée hier soir à dix heures, alors qu'un auto-camion de la Link-Belt Company, frappé par un tramway y fut projeté. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

ON RECLAME LA LIBERTE DU COMMERCE

Pourquoi les Allemands s'opposent à la taxe de 20 pour cent.

LE PLAN DAWES

BERLIN, 20. — Les milieux officiels allemands refusent obstinément de faire des commentaires à propos de la controverse soulevée par la lettre de l'agent général des réparations au ministre des finances Luther, pour l'informer que la taxe de 26 pour cent doit être versée au fonds général des réparations.

Le gouvernement allemand a aussi demandé à la presse de s'abstenir de discuter la question, vraisemblablement dans le but de ne pas embarrasser l'agent général au milieu des négociations se poursuivant actuellement entre Londres, Paris et les autres capitales.

Dans les milieux allemands, cependant, on semble donner raison à M. Gilbert, lorsqu'il prétend que les méthodes précédentes pour la perception de la taxe de 26 pour cent étaient opposées au principe Dawes.

Les milieux financiers affirment que les énormes sommes obtenues au moyen de la taxe de 26 pour cent menacent de déséquilibrer le mark.

On considère que la conduite de M. Gilbert a premièrement pour but de sauvegarder ses prérogatives, mais les experts sont unanimes à protester contre le principe de la taxe d'une façon générale. Ils prétendent qu'elle constitue un obstacle injustifié au commerce allemand et nuit à la capacité de l'Allemagne de remplir les obligations que lui impose le protocole de Londres.

Les formalités requises pour les exportations donnent lieu à un grand nombre d'ennuis, parce qu'elles nécessitent des démarches aux consulats, démarches qui exigent du temps et des honoraires.

L'honoraire est de 25 marks sur les connaissements de cent à cent vingt-cinq marks.

On affirme que tout cela limite la liberté du commerce allemand et que les auteurs du plan Dawes ne prévoyaient pas la chose.

A sa réunion du 28 novembre, le comité des transferts prendra une décision définitive sur la manière de distribuer les revenus de la taxe de 26 pour cent.

La guerre au Maroc

MADRID, 20. — Une dépêche du Maroc mande que le général Sarrano, commandant des troupes espagnoles, et un lieutenant-colonel, dont le nom n'est pas mentionné, ont été tués par les Riffains.

L'Institut ratifie le choix des candidats

PARIS, 20. — L'Institut de France, réunion des cinq académies, a accepté le choix par son comité spécial du professeur Charles Fabry, l'éminent physicien de l'université de Paris, et de Jean Richepin, le poète, pour le prix Osiris.

Le professeur Fabry et M. Richepin se diviseront le prix Osiris, suivant la décision du comité de l'Institut, chacun recevant 100,000 francs. Le prix est distribué tous les trois ans pour la découverte la plus remarquable en science, en littérature dans le domaine de l'art ou de l'industrie.

Lorsque le comité annonça sa décision, on annonça qu'il avait été désigné parce qu'il était censé avoir perfectionné l'interféromètre, un instrument qui permet de tenir compte de l'interférence de la lumière dans l'étude des étoiles.

UN MINISTERE SPECIAL POUR LES DOMINIONS

Les affaires des colonies autonomes seront traitées à part.

LES LIBERAUX

LONDRES, 20.—Il y a lieu de croire que des mesures seront prises sans délai pour séparer les affaires des Dominions de celles du "Colonial Office. Les fonctionnaires du "Colonial Office" seraient prêts à subir ce changement parce que les relations entre les dominions et la Grande-Bretagne ne s'accordent plus avec cette appellation.

L'entrevue entre les hauts commissaires des dominions et le premier ministre Baldwin, entrevue à laquelle assistaient le lieutenant-col. L.-C. Amery, secrétaire des colonies et Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères, fut sans cérémonie. Plusieurs questions affectant les dominions furent naturellement débattues. Comme on l'a déjà dit, c'est la première fois qu'un premier ministre britannique invite les hauts commissaires des dominions à le rencontrer en arrivant au pouvoir.

Quant aux questions telles que la base de Singapour et les relations économiques impériales, il n'y a pas lieu de croire que le gouvernement britannique en soit arrivé à une décision définitive.

Le gouvernement impérial prendrait avis des dominions avant de prendre une décision.

LIBERAUX A L'OEUVRE

Londres, 20.—Sir Godfroy Collins, député de Greenock, Ecosse, et whip en chef libéral, annonce que l'objectif du parti libéral est de placer plus de 500 candidats sur les rangs aussitôt que possible. Ces candidats seront soutenus par une vive propagande et libéralement munis d'argent. Il attribue la défaite libérale à la récente élection au fait que le parti contribua à placer les travaillistes au pouvoir, chose qui fut mal comprise par les électeurs.

Le vote récent a prouvé qu'il y avait encore plus de trois millions d'électeurs fidèles au libéralisme, déclare sir Godfrey. Il ne faut pas les laisser passer aux autres partis.

On apprend d'autre part que les libéraux feront la lutte dans tous les comtés.

POUR WEMBLEY

Londres, 20.—Il appert qu'une bonne majorité des Dominions et des colonies ont informé les autorités de leur désir de continuer l'exposition de Wembley l'an prochain. On s'attend qu'une décision définitive soit prise lundi prochain.

L'Afrique du Sud a fait savoir hier qu'elle était prête à prendre part à l'exposition de Wembley l'an prochain, à certaines conditions.

RUMEUR DEMENTIE

Londres, 20. — L'Amirauté fait savoir que les rumeurs concernant la démission prochaine de l'amiral Beatty comme premier lord de la flotte sont dénuées de fondement.

OUVRIERS CONTRE LE COMMUNISME

EL PASO, Texas, 20. — Les délégués de l'Allemagne, de l'Angleterre et du Canada se sont joints à ceux de la Fédération Américaine du Travail pour condamner le communisme, lors de la 44e convention annuelle des unions internationales qui se tient actuellement en cette ville.

M. Cramp, président du comité exécutif du parti ouvrier, dénonça le communisme russe qu'il surnomme le léninisme, mais il avoua que l'on devait cependant s'efforcer de reprendre les relations avec la Russie des soviets, dans un but économique.

SAINT-LEONARD D'ASTON, 19. (Du correspondant de la "Patrie"). —Le 12 novembre à M. et Mme A. Dugré, un enfant baptisé par M. l'abbé Biron, vicaire de la paroisse sous le nom de Joseph-Robert-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Tétrault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Henry Morrissette.

UNE FOULE D'OCCASIONS

DE TOUTES SORTES VOUS ATTEND AU SYNDICAT ST-HENRI. NOS SPECIAUX EXCEPTIONNELS DE LA SEMAINE VOUS PERMETTRONT DE REALISER DE GRANDES ECONOMIES. ACHETEZ A NOS PRIX DE RABAIS SANS PRECEDENT TOUT EN NE PAYANT QUE PAR VERSEMENTS FACILES.

M. FELDMAN, Prop. L'AMI de l'Ouvrier.

Des milliers d'autres grandes valeurs vous prouveront que nos prix sont les plus faciles et nos conditions de paiements les plus bas que vous puissiez obtenir à Montréal.

FOURRURES

Peu importe les prix que vous voulez payer, nous pouvons satisfaire tous vos désirs — et cela aux conditions de paiements les plus faciles.

SYSTEME AVANTAGEUX

Quelques avantageuses que puissent vous paraitre les offres alléchantes de certaines maisons, il est un fait incontestable que Le Syndicat St. Henri est en mesure de vous favoriser des termes de paiements les plus faciles que vous puissiez trouver à Montréal.

Notre maison qui, depuis sa fondation n'a cessé de marcher à grands pas vers le succès, a à son crédit une réputation d'honnêteté parfaite.

En plus d'être en mesure de meubler votre foyer quelqu'il soit, nous pouvons en outre vous vêtir, vous et votre famille.

Nos prix, inutile de le dire, sont sans exception les plus bas que vous puissiez obtenir à Montréal.

La politique de notre maison est de dire la vérité dans ses annonces. Les lecteurs de "La Patrie" peuvent être assurés que les articles annoncés sont représentés sous leur vraie forme et leurs vrais prix.

Il suffit de nous dire "Ouvrez-moi un compte" pour jouir des facilités de paiements les plus exceptionnelles que vous puissiez trouver.

MOISE FELDMAN.

MANTEAUX POUR DAMES ET FILLETTES

Beaux manteaux en Duvetine et Beaverette pour dames ornés de fourrures aux collet et poignets. Couleurs nouvelles et styles dernière mode ..... $22.

Manteaux en velours garnis de fourrure au collet. Très bien confectionnés. Bien doublés et très confortables. Couleurs assorties et modèles attrayants. Une valeur exceptionnelle à ..... $14.

Manteaux pour Fillettes modèles de sport, très pesants. Un manteau que vous serez heureuse de vous procurer à $15. pour ..... $8.

Robes en satin, Crêpe Canton fini satin, soie charmeuse. Modèles attrayants, couleurs nouvelles assorties. Valeur régulière de $25. à $30. pour ..... $17.

Manteaux en Seal Français uni

attachant sur le côté, collet plissé. Très bien fini, doublure attrayante et durable. Modèle nouveau. Spécial à

79.00

Manteaux en Seal

poignets et collet en Alaska ou en Ecureuil Manches larges. Doublure de belle apparence. Un manteau qui donnera le maximum de confort. Derniers modèles.

135.00

Manteaux en Mouton de Perse

avec poignets et collet en Alaska ou en Ecureuil, faits du plus beau Mouton, de peaux entières et non pas de petits morceaux. Vraies répliques des modèles en vogue de Paris. Manches larges. 45 à 48 pouces de longueur

225.00

Pardessus d'Hiver

pour Hommes Garçons et Enfants

Grand choix de Paletots d'hiver de premier ordre — derniers modèles — prix excessivement bas.

250 paletots d'hiver pour hommes et jeunes gens, nouvellement arrivés faits du meilleur matériel d'importation anglaise. Yoke piqué et doublure en polo, ceinture à 3 morceaux. Couleurs les plus nouvelles, collet larse. Très confortable. Grandeurs: 33 à 46.

$25. à $65.

Paletots d'hiver pour Garcons, ceinture à 3 morceaux, collet large, doublure et poiu et yoke piqué. Couleurs: gris foncé, gris pâle, lovat, brun, vert pâle, etc. Des paletots de premier ordre et d'une confection irréprochable. Grandeurs: 30 à 36.

$12.50 à $22.50

Paletots d'hiver pour enfants de 4 à 9 ans. Confection de premier ordre, matériel anglais de haute renommée, très bien finis. Ceinture à 3 morceaux. Couleurs nouvelles assorties. Paletots dont nous garantissons la durée.

$8.50 à $12.

DEUX GRANDES AUBAINES AU RAYON DES POELES.
HATEZ-VOUS! IL NE NOUS EN RESTE QUE QUELQUES-UNS.

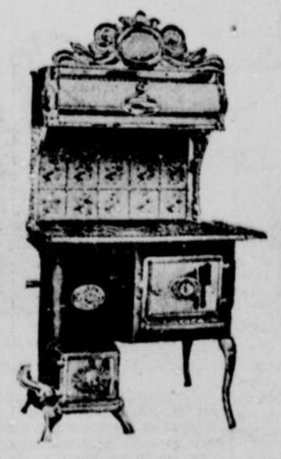

Poêles

Beau poêle combinaison à 6 ronds. Réchaud et fourneau spacieux muni d'un thermomètre indiquant la chaleur. Porte à feu, portes du fourneau et du réchaud ainsi que pattes et bandes nickelées. Arrière très bien fini en tuile. Garantis pour chauffer et pour cuire. Exactement tel que vignette. Un gros spécial à $75.00

$5 COMPTANT

ET $5 PAR MOIS.

Fournaises

Fournaises Beach à 2 ronds. Dessu carré entouré d'une bande nickelée. Sans gril. Fournaises de belle apparence garantie pour donner entière satisfaction.

De beaucoup supérieure à toute autre pour le chauffage. Exactement telle que vignette. Très spécial à $14.75

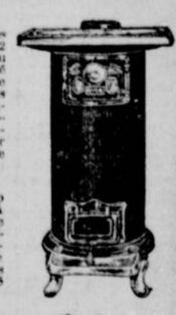

$1 comptant et $1 par semaine.

Meubles Tapis

Ce rayon comprend un assortiment complet de mobiliers de chambre à coucher, de salle à diner, de chesterfields, de boudoir, divanettes, lits, tapis, etc. Faute d'espace, nous ne pouvons mentionner ici les grandes valeurs que vous réservent ce département, mais nous vous assurons que nulle part ailleurs, vous ne saurez trouver d'aussi bonne marchandise à des prix aussi bas et des termes de paiements aussi faciles.

DRAPERIES — Coupons de Cretonne. Valeur de 65c. pour 39c
Coupons de Madras. Val. de $1.25. ..... 69c
Rideaux en Net. Rég. $5.95. La paire $3.98

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES de tous genres. Vous n'avez qu'à téléphoner à Westmount 7500 pour que notre représentant se rende chez vous pour vous donner nos cotations.

SYNDICATS: HENRI
Un seul magasin
1685 Notre Dame Ouest,
TEL. WESTMOUNT 7500.

Prompt comme l'éclair!

Le remède unique et sûr
LA PREPARATION
BUCKLEY
POUR LA
BRONCHITE
CONTRE
TOUX-RHUMES
BRONCHITE
40 DOSES 75¢
Resultats Garantis
Chez tous les pharmaciens

Pour une Meilleure Cuisson
POELES A GAZ "REGENT"

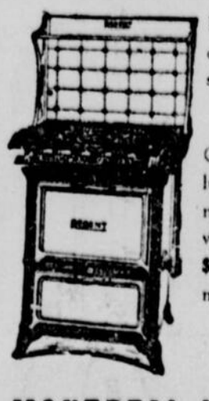

Et tout spécialement — lorsque nos conditions sont si faciles et nos valeurs si bonnes.

—PAR EXEMPLE—

Ce Poêle à Gaz Regent 16E, tel qu'illustré, avec haute tablette, fortement nickelé, double doublure pour conserver la chaleur, et très grands fours — $5 le place dans votre maison, balance mensuellement.

$5.00 alloué pour votre vieux poêle.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER
CONSOLIDATED

Immeuble Power, 83 Ouest, rue Craig. Main 4040.
608 rue Ste-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6000l.
447 Est, rue Ste-Catherine, chez Dupuis Frères. Est 2935.
2575 Est, rue Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850
1657 ave Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6865.
858 rue St-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 ouest, rue Sherbrooke. N.-D.-G. Walnut 0100.
1328-C, rue Wellington, Verdun. York 1650.

Demandez Bengué
pour la Névralgie
Placez un linge chaud sur la partie malade—essuyez sec—et alors frictionnez légèrement avec un peu de
BAUME BENGUÉ
soulage aussi le mal de dents, le mal d'oreilles, le mal de tête et le mal de dos. Ayez-en toujours un tube sous la main. Chez tous les pharmaciens.
The Leeming Miles Co. Limited
Agents, Montréal
Assurez-vous d'avoir le Baume original Français

LES PARENTS DE ZIZI

DES BOUTONS DE MANCHETTES MARQUES "R.S." ET UNE BAGUE DE $200

QUEL DETECTIVE VIT DES SUSPECTS SUIVRE L'AUTO DE LA BANQUE D'HOCHELAGA?

On parle, à l'enquête, de deux cadeaux qui auraient été faits par une tenancière à un capitaine de police. — Le messager Thibaudeau croit reconnaître le détective Philippe Bélanger. — Paroles d'un débardeur.

TROIS INCIDENTS DIFFERENTS

Trois incidents différents ont occupé l'attention du tribunal, ce matin, à la séance de l'enquête sur la police. On a d'abord interrogé le sergent de police Archambault sur une descente qui fut faite par la police dans une salle de jeu de la rue Sainte-Catherine Ouest. L'interrogatoire a porté sur l'emploi qui fut fait de l'argent saisi en cette circonstance. Les procureurs eutent de la difficulté à obtenir des éclaircissements et l'incident fut abandonné momentanément, en attendant la production de documents officiels de la Cour de police.

Le deuxième incident fut celui de l'attentat contre l'auto de la Banque d'Hochelaga, dont il fut question hier. On rappela dans la boite aux témoins M. L.-M. Thibaudeau, messager en chef de la banque. Me Oscar Gagnon voulut lui faire préciser lequel des détectives avait signalé au messager la présence de bandits qui suivaient l'auto de la banque. Bien qu'il ne puisse pas le jurer, M. Thibaudeau croit que c'est le détective Bélanger qui a répéré les bandits et qui lui a signalé leur présence. Cet incident, de même que le précédent, a aussi été abandonné pour le moment, en attendant de nouvelles précisions. Le détective Gauthier, l'un des policiers qui ont escorté l'auto de la banque, a témoigné ce matin et a déclaré qu'un jour, il vit, rôdant près de l'auto de la banque, un Italien du nom de Carelli. Il en avertit le gérant de la banque et le bureau de la Sûreté.

Le troisième incident a rapport au capitaine Sauvé. Un intime de la tenancière Anna Lalonde, un nommé Jimmy Ménard, débardeur, a raconté qu'Anna Lalonde lui avait dit qu'elle avait donné des boutons de manchettes et une bague de $200 au capitaine Roch Sauvé.

SEANCE DE CE MATIN

La Cour s'ouvre à 10 h. 20. On ne remarque pas plus de monde que d'habitude et le silence règne presque dans la 24e chambre du Palais de justice.

Me Alban Germain est le premier avocat à prendre place au premier rang.

"Vous voyez, dit-il, à un journaliste, je n'ai pas, ce matin, mon "éternelle cigarette"; vous ne pourrez pas en parler!"

Puis, il cause gaiement avec les reporters qui sont installés depuis dix heures et qui attendent patiemment, le crayon levé sur leur carnet de notes, que l'audience commence.

A l'entrée de l'honorable juge Coderre et après que l'huissier eut crié, en anglais et en français, les "Oyez! Oyez!" d'usage, Me Germain se lausse jusqu'à la tribune du juge pour parler à voix basse au président du tribunal.

Lorsqu'il redescend de la tribune, Me Brossard se lève pour procéder, mais Me Oscar Gagnon annonce qu'il a une demande à faire au tribunal.

"Je demanderais, dit Me Gagnon, que l'on fasse revenir le messager en chef de la Banque d'Hochelaga, M. J.-M. Thibodeau, car j'aurais une question à lui poser."

Me Gagnon déclare qu'il y a eu certainement un malentendu dans l'interprétation du témoignage de M. Thibodeau.

M. THIBAUDEAU REVIENDRA

Les journaux, selon Me Gagnon, ont rapporté que, deux ou trois jours avant la cessation de la surveillance de l'auto de la banque par la police, les détectives auraient signalé au messager en chef la présence, au coin des rues Ontario et Davidson, des trois bandits qui devaient faire le hold-up.

Me Gagnon prétend que ce n'est pas tout à fait ce qu'a voulu dire le messager en chef. Il dit qu'il a lu sa déposition sténographiée et que cette déposition indique une variante.

Le juge, pour se rendre à la demande de Me Gagnon, prie l'huissier de téléphoner à M. Lamarre, de la Banque d'Hochelaga, pour qu'il permette à son messager en chef de venir témoigner pendant quelques minutes.

Alors, en attendant, on appelle le sergent Archambault.

LE SERGENT ARCHAMBAULT

Par Me Brossard:

—Vous avez eu connaissance d'une descente dans une maison de jeu, rue Sainte-Catherine?

—Oui, au No 289 Ouest, rue Ste-Catherine, en décembre 1922.

—Que s'est-il passé?

—Nous sommes entrés dans la chambre où étaient les joueurs; nous avons saisi l'argent qui se trouvait sur les tables; nous avons arrêté 26 personnes et le capitaine Sauvé m'a alors remis une somme d'argent. Après l'arrestation nous avons conduit les prisonniers au poste central, détruisant les tables avant de quitter la maison.

—Comment êtes-vous entrés?

27 PERSONNES ARRETEES

—J'ai monté l'escalier. La porte était brisée. Un homme avait été placé pour faire la surveillance.

—Sous les ordres de qui était-il?

—De l'inspecteur Egan.

—Vous avez arrêté plusieurs personnes?

—Oui.

—Combien?

—De 25 à 27 personnes.

—Est-ce qu'elles jouaient toutes sur la même table?

—Je ne me souviens pas.

—Qui est entré le premier dans la pièce?

—Sauvé et d'autres.

—Est-ce qu'il n'y a pas eu une dispute?

—Non. Je suis entré facilement, étant donné que la vitre était brisée. Je suis entré un des derniers.

—Etiez-vous là quand Sauvé a raconté qu'il avait sauté sur la table et arrêté un jeune homme par le collet?

—Non, et je ne me souviens pas de cela.

—Combien étiez-vous de constables?

—Une douzaine à peu près.

—Il y a-t-il eu de l'argent saisi?

—Oui.

Le juge:

—Combien?

—$182.20.

Me Brossard:

—Vous-même, combien en avez-vous saisi?

—Je ne sais pas.

"ON EST EXCITE UN PEU..."

—Combien Sauvé vous a-t-il remis?

—Je ne peux pas dire.

—Vous ne savez pas au juste combien vous avez saisi vous-même?

—Non, c'est assez difficile à dire. Dans ces moments-là, on est excité un peu.

—N'est-il pas vrai que Sauvé vous a remis un bon montant?

—Oui. Il m'a remis de l'argent de papier et de la monnaie.

—$186?

—Oh! non, une quinzaine de dollars peut-être.

—Mais vous dites que vous ne savez pas combien Sauvé vous a remis?

—C'est juste. Je me suis trompé: c'est moi-même qui ai saisi environ une quinzaine de dollars.

Le juge:

—Vous ne savez pas alors combien Sauvé vous a donné?

—Non.

—Est-il le seul qui vous en ait donné?

—Non.

—La question que je vous pose est très importante. Quelqu'un viendra dire ici dans la boite que Sauvé lui a pris $175 et les a mis dans sa poche. C'est un nommé Blumenthal. Je ne veux pas jeter le blâme sur qui que ce soit; je veux simplement parler du système. Le témoin en question dira: "On m'a pris $175. C'est Sauvé qui l'a pris et il n'avait pas le droit de le faire." Vous nous dites que vous avez saisi environ $15; d'autres en ont saisi et nous avons le rapport d'un nommé G. Tessier pour la somme de $195, plus le cautionnement.

ARGENT SUR LA TABLE

Me Brossard:

—Pourquoi avez-vous collecté l'argent et qu'est-ce que vous en avez fait?

—J'ai ramassé ce que j'ai trouvé sur la table, je l'ai mis dans ma poche et je l'ai apporté à M. Carpenter.

—Qui est M. Carpenter?

—C'est celui qui est chargé de recevoir les effets qu'on enlève aux prisonniers.

—C'est au poste que vous avez fouillé les prisonniers?

—Oui.

—C'est l'habitude et la loi, n'est-ce pas?

—Oui, monsieur.

—Est-ce que vous avez le droit de fouiller les prisonniers quand vous faites l'arrestation?

—On ne les fouille pas. On tatera les poches pour voir s'ils n'ont pas des armes sur eux.

Me Lanctôt:

—Après que vous avez saisi l'argent vous aviez le temps de le compter?

—Non. Je l'ai compté au poste seulement.

—Où l'aviez-vous mis?

—Dans ma poche.

—Devant qui l'avez-vous compté?

—Chez Egan.

—Combien aviez-vous?

—$182.20.

—Vous n'en avez pas perdu?

—Non.

L'ARGENT SAISI PAR LE CAPITAINE SAUVE

—Vous aviez aussi l'argent remis par Sauvé?

—Oui.

—Aviez-vous pris l'argent que les gens arrêtés avaient sur eux?

—Non.

—Vous n'en avez pas fouillé un seul?

—Non.

—Que faites-vous, une fois rendu au poste central??

—Nous n'avons aucun contrôle sur l'argent saisi. On le met ensemble, voilà tout.

Me Germain:

—Eh! bien, voici. Je voudrais savoir comment vous procédez. Je comprends que vous avez un mandat pour faire une descente dans une maison de jeu. Dans le cas présent, vous avez fait la descente. Combien avez-vous arrêté de joueurs?

—De 25 à 27 joueurs.

—Avez-vous pris des noms?

—Non.

—Avez-vous pris de l'argent?

—Oui, monsieur.

—C'est la première chose que vous avez faite?

—Oui, monsieur.

—Vous ne fouillez pas les prisonniers?

—Non.

—L'argent qu'ils ont sur eux n'est donc pas saisi?

—Non.

—Après cela vous les conduisez au poste?

—Oui.

DIX A DOUZE CONSTABLES

—Dans le cas actuel, combien de constables étiez-vous?

—De dix à douze.

—A quel poste avez-vous conduit les prisonniers?

—Au poste No 1.

—Mais, pas au poste de la rue Chenneville?

—Non.

—Et vous les avez conduits immédiatement dans les cellules?

—Oui. C'est là qu'on les a fouillés.

—N'est-il pas vrai que c'est simplement pour la protection des prisonniers qu'on les fouille?

—Oui.

—Tout ce qui est saisi sur le prisonnier est gardé à son nom?

—Oui, et l'argent est envoyé au greffe de la cour de police.

—Nous avons ici le reçu pour le montant de $182.20, pour l'argent saisi sur les tables. C'est bien exact, n'est-ce pas?

—Oui, et ce même montant a été déposé au greffe de la cour de police par M. Carpenter.

Me Germain:

—Le reçu se lit ainsi: "Montréal, 21 novembre 1922. Reçu du département de police la somme de $182.20 saisie dans une maison de jeu, 289 ouest, rue Sainte-Catherine, et confisquée sur jugement de la cour de police." Ce reçu est signé "Gérard", mais je ne puis distinguer le premier nom.

Me Germain demande ensuite au témoin de quelle façon le cautionnement est versé par les différents joueurs au moment précis et où ce cautionnement est versé.

—Au département de la prison, répond le témoin.

—Quel est le cautionnement pour le tenancier et pour les différents joueurs?

LE CAUTIONNEMENT

—$200., pour le tenancier; $25., pour chaque joueur.

—Il y a-t-il des indications dans vos livres relativement au cautionnement avec les noms?

Le sergent Archambault donne un livre à Me Germain et celui-ci lit: "Sam Stone, $200., et les autres $25. Total: $950."

Me Germain, à la demande du tribunal, se remet à compter le nombre des cautionnements.

—Deux... trois ... quatre ... cinq... six... trente! compte Me Germain.

Le juge, surpris:

—Trente?

Me Germain recommence à compter pour voir s'il ne s'est pas trompé.

Le Juge:

—S'il y a eu vol, il a peut-être été fait ailleurs, car voici le dossier de M. Lapierre qui indique que ce sont vingt personnes qui ont cautionné et non pas trente.

Ce dossier est remis aux avocats.

Le juge:

—Vous dites, sergent Archambault, que le nombre est de trente?

—Je ne dis pas cela.

Alors, le juge demande aux journalistes une minute de réflexion, afin que l'on établisse clairement ce qui en est.

Me Germain fait remarquer qu'il y a dans le livre plus de trente-et-un noms transférés à d'autres causes.

Pendant que l'on compulse le livre et le dossier, Me Oscar Gagnon s'aperçoit que le messager en chef de la Banque d'Hochelaga est entré, et il cause avec lui.

—Je veux savoir, dit Me Gagnon aux journalistes qui s'adressent à lui, si ce sont les journaux ou si c'est Thibodeau qui ont raison. Je veux savoir qui se trompe.

Me Gagnon parle aussi au détective Philippe Bélanger.

Me Germain au sergent Archambault:

—Voulez-vous regarder dans votre livre la page du 30 octobre et nous dire s'il y a une indication quelconque pour nous apprendre où est allé l'argent.

—Il y a, dit le sergent, la signature de M. Léo. Bénard.

—C'est alors un des caissiers de la cour de police?

—Oui.

Le juge:

—A quelle date?

—Le 30 octobre.

—La descente fut faite un samedi soir?

—Non, un dimanche matin.

Me Germain:

—Lorsque des personnes sont arrêtées pour maisons de jeu ou autres établissements, le cautionnement est donné au département de la police, et je comprends que le montant est ensuite transporté au greffe de la cour de police, le jour même?

—Oui.

—C'est pourquoi, en date du 30 octobre, nous voyons la signature de l'un des caissiers de la cour de police?

—Oui.

Me Lanctôt:

—Qui tient ce livre-là?

—Le département des prisonniers.

OU EST MON LIVRE

—Qui est en charge de ce département?

—Le sergent Smith, je crois.

Me Germain dit que M. Carpenter est ici et qu'il pourra donner des précisions.

Me Lanctôt:

—Vous avez vos notes?

Le témoin répond que oui et Me Germain, s'étant emparé du livre du département des prisonniers, s'éloigne avec.

Me Lanctôt rappelle son collègue pour lui demander où il va avec ce livre.

—Je ne veux pas qu'il disparaisse, dit Me Lanctôt.

—Il n'y a pas de danger! fait Me Germain. C'est notre sauvegarde.

—C'est une mauvaise sauvegarde! réplique Me Lanctôt.

Me Germain se fâche:

—Comment! dit-il à Me Lanctôt. Je vous donne de l'argent, vous me donnez un reçu et vous dites que c'est une mauvaise sauvegarde?

Et, tandis que Me Lanctôt se retourne du côté du tribunal, Me Germain sort précipitamment par la porte.

Me Lanctôt se retourne vivement:

—Où est-il passé avec mon livre? s'écrie-t-il.

Il regarde, inquiet, dans tous les coins de la salle, quand Me Germain revient tout-à-coup les mains vides.

—Où est mon livre? demande Me Lanctôt.

—Oh! ne vous en faites pas, dit Me Germain d'une voix rassurante. Il va revenir!

Et il explique au tribunal:

TROP DE DETAILS

—Voici ce qui en est. Si la Cour veut me permettre, on dit qu'il y a eu 21 personnes d'arrêtées et on en trouve trente. Afin de pouvoir trouver le document qui se rapporte à d'autres causes, j'ai donné le livre au constable Carpenter pour qu'il aille vérifier et revienne avec les autres causes, pour expliquer comment il se fait qu'il y a 30 au lieu de 21.

Me Lanctôt:

—Si l'on veut expliquer cette différence par le fait qu'il y a confusion avec d'autres causes, il est bien étonnant que tous les noms soient ainsi mêlés et qu'il y en ait d'intercalés. Il y en aurait donc qu'on aurait laissés aller?

Me Germain:

—C'est une affirmation gratuite.

Le juge:

—Je crois qu'on aurait dû se contenter de ce que disait le sergent. Au lieu de cela, on est entré dans des détails et nous devons attendre.

—Mais, nous n'attendons pas, fait Me Germain. La Cour m'a demandé de faire venir ce document.

Me Lanctôt dit qu'il veut bien être de bon compte, mais que le livre est parti pour aller à l'hôtel de ville et qu'il n'aime pas bien cela.

Le juge prie le sergent Archambault de se retirer de la boîte, pour que l'on fasse entendre de nouveau le messager de la banque d'Hochelaga, M. J.-M. Thibodeau.

Celui-ci est interrogé par Me Oscar Gagnon.

M. J.-M. THIBODEAU

—Vous avez déjà été entendu comme témoin et vous avez relaté une conversation que vous avez eue avec les détectives qui vous ont accompagné quand vous avez fait votre tournée actuelle, dans les premiers jours de mars.

CE SERAIT LE DETECTIVE BELANGER

—Etes-vous en état de me dire lequel de ces détectives vous a signalé la présence d'un, de deux ou de trois bandits, au coin des rues Ontario et Davidson?

—Comme je l'ai dit, c'était un gros garçon avec un paletot drab et une casquette. Je ne les connaissais pas ni l'un ni l'autre et je ne les avais pas vus auparavant.

A la demande de Me Gagnon, le détective Philippe Bélanger s'avance.

—Avez-vous déclaré que l'homme qui vous avait dit cela était M. Philippe Bélanger?

—On m'avait dit au bureau que c'était M. Bélanger et M. Gagnon qui devaient me suivre.

—Mais, vous savez que les policiers ont changé, que ce n'étaient pas toujours les mêmes qui vous ont protégé pendant trois semaines. Nous voudrions savoir si vous avez déclaré que c'était le détective Philippe Bélanger?

—C'était un gros garçon habillé en brun.

—Connaissez-vous celui-ci? demande Me Gagnon en pointant le détective Philippe Bélanger.

—Je le reconnais, en effet, dit M. Thibodeau.

—Etes-vous en état de jurer que c'est ce monsieur-là?

—Ils étaient deux de la même grosseur et se ressemblaient beaucoup.

—Alors, vous n'êtes pas en état de jurer que c'est celui-ci qui vous a parlé et a ensuite téléphoné à la Sûreté?

Le témoin répond évasivement.

—Prétendez-vous que c'est M. Philippe Bélanger?

—Je crois que oui.

—En êtes-vous positif?

—Je ne peux pas faire serment.

LES POLICIERS DEVAIENT PROTEGER

—Si on vous démontrait que ce n'est pas lui, persisteriez-vous dans votre opinion?

—Non. Mais, il était là tous les jours et pour moi c'est un gros avec un paletot drab et une casquette.

—Mais vous n'êtes pas positif que ce soit Philippe Bélanger?

—Non.

Le juge:

—Faites donc venir le détective Gauthier.

Me Gagnon dit qu'il veut faire préciser le témoignage de M. Thibaudeau et il dit de nouveau que ce témoignage a été interprété différemment par les journaux et que ce n'est pas juste pour le détective Bélanger.

Me Lanctôt:

—Avez-vous reçu instruction, au cas où vous seriez attaqués pendant votre tournée?

—Le matin, l'assistant-gérant m'avait averti qu'il avait reçu des ordres qu'au cas où nous serions attaqués que nous ne devions pas lever les mains, que ce seraient les détectives qui feraient l'ouvrage. M. Hart, l'assistant-gérant, avait reçu instruction des détectives.

Le juge:

—Quant au détective Bélanger je n'ai pas compris moi-même d'après le témoignage de M. Thibodeau que c'était bien Bélanger qui lui avait indiqué la présence des bandits. J'ai su depuis que c'était le détective Geuthier et que celui-ci était prêt à l'admettre.

Me Lanctôt réplique que le témoin fait dire que ce n'est pas Gauthier.

Le témoin:

—Je dis que le gérant de la succursale d'Youville connait très bien les détectives et qu'il peut dire lequel des deux a téléphoné.

On place alors les deux policiers l'un à côté de l'autre (Gauthier et Bélanger). On leur fait endosser leur pardessus; on leur fait mettre leur chapeau sur leur tête et le témoin les regarde minutieusement et il finit par pointer le détective Bélanger.

—Pourriez-vous le jurer? réitère Me Gagnon.

Mais le témoin dit qu'il ne peut pas le dire sous serment, qu'il n'a pas nommé personne, que c'était les détectives qui l'avaient suivi qui l'avaient averti de la présence des bandits.

On appelle alors le détective J.-E. Gauthier.

LE DETECTIVE GAUTHIER

Le juge l'interroge:

—Vous aviez une casquette?

—Je ne me souviens pas.

—Un chapeau?

—Je ne peux pas dire.

—Est-ce qu'il y en avait un parmi vous qui avait une casquette?

—Je ne me souviens pas lequel sur les cinq que nous étions.

Me Gagnon:

—Vous étiez là vous-même?

—Oui. Pendant cinq jours j'ai suivi l'auto de la banque.

—Racontez-nous comment ça c'est passé?

—J'avais reçu instruction de Forget de prendre avec moi les détectives Rochon, Thivierge, Ouellette, Marsolais, et de suivre l'auto de la banque d'Hochelaga. Nous l'avons suivi pendant quatre jours. Les dates sont les suivantes: 4, 5, 6 et 7 mars.

UN CERTAIN CARELLI

Le jour en question c'était un mercredi. Je ne me souviens plus de la date. Nous avons suivi l'auto de la banque à partir de la Place d'Armes, par la rue Ontario, jusqu'à la rue Dufferine. Arrivés à la rue Davidson, un tramway s'est trouvé placé entre l'auto de la banque et notre auto. Il s'est arrêté et j'ai vu descendre un individu que je connaissais du nom de Carelli. Celui-ci est entré dans la taverne au coin de la rue. J'ai attiré l'attention de mes compagnons sur l'entrée de Carelli dans la taverne. Puis nous avons rejoint l'auto de la banque d'Hochelaga, qui s'est arrêté à l'angle des rues Aylwin et Ontario. Pendant que l'auto était arrêtée nous avons surveillé les alentours. Je craignais Carelli. C'est un Italien qui ne fait jamais rien et c'est un mauvais caractère. De la rue Aylwin, nous avons continué vers l'est jusqu'à la voie du C.N.R. où nous avons rejoint l'auto de la banque encore une fois. Là, j'ai parlé à M. Thibodeau et je lui ai dit de ne pas aller trop vite afin de ne pas s'éloigner de nous. Il m'a dit qu'il avait vu des figures louches dans les environs. Quand les barrières de la voie du C.N.R. ont été levées nous avons continué jusqu'à la succursale, angle du boulevard Pie IX, puis nous sommes revenus par la rue Ste-Catherine. Je dois vous dire qu'à cette succursale j'ai téléphoné au gérant de la succursale, angle Aylwin et Ontario, j'avais vu Carelli dans les environs et je n'étais pas rassuré. J'ai dit au gérant de prendre ses précautions et qu'il serait mieux de demander de l'aide. Puis, j'ai appelé mon chef, au bureau, et je lui ai dit que j'avais vu Carelli et que nous suivions l'auto de la banque de près.

CETTE QUESTION N'EST PAS CLAIRE

Thibodeau m'a parlé, comme il le faisait un peu tous les jours, des figures qu'il avait vues en chemin. Ce jour-là, en particulier, j'étais en charge de la voiture et des hommes qui s'y trouvaient.

—Est-ce le seul incident? demande Me Gagnon.

—C'est le seul dont j'ai été témoin.

Le juge:

—En justice pour M. Bélanger, je dois dire que cette question n'est pas encore claire.

Me Lanctôt:

—Les avocats des requérants ont voulu mettre en vue le fait qu'on a refusé la protection à l'auto de la banque d'Hochelaga, quand on l'accordait aux maisons de prostitution.

Me Gagnon:

—Je ne veux pas laisser Me Lanctôt faire des commentaires sur cet incident tant qu'il ne sera pas clos.

Le juge:

—Quand vous jugerez à propos qu'une question n'est pas légale, je vous prierais de suivre la procédure ordinaire, c'est-à-dire vous lever et faire une objection en règle. Vous éviteriez ainsi des commentaires désagréables.

Le témoin suivant est Jimmy Ménard, 125 rue Cadieux.

M. JIMMY MENARD

Il est interrogé par Me Lanctôt:

—Vous avez connu Anna Lalonde?

—Oui.

—Combien de temps?

—Six ou sept ans.

UNE TENANCIERE

—Où?

—En plusieurs endroits.

—Où l'avez-vous connue dans les derniers temps?

—A 350 rue Saint-Dominique.

—C'était une tenancière, n'est-ce pas?

—Oui.

—Avez-vous connu Sauvé?

—Non. J'en ai entendu parler par elle. Elle disait qu'elle était protégée.

—Vous avez demeuré avec elle?

—Oui, six ou sept ans.

—Avez-vous rencontré Sauvé chez elle?

—Non.

—Vous ne l'avez jamais vu dans la maison?

—Non.

—Qu'est-ce qu'elle vous disait sur Sauvé?

—Elle m'a dit qu'elle avait trouvé des boutons de manchettes avec des diamants, portant les initiales "R. S."

—Que signifient ces initiales?

—Je ne sais pas.

Ça peut être Roch Sauvé?

—Oui.

—A quel propos vous a-t-elle parlé de ces boutons de manchettes?

BOUTONS DE MANCHETTE ET BAGUE

—J'avais trouvé ces boutons dans la maison et je les avais serrés dans un tiroir. Elle m'a demandé où ils étaient et je lui ai dit que je ne le savais pas. Elle les a cherchés et les a finalement trouvés. Elle voulait les lui remettre.

—Vous a-t-elle dit où elle avait eu ces boutons?

—Chez un bijoutier, rue Sainte-Catherine, près Sanguinet.

—Est-ce qu'elle a fait faire une bague, là, également?

—Oui.

—A qui a-t-elle porté les boutons de manchettes et la bague?

Me Gagnon:

—Je crois qu'il y a une question suggestive ici et j'estime que la question est illégale.

Le juge:

—A qui a-t-elle porté les boutons de manchettes et la bague?

—A Sauvé, à mon idée.

—Racontez-nous les faits.

—Dans le temps, il n'y avait qu'elle qui tenait une maison et qui était ouverte.

—Quand ça?

—En 1919.

—C'était une mauvaise maison?

—C'est sûr.

—A-t-elle été arrêtée dans ce temps-là?

—Oui, une couple de fois. Elle me disait, dans ce temps-là, qu'il fallait qu'elle fut arrêtée, parce qu'il y avait trop de plaintes contre elle, mais que je pourrais venir quand même, étant donné qu'elle recevrait un avertissement par téléphone au sujet de son arrestation.

EN CHICANE

—En 1919, viviez-vous avec Anna Lalonde?

—Non, nous étions en chicane. Je vivais en chembre ailleurs.

—Vous rencontriez quand même Anna Lalonde?

—Oui, elle venait à ma chambre.

—Quand l'avez-vous vue en 1919?

—Je ne peux pas dire exactement.

—L'avez-vous vue en janvier?

—Oui.

—Tous les mois?

—Oui.

—Où l'avez-vous vue?

—A 350, rue Saint-Dominique.

—Combien de fois a-t-elle été arrêtée en 1919?

—Deux fois.

—Avez-vous vu Sauvé entrer dans la maison?

—Non.

—En 1920, où Anna Lalonde habitait-elle?

—605, rue Saint-Laurent.

—Seule?

—Oui, pour son compte.

—Quelle sorte de maison tenait-elle?

—La même chose que sur la rue Saint-Dominique.

—Combien de temps est-elle restée là?

—Pas longtemps. Elle m'a demandé d'aller acheter une maison à Montréal-Est. Je me suis rendu; j'ai vu la maison, mais on n'a pas pu "mouver" parce que les charretiers étaient en "strike" (on n'a pas pu déménager, parce que les charretiers ne voulaient pas, veut-il dire, transporter son ménage.)

IL CONNAIT PEU LE CAPITAINE

—Quand a-t-elle laissé le 605, rue S.-Laurent?

—Je ne sais pas.

—En 1918, avez-vous vu Sauvé chez Anna Lalonde?

—Non.

—Le connaissez-vous Sauvé?

—Pas beaucoup.

—Vous l'avez déjà rencontré?

—Un petit peu partout, sauf à la maison.

—Vous nous avez parlé de boutons de manchettes avec les initiales "R.S.". Les avez-vous remis à Anna Lalonde?

—Non, elle les a retrouvés elle-même et est partie avec.

—Avez-vous vu une bague en diamants?

—Oui.

—Etait-ce une bague d'homme?

—Oui.

—En quelle circonstance l'avez-vous vue?

—C'est parce qu'elle m'a dit qu'elle allait la porter à M. Sauvé. Dans ce temps-là j'étais charretier de voiture légère et elle m'a chargé de la conduire. Elle était en compagnie de la grande Eva Bernard. Je les pris tous les deux à la maison et rendus à la petite rue Cathédrale, elle m'a demandé d'attendre qu'elle allait porter ça à Sauvé.

Et le témoin ajoute:

—Elle ne voulait pas que je sache où il était!

—Vous a-t-elle dit combien elle avait payé la bague?

LA GRANDE EVA

—Oui, $200.

—Vous a-t-elle parlé des boutons de manchettes?

—Non.

Le juge:

—Cette Anna Lalonde n'est-elle pas la même qui faisait des causes de liqueurs?

—Oui, c'est comme ça que je l'ai connue et c'est elle qui avait introduit la grande Eva à Sauvé!

(Rires dans la salle).

Me Lanctôt:

—Est-ce qu'elle a toujours tenu des maisons?

—Non.

—N'a-t-elle pas habité au No 101, Lagauchetière, Est?

—Oui.

—Combien de temps l'avez-vous connue?

—Six ou sept ans.

—Est-ce qu'elle tenait une maison de prostitution à cet endroit?

—Je ne le sais pas; mais je le crois. Il y avait toujours cinq ou six charretiers à sa porte.

Me Gagnon:

—Quand avez-vous connu Anna Lalonde??

—Six ou sept ans.

—Elle est morte n'est-ce pas?

—Oui, il y a une couple d'années.

—Il est possible que Mme Lalonde ait eu plusieurs clients portant les initiales "R.S."?

—Oui.

IL EST DEBARDEUR

—Savez-vous lire?

—Pas beaucoup, mais je sais mes lettres.

—Qu'est-ce que vous faites, à l'heure actuelle?

—Débardeur.

—Quand avez-vous abandonné la voiture?

—En 1919. Je peux vous montrer mon reçu: je l'ai dans ma poche.

—Qu'est-ce que faisait Mme Lalonde quand vous l'avez connue?

—Elle tenait une maison rue St-Dominique.

—C'était une maison de prostitution?

—Oui. Elle a tenu un peu partout dans toute la ville.

—Où l'avez-vous rencontrée la première fois?

—Il me semble que c'est sur la rue Sanguinet, près de Dorchester.

—Est-ce qu'elle a jamais fait autre chose?

—Non.

—Etait-elle propriétaire à 605, rue St-Laurent?

—Oui.

—Vous n'avez jamais vu M. Sauvé dans ces maisons?

—Non.

—Vous nous avez parlé d'une bague. Pouvez-vous nous dire si c'est à 350 rue St-Dominique que vous l'avez trouvée?

—Je ne peux pas dire au juste si c'est là ou à 605 rue St-Laurent.

—Etait-ce une bague d'homme?

—Oui.

—Qu'est-ce qui vous fait dire que c'était une bague d'homme?

—Parce qu'elle était grosse, mais elle pouvait faire aussi bien pour une femme.

—Quelle est la vraie raison qui vous fait croire que c'est une bague d'homme?

—C'est parce qu'elle m'a dit que c'était pour Sauvé et Sauvé c'est pas une femme!

(On rit dans l'auditoire.)

—Avez-vous déjà vu Sauvé?

—Oui, je l'ai rencontré dans la rue, en nombre d'endroits.

—Vous ne connaissez donc rien personnellement? Ce que vous savez c'est par ouï-dire que vous le savez?

—Oui.

—Par qui avez-vous su qu'elle faisait des causes pour Sauvé?

—Par elle.

Et le juge d'ajouter:

—Et par Sauvé.

Me Lanctôt:

—Vous habitiez au No. 125, rue Cadieux?

—Oui, monsieur.

—Est-ce une maison de prostitution?

—Non, c'est une maison de pension.

Le témoin suivant est Rosa Latour.

ROSA LATOUR

—Où demeurez-vous? lui demande Me Lanctôt.

—A 431 Cadieux.

—Combien avez-vous de chambres?

—Cinq.

—En comptant la salle d'entrée, ça fait six?

—Oui.

—Depuis combien de temps êtes-vous là?

—Depuis un mois.

—Où avez-vous habité auparavant?

—605, rue S.-Laurent.

—Combien de temps avez-vous demeuré là?

—Deux fois en six ans.

—N'avez-vous pas fait un petit voyage, rue Saint-Hubert?

—Oui, au No 537, rue Saint-Hubert.

—A 605, rue St-Laurent, combien êtes-vous restée de temps?

—Quatre ans à dater de 1918.

—Avez-vous connu Anna Lalonde?

—Non.

—Pourquoi avez-vous déménagé?

—Parce que j'étais fatiguée.

—Combien de temps êtes-vous restée sur la rue Saint-Hubert?

—Huit mois.

—Etes-vous partie parce qu'il y avait eu des plaintes contre vous?

—Non.

PENDANT SIX ANS

Le témoin dit qu'elle paye le loyer à son propriétaire qui demeure rue Ontario, mais elle ne peut dire le numéro. C'est dans les 600, dit-elle.

—Est- ou Ouest? demande Me Lanctôt.

—Ontario Est.

—A quel endroit avez-vous tenu, pour la première fois, une maison malfamée?

—605, rue Saint-Laurent.

—Vous avez été tenancière pendant six ans?

—Oui, monsieur.

—A votre profit?

—Oui.

—Demeuriez-vous là?

—Quelques fois.

—Connaissez-vous le capitaine Roch Sauvé?

—Oui.

—Depuis longtemps?

—Depuis qu'il a fait des arrestations chez moi.

—Vous avez laissé le No 605, rue Saint-Laurent, il y a un mois?

—Oui.

—Qui vous a dit de déménager de là et d'aller à 431, rue Cadieux?

—Personne.

—Vous aviez un bail à l'année au No 605, rue Saint-Laurent.

—Oui.

—Comment avez-vous réussi à laisser avant la fin de l'année?

—J'avais payé plusieurs mois d'avance.

PAS DE TELEPHONE

—Vous avez déménagé avec vos meubles?

—Je les ai mis en "storage".

—Vous avez gardé le même numéro de téléphone?

—Je n'ai pas de téléphone.

—Rue Cadieux, vous avez une petite maison privée?

—Bien privée.

—Le capitaine Sauvé n'est pas allé chez vous à 431, rue Cadieux?

—Non.

—Vous ne l'avez pas rencontré quelque temps avant de déménager?

—Non.

Le juge:

—Vous avez vendu vos intérêts à quelqu'un, au No 605 rue Saint-Laurent?

—Non.

Me Lanctôt:

—Le propriétaire a consenti à laisser le bail?

—Non, mais comme j'avais payé quelques mois à l'avance, ça ne faisait aucune différence.

—Mais vous aviez un bail à l'année?

—Oui.

—Alors, vous continuez de payer quand même?

—Non.

—Mais, alors, vous avez eu libération de bail?

—Non, j'avais payé deux mois d'avance quand je suis entrée. J'avais payé pour les deux derniers mois: mars et avril.

Le juge:

—Vous avez déménagé le jour?

—Non, le soir. Le jour, je ne pouvais pas trouver de charretiers.

—Le propriétaire n'en a pas eu connaissance?

FILER A L'ANGLAISE

—Non, mais sa dame le sait.

—Qui l'a avertie?

—Les voisins.

—Vous êtes partie sans avertir personne?

—Oui.

Le juge ajoute que c'est ce qui s'appelle filer à l'anglaise

Me Lanctôt:

—Est-ce que vous avez été forcée par la police de partir?

—Non.

—Est-ce qu'il y a longtemps qu'il y a eu une cause contre vous?

—Un mois avant que je déménage.

—Qui a fait la cause?

—Le lieutenant Grégoire.

—Etes-vous allée au poste No 4, dernièrement?

—Non.

—Vous avez été arrêtée souvent au No 605, rue S.-Laurent?

—Plusieurs fois.

—Par qui, la première fois?

—Par le capitaine Sauvé.

—En quelle année?

—En 1918.

—Quel mois?

—Je ne me souviens pas.

—Combien de fois avez-vous été arrêtée en 1918?

—Trois ou quatre fois, je crois bien.

—Par qui chaque fois?

—Par le capitaine Sauvé, mais je ne suis pas positive.

ARRETEE PLUSIEURS FOIS

—En 1919, combien de fois?

—A peu près la même chose.

—Vous avez été arrêtée par la même personne?

—Oui.

—En 1920?

—Plusieurs fois.

—Par qui?

—Par le capitaine Sauvé.

—Toujours! Vous avez été arrêtée comme tenancière?

—Quelques fois.

—Et comme femme de passage?

—Quelques fois aussi.

—Vous avez jamais été condamnée à la prison?

—Non.

—A l'amende?

—Oui.

—A de gros montants?

—Des fois $100.

—Combien de fois avez-vous été arrêtée en tout?

—Je ne me souviens pas.

—Vous avez toujours été arrêtée sous le nom de Rose Latour?

—Je ne me souviens pas.

—Vous n'avez pas été arrêtée sous d'autres noms.

Le témoin dit qu'elle ne se le rappelle pas.

—Vous n'avez jamais fait de cadeaux au capitaine Sauvé?

—Non.

—Vous ne lui avez jamais offert d'argent?

—Non.

PAS DE PROTECTION

—Vous ne lui avez jamais demandé la protection?

—Non.

—Il ne vous a jamais avertie avant que des descentes aient lieu?

—Non.

—Avez-vous été prévenue dernièrement par lui d'avoir à quitter la maison de la rue Saint-Laurent?

—Non.

—Avez-vous déménagé souvent dernièrement?

—Trois fois.

Tandis que Me Lanctôt prend cela en note, le témoin dit qu'elle a d'abord tenu maison à 605 rue Saint Laurent, puis rue Saint-Denis, mais elle ne sait pas le numéro, mais c'était, dit-elle, plus haut que la rue Sherbrooke. Puis 42, rue Johnson; mais elle n'a pas tenu maison là.

—Le capitaine Sauvé est-il allé chez vous à cet endroit? demande Me Lanctôt.

—Non.

—Puis?

—537, rue Saint-Hubert.

—Et ensuite?

—605, rue Saint-Laurent.

—Et maintenant vous vous trouvez?

—A 431, rue Cadieux.

—Vous êtes-vous consultée av

DOM. BRIDGE A 79 1-2 --- HOLLINGER TRES ACTIVE --- N.-Y. ENCORE TRES ACTIF

BOURSE DE MONTREAL

Dominion Bridge fait une très forte avance. Alcohol et Steel sont actives.

Tout ce qui manque pour activer la production du charbon aux Etats-Unis, c'est la température froide. En certains milieux, la politique d'attente adoptée par les consommateurs est attribuée à la supposition d'une reprise des affaires après les élections, mais les résultats qu'on attendait de l'élection de Coolidge ont été moins considérables qu'on le croyait.

Comme question de fait, la situation générale des affaires s'améliore tel que cela appert par l'augmentation des commandes d'acier et des gains continuels chez les textiles ainsi que l'augmentation des exportations.

Les envois de charbon en Europe ont diminué sensiblement. Les wagons chargés dépassent le million, mais l'un des facteurs les plus intéressants c'est l'augmentation des commandes pour équipements de chemins de fer.

Bien que les conditions basiques soient saines et que le sentiment est sensiblement meilleur le commrce ne reçoit pas ncore d'encouragement aussi considérable qu'on s'attendait pour le iharbon: tout dépend de la température.

La Bourse du Coton, à New-York, fermera à 10.55 demain avant-midi et rouvrira à 11.15, à cause du rapport du gouvernement.

Trois valeurs ont été actives sur le marché local: Industrial Alcohol, Dominion Bridge et Steel of Canada. A part ces trois valeurs, la liste a été paisible.

C'est évidemment Dominion Bridge qui a été la grande vedette et qui a gagné cinq points sur la publication du rapport que la commission du havre avait nommé une commission d'ingénieurs consultants et d'ingénieurs actifs.

On est convaincu, dans la coulisse spéculative, que Dominion Bridge obtiendra le contrat. D'un autre côté, l'activité de Steel of Canada n'est pas étrangère à la construction du pont, car on dit que cette compagnie pourra facilement obtenir de grands avantages dans la construction du pont. L'action a monté à 83, un gain d'un demi-point sur la cote de fermeture, hier après-midi.

L'activité d'Industrial Alcohol s'explique moins facilement si ce n'est que l'on doit se dire que ce sont des prises de profits qui se font actuellement.

Les banques ont encore été actives aujourd'hui et l'action Commerce cotait 195 1-2 acheteur. Deux actions de la Banque d'Hochelaga ont été payées $147 chacune.

Dome a coté $12 sur la Bourse de Toronto imitant ainsi le recul qui s'est produit à New-York. A Toronto, les transactions ont été modérées depuis quelques jours.

Les hors-liste de Montréal ont été très paisibles et on ne note rien d'intéressant.

Cote fournie par L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal.

Steel of Canada—72 de 82 3-4 à 83 à 82 7-8 à 83.
National Brew.—40 à 61 3-4.
Bell Telephone—8 de 138 à 138 1-2.
Brazilian Traction—140 à 54 3-4, 2 à 54 7-8.
B. E. Steel 2nd prf.—101 de 7 à 6 7-8
Cons. Smelting—50 à 47.
Dom. Glass pfd.—25 à 109.
Canada Steamship—25 à 14.
Canada Steamship pref.—10 à 56 3-4
Laurentide Co.—162 à 82.
Montreal Power—200 de 182 à 181 1-2.
Price Bros.—30 à 36.
Twin City—25 à 51.
St-Maurice—10 à 81.
Can. Ind. Alcohol—930 de 19 à 18 7-8 à 19 à 18 7-8.
Winnipeg Electric—10 à 27 1-4.
Dom. Textile—12 à 66.
Dom. Bridge—795 de 75 à 76 à 77 à 78 1-2.
Dom. Bridge—795 de 75 à 76 à 77 à 78 1-2.
Dom. Bridge—795 de 75 à 76 à 77 à 78 1-2.
Ottawa Power—5 à 97.
Crown Reserve—1150 de 50 1-2 à 50.
Can. Woollen pfd.—10 à 35 3-4.
Mackay—58 de 117 à 117 1-4.

VENTES DE 11 A 11.45 HRS.

Steel of Canada—235 à 83.
National Breweries—25 à 61 3-4.
Abitibi P. & P.—25 à 57 1-4.
Brazilian Traction—30 à 54 3-4.
Brit. Emp. Steel—165 à 7-8.
B. E. Steel 2nd prf.—50 à 7.
Dom. Glass—95 à 119.
Canada Steamship—40 à 14.
CanadJ Steamship Prf.—15 à 56 3-4
Price Bros.—15 à 36.
St. Lawrence Flour—100 à 66.
Twin Ci J—100 J 51.
Can. Converters—5 à 83.
Can. Ind. Alcohol—60 de 18 7-8 à 19 à 18 3-4.
Dom. Textile—25 à 66 1-4.
Dom. Bridge—55 de 78 3-4 à 78 1-2 à 78 3-4 à 78 5-8 à 78 3-4.
Steel of Can. pf.—55 à 106.
Rubber pfd.—10 à 89.
Motr al Tram.—1 à 173.
Kaministiquia—10 à 105.
Cuban Can. Sug. pfd.—40 à 40.
Hollinger—200 à 13.80, 300 à 13.75.

Banques:—

	Ach.	Vend.
Molsons	173 1-2	174
Commerce	195 1-2	..
Montreal	..	249 3-4
Royal	233	235
Hochelaga	147	..
Union	166	..
Nova Scotia	..	265

VENTES

Molsons—1 à 174, 131 à 173 1-2.
Commerce—29 à 196.
Montreal—9 à 249 1-2.
Royal—3 à 235.
Hochelaga—2 à 147.
Union—25 à 108.
Nova Scotia—1 à 264 1-2.

Obligations:—

	Ach.	Vend.
Quebec Ry. B	91	91 1-2

COTES HORS-LISTE

	Ach.	Vend.
Belgo Can. Pap.	..	84
Belgo Can P. pfd.	92 1-4	92 1-2
Eastern Engin.	10 7-8	11
Ottawa & Hull	40 1-4	..
Ottawa River	38	..
t-Maurice Pow.	73	..
Indian Mines	3	..
Sou. Can. P. pfd.	95	..

VENTES

Eastern Engineering—100 à 11.
Ottawa River—45 à 73.
St-Maurice Power—2 à 72.
Nipissing Mines—30 à 6.
East Kootenay—7 à 45.
Wright Horgraves—100 à 3.70.

NOS PECHERIES

Du rôle rempli par la pisciculture.

Les pêcheries du Canada occupent un rang si important parmi les richesses du pays et apportent un si grand appoint à sa vie économique que le ministère de la Marine et des Pêcheries a dû établir dans tout le pays une quarantaine de piscifactures destinées à repeupler les eaux de l'intérieur.

La pisciculure remplit, par rapport à l'eau, le rôle que joue l'agriculture vis-à-vis la terre. Comme celle-ci vise à la production de belles et riches récoltes, celle-là a pour but ultime des prises abondantes de poissons des espèces les plus utiles.

Durant la durée du frai, des employés spécialisés saisissent les femelles et, en exerçant une très légère pression, extrayent leurs oeufs qu'ils placent dans des augettes remplies d'eau claire. La fécondation artificielle est ensuite effectuée en épandant sur les oeufs la laitance du poisson mâle. Le frai ainsi fécondé est ensuite placé dans des récipients où circule l'eau courante de la piscifacture, jusqu'à l'éclosion des alevins. Pendant cette période ces derniers sont à l'abri des inondations qui balayent les frayères naturelles, du desséchement des rivières qui les laisserait exposées et des forts gelées qui les tueraient. Ils sont aussi à l'abri des ravages causés par des poissons, par des oiseaux mangeurs d'oeufs de poisson et par plusieurs autres ennemis naturels. Au Canada, les oeufs des poissons qui frayent en automn éclosent après cinq ou six mois, tandis que ceux des espèces qui frayent au printemps éclosent après quatre ou six semaines

Après l'éclosion, les alevins subsistent sur le contenu de leur vésicule ombilicale et lorsque celle-ci est résorbée et qu'ils commencent à quitter le fond des rigoles en quête d'autre nourriture, ils sont transportés dans des réservoirs, avec toute la diligence possible, jusqu'aux eaux qu'on désire empoissonner. La vésicule disparait au bout de trois à quatre semaines, mais la température de l'eau exerce une influence sur sa résorption, de même que sur la durée de la période d'incubation. L'eau chaude donne de meilleurs résultats que l'eau froide.

A mesure que la vitalité des petits poissons augmente, les diverses piscifactures doivent donner un plus grand développement aux moyens dont elles disposent pour nourrir et élever le frai, jusqu'à ce qu'il ait atteint une taille suffisante pour être déposé dans les cours d'eau. L'an dernier, les établissements du gouvernement fédéral ont fait une distribution totale de trente-cinq millions et demi d'alevins, soit une augmentation de vingt pour cent. Cette distribution se fait autant que possible sur une base uniforme, c'est-à-dire que les cours d'eau et les lacs sont examinés et classifiés selon leurs conditions physiques, l'intensité de la pêche que l'on y a pratiquée et leur valeur considérée au point de vue de leur capacité de production.

Depuis sa fondation, le Service canadien de la Pisciculture a porté presque toute son attention sur la propagation des poissons comestibles les plus importants, tels que le saumon de l'Atlantique dans les provinces de l'Est, le poisson blanc, la truite saumonnée et le doré dans l'Ontario et les provinces des Prairies, et le saumon du Pacifique dans la Colombie-Britannique. Répondant aux désirs des amateurs de la pêche sportive, le Service a ajouté à cette liste la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la truite cuttroat et la truite kamloops. Quelques-unes de ces espèces commencent aussi à s'acclimater dans des milieux différents de leurs habitats d'origine. On prend maintenan dans le lac Onario du saumon du printemps originaire du Pacifique, de même que l'on pêche dans les lacs de la Colombie-Britannique, le poisson blanc, l'achigan de l'Est ainsi que le saumon de l'Atlantique. On introduit la truite arc-en-ciel dans les cours d'eau du versant oriental des Rocheuses; on fait aussi l'essai du peuplement des eaux de la Nouvelle-Ecosse avec cette même espèce, et des cours d'eau du Nouveau-Brunswick avec la truite brune et la Loch Leven. Dans les lacs alcalins de la Saskatchewan, on tente d'introduire le hareng des lacs Ontario et Supérieur.

Il est reconnu que les conditions des pêcheries ont été maintenues et même améliorées partout où les eaux ont été systématiquement empoissonnées, tandis que les pêcheries qui ont été négligées sont devenues improductives. En 1895, par exemple, le poisson blanc était devenu si rare dans le lac Ontario que la pêche ne se pratiquait pour ainsi dire plus, tandis qu'en 1917 les psises se sont élevées à 12,034 quintaux et en 1922 à 21,020 quintaux. C'est aux piscifactures établies sur les deux rives du lac que l'on doit cette notable amélioration.

POTINS DE LA RUE

PRICE BROTHERS.

On dit que la nouvelle finance de la compagnie Price Brothers se fera sous forme d'actions privilégiées au lieu d'obligations. Il se fait actuellement des arrangements pour vendre cette émission d'action privilégiées.

LA BOURSE DE NEW-YORK.

L'activité, à New-York, a encore été fébrile et l'intérêt que manifeste le public ne se dément pas. Les baissiers ont cependant réussi à enrayer la hausse.

Il y eut cependant un grand nombre de records établis. Il y eut 874 titres négociés, soit 19 de plus que le record précédent. Le nombre de nouveaux maxima pour l'année fut de 108, soit 15 au-dessus du record de la journée précédente. Il s'est échangé 2,446,700 actions.

Le fois des actions qui ont changé de mains depuis les élections est de 25,650,000 pour les treize séances.

La hausse actuelle est l'effet de la rareté des valeurs, rareté amenée par le fait que les épargnants ont mis un grand nombre d'actions en portefeuille. Celles qui se traitent actuellement sont les actions détenues par les professionnels qui réalisent. Une autre preuve de la rareté des actions populaires, c'est que les valeurs les plus obscures font leur apparition dans les colonnes du tableau.

LE CONGRES ET LES CHEMINS DE FER.

Rien n'invite actuellement le Congrès à passer des lois concernant les chemins de fer, a-t-on déclaré à l'assemblée annuelle de l'Association des administrateurs de chemins de fer.

Dans une longue déclaration de politique pour la prochaine année, l'Association tient toutes les questions ferroviaires comme économiques et non politiques. La fabrication officielle des tarifs serait destructives. Les amendements à la loi du transport doivent être tenus hors de la portée des médecins politiques. Des revenus adéquats doivent être assurés au transport pour lui permettre de procurer le service désirable et l'améliorer. Les chemins de fer eux-mêmes devraient faire plus de publicité.

L'INDUSTRIE DU PAPIER.

Le marché s'est généralement amélioré et les papiers aussi. La First National Bank, de Boston, dit que les commandes et la production se sont améliorées. Cependant, le prix de revient est élevé et les opérations ne sont pas profitables dans tous les cas. Le coût de la matière première devient de plus en plus l'un des facteurs les plus importants de cette grande industrie. Il en sera ainsi toute l'année 1925.

L'industrie du papier fin rencontre une difficulté curieuse, celle de se procurer des déchets de coton parce que l'industrie textile est dans un certain marasme.

Les manufacturiers de papier brut peuvent se procurer à assez bonnes conditions leur matière première, pulpe et bois de pulpe, mais le prix de vente du papier fin est bien près du niveau du coût de production.

Le prix de vente du papier aux Etats-Unis a été baissé de 13 afin de rencontrer le prix de vente au Canada, 170.

On estime que la production de papier en 1924 sera d'environ 7,200,000 tonnes.

LES ANIMAUX DANS LES PARCS.

Les rapports relatifs aux conditions du troupeau d'antilopes que le Service des parcs nationaux du Canada maintient à Nemiskam (Alberta) continuent d'être des plus satisfaisants. Il y a aujourd'hui 186 de ces animaux dans la réserve, le troupeau s'étant accru de cinquante-têtes l'année dernière. L'expérience prouve que l'on peut facilement élever l'antilope dans une demi-captivité.

Pour arriver à résoudre le problème de la nourriture des bisons et des autres animaux du parc de Wainwright (Alberta) en hiver, le Service des Parcs nationaux du Canada, ministère de l'intérieur, est à faire l'essai de la culture du tournesol. D'excellents résultats ont déjà été obtenus et il est probable que les expériences seront poursuivies.

L'ECONOMIE DE LA HOUILLE.

Une étude récente de la consommation totale de la houille pour fins générales dans les Etats-Unis et le Canada, basée sur la moyenne des cinq dernières années, nous montre que cette consommation a, dans les Etats-Unis, dépassé de 29 p. 100 par capita celle du Canada. Le climat étant généralement plus froid au Canada qu'aux Etats-Unis, on serait en droit de s'attendre à un résultat directement contraire et une analyse de la situation nous a démontré que cet avantage du Canada est surtout dû à l'économie de la houille dans les industries qui sont desservies par les forces hydrauliques. Le développement de ces forces au Canada est maintenant de 350 HP. par 1,000 habitants contre 95 HP. dans les Etats-Unis.

HAUSSE EN BOURSE DE WAYAGAMACK

L'obligation Wayagamack 6 p.c.—1ère hypothèque enregistre une nouvelle avance. C'est un mouvement significatif. A la séance d'hier, les premières négociations se sont faites à 84 1-2. L'élan était donné et la demande fut assez forte pour porter le cours à un point plus haut. Il a fermé à 85 1-2, ayant gagné un point net sur le dernier cours pratiqué la veille. Environ 182,700 de ces titres ont changé de mains dans la journée d'hier, et cette valeur, parmi les obligations, a été la plus active de toute la liste. Comme précédemment, le gros des affaires provient d'achats de portefeuille. Telle est du moins l'opinion des boursiers. Nous croyons savoir que des transactions assez importantes ont eu lieu aussi sur cette valeur aux comptoirs des banquiers qui en avaient en mains. La dernière tranche de ces obligations fut placée dans le public en avril 1922, par le syndicat comprenant cinq maisons de Montréal et de Toronto.

OPINIONS

Miller and Company:—Les transactions se font très rapidement et nous croyons que c'est le bon temps de réaliser les profits pour racheter, ensuite, sur les réactions qui se produiront inévitablement.

Post and Flagg:—Tout indique que le marché continuera actif et fort pendant quelques jours encore, mais une réaction est inévitable et il faudra s'attendre à la voir se produire bientôt. Le marché devient de plus en plus une affaire de spécialités, ce qui indique les activités des pools et les efforts pour changer d'une action à une autre dans le but de profiter du prochain mouvement.

Shearson, Hammill and Company:—Le marché est tel actuellement qu'à part de légères réactions, nous ne croyons pas qu'il soit à la fin de son mouvement de hausse.

Pynchon and Company:—Les actions ont souffert des lourdes réalisations de profits qui s'effectuent depuis quelque temps. Nous croyons que la meilleure politique est celle qui consiste à réaliser ses profits.

Logan and Bryan:—Il y a plusieurs facteurs de force en évidence. On est cependant généralement d'opinion que le mouvement de hausse a été assez prononcé pour croire qu'il se produla une réaction bien qu'elle ne s'annonce pas comme très forte.

Laidlaw and Company:—Le marché nous semble d'être en excellente forme bien qu'il soit en avant des conditions actuelles. Un grand nombre de personnes escomptent des développements merveilleux de l'industrie en général.

Pender, de Sutro Brothers:—Je crois que c'est le temps de se tenir ferme. Il ne faut pas chasser les arrivages qui s'élèvent sur le marché.

Jenks, Gwynne and Company:—Après une avance de quinze jours, on considère qu'une réaction ne pourrait que faire du bien au marché. Nous croyons donc qu'il se produira certaines réactions et nous en profiterions pour acheter ces valeurs qui auront ainsi fait recul.

BOURSE DE NEW YORK

Activite énorme et hausse constante à New-York.—Réalisations de profits.

Wall Street, 20. (Ouverture)—La cote reprit son mouvement de hausse à l'ouverture du marché malgré la continuation de réalisation de profits chez quelques industrielles et rails. Les transactions ont encore été énormes. Des gains initiaux de un point et plus furent enrégistrés par Missouri Pacific de préférence, Marland Oil, Frisco ordinaire, Bayuk Brothers et General Electric tandis que Kansas City Southern, Chicago Great Western ordinaire, Ontario and Western, Replogle Steel et Fairbanks Morse perdaient leurs sommets de l'année.

Un recul de un point se fit chez U. S. Steel Republic Steel, Radio Corporation, Allied Chemical et Texas and Pacific mais les pertes furent vite réfaites lorsque la demande devint très active chez les rails à bon marché ce qui eut pour effet de faire monter la liste.

Plus de vingt valeurs firent des records pour l'année dès la première demie-heure: Norfolk and Western fut la vedette en avançant de 4 3-4 points. Kansas City Southern avança de deux points et des avances de un point et plus furent enrégistrés par Union Bag and Paper, International Harvester, Rock Island, People's Gas, Philadelphia Reading Coal and Iron, American Tobacco, Great Northern de préférence et plusieurs autres.

Les echanges étrangers ont débuté fermes mais lents.

Wall Street (Midi)—L'intérêt spéculatif principal s'est centralisé chez les rails à bon marché et il se fit une quantité énorme de transactions. Norfolk and Southern monta de 4 3-4 points, Kansas City Southern de 4 1-2 points, Chesapeake and Ohio de 3 1-2, Wheeling et Lake Erie de préférence de 3 points, Frisco ordinaire, Missouri Pacific ordinaire et de préférence, "Katy" ordinaire avancèrent chacune de 2 points et plus.

Les réalisations de profits continuèrent très fortes à la liste industrielle, U. S. Cast Iron Pipe perdit 6 3-4 points à 135 et remonta ensuite à 140 tandis que American Can se vendait deux points moins cher. U. S. Steel ordinaire refit son record de 116 7-8 et recula ensuite d'environ 1 point.

L'argent a débuté à 2 1-2 pour cent. Pendant la première heure et demie, il s'est transigé $69,000 actions.

Cours fournis par Dickinson and Walbank, 152 rue Saint-Jacques, Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi
Al Chemical	75 3-4	76
Am Bosch Mag	28	28
Am Locom	83 3-4	83 3-4
Am Smelting	84 5-8	84 5-8
Am Sugar	48 1-2	48 1-2
Anac Copper	38 3-8	38 3-4
Atchison	112	112
Baldwin Loco	125 1-4	124 3-4
Balt & Ohio	69 7-8	69 3-4
Beth Steel	44 1-2	44
Calif Petrol	23 1-4	23 1-4
Cerro de Pasco	48	48
Chand Motors	80 5-8	80 5-8
Chesap & Ohio	88 1-2	89
Chile Copper	33 7-8	33 7-8
Corn Prod	38 3-8	38 1-2
Cosden Oil	28	28
Crucible Steel	63 3-4	63 3-4
Cuba Can Sugar	14 3-8	14 1-2
Davison Chem	42 5-8	42 3-8
Erie Ry	31	31
Fam Players	88 3-8	88 3-8
Gen Asphalt	49	49 3-8
Gen Elect	271 3-4	270
Goodrich	33	33
Gulf S. Steel	76 1-2	76 1-2
Houston Oil	72 1-2	72 1-2
Int. Nickel	20 1-2	20
Kenn Copper	49	48 1-2
Lehigh Valley	69 3-8	69 3-8
New Haven	28 3-4	28 3-4
N Y Central	117 3-8	117 3-8
Nort & Western	125 1-8	125 1-8
North Pac	20 1-8	20
Pac Oil	53 7-8	53 5-8
Pan Am Petrol	56 3-8	54 3-8
Pan Am B	53 1-2	53 5-8
Pennsyl R R	44 1-2	44 1-2
Pere Marquette	64 1-2	64 1-2
Repub Iron & Steel	47 1-4	48
Royal Dutch	46	46 1-8
Sears Roebuck	142 1-2	142 1-2
Sinclair Cons	16 3-8	16 1-4
South Pac	102	102 1-4
South Ry	54 5-8	54 5-8
Stand Oil N J	37 1-8	37 1-8
Stand Oil Cal	60 1-4	59 7-8
Studebaker	41 3-4	41 1-4
Stud Union Oil	19 1-8	20
U S Ind Alcohol	84 5-8	84 7-8
U.S. Rubber	36 3-4	37
U.S. Steel	115 5-8	115 3-8
Utah Copper	80 5-8	80 5-8
Wabash A	55 1-2	55 5-8
Westinghouse	65 1-8	64 7-8
White Motor	68 5-8	68
Wil-Overland	8 3-4	9

MINES TORONTO

Cours fournis par Beauvais & Co., Ltd. 120 rue St-Jacques, Montréal.

Valeurs	Offre	Dem.
Atlas	5 1-4	5 3-4
Argonau Gold	22	22 1-2
Baldwin	2	
Beaver Consolidated	19	20
Bidgood	6	6 3-4
Buckingham	6 1-4	
Castle Trethewey	74	75
Conagas	2	215
Cons. West Dome	15 5-8	16
Crown Reserve	49 1-2	52
Dome Mines	12.50	12.80
Gold Dale	16 1-2	18
Hattie Gold M. Ltd	1 5-8	
Hollinger Cons.	14.25	14.40
Keeley	221	223
Kirkland Lake	23	24
Lake Shore M. Ltd.	390	400
La Rose	7	
Lor.in	15	
Scientific	15.00	15.25
Moneta	14	16
Spring Corp. of Can.	267	269
Swastika Gold Ltd	23 1-4	
Preston East Dome	7 3-4	8 1-4
Tor. Coal	4	
Pr. East Dome	10	10 1-2
Ro.n	8	10
Tech. ughes	113	
Tough Oaks	35	36
Vipond Cons	118	120
Wright Hargraves	370	
Wis. Dee	3 3-4	

Fluctuations de la matinée.

Communiqué par Geoffrion & Cie, agents de change, 10, rue Notre-Dame ouest.

Valeurs	Ouvert	Haut	Bas	Clôture	Vent.
Abitibi	57 1-4	57 1-4	57 1-4	57 1-4	25
Brazilian	138	138	138	138 1-2	9
Brit. Em.	54 7-8	54 3-4	54 3-4	54 3-4	172
Bell	..	..	..	..	..
Can. Cem. pf	83	83	83	83	20
Can. Steam.	14	14	14	14	65

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. EMILE LAUZON, épicier, 1620, rue Papineau. M. Lauzon, est propriétaire de cette épicerie depuis 5 ans.

NOS EXPORTATIONS DE PULPE ET PAPIER AU COURS D'OCTOBRE

Elles se sont chiffrées à la somme de $11,648,786. Bois de pulpe.

Le rapport mensuel régulier de la Canadian Pulp and Paper Association dit que nos exportations de papier en octobre, sont évaluées à $11,648,786, une diminution de $7,680 sur septembre. Les exportations de sulphate et de mécanique en octobre accusent une augmentation comparativement au mois précédent; il en a été ainsi des exportations de papier à llibrairie. Les exportations d'autres variétés ont été légèrement plus faibles que celles du mois de septembre.

Pour les dix premiers mois de l'année, nous avons exporté de la pulpe et du papier pour une valeur de $114,699,119. Pour la période correspondante de 1923, cette valeur était de $116,926,888. Il y a donc eu une diminution de $2,227,669 en 1924 et elle est due à la plus petite exportation de bois de pulpe. Pendant les dix premiers mois de 1924, nos exportations de papier ont cependant été supérieures de $4,629,570 comparativement à la même période de 1923.

Nos exportations de bois de pulpe pendant le mois d'octobre se sont chiffrées à 105,951 cordes d'une valeur de $1,112,333 comparativement à 96,353 cordes d'une valeur de $1,027,410 en septembre.

Les dix premiers mois de 1924 montrent une augmentation de 1,096,375 cordes d'une valeur de $12,253,171 tandis que, pendant la période correspondante de 1923, les exportations totales ont été de 1,261,871 cordes d'une valeur de $12,170,136.

LA BANQUE NATIONALE CANADIENNE

Déclaration de M. J.-A. Vaillancourt à Québec.

QUEBEC, 20.—M. J. A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelaga qui est actuellement à Québec où le bureau de direction de la banque a tenu une réunion a déclaré que la nouvelle institution assumera dans quelques semaines son nouveau nom de "Banque Nationale Canadienne". Le président dit qu'il y a longtemps que la banque voulait abandonner le nom sauvage de Hochelaga, et qu'il a confiance que le public fera bon accueil au nouveau nom de la "Banque Nationale Canadienne".

M. Vaillancourt s'est déclaré enchanté des progrès accomplis par la banque depuis la fusion. Il a confirmé la nouvelle de la démission de M. F. A. Gauthier, gérant de la succursale de St-Roch et ancien gérant à Montréal, qui quitte la banque pour prendre la gérant de la maison A. B. Dupuis, de cette ville.

MARCHE DU COTON

New-York, 20.—Les futurs ont clos soutenus.

Fermeture:—

Janvier	24.30-33
Février	24.17
Mars	24.65-79
Avril	24.89
Mai	24.95-97
Juin	24.86
Juillet	24.81-87
Août	24.40
Septembre	23.96
Octobre	23.64-65
Novembre	24.03
Décembre	24.08-19

L'option immédiate a clos tranquille.

Middling Uplands 24.35

Liverpool, 20.—L'option immédiate a clos tranquille.

Les prix étaient faiblies.

Middling américain 15.10d
Middling bon 14.20d
Middling 13.85d
Middling bon 13.10d
Ordinaire bon 12.70d

Les ventes de la journée ont été de 4,000 ballots dont 2,000 de coton américain.

Les futurs ont clos peu soutenus.

LES SUCRES

NEW-YORK, 20.—Il n'y a pas eu de changement sur le marché des sucres bruts aujourd'hui, les prix pour l'option immédiate étant de 5.99 les droits payés. On a vendu 37,000 sacs de sucre cubain, pour livraison prochaine, et 4,500 sacs de sucre du Pérou, à des raffineurs locaux.

Le marché à terme des sucres bruts était plus faible, sous le poids des ventes par les maisons de courtage, dont une bonne partie passe pour être pour le compte de l'Europe, provoquées par la température favorable dont est gratifiée Cuba et les prévisions d'une forte récolte. Les prix ont fléchi de 9 à 12 points, mais ils se sont raffermis partiellement, à l'approche de la fermeture, sous la poussée des opérations de couverture et des achats du commerce, de sorte que le marché a clôturé finalement en baisse de 4 à 9 points. Décembre a clos à 4.61; mars à 3.92; mai à 3.99; juillet à 3.15.

M. L.-H. TIMMINS VICE-PRESIDENT DE LA HOLLINGER

Les directeurs traitent aussi de la question de l'énergie électrique.

A une réunion des directeurs de la Hollinger Consolidated hier après-midi, M. L. H. Timmins, a été élu vice-président et M. J. P. Holden, trésorier, deux positions laissées vacantes par la mort de M. David A. Dunlap. Ces deux messieurs étaient directeurs et la vacance créée par la mort de M. Dunlap n'a pas été remplie.

Le treizième et dernier dividende de 1 pour cent payable le 31 décembre a été déclaré. A la suite de l'assemblée, les directeurs ont déclaré qu'aucun bonus ou dividende additionnel n'avait été voté et ils ont ajouté qu'une telle politique n'était pas prévue pour le moment.

Ces déclarations mettent fin à la rumeur qui a circulé à Toronto et ici à l'effet qu'il y aurait une distribution extra cette année. La rumeur voulait que la compagnie fut capable de distribuer $5,000,000 à ses actionnaires, soit $1.00 par action. Cet argent devait venir du placement de la compagnie dans l'entreprise d'énergie électrique.

Les directeurs ont déclaré que si la question de l'énergie électrique se réglait, l'argent que la compagnie avait placé dans cette entreprise ne serait pas disponible pour cette fin. Cet argent a été pris à même le fonds de surplus et il y sera replacé.

Les directeurs ont laissé entendre qu'il y avait des projets de règlement en marche mais qu'on n'avait encore rien de définitif d'arrangé. Lorsque tout sera terminé, la compagnie fera une déclaration. Un règlement des procédures en cours entrainerait nécessairement le règlement de la question du pouvoir. Contrairement à ce que l'on dit toute transaction qui sera faite concernant la question du pouvoir ne nécessitera pas la prise de possession de l'usine de la Hollinger's Island Falls par la compagnie actuelle d'énergie électrique.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE HIER.

Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
Allis Chalmers	62	61 3-4	61 3-4
Allied Chem	77 5-8	76	76
Am Agri Chem	15 3-8	15 1-8	15 3-8
Am Beet Sugar	45	43 3-4	43 3-4
Am Bosch Mag	29 1-2	27 1-2	28
Am Can	155 1-4	151 5-8	151 3-4
Am Car and F	175 1-4	173	175
Am Dr Syndicate	5 5-8	5 5-8	5 5-8
Am Hide	12	11 3-4	11 3-4
Am Intern Corp	34 1-4	33 3-8	34
Am Linseed	88 3-8	84 3-4	8 3-4
Am Smelting	86 5-8	84 5-8	84 5-8
Am Steel Fdries	41	40 1-2	40 7-8
Am Sugar	49 1-4	47 1-2	48
Am Tel and Tel	129 1-2	129 3-8	129 1-2
Am Woollen	63 1-8	62 1-4	62 3-8
Anaconda Cop	39 1-2	38 7-8	38 7-8
Atchison	113 1-8	112	112
Atlantic Gulf	18 5-8	17 1-2	18
Baldwin Loco	127 3-8	125	125 1-4
Balt and Ohio	71	69 3-4	69 7-8
Bethlehem Steel B	45 3-4	44 1-2	44 1-2
Brooklyn Man Tr	36 3-4	35 1-4	35 1-4
Cal Petrol	24 1-8	24	24 1-8
Can Pac	153 3-8	153	153 3-8
Central Leather	17 3-8	17 1-8	17 1-8
Cerro de Pasco	48 1-2	47 3-4	47 3-4
Chandler Motors	33	31	31
Chesapeake Ohio	89 3-4	89 3-4	89 3-4
Chic M St P	15 5-8	14 5-8	14 5-8
do pref	26 3-4	25	25 1-2
Chic Rock Isl	43 1-8	41 5-8	43
Chile Cop	34 1-8	33 3-8	33 3-4
Columbia Gas	46 1-2	46 1-4	46 5-8
Cont Can	59 7-8	58 1-4	59 1-2
Corn Prod	39 3-8	38 5-8	39 1-4
Cosden Oil	28 1-2	27 1-8	27 1-8
Crucible Steel	66 1-2	64	64
Cuba Cane Sugar	14 5-8	14 1-8	14 1-8
Davison Chem	43 5-8	41 1-8	41 3-4
Delaware Hudson	132 3-4	130	130 1-2
Famous Play	89 7-8	88	88 1-2
Freeport Texas	8	7 3-4	7 3-4
Gen Asphalt	51 1-2	48 3-4	49 1-4
Gen Motors	276	270 1-8	270 1-8
Gen Motors	60	58 7-8	59 3-8
Goodrich	34	32 3-4	33 1-4
Granby Mining	17 1-2	17 1-2	17 1-2
Great North Pref	72	70	70 1-8
Great North Ore	39 7-8	33 3-8	33 1-2
Gulf States Steel	79 1-2	79	79
Houston Oil	72 3-4	71 1-8	71 1-2
Insp Cop	28 3-4	27 1-2	27 3-4
Intern Nickel	20 1-4	20	20
Int Mer Mar	12 3-4	12	12
do Pref	44 3-8	42 7-8	43 1-4
Intern Paper	50	48 1-2	50
Kansas C South	27 5-8	26 3-4	27 1-2
Kelly Springfield	17	16 1-2	16 1-2
Kennecott Cop	49 7-8	49	49 1-4
Lehigh Valley	70 1-2	69 1-4	70
Loews Th	18 5-8	18 1-2	18 1-2
Maxwell Motors	77 1-8	75 1-8	76 1-4
Middle States Oil	1 5-8	1 5-8	1 5-8
M St P S Ste M	39	38 3-4	38 3-4
Missouri K T	25 3-4	23 1-2	25 3-4
Missouri Pac	32 7-8	27 3-4	32 1-4
Nat Enamel	23 1-8	23 1-8	23 7-8
Nat Lead	161	160	160
New Haven	29 1-2	28 3-4	28 5-8
N P Air Brake	49 3-8	48	49 1-4
N Y Central	118 7-8	117 3-8	117 7-8
Norfolk West	126 3-8	125 1-4	125 1-4
North Pac	71	69 1-2	69 5-8
Pac Oil	54 3-4	53 5-8	53 7-8
Pan Am Petrol	55 3-4	54 3-4	54 3-4
Penn RR	47 7-

BOURSE DE MONTREAL

FERMETURE	HIER Offre	Demande
Abitibi Pow. & Paper	57	58
Asbestos Corp.	29 1-2	30 1-4
Atlantic Sugar	13	15
do priv	40 3-8	40 5-8
Bell Tel.	138	139 1-2
B. C. Fishing		23
Brazilian T. L. & Pow.	54 5-8	54 3-4
Brit. Emp. Steel Corp.	1-8	7-8
do Com. 1er priv.		27 1-4
do 2e priv.	6 7-8	7 1-4
Brompton Paper	28 1-2	29 1-2
Calgary Pow.	45	
Can. Car & Fy. priv.	89	89 1-2
do Cement	87	87 3-4
do priv.	104 1-2	
do Conn Cot C priv.	46	46 1-2
do Converters	82	83 1-2
do Cottons	107	
do priv.	89	
do Gen Elec. priv.	56	
do Ind Alcohol nouv.	19	19 1-4
do Steam Lines	14	14 1-2
do Voting Trust	15 1-2	
do priv.	56 7-8	57
do Woollens	4	5
do priv.	35 1-2	
Carriage Factories	1 1-2	2
Con. Min. & Smelting	46 3-4	47
Crown Reserve	50	52
Cuban Can Sugar	7 1-2	7 7-8
do priv.	40	40 1-2
Detroit United Ry.	30	32
Dom. Bridge	74	
do Canners	39 3-4	39 7-8
do Glass	118 3-4	119
do priv.	108	
do Iron priv.		27
do Steel Corp. pref.		38
do Textile	65 3-4	66
do priv.	110	
Goodwins Ltd	58 1-4	
do priv.	69 1-4	
Goodyear Tire & R priv.		90 1-2
Holt, Renfrew Ltd priv.	65	
Hillcrest Collieries priv.	80	83
Howard Smith Paper		29
do priv.		85
Illinois Trac. priv.	91 1-2	
Lake of the Woods	184 1-2	186
Laurentide	82	82 1-2
Lyall Cons.	9 1-2	
MacDonald	3 1-2	
Mackay		117
do priv.		68 1-2
Mont. Cottons	92	
do priv.	107 1-2	
do L. H. & Pow.	182	182 1-2
do Telegraph	53	
National Brew.	61 3-4	62
do priv.	105	
Ogilvie Mill	335	340
Ontario Steel Prod. priv.	88	92
Ottawa L. H & Pow.	96 1-2	97
do priv.	103	
do Traction	60	
Penmans Ltd	149	152 1-2
Price Bros.	36 1-4	36 1-2
Provincial Paper	91 1-4	
Shawinigan	132	
Sherwin Williams	111	
do priv.	105 1-2	106 1-2
Southern Can Pow.	71	72
Spanish River		102 3-4
do priv.		113
Steel Co. of Canada	82 1-2	82 3-4
do priv.	105 3-4	
St. Law. Flour Mill.		67
Toronto Ry.	114 1-4	114 3-4
Tuckett Tobacco	59	
do priv.	97 1-2	
Twin City	50 1-2	51
do priv.		90
Wabasso Cotton	53	60
Wayagamack	35	35 3-4
Winnipeg Ry.	27	
do priv.	83 1-2	83 3-4
Woods Mfg. Co. priv.	59	
Banques:—		
Commerce	195 1-2	196
Hochelaga	147	
Molsons	173	173 3-4
Montreal	249 3-4	250
Nova Scotia		295
Royale	233	235
Union	106 1-2	108
Obligations:—		
Bell Tel.	99 3-4	100
Calgary Power	82 1-2	
Can. Car & Fy.	101 1-2	
do Converters	99 1-2	
do Cottons	90	90 3-4
do Forgings		90
do Locomotive	97 1-2	99
do Steamship Deb.	80 1-4	
Cedars Rapids	97 7-8	
Dom. Canners	99	
do Glass	102	
do Iron & Steel	89 3-4	
do Textile A	100 1-8	
do C	100 1-8	
do D	100 1-8	
Kaministiquia Pow.	93 3-4	
Lyall Cons.	87	
Mexican Elec.	53	
do L. & P.	59	
Mont. Power	96	
Nat. Breweries	103	105
North Elec.	93 1-2	
Ogilvie Mill	103	104
do B	103	104
do C	102 1-2	
Ontario Steel Prod.	97 1-2	
Penmans Ltd	99	
Riordon Paper	90 1-4	92
Rio de Janeiro	85 1-4	
Sao Paulo Tram.	87 1-2	
Spanish Riv.	106 1-2	
do ex-div.	99	
Steel Co. of Can.	103 1-2	
Wayagamack	83 3-4	85
Winnipeg Elec.	91	92
Bons du Gouvernement:		
Emp. Guerre 1925	100 85	
do 1931	102 00	102 20
do 1937	103 80	104 10
Viet. 1927	102 65	102 90
do 1933	105 80	105 85
do 1934	103 75	104 00
do 1937	108 50	108 75
Renouv. 1927	102 10	102 25
do 1932	103 05	103 35
Rachat 1928	100 90	101 10
do 1943	101 95	102 15

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Echéance		Prix	Rendement
1 déc.	1925	100 85	4 40
1 oct.	1931	102 00	4 67
1 mars	1937	104 00	4 58
1 déc.	1927	102 75	4 62
1 nov.	1933	105 80	4 68
1 déc.	1937	108 75	4 53
1 nov.	1934	103 75	5 02
1 nov.	1927	100 15	4 81
1 nov.	1932	102 85	5 17
15 oct.	1928	101 00	4 75
15 oct.	1943	101 75	4 80

MARCHE DES CHANGES

Cote des devises étrangères fournie par L.-G. Beaubien & Cie., Montréal.

Pays.	Devise.	Mont. à l'ouv.
Angleterre	Livre S.	4 63
France	Franc	0527
Belgique	Franc	0484
Italie	Lire	0434
Suisse	Franc	1928
Hollande	Florin	4014
Espagne	Peseta	1479
Suède	Couronne	2681
Norvège	Couronne	1361
Danemark	Couronne	1757
Etats-Unis	Dollar	Pair

HORS COTE

OBLIGATIONS

		Acheteur	Vendeur
Abitibi P P	6	98	
Alabama T L P	5	83 3-4	84 1-2
Algoma Steel	5		33
Ames Holden	6		43
Beld Paul Corf.	5	85	
Brandram Hend.	6	90	
Bridgeburg Can P	6	97 1-4	97 1-2
Brompton P P	8	108 1-2	110
Burns P Co.	6½	98 1-2	99 3-4
Calgary Brew.	5	78	99
Can SS Lines	7	99	99 3-4
Can SS Lines	5	80 3-4	81 1-4
Can L and P	5		66 1-4
Can Nat Ry	5	100 5-8	101 1-2
Can Pac Ry	5	99 1-2	100
Connors Bros	6½		100
Can North Ry Ind.	5	58	59
Can Steel Fdries	6	98 3-4	
Dom of Can	4½	96 60	96 95
Dow Ltee	5		62
Dom Power and Tr.	5	95 1-2	96 1-2
East Kootenay P	7	100 3-4	102
Elect Dev.	5	98 7-8	100
Fraser Co.	8	100	
Frontenac Brew.	6	87	
G T Pac	4	74 1-4	
G T Pac Sup.	4	74 3-4	
Holt, Renfrew	6½		96
Howard Smith P	7	92 1-2	
Howard Smith P	6	91	
Lake Sup Paper	6	105	
Laurentide P	5	97 3-4	98 1-2
Laurentian P	6	97 1-2	
Maple Leaf Mill	6½	102 1-2	
Mont L and H P	5	98	
Maisonneuve	7	99 1-2	
Montreal P	7	99 1-4	100
Montreal P P Deb.	7	80	
Mont Steel Wks	6	100	
Mont Tr and P	6	100 3-4	101 1-4
Mont W P	4½	93	
do W P	5	83 3-4	
North Ont P	6	94 1-2	96
N S Steel Deb	6		50

PARILLO AURAIT DENONCE

(suite de la page 10)

côté de la rue. Je me suis pas aperçu que Beaudry avait été tiré mais je le vis mettre sa main à sa bouche.

Pendant ce temps, les trois individus avaient pris la fuite. Je sortis mon revolver et je me suis mis à la poursuite de celui qui avait tiré et que je connais. Je tirai trois coups puis mon revolver ne voulut plus fonctionner. Celui qui avait tiré était à environ cinquante pieds en avant de moi. Il prit la rue Clarke jusqu'à la rue Ontario pour prendre cette rue jusqu'à la rue Saint-Laurent qu'il descendit. En arrivant au coin, je me mis à crier d'arrêter cet homme qui fuyait en criant qu'il avait tiré une personne."

Un citoyen se mit lui aussi à la poursuite du fuyard. Le bandit s'engagea alors dans la rue DeMontigny jusqu'à la rue Saint-Dominique et gagna ensuite la rue Saint-Laurent pour remonter jusqu'à la rue De-Montigny près de l'endroit où le meurtre avait été commis. Là il disparut dans la foule qui s'était massée sur la scène du drame.

Lorsque l'agent Wagner retourna à l'endroit où le coup avait été tiré il vit une ambulance qui transportait Beaudry à l'hôpital.

APRES LE MEURTRE

Ce meurtre odieux créa le plus vif émoi parmi la force constabulaire. Toute la police fut mise sur pied et la chasse aux bandits commença incessamment. Tous les bouges du "Red Light" furent perquisitionnés car on savait que Daskel et Mike White étaient des habitués du quartier rouge. Mais on ne put trouver aucune trace des bandits.

Deux jours plus tard comme on ne pouvait trouver d'indices indiquant que les bandits étaient encore à Montréal, des circulaires furent distribuées sur tout le continent, de l'Atlantique au Pacifique. La circulaire annonçait qu'une récompense avait été offerte pour la capture des malfaiteurs.

Les détectives furent lancés sur plusieurs fausses pistes car on s'imaginait voir les assassins partout. On disait que les bandits avaient été vue à Saint-Jean, à Nicolet et même en plein coeur de la ville de Montréal. Les rumeurs les plus absurdes circulaient.

Plus tard, des circulaires furent envoyées dans toutes les grandes villes du continent européen.

SUR LA SCENE DU CRIME. — Cette photographie a été prise à l'angle des rues DeMontigny et Clarke, où l'infortuné constable Jean-Baptiste Beaudry a été assassiné le 26 mars 1923, par des briseurs de coffres-forts. On voit la porte où le constable Beaudry est tombé après avoir été atteint mortellement. (Cliché du photographe de la "Patrie". Cette photo a été prise quelques heures seulement après l'attentat.)

DEUX COMMISSIONS

(suite de la page 19)

"Les arrangements étant maintenant arrêtées, le bureau des ingénieurs aviseurs considérera dorénavant toutes ces suggestions quant au point de vue du site, et leur premier devoir sera d'en tirer une conclusion.

"En passant leur contrat, les commissaires ont spécifié que toute la main d'oeuvre requise pour l'exécution du travail de génie, du tracé des plans et des travaux des copietee, exécutés sous la surveillance de l'association, sont recrutée, comme il sera nécessaire, de temps en temps, dans la cité de Montréal et parmi les membres canadiens de la profession de génie civil en autant que faire se peut. Ils ont vu de plus à ce que tous les matériaux et devis employés dans la construction de ce pont, en autant que cela sera du domaine de l'association des ingénieurs-conjointe, seront faits de telle sorte qu'ils assureront l'emploi de matériaux canadiens. De même il en sera pour la main d'oeuvre.

M. H.-M. MacKAY, B.A., B.S., doyen et professeur de la faculté de génie et des sciences appliqués, de l'université McGill, qui fera partie du bureau d'ingénieurs-consultants de la commission du port de Montréal relativement au pont de la rive sud

M. G.-HERRICK DUGGAN, LC., LL.D., nommé par la commission du port de Montréal ingénieur-aviseur du bureau de contrôle des plans du pont de la rive sud.

ENQUETE DE LA POLICE

Le meurtre de l'agent Beaudry a eu son écho ces jours derniers à l'enquête judiciaire tenue par l'honorable juge Coderre sur l'administration de la police.

On sait que le chef L.-A. Lepage, qui était chef du bureau de Sûreté lorsque le meurtre a été commis, a été longuement interrogé à ce sujet mardi dernier.

On sait également que l'avocat des requérants à l'enquête de la police a laissé entendre que le docteur Wilfrid Derome, médecin-légiste de la Cour du coroner, et le constable Robert Wagner, le compagnon de Beaudry, seraient interrogés à leur tour.

LA FILATURE DES BANDITS

Voici comment les présumés meurtriers du constable Beaudry ont été retracés à Paris.

Il y a un mois environ un certain individu bien connu dans le monde de la pègre, nous dit-on, informait un détective que les présumés meurtriers de Beaudry, Mike White et Issie Daskel, étaient rendus à Paris et se retiraient à un certain endroit.

Cet individu prouva par des documents qu'il avait en mains (des lettres sans doute) qu'il ne pouvait se tromper et que son information était très sûre.

EN COMMUNICATION

Le secrétaire du bureau de la Sûreté, M. Wilfrid Ranger, écrivit sans tarder au préfet de police de Paris lui demandant d'arrêter les deux individus en question. Il joignit à sa lettre une circulaire contenant le signalement complet et les empreintes digitales des deux hommes en question. La lettre fut signée par le chef de police Pierre Bélanger et expédiée par courrier spécial.

Lundi dernier, le 17 courant, le chef de police Pierre Bélanger recevait une dépêche de M. A.-J. Hudon du département du procureur-général, dans laquelle ce dernier l'informait que le député-ministre de la Justice lui avait transmis une dépêche reçue du préfet de police de Paris, laquelle dépêche demandait si la police de Montréal avait l'intention de demander l'extradition de Mike White et de Issie Daskel et si un mandat avait été émané contre ces deux individus.

RECEPTION DE LA DEPECHE

M. Wilfrid Ranger, secrétaire de la Sûreté, à qui la dépêche avait été transmise, répondit à l'assistant procureur-général de la province qu'il avait écrit au préfet de police de Paris, demandant l'arrestation de Mike White et de Daskel pour le meurtre du constable Beaudry, qu'il avait envoyé à ce dernier une circulaire avec le signalement et les empreintes digitales des deux individus. Il ajouta qu'un mandat avait évidemment été émané contre les présumés meurtriers.

Le lendemain, M. Hudon, envoyait une autre dépêche à M. Ranger, disant que le préfet de police de Paris désirait savoir si la police de Montréal était en état de faire une preuve suffisante à l'appui de la demande d'extradition et dans l'affirmative de lui transmettre une copie du mandat d'arrestation.

PREUVE SUFFISANTE

M. Ranger, sur réception de cette dépêche informe M. Hudon que le bureau de la Sûreté était certainement en état de faire une preuve suffisante pour la demande d'extradition et il envoya une copie du mandat telle que demandée.

Deux copies certifiées

Nous devons expliquer ici que lorsque M. Ranger eut reçu une deuxième dépêche du département du procureur général lui demandant copie du mandat, il fit aussitôt rédiger deux copies certifiées et ce sont ces mandats qui ont été signés par le juge Gustave Perrault et envoyés à Québec.

Deux mandats ont donc été émanés contre Mike White et Issie Daskel.

Dans un de ces mandats, Mike White et Daskel sont accusés d'avoir assassiné le constable Beaudry le 26 mars 1923.

Dans l'autre mandat ils sont accusés d'avoir fait sauter un coffre-fort dans la manufacture Surak, rue Bleury, et d'y avoir volé pour $4,000 de bijoux.

LE CONSTABLE JEAN-BAPTISTE BEAUDRY, qui a été assassiné le 26 mars 1923, par des briseurs de coffres-forts, à l'angle des rues Clarke et DeMontigny. Les présumés assassins de Beaudry viennent d'être arrêtés à Paris. Beaudry était âgé de 30 ans.

LE VOL

Ce vol comme on le sait a été commis le soir même du meurtre, environ une heure avant l'attentat. Dans un des colis abandonnés par les bandits après le meurtre on a trouvé en effet des bijoux volés à l'établissement Surak et de là la plainte pour vol avec effraction portée contre les deux individus.

Cette deuxième plainte a été prise comme mesure de précaution au cas où la preuve ne serait pas considérée suffisante pour extrader les deux individus sous une accusation de meurtre. Dans ce cas on procédera avec la cause de cambriolage.

LE SIGNALEMENT

M. Wilfrid Ranger nous a déclaré ce matin que dix mille circulaires contenant le signalement complet des deux présumés meurtriers avaient été distribuées dans toutes les principales villes du monde. Au bureau de la Sûreté, on nous affirme n'avoir reçu aucune communication officielle au sujet de l'arrestation de Mike White et de Daskel. Le chef Lorrain, de la sûreté provinciale et Me R.-L. Calder, chef des substituts du procureur-général ont déclaré également n'avoir reçu aucune communication à ce sujet.

LA MAGNESIE EST CE QU'IL Y A DE MIEUX CONTRE L'INDIGESTION

VOUS NE DEVEZ PAS DROGUER VOTRE ESTOMAC AVEC DES DIGESTIFS ARTIFICIELS

La plupart des gens qui souffrent, soit occasionnellement ou à l'état chronique, de gaz, d'acidité et d'indigestion, ont maintenant discontinué les régimes désagréables, les nourritures brevetées et l'emploi de drogues, nocives, toniques de l'estomac, médecines et digestifs artificiels, et à la place, suivant l'avis si souvent donné dans ces colonnes prennent une cuillerée à thé ou d'ux pastilles de Bisurated Magnesia dans un peu d'eau après les repas avec le résultat que leur estomac fait un usage plus complet, ils peuvent manger autant qu'ils veulent et jouiss nt d'une bien meilleure santé. Ceux qui prennent de la Bisurated Magnesia ne craignent jamais l'approche des repas parce qu'ils savent que ce merveilleux antiacide et correctif de la nourriture, qui est en vente dans toute bonne pharmacie, neutralisera instantanément l'acidité stomacale, adoucira l'estomac, préviendra la fermentation des alimeats, et sans la plus légère douleur ou incommodité. Essayez ceci vous-même, mais exigez de la pure Bisurated Magnesia spécialement préparée pour l'usage de l'estomac.

Province de Québec
District de Montréal.

Procédure sommaire: Locateur et locataire.

COUR SUPERIEURE.

No 764.

Moses Vineberg, Investment Corporation, corps politique et incorporé, dûment incorporé et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal.

Demanderesse.

vs

Eli Crossley, des cité et district de Montréal, vendeur; et **Charles E. Mullen,** Marchand de bois, de la cité de Bangor, Maine, dans l'Etat du Maine, un des Etats-Unis d'Amérique.

Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur **Charles E. Mullen,** de comparaître dans un délai de deux semaines.

Montréal, 17 novembre 1924.

L. A. BEDARD,
Député-Protonotaire,
Cour Supérieure.

227-2.

AVIS est par les présentes donné que Charles Murray Cramsie, vendeur, de la Cité de Westmount, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour la passation d'un bill de divorce d'avec son épouse, Mildred Sybil Hilton Roslington Cramsie, ci-devant de Montréal, mais actuellement de la ville de Tarrifville, dans l'état du Connecticut, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce onzième jour de novembre 1924.

S. G. DIXON,
Procureur du requérant.

N—12-26-27 D—4-11

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 231.

CHARLES STEVENS VIRTUE, gérant d'assurance, et JAMES ROBB VIRTUE, commis, tous deux des cité et district de Montréal.

Demandeurs

vs

FRANK VERNON VIRTUE, autrefois de la Cité de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, et Dame CLARA SOUTHWELL, veuve par son premier mariage de feu William Thomas Virtue, Commis de Chemins de Fer, et maintenant épouse de Samuel J. Simpson, de la Cité de New-York, état de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et le dit SAMUEL J. SIMPSON pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes.

Défendeurs.

&

TELESIPHORE BRASSARD, des Cité et district de Montréal, en sa dite qualité de régistrateur de la Division d'enrégistrement de Montréal, mis-en-cause.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 19 novembre, 1924.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

228-2.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

19 Novembre 1924.

PRESIDENT : Hon. Juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes :

Boivin et Demers vs. Oliva Vézina. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur, accordée.

N. Bouchard vs. Canadian Government Merchant Marine limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents. Jugement pour $250.00.

L. P. Caisse, vs. S. Darafriau.

Motion du demandeur pour ordonnance suivant article 591. C. P.; accordée.

Guiseppe Spina vs. John MacGregor, limitée.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée, dépens à suivre.

Antonio Tucci vs. D'Alleird Manufacturing Co., limitée.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; accordée, dépens à suivre.

Ernest Morin vs. Canadian Pacific Steamship limited.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents ; jugement pour $836., et dépens.

Dame Anna Maner, Requérante.

Requête pour autorisation à passer acte; accordée.

C. Pacifiare vs. C. P. Ry Co.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Marie Lamarche vs. Edouard Lafleur, mis en cause.

Requête de la demanderesse pour autorisation à passer acte; accordée.

A. Sulka Co., vs John R. McMartin et Mme John McMartin T.-S.

Motion du T.-S. pour être relevé du défaut; accordée en par T.-S., payant frais de motion et défaut.

Gareau Brothers limitée. En liquidation et Arthur Gareau es. et Paul L. Turgeon, Intimé.

Requête pour autorisation à passer acte; accordée.

Dame Sadie Yeder vs. Aaron Gelfauld et Montreal City and District Saving Bank al., T.-S.

Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps, domicile et saisie conservatoire ; accordée; dépens à suivre.

Dame M. L. Corinne Poirier vs. Léon Gravel.

Requête de la demanderesse pour $1,800, "in forma pauperis"; accordée; dépens à suivre.

Motion des demandeurs pour appeler défendeurs George Mallette et Harey V. Mallette, par les journaux; accordée.

Dame Alexandra St-Jean et al. es-qual. vs. J.-R. Bttrgeron.

Requête des demandeurs pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Edward David Jones, Requérant.

Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

Les boutons de manchettes

(Suite de la page 13)

—De 605, Saint-Laurent.

—Depuis combien de temps étiez-vous à 605, rue Saint-Laurent?

—Depuis trois mois.

Mais elle ne se souvient pas de l'instant où elle est arrivée à 605, rue Saint-Laurent.

—Nous sommes le 20 novembre, dit le juge. Si vous êtes partie de là il y a un mois, ça fait donc le 20 octobre?

Le témoin continue de dire qu'elle ne s'en souvient pas.

—Voyons! fait le juge. Je ne vous demande pas le jour même, je vous demande le mois?

Le témoin garde le silence.

Me Lanctôt:

—Avez-vous passé un bail?

—Non, j'ai signé chez cette personne, rue Cadieux.

—Quand?

—Il y a trois mois.

Le juge:

—Cela fait donc quatre mois maintenant? Avez-vous acheté les meubles de cette personne?

—Non, j'en ai acheté d'autres.

Le témoin ajoute que la maison se compose de sept chambres et le juge lui demande si elle n'a pas été arrêtée dernièrement.

Elle répond que sa maison a été vidée un mois avant qu'elle déménage.

—Pourquoi, lui demande le juge, avez-vous quitté la rue Saint-Laurent?

—Il doit y avoir une raison?

—Il faisait trop froid, dit Rosa Latour et le loyer était trop cher.

Me Lanctôt :

—Voulez-vous m'apporter pour cet après-midi les baux que vous avez signés aux différentes maisons?

—Les baux? demande le témoin sans comprendre.

—Oui, le pluriel de bail. Vous avez signé un bail, chaque fois? Vous les avez encore?

—J'ai le bail que j'ai passé pour la maison du No 431 ,rue Cadieux. Je peux bien apporter celui-là?

—Fort bien! dit Me Lanctôt, mais nous vous demandons aussi tous les autres baux que vous avez signés.

Le témoin ayant promis d'apporter tout ce qu'elle trouverait, Me Lanctôt demande l'ajournement et l'audience est remise à 2 heures, cet après-midi.

Lorsque vous ressentez les symptômes d'un rhume.

Prenez les Pastilles Laxatives BROMO QUININE pour dégager la cause et fortifier l'organisme contre une attaque de grippe et d'influenza. Un remède sûr, éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove. 30c. Préparées au Canada. 4

Loi des Faillites

No. 50

Dans l'affaire de l'actif de—

LOUIS NORMANDIN

faisant affaires sous le nom de "GEORGIA TURPENTINE CO." manufacturier, No. 2742 rue Clark, Montréal.

AVIS est donné que LOUIS NORMANDIN, a, le dix-septième jour de novembre 1924 fait une cession de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

La première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le vingt-septième jour de novembre 1924, à quatre heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance et votre procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée. La preuve des réclamations doit être produite dans les 30 jours du présent avis.

Daté à Montréal, ce 29ième jour de novembre 1924.

PAUL L. TURGEON,
Gardien.
No. 55 rue S.-François-Xavier, Montréal.

LA LOI DE FAILLITE

No. 50

Dans l'affaire de l'actif de—

JOSEPH ALBERT TOUCHETTE

de la cité de Montréal, au No. 3002 rue S.-Hubert, épicier-boucher.

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ALBERT TOUCHETTE, de Montréal, a, le dix-septième jour de novembre, 1924 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 27ième jour de novembre, 1924, à quatre heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 19ème jour de novembre 1924.

PIERRE H. DUFRESNE,
Gardien.
No. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
304 rue Université, Montréal.

L'ACCUSE AVAIT ETE PREVENU

HALIFAX, 20. (Presse canadienne) — Au procès de Lewis Bevis, accusé du meurtre d'un agent de police, plusieurs témoins ont déclaré que Bevis avait reçu à plusieurs reprises, l'ordre de ne s'arrêter. Au premier procès, la défense avait prétendu qu'on ne lui avait pas donné cet ordre.

Ville de la Pointe Claire

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Anthime Fortin, greffier de la ville de la Pointe Claire, que le conseil municipal de ladite municipalité, le 18ième jour de novembre, 1924, a adopté un règlement portant le numéro No. 78 aux fins de demander à la Commission des Liqueurs de Québec d'octroyer des permis pour la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la ville de la Pointe Claire, et qu'aux fins de faire décréter suivant la loi, si le susdit règlement doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs municipaux de ladite municipalité un vote au scrtin secret sera en conséquence tenue à l'hôtel-de-ville, Pointe Claire, les 19, 20 et 22 décembre, 1924, de 10 h. a. du matin à 5 hrs. de l'après-midi.

Donné sous mon seing ce 18ième jour du mois de novembre, 1924.

A. FORTIN, Greffier.

N. 20-27-D. 4-11.

Avis sous la Loi de Faillite

No. 34

Dans l'affaire de l'actif de—

DEMETRIOS DEKEAKOS

"CAPITOL CONFECTIONNERY", No. 1344 Van Horne, Montréal.

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que DEMETRIOS DEKEAKOS, de Montréal, a, le 17ième jour de novembre, 1924 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 27ième jour de novembre, 1924 à quatre heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 19ème jour de novembre 1924.

PIERRE H. DUFRESNE,
Gardien.
No. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN
DEPARTS

DE MONTREAL

Pour Belfast—Glasgow
26 Nov. ..... Mélita

Pour Liverpool
26 Nov. ..... Montrose

CROISIERES
AUTOUR DU MONDE
Empress of France ..... 14 Jan.

A LA MEDITERRANEE
Empress of Scotland ..... 9 Fév.

AUX ANTILLES
Montroyal ..... 20 Jan.-21 Fév.
(Autrefois Empress of Britain)

S'adresser à l'agent local
D. R. KENNEDY, Agt. Gén.
(Service des Passagers)
Tél. Main 7760
141 Rue St-Jacques
Montréal

GENEVE N'A PAS PERDU CONFIANCE

La conférence du désarmement n'a pas été enterrée.

UN AJOURNEMENT

GENEVE, 20. — Les téléphones au secrétariat de la Société des nations ont fonctionné toute la journée, hier. On a téléphoné de Paris et même de Londres pour savoir ce qu'il en était des nouvelles annonçant l'enterrement de la prochaine conférence de désarmement.

Les fonctionnaires de la Société conseillent de ne pas tirer de conclusion trop pessimiste, parce que la Grande-Bretagne a demandé d'ajourner le débat sur la conférence pour la réduction des armements. Ils font observer que la Grande-Bretagne a demandé de retarder le débat tout simplement parce qu'arrivant au pouvoir M. Baldwin n'a pas eu le temps de se faire une opinion sur le protocole. Conclure de là que la Grande-Bretagne veut mettre le protocole au rancart, serait stupide. Ils ajoutent que personne n'a réellement songé à tenir la conférence du désarmement au mois de juin prochain. Il se peut que M. Austen Chamberlain assiste à la séance du conseil de la Société des nations à Rome. On n'a pas encore appris que le président ait l'intention de convoquer une conférence de désarmement à Washington.

Vingt-cinquième avenue, quartier Rosemont, 1 maison d'un logement, 24 x 40, à 1 étage; coût $3,000. Prop. A. D'Amour 1168 rue Chabot.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK REST-EAU DU PROJET DU DOMINION

En 1838 une assemblée publique a été tenue à St-Andrews, N.B., et pour la première fois le projet de construire un chemin de fer devant être appelé le St-Andrews et Québec pour relier les provinces maritimes avec le Bas-Canada, fut sérieusement discuté. Cette discussion précéda toutes les autres qui avaient en vue le raccordement de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du nord. De là la prétention que l'honneur d'avoir conçu l'idée d'où sortit le chemin de fer du Pacifique Canadien appartient au Nouveau-Brunswick.

Quelle que soit la justification pour cela, le fait prouve que le Nouveau-Brunswick est bien desservi maintenant par cette grande compagnie de transport. Les trains partent de la gare Windsor à 12.00 midi, sauf le samedi et 7.00 p.m. tous les jours, arrivant à St-Jean, N.B., à 5.15 a.m. et 12.10 p.m. respectivement, le jour suivant.

Vous n'avez pas lu toutes les nouuelles si vous n'avez pas lu les colonnes d'annonces classifiées

La Patrie

Montréal Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Régularisées, popularisées et pourvues d'un index, suivant la méthode de

THE BASIL L. SMITH SYSTEM INC.
Philadelphie, Pa.

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives :

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Les annonces pour publications irrégulières suivant le tarif d'une seule insertion. Aucune annonce acceptée pour moins que sur une base de trois lignes. Coût minimum d'annonce chargée 45c : minimum d'annonce au comptant 36c.

Les annonces chargées seront acceptées par téléphone et si elles sont payées au bureau de la "Patrie" dans les six jours de la date de la première insertion, elles sont classées comme annonces au comptant.

Les annonces demandées pour plus d'une insertion et contremandées avant l'expiration ne seront chargées que pour le nombre d'insertions parues et suivant l'espace employé.

Le tarif pour les espaces blancs est le même que pour la ligne imprimée.

Tarif spécial fourni sur demande pour contrat annuel d'annonce.

INDEX DE LA CLASSIFICATION

Les annonces individuelles sont classées sous des rubriques par ordre alphabétique pour pouvoir y référer rapidement.

Les rubriques classifiées suivantes paraissent dans ce journal dans l'ordre numérique donné plus bas : les annonces se rapportant à un même sujet étant groupées ensemble.

ANIMAUX.
1 —Animaux demandés.
2 —Animaux favoris.
3 —Chevaux, bestiaux.
4 —Volailles et accessoires.

AUTOMOBILES.
5 —Accessoires d'autos.-Pneus.
6 —Agences d'automobiles.
7 —Automobiles à vendre.
8 —Automobiles demandés.
9 —Camions-automobiles à vendre.
10 —Garages. — Autos à louer, taxis.
11 —Motocyclettes et bicyclettes.
12 —Réparations générales.

CHAMBRES A LOUER
13 —Chambres sans pension.
14 —Chambres avec pension.
15 —Chambres ou pension demandées.
16 —Chambres pour petits ménages.
17 —Endroits de villégiature.
18 —On se retire en ville.
19 —Pension de table.

DIVERS
20 —Assemblées d'associations.
21 —Evénements (Mariages).
22 —Perdus et trouvés.
23 —Personnels

EMPLOIS
24 —Emploi demandé. Homme.
25 —Emploi demandé. Femme.
26 —Femmes demandées.
27 —Hommes demandés.
28 —Hommes, femmes demandés.
29 —Instituteurs demandés.
30 —Solliciteurs, voyageurs, agents.

ENSEIGNEMENT.
31 —Classes d'enseignement locales.
32 —Cours par correspondance.
33 —Enseignement demandé.
34 —Enseignement privé.
35 —Musique, danse, drame.

MARCHANDISES.
36 —Articles à vendre.
37 —Articles de ménage.
37a—Articles de Sport.
38 —Bijouterie, montres, diamants.
39 —Bois, charbon, foin, grain.
40 —Chaloupes, yachts, accessoires.
41 —Graines, plants et fleurs.
42 —Instruments musicaux.
43 —Machineries et outils.
44 —Matériaux de construction.
44a—Meubles de Bureaux.
45 —On demande à acheter.
46 —Produits de ferme et laiterie.
47 —Radio et accessoires.
48 —Spéciaux dans les magasins.
49 —Echange.
50 —Vêtements.
51 —Voitures.

OCCASIONS FINANCIERES
52 —Argent à prêter.—Hypothèques.
52b—Commerce à vendre.
53 —Occasions d'affaires.
53a—On demande à emprunter.
54 —Placement, Actions et Obligations.

SERVICES COMMERCIAUX
55 —Buanderie.
56 —Déménagements, entreposage.
57 —Entrepreneurs et constructeurs.
58 —Imprimeurs, graveurs, relieurs.
59 —Modistes, robes et chapeaux.
59a—Nettoyage, teinture, remodelage.
60 —Peintres, Décorateurs.
61 —Plombiers, couvreurs, etc.
62 —Réparations.—Repolissage.
63 —Services divers offerts.
64 —Tailleurs et presseurs.

SERVICES PROFESSIONNELS.
65 —Architectes.
66 —Assurance et obligations.
67 —Avocats et Notaires.
67a—Brevets d'inventions.
68 —Chiropracticiens.
69 —Comptables.
70 —Dentistes.
71 —Médecins, chirurgiens, etc.
72 —Ostéopathie.
73 —Pharmaciens.
73a—Services divers offerts.

IMMEUBLES A LOUER
74 —Appartements et plain-pieds.
75 —Bureaux et place de bureaux.
75a—Ecurie à louer.
76 —Fermes et terres à louer.
77 —Maisons à louer.
78 —Maisons de campagne à louer.
79 —Maisons d'été à louer.
80 —On demande à louer.
81 —Place commerciale à louer.

IMMEUBLES A VENDRE.
82 —Courtiers en immeubles.
83 —A vendre ou échanger.
84 —Fermes et terres à vendre.
85 —Immeubles demandés.
86 —Maisons à vendre.
87 —Propriétés commerciales.
88 —Propriétés de campagne.
89 —Terrains à vendre.

ANIMAUX

Animaux favoris 2

JEUNES CHIENS à vendre "Boston Bull", 324 Cadieux, Est. 5999-W.

Chevaux, bestiaux 3

CHEVAL à vendre de 1,200 lbs, aucune offre refusée. Adresse 58 Kent. Est 0165-W

VENANT d'arriver directement d'Ontario, chars de jeunes chevaux bien sains, pesant de 1,300 à 1,600 livres, parmi sont plusieurs paires bien matchées et quelques chevaux de voitures. S'adresser O. Belleau, 1489 Clarke. Tél. Belair 5539.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 7

AUTOS USAGES—

CHEVROLET "90" Touring 1922. Chevrolet Sedan 1922. Chevrolet Baby Grand Touring 1920. Chevrolet Baby Grand Sedan 1921. Essex Coach 1924. Hudon Touring 1921. Hudson Coach 1922. Hudson Coach 1923. Franklin Touring 1921. Reo Sedan 1921. Ford Sedan 1921. Cole Sedan 1921.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO. LIMITED.

1545 S.-LAURENT, 385 ONTARIO EST

BELAIR 2446-9560 EST 4510

SOIR: EST 5585

FORD — Batteries, peinture, radiateur réparé, storage, lavage, overhaulage moteur $25.00, magneto rechargé $5.50. Généreux Motor, 39 rue Delmeral.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 7

AUTOS USAGES—

PACKARD TWIN SIX TOURING

WILLYS TOURING.

NASH TOURING.

FRANKLIN SEDAN.

ET AUTRES DE $150.00 EN MONTANT. A TERMES SI DESIRE.

PACKARD MONTREAL MOTOR CO. LIMITED

307 RUE UNIVERSITY

UPTOWN 6223.

FORD, ETC., usagés, Sedans, Coupés, tourings, payables mensuellement. 1245 St-Laurent. Belair 7446 et 9653.

Garages.-Autos à louer, taxis. 10

PLACES de garage à louer $6.00 à $10.00. S'adresser au Garage Bourassa, 371 Papineau.

Motocyclettes et bycicles 11

50 BICYCLES à sacrifice, 303 Duluth.

Réparations générales 12

CANADIAN AUTO TOP CO— Fabricants couvertures d'autos de sièges, de radiateurs réparations de radiateurs. 982 Ste-Catherine ouest. Up. 2145.

CARROSSERIES, radiateurs et parechocs construits et réparés. Ouvrage garanti. Morris et Quellet, en arrière de 483 rue Beaury. Plateau 1021.

STATION U. S. L.—Batteries rechargées, emmagasinages. A. J. Léger, 301 Beaver Hall. Plateau 0352.

CHAMBRES A LOUER

Chambres sans pension 13

AMHERST, 321 (Hôtel Lafayette). — Chambres à louer, $2 à $7 par semaine, eau chaude et froide dans chaque chambre.

BEAUBIEN, 67, grande chambre pour 2 messieurs. Famille adulte. Usage du téléphone. Calumet 4913-J.

GRANDE chambre à louer sur devant. Téléphone. 371 Hôtel de Ville.

Chambres ou pension demandées 15

JEUNE fille désire chambre et pension avec accès au salon famille privée. Marie Martin, 770 St-André, Apt 3. Est 9446-F.

DIVERS

Personnels. 23

HOPITAL PRIVE et maternité de Mme Racicot, 247 St-Denis, Montréal. Est 9237. Service de médecin de haute renommée. Discrétion absolue.

SI VOUS voulez vous débarrasser des coquerelles rapidement. Vous aurez toujours satisfaction en employant la Poudre Parfaite car c'est la meilleure. Ont l'isabelle manufacturier, 682 Montcalm Est 7741-J.

EMPLOIS

Femmes demandées 26

FILLE parlant très bien l'anglais pour magasin. Présenter ce soir, 2140 Ste-Catherine Est, Vianville.

FILLE demandée pour travailler sur machine électrique. Pas d'expérience nécessaire. 159 St-Paul Ouest, dernier étage.

FILLE générale, maison privée, cuisine, 424 Lagauchetière Est.

FILLE ou femme demandée pour aide de ménage, expérience pas nécessaire. S'adresser le matin seulement, 215 rue Université, appt. 23.

FINISSEUSE pour la fourrure avec expérience. S'ad. 4520 Parc, près Mt-Royal.

INSTITUTRICE, diplôme académique pouvant consacrer 1 1-2 heure par jour, adresser par écrit 1005 ave Decormier. TE. Amherst 2605.

JEUNE fille d'expérience pour faire les draps. Columbus Rubber, 1349 Demontigny Est.

JEUNE FILLE

Demandée pour faire sollicitation par téléphone. Doit parler les deux langues. Position permanente et la personne compétente pourra se faire bon salaire. S'adresser A. Garceau, Ch. 2, 120 Ste-Catherine Est.

ON DEMANDE hommes et femmes pour gagner $5.00 à $25.00 chez soi. Pas de sollicitation. Expérience pas nécessaire; distance sans importance. Pour détails s'adresser à The Auto Knitter Hosiery Co., Ltd., Dépt. C 3, Toronto.

OPERATRICES en fourrures sachant finir les manteaux. F. Desautels, 484 Visocation.

POSEUSES de lattes sur les cigares demandées, expérience nécessaire. Nouveau No 141, rue St-Pierre. Thomas Horkness and Sons Limited.

SAUCEUSES chocolat demandées avec expérience pour travailler jour et soir et désiré immédiatement. 1793 St-Laurent.

SERVANTE demandée pour petite famille privée. S'adresser immédiatement au 902 de St-Valier Références.

VENDEUSE demandée pour le rayon des manteaux et costumes, doit être expérimentée et parler anglais et français, bon salaire et emploi continu. S'ad. 759 Mt-Royal E. M. Ruby.

Hommes demandés. 27

GARCON, 14 à 16 ans, pour apprendre l'optique mécanique, 283 St-Denis.

HOMME d'expérience demandé pour prendre charge d'un état de bouchers très bon salaire pour personne compétente. S'ad. A W. Grondin, Grand'Mère.

HOMME demandé pour prendre billets dans théâtre, petit capital requis, $15 semaine et profits immé. 1278 Notre-Dame ouest.

HOMME demandé pour entreprendre solaire et tranchée d'égout. S'ad après 6.30 p.m. 1768 Chambord.

HOMME, capital 500. Gérant 50.00 semaine, 1064 Hôtel de Ville, jeudi matin.

HOMMES jeunes gens, 25 à 30, par semaine comme chauffeurs de taxi-truck, expérience pas nécessaire licence garantie en 3 jours. Venez apprendre dont on gagnant de l'argent. Lucien Meché, 439A Hôtel de Ville.

HOMMES

Demandés pour faire sollicitation d'annonces. Doivent être bien recommandés et parler les deux langues. Position permanente et avenir aux personnes compétentes. S'ad. A. Garceau, Ch. 2, 120 Ste-Catherine Est.

Solliciteurs, voyageurs, agents 30

CHOISISSEZ la Ligne Watkins pour un commerce profitable. Le plus considérable et celle se vendant le mieux dans les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal.

ENSEIGNEMENT

Classes d'enseignement locales 31

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue 1 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 2 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2860.

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré $5.00 par mois. Prof. Tartif, 409A St-Denis.

COURS de barbier, système moderne, quelques essais suffisent. Vous permettra de faire $35.00 à $50.00 par semaine. Collège de Barbier, 7 Boulevard St-Laurent.

Enseignement privé 34

AVE DU PARC 2250, appt 2, sténographie bilingue, français, anglais préparation pour examens de bureau, position assurée. Mme Parayre. Tél. Atlantic 3419-J.

Enseignement privé 34

COLLEGE Commercial, anglais, sténographie, clavigraphie, comptabilité mathématiques. Cours strictement privés. Position assurée. Jeunes gens, jeunes filles. Institut Laroche, 303 Saint-Denis, face théâtre St-Denis. Est 7496.

ECOLE PRIVEE—

Garçons seulement, cours élémentaire, intermédiaire et d'immatriculation; les élèves arriérés reçoivent une attention spéciale. Cours privé si désiré. Cours du jour et du soir; professeurs expérimentés et qualifiés. Ecrire à M. Greene, 58 avenue du Collège-Loyola. Up. 3017.

INSTITUT LAROCHE. — Classique, commercial, brevet; leçons privées. Jeunes gens, jeunes filles, 303 St-Denis. Est 7496.

PROFESSEUR RENE SAVOIE, I.C., LL.B., B.A., B.S.A., brevets; cours classique et commercial, 238 rue St-Denis. Est 6162.

PROFESSEUR d'expérience donne des Cours d'Anglais, Français, mathématique, latin, écriture. S'adresser, 28 Lorne Avenue. Près Milton.

MARCHANDISES

Articles à vendre 36

LIBRAIRIE Desôtes, 2171 Est, Ontario, envoie gratuitement un catalogue complet de livres de librairie.

W. THAUVETTE & CIE—

Balais $3.25 la douzaine; pipes bruyère française 0.75, 1.00 et 1.50 la douzaine. 237 St-Paul E.

Articles de ménage 37

AMEUBLEMENT neuf appartements. Cause départ. Prix modéré. 321 St-Denis. Est 5653-W.

AMEUBLEMENT de maison, poêles, chaises, bicycles, achetés aux plus hauts prix. 310 Panet. Est 4573J.

BALAYEUSES ELECTRIQUES—

$39.00. Nous avons une quantité de balayeuses "Royale" que nous vendons au prix de la manufacture. Termes si désirés. Jos. Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth.

BIBLIOTHEQUES en chêne massif, boîtes à radio en acajou, pharmacies, sets de fumeurs, etc. Prix exceptionnels. Agents demandés. Langelier, Drapeau et Cie, manufacturiers, 208 St-Timothée. Est 3262-M.

GRATIS.— Mount Royal Furniture, 629 Mont-Royal Est, offre une lampe valant $25.00, gratis, avec chaque achat de meubles $200.00, soit comptant ou crédit. Spécial, Chesterfield 3 morceaux, valant $220.00, pour $149.00, $1.00 par semaine ouvre un compte. Belair 4968.

MAISON meublée à vendre, 23 appts. Bien affaire, charbon entré. Chambres toutes louées. Rue marché, 150 Dorchester Est. Est 9004.

MATELAS en feutre, $5.85; sommier à ressort $4.75; set de chambre, noyer rég. $150.00, pour $58.00. Dominion Stove and Furn., 932 St-Laurent, près Ave des Pins.

MEUBLES DE SECONDE MAIN.—

Que nous avons échangés, meubles de chambre à coucher, salle à manger, cuisine, salon et vivoir, assortiment d'autres articles de ménage à bon marché. Z. Germain, fils, 563 rue Ste-Catherine Est.

MEUBLES ET TAPIS à $2.1-3 p.c. d'escompte. Nous échangeons les meubles. J.-S. Beaupanant, 1220 rue Parthenais. Belair 9689-J.

MOBILIERS Chesterfields salle à manger, superbe, chambre à coucher en noyer, lit simple, gramophone, tapis, lampe de piano table de bibliothèque, garnitures électriques. Bon marché. 181 Mt-Royal ouest.

MOBILIERS de salle à dîner, salon, cuisine, chambre, poêle d'acier, commeneufs. Bas prix. Lange, 1601 Ste-Catherine Est. Clairval 2913W.

NOTEZ-BIEN ceci: notre commerce de tapis, rugs, prêlarts se fait à votre demeure, c'est pourquoi l'on vend meilleur marché. S.-C. Renaud, 1188 Delorimier.

SPECIALITES DE NOEL en grande variété, en meubles supérieurs. Achetez de bonne heure, obtenez les plus bas prix, meilleur service. American Furniture Co., 753 St-Laurent.

Articles de Sport 37a

C.C.M. RED BIRDS—

Pour ses étrennes, donnez-lui un de ces fameux bicycles. $2.50 sur livraison. Balance $1.50 par semaine. McBride, 2681 rue Bleury. Plateau 5458.

Bois, charbon, foin, grain 39

AU VOYAGE bois franc, $8.75; bois mou $2.75. Martel, 2144 St-Jacques. West 2937-W.

CHAUFFAGE IDEAL—

20 sacs de retailles de formes en érable et autres bois francs pour $6.00 une demi-tonne environ, toute livrée, propre à manipuler. Robin Frères, 715 Gilford. Belair 1609.

Chaloupes, yachts, accessoires 40

MOTEURS marins, marque Buffalo, Evinrude, Kermain et Universel. E. Drolet, agent spécialiste, 137, rue McGill, Ch. 311.

Instruments musicaux 42

ACHETEZ vos radios et vos meubles directement du manufacturier. Adressez-vous coin Rouen et Harmonie. Tél. Clairval 2402-W.

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 54 sélections, $30.00, garanti. 342 Mont-Royal, près Berri.

GRAMOPHONE Victrola, records, machines à coudre Singer, piano, conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Mont-Royal Est.

GRAMOPHONE, style Victrola, hauteur 42 pouces, bonnes conditions, pour $25.00 avec 60 sélections, 179 St-Denis.

Machineries et outils 43

MACHINERIES USAGES — Le plus grand assortiment au Canada dans les machineries usagées d'occasion, engrenages, moteurs, poulies, arbres de couche et suspensseurs. Tarshis and Sons, Ltd., 184 McGill St.

NOUS ACHETONS—

et vendons tous genres de machineries et matériaux de construction. Louis Pickard & Cie, 315 Papineau.

Spéciaux dans les magasins 48

FRELARTS—Coupons de toutes sortes 25c et 35c la verge. Linoleum spécial 59c la verge. Service et satisfaction. L.-P. Fontaine, 1023 Ontario Est. 34 Mont-Royal Est.

Vêtements 50

AURAINE—Vente de fourrures non réclamées. Manteaux, pardessus, etc. L. W. Gauvin, 15 St-Jacques.

BOTTINES, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin de Surplus Militaire, 234 ouest, Notre-Dame.

MANTEAU mouton, pleines peaux, fini légal avec Alaska. Manteau Seal Chaud $65.00. Peaux. Bon marché, 2242 Notre-Dame ouest. Westmount 6262.

MAGNIFIQUE CHOIX castor, vison Hudson seal, Hermine, Alaska, Sierthe, Loutre, Manteaux castor, Hudson seal, confectionnés sur demande. 25 p.c. moins que le gros. Hubert, 244 St-Hubert.

MANTEAUX échantillons en fourrure, véritables valeurs depuis $55.00, modèles antiques. Doivent être vus pour être appréciés. London Feather Co., 593 rue Ste-Catherine ouest.

ENSEIGNEMENT

Enseignement privé 34

COLLEGE Commercial, anglais, sténographie, clavigraphie, comptabilité mathématiques. Cours strictement privés. Position assurée. Jeunes gens, jeunes filles. Institut Laroche, 303 Saint-Denis, face théâtre St-Denis. Est 7496.

ECOLE PRIVEE—

Garçons seulement, cours élémentaire, intermédiaire et d'immatriculation; les élèves arriérés reçoivent une attention spéciale. Cours privé si désiré. Cours du jour et du soir; professeurs expérimentés et qualifiés. Ecrire à M. Greene, 58 avenue du Collège-Loyola. Up. 3017.

INSTITUT LAROCHE. — Classique, commercial, brevet; leçons privées. Jeunes gens, jeunes filles, 303 St-Denis. Est 7496.

PROFESSEUR RENE SAVOIE, I.C., LL.B., B.A., B.S.A., brevets; cours classique et commercial, 238 rue St-Denis. Est 6162.

PROFESSEUR d'expérience donne des Cours d'Anglais, Français, mathématique, latin, écriture. S'adresser, 28 Lorne Avenue. Près Milton.

MARCHANDISES

Articles à vendre 36

LIBRAIRIE Desôtes, 2171 Est, Ontario, envoie gratuitement un catalogue complet de livres de librairie.

W. THAUVETTE & CIE—

Balais $3.25 la douzaine; pipes bruyère française 0.75, 1.00 et 1.50 la douzaine. 237 St-Paul E.

Articles de ménage 37

AMEUBLEMENT neuf appartements. Cause départ. Prix modéré. 321 St-Denis. Est 5653-W.

AMEUBLEMENT de maison, poêles, chaises, bicycles, achetés aux plus hauts prix. 310 Panet. Est 4573J.

BALAYEUSES ELECTRIQUES—

$39.00. Nous avons une quantité de balayeuses "Royale" que nous vendons au prix de la manufacture. Termes si désirés. Jos. Lagarde, 828 St-Denis, angle Duluth.

BIBLIOTHEQUES en chêne massif, boîtes à radio en acajou, pharmacies, sets de fumeurs, etc. Prix exceptionnels. Agents demandés. Langelier, Drapeau et Cie, manufacturiers, 208 St-Timothée. Est 3262-M.

GRATIS.— Mount Royal Furniture, 629 Mont-Royal Est, offre une lampe valant $25.00, gratis, avec chaque achat de meubles $200.00, soit comptant ou crédit. Spécial, Chesterfield 3 morceaux, valant $220.00, pour $149.00, $1.00 par semaine ouvre un compte. Belair 4968.

MAISON meublée à vendre, 23 appts. Bien affaire, charbon entré. Chambres toutes louées. Rue marché, 150 Dorchester Est. Est 9004.

MATELAS en feutre, $5.85; sommier à ressort $4.75; set de chambre, noyer rég. $150.00, pour $58.00. Dominion Stove and Furn., 932 St-Laurent, près Ave des Pins.

MEUBLES DE SECONDE MAIN.—

Que nous avons échangés, meubles de chambre à coucher, salle à manger, cuisine, salon et vivoir, assortiment d'autres articles de ménage à bon marché. Z. Germain, fils, 563 rue Ste-Catherine Est.

MEUBLES ET TAPIS à $2.1-3 p.c. d'escompte. Nous échangeons les meubles. J.-S. Beaupanant, 1220 rue Parthenais. Belair 9689-J.

MOBILIERS Chesterfields salle à manger, superbe, chambre à coucher en noyer, lit simple, gramophone, tapis, lampe de piano table de bibliothèque, garnitures électriques. Bon marché. 181 Mt-Royal ouest.

MOBILIERS de salle à dîner, salon, cuisine, chambre, poêle d'acier, commeneufs. Bas prix. Lange, 1601 Ste-Catherine Est. Clairval 2913W.

NOTEZ-BIEN ceci: notre commerce de tapis, rugs, prêlarts se fait à votre demeure, c'est pourquoi l'on vend meilleur marché. S.-C. Renaud, 1188 Delorimier.

SPECIALITES DE NOEL en grande variété, en meubles supérieurs. Achetez de bonne heure, obtenez les plus bas prix, meilleur service. American Furniture Co., 753 St-Laurent.

Articles de Sport 37a

C.C.M. RED BIRDS—

Pour ses étrennes, donnez-lui un de ces fameux bicycles. $2.50 sur livraison. Balance $1.50 par semaine. McBride, 2681 rue Bleury. Plateau 5458.

Bois, charbon, foin, grain 39

AU VOYAGE bois franc, $8.75; bois mou $2.75. Martel, 2144 St-Jacques. West 2937-W.

CHAUFFAGE IDEAL—

20 sacs de retailles de formes en érable et autres bois francs pour $6.00 une demi-tonne environ, toute livrée, propre à manipuler. Robin Frères, 715 Gilford. Belair 1609.

Chaloupes, yachts, accessoires 40

MOTEURS marins, marque Buffalo, Evinrude, Kermain et Universel. E. Drolet, agent spécialiste, 137, rue McGill, Ch. 311.

Instruments musicaux 42

ACHETEZ vos radios et vos meubles directement du manufacturier. Adressez-vous coin Rouen et Harmonie. Tél. Clairval 2402-W.

GRAMOPHONE gros cabinet style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 54 sélections, $30.00, garanti. 342 Mont-Royal, près Berri.

GRAMOPHONE Victrola, records, machines à coudre Singer, piano, conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Mont-Royal Est.

GRAMOPHONE, style Victrola, hauteur 42 pouces, bonnes conditions, pour $25.00 avec 60 sélections, 179 St-Denis.

Machineries et outils 43

MACHINERIES USAGES — Le plus grand assortiment au Canada dans les machineries usagées d'occasion, engrenages, moteurs, poulies, arbres de couche et suspensseurs. Tarshis and Sons, Ltd., 184 McGill St.

NOUS ACHETONS—

et vendons tous genres de machineries et matériaux de construction. Louis Pickard & Cie, 315 Papineau.

Spéciaux dans les magasins 48

FRELARTS—Coupons de toutes sortes 25c et 35c la verge. Linoleum spécial 59c la verge. Service et satisfaction. L.-P. Fontaine, 1023 Ontario Est. 34 Mont-Royal Est.

Vêtements 50

AURAINE—Vente de fourrures non réclamées. Manteaux, pardessus, etc. L. W. Gauvin, 15 St-Jacques.

BOTTINES, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin de Surplus Militaire, 234 ouest, Notre-Dame.

MANTEAU mouton, pleines peaux, fini légal avec Alaska. Manteau Seal Chaud $65.00. Peaux. Bon marché, 2242 Notre-Dame ouest. Westmount 6262.

MAGNIFIQUE CHOIX castor, vison Hudson seal, Hermine, Alaska, Sierthe, Loutre, Manteaux castor, Hudson seal, confectionnés sur demande. 25 p.c. moins que le gros. Hubert, 244 St-Hubert.

MANTEAUX échantillons en fourrure, véritables valeurs depuis $55.00, modèles antiques. Doivent être vus pour être appréciés. London Feather Co., 593 rue Ste-Catherine ouest.

Trois "Hourrahs" pour Vous!

Toutes les meilleures occasions en ville mises à votre portée—n'est-ce pas assez pour pousser trois vigoureux hourrahs ?

Mais il y a encore plus ! Ces occasions sont classifiées par ordre numérique et disposées alphabétiquement sous forme de catalogue parfait afin que vous puissiez choisir en un instant celles qui font votre affaire.

Et voici une autre raison de vous féliciter: Cette liste d'occasions est revisée et renouvelée chaque jour.

Réalisez-vous comme vous êtes chanceux—avez-vous toujours la section des annonces classifiées de La "Patrie" à portée de la main ?

Il n'est pas nécessaire de rester déprimé et morne—de vous agiter au sujet de petits ennuis d'affaires—parce que la section d'annonces classifiées A-B-C peut facilement vous éviter ces vexations de tous les jours.

Lisez-la régulièrement et rendez-vous compte par vous-même !

Les Annonces classifiées A-B-C
Toujours les mêmes — Pour le service.
Toujours différentes. — En opportunité.

MARCHANDISES

Voitures 51

50 VOITURES de toutes sortes d'hiver et d'été. 335 Montana. Belair 6699.

OCCASIONS FINANCIERES

Argent à prêter.—Hypothèques 52

AUX MARCHANDS—

Cultivateurs pour financer votre commerce. Aucun déboursé à faire, absolument confidentiel. Canadian Traders, 71A St-Jacques, Main 1238; le soir Belair 3627.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?—

Si vous faites souscrire du capital ou que vous formiez une compagnie limitée, vous pouvez sauver temps, argent et désappointement en consultant des spécialistes en organisation de compagnies, incorporation, rédaction de prospectus et finance.— Morton, Walker Morton & Company, 306-7, Edifice New Birks.

MARCHANDS, particuliers, cultivateurs, pourquoi rester avec des dettes lorsqu'il est si facile de les régler en voyant Geo. Arpin et Cie, Courtiers, 254 St-Jacques. Suite 16.

POUVONS-NOUS vous aider dans votre ou vos embarras financiers. Prêts de $50.00 et plus négociés. Consultations gratuites et confidentielles. Bureau ouvert le soir jusqu'à sept (7) hres du soir. Ch. 305-306, New Birk's Building.

$2,000, $4,000 et divers autres montants 6 1-2 et 7 p. c. Désautels, Gagnon et Brunet, notaires, 52 St-Jacques. Main 2219; le soir Bélair 1377.

Commerce à vendre 52b

BOUTIQUE de barbier dans N.-D. de G., avec tout l'outillage, visible tout le temps après 2 hres. West 8487.

EPICERIE et boucherie de 6,000. A sacrifice, personne seule, impossible de continuer les affaires. J. Lafond, 6714 Benoni. Calumet 5145-W.

EPICERIE et boucherie à vendre, nord de la ville, bon emplacement, affaires appréciables, en bonne condition. West 8487 pour appointement.

EPICERIE à vendre; cause: un autre commerce, chance à un prompt acheteur. 649 Dorchester Est.

ETAL de boucher à vendre, commerce établi depuis longtemps, 1802 Ste-Catherine Est.

ETAL DE BOUCHER, vendre à sacrifice, coin transfer, 63 Sheppard. Belair 6417.

MAGASIN de chapeaux et lingerie. S'adresser après 6 heures 216 rue Delorimier dans la journée Est 1676.

MAGASIN de modes bon site, bon marché à prompt acheteur. S'ad. Mlle A. Hamel, 819 Notre-Dame ouest. Main 7071. Soir, Main 8223.

MAGASIN de fruits et légumes. Cause de vente: autre occupation. York 2470.

RESTAURANT à vendre. S'ad. Alfred Fontaine, 46 Jolicoeur. Ville Emard. York 2168.

Occasions d'affaires 53

ASSOCIES, hommes ou femmes, avec $100.00 ou $200.00 chacun. Proposition rapportant du 240 pour cent par an, garanti. Les dividendes sont réparties comme suit: 10 p.c. tous les 5 et 20 de chaque mois. Il n'est pas nécessaire d'y donner votre temps. Ne perdez pas votre chance en attendant trop tard pour demander renseignements complets, car le montant requis est limité. Adressez immédiatement à Boîte 72, la "Patrie."

Placements. Actions, Obligations 54

OBLIGATIONS ALLEMANDES. Pour faire un bon placement, demandez notre liste des prix. Institut Belge St-Joseph (incorporé) 1342 Saint-Denis, Montréal.

SERVICES COMMERCIAUX

Buanderie 55

AMERICAN LAUNDRY, Ltd., 235, Côte Beaver Hall. Travail de premier ordre, prix raisonnables. Plateau 2376.

REPASSAGE à la main et blanchissage suivant nouvelle méthode par des experts. The Globe Laundry Co., 2005 St-Dominique. Bélair 3169.

Déménagements, entreposage 56

BEAVER TRUCK taxi, transport général, meuble, valise, etc., service 5 minutes. 170 Ontario Est. Est 2767.

PIANO, $4.00 — Nous pouvons faire votre déménagement au contrat ou $2.50 de l'heure, voiture couverte ou truck, 2 hommes. Spécialité, déménagement de campagne. Ouvrage garanti couvert par les assurances. Blanchard Express. Est 5909.

Entrepreneurs et constructeurs 57

SOUS-SOL HUMIDE—

Murs et planchers à l'épreuve de l'eau, en stucco, brique, pierre et beton, par The Raines Company of Canada, 135 St-Alexandre. Tél. Plateau 3913.

Modistes, robes et chapeaux 59

ROBES TAILLEUR confectionnées à partir de 15. Commandes promptement exécutées. Plateau 6154. S'adresser 42 ans.

Nettoyage, teinture, remodelage 59a

CHARLES FISHER, 467 rue Guy — Fourrures de haute qualité à vendre. Réparages et remodelages garantis. Up. 2982.

Réparations, Repolissage 62

GRAMOPHONES. Hôpital. Nous faisons toutes sortes de réparations de gramophones. Satisfaction garantie. Adressez à 825 St-Laurent, angle Prince-Arthur. Plateau 4164.

MATELAS — Ah! Ah! Voilà O. Boyer, manufacturier de matelas. Matelas refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, réparations de springs de tous genres. Spécialité, Gramophone. Satisfaction garantie. O. Boyer, 1421 St-Denis. Belair 3217.

MATELAS refaits, lavés. Ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. La place par excellence pour faire les lits de plumes. Maison de confiance. Fiset, 129, Beaubien. Est 2249.

SERVICES COMMERCIAUX

Réparations, Repolissage 62

REMBOURRAGES de meubles de première classe. "Bas Prix". M. E. Poirier, 106 Papineau. Est 5089.

Services divers offerts 63

FERRAGES de chevaux, tondeur électrique, J.-B. Legault et Cie, ruelle Brunet, arrière de 433 Hôtel de Ville. Est 5568.

Tailleurs et presseurs. 64

NOUVEAUX COMPLETS sur commande, vieux complets remis comme neufs. New-York Tailoring, 2127 Bleury. Plateau 4427.

SERVICES PROFESSIONNELS

Avocats et notaires 67

BERARD, Jos.-R. C.R., 92, rue Notre-Dame Est. Main 8760.

LAVERY & DEMERS, avocats, procureurs, 19, rue Saint-Jacques. Tél. Main 4472.

MARSAN, G.-A., C.R., avocat, 20 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 1997.

MATHIEU, A.-Papineau, B.C.L., C.A., 180 St-Jacques, cables, Pap. Math. Main 2579; soir Main 7890.

PAGNUELO & DAVID, avocats, C.R., 182 Ste-Catherine Est. Edifice Banque Nationale. Tél. Est 8598.

PERODEAU & PERODEAU, Notaires; Immeuble Dominion Express. Main 7495. Aimé Pérodeau, LL.L. L. Autrefois Stuart, Cox & Pérodeau.

W.-F. MERCIER, B.A.,L.L.L., avocat, 71a St-Jacques. Main 8297. Bureau du soir, 1655 Papineau. Amherst 2760.

Brevets d'inventions 67a

MARION & MARION—Brevets d'invention. Guide de l'inventeur envoyé gratuitement, 364 Université. Uptown 6474.

PIGEON & LYMBURNER, 82, rue Craig ouest, édifice Power, Montréal. Main 3025.

Chiropracticiens 68

G. DAVIS, C. Wilson, gradués de Palmer, sixième année de pratique, 219 Immeuble Drummond. Up. 9195 pour rendez-vous.

Médecins, chirurgiens, etc. 71

Dr RONALD LEVESQUE, des hôpitaux de Paris, 143 Metcalfe, appt 6. Uptown 8984. Spécialiste: maladies vénériennes, peau et des femmes.

LAPORTE, Dr R., spécialiste, maladies vénériennes, maladies de la peau, chancres, hémorragie, syphilis. Analyse du sang. Rayons X. 1ère consultation gratuite, 215 Ste-Catherine, coin Bleury. Plateau 0329.

LEPROHON, Dr J. — Spécialité: maladies vénériennes, organes génitaux, urinaires, rhumatisme. Traitement scientifique. Institut Médical Lorel, 276 Amherst. Est 4711.

MALO, Dr Zénon. Clinique privée, 1426 St-Denis. Bélair 9435-M. Heures: 2 à 5, 7 à 9.

TESSIER, Dr.—Bright, peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, diabète, traitement moderne, électricité (clinique privée). 926 St-Denis, près Rachel. Belair 8497. 1ère consultation gratuite.

Services divers offerts 73a

HEMORROIDES saignantes traitées sans opération. N. Arvouette, 561, Demontigny Est. Est 9125W.

HOPITAL PRIVE pour dames, maternité et cas de maladies; meilleures recommandations. Calumet 3165-J. 65 St-Zotique.

HOPITAL privé pour dames, demoiselles. Service du médecin désiré et de garde malades diplômées. 249, Parc Lafontaine. Est 9811W.

INCORPORATIONS, REG'D—

Sociétés formées et capital trouvé. Nous

SUCCES DE LA GUERRE A LA CONTREBANDE

L'honorable Jacques Bureau en dit sa satisfaction au Board of Trade.

UNE ENQUETE

Il y a déjà quelque temps, le Board of Trade avait attiré l'attention du ministre des douanes sur le fait que plusieurs marchands, qui voyaient leur commerce menacé par la contrebande ,s'apprêtaient à prendre les mesures nécessaires à leur protection. C'était un empiètement sur les fonctions du gouvernement; aussi faisait-il remarquer qu'il considérait cette politique inopportune, parce qu'il est convaincu que le gouvernement fédéral peut remédier à cette situation lui-même afin de protéger ses revenus, et partant empêcher toute intervention particulière.

L'hon. Jacques Bureau vient de répondre à cette lettre du Board of Trade. Le ministre des douanes déclare que tout ce qu'il est possible de faire pour empêcher la contrebande est fait par le gouvernement. Il ajoute en effet que les agents chargés de cette tâche à Montréal ont vu leur nombre augmenté et que les résultats se sont fait sentir déjà, ce qu'ont finalement admis les membres du Board of Trade.

La Chambre de Commerce de Hamilton écrit au Board of Trade pour lui demander ce qu'il pense de la loi relative à la taxe du timbre exigé sur les traites et les lettres de change lorsqu'elles sont présentées à la banque, soit pour la perception ou pour l'acceptation. Comme ces traites et ces lettres de change sont souventes fois refusées, ce qui nécessite la préparation de nouvelles traites et lettres, on a fait remarquer, dès 1922, au ministre des finances que la loi devrait être amendée de façon à n'exiger le timbre que si traites et lettres de change sont acceptées. Maintenant la Chambre de Commerce de Hamilton fait une petite enquête auprès de tous les Board of Trade du Dominion afin de connaître leur avis et de montrer un front uni, lorsque le gouvernement sera à nouveau prié de faire cet amendement à la loi.

Le Board of Trade de Montréal déclare qu'il a à date distribué 110,000 des circulaires sur "l'Intérêt sur la dette publique et qui la paie", et que l'on continue de lui en faire des demandes, tout en le félicitant des renseignements ainsi donnés aux citoyens.

Présidait la dernière séance du Board of Trade, M. H. B. Mackenzie.

Un agent en état d'ivresse

(suite de la page 9)

si les personnes assignées avaient pu parler.

—Mais personne n'a parlé ?

—Non.

L'échevin Bédard dit au juge qu'on lui a demandé, ce matin, s'il avait jamais dit que l'on payait pour une place d'agent de police. Il donne alors lecture de la déclaration que doit faire un agent de police pour entrer dans la force policière.

Voici le texte de cette déclaration:

DECLARATION SOLENNELLE

"Je déclare solennellement:—

1.—Que je n'ai directement, ni indirectement, soit personnellement ou par le moyen d'intermédiaires, payé ou promis payer aucun argent à aucune personne en rapport avec ma nomination comme constable;

2.—Que je n'ai directement, ni indirectement, promis aucune récompense à qui que ce soit;

3.—Que je n'ai promis de signer, et n'ai signé aucun billet ou promesse de payer quelconque;

4.—Que je n'ai pris aucun engagement envers qui que ce soit en rapport avec mon admission dans le corps de police, et que je n'ai autorisé personne à le faire pour moi, soit directement ou indirectement.

Je déclare aussi solennellement m'engager à ne faire partie d'aucune union de police, association de police ou société de police quelconque, à l'exception de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal, et de l'Association Athlétique d'Amateurs de la Police de Montréal.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a le même effet et la même force que si elle était faite sous serment en vertu de l'Acte de la Preuve en Canada."

—Je dois ajouter, dit l'échevin Bédard, que l'on pose aux futurs constables des questions additionnelles, et on les renvoie si, par exemple, les réponses ne sont pas jugées satisfaisantes, dans le cas où le futur contable dit qu'il a dû payer de l'argent pour entrer, etc.

—Vous savez, dit Me Brossard, que le comité exécutif peut ratifier le choix du chef de police et qu'en somme M. Brodeur peut engager ou ne pas engager un constable.

Le témoin répond que le conseil a aussi son mot à dire.

—Jurez-vous que, depuis deux ans, M. Brodeur n'a pas toujours la majorité?

Le témoin hausse les épaules sans répondre.

La séance se termine par la courte apparition du chef Bélanger dans la boîte. Le chef vient apporter le dossier du constable Bugeaud qui a été remercié de ses services en septembre 1924. Dans ce dossier il est question de l'offense commise par le constable et des lettres de recommandation que celui-ci avait dû fournir avant d'entrer dans le corps de police.

A la suite de quoi Me Brossard demande l'ajournement.

Deux députés se battent en duel

ROME, 20. — Le député Eugenio Chiesa et M. Tamborini, membre de la légion fasciste, se sont battus en duel à l'épée. Tamborini lança un défi au député Chiesa pour insultes de ce dernier contre la légion, insultes publiées par la "Voce Republicana." Le duel dura 14 reprises et ni l'un ni l'autre des combattants ne fut blessé. Les médecins ordonnèrent de suspendre le duel en dépit des protestations de Chiesa. Il n'y eut pas de réconciliation.

AGAPES A L'"ACTION CONSERVATRICE

Quelques-uns de ceux qui assistaient samedi soir, dans la salle de l'Union du Commerce, rue Berri, à la fête aux huitres organisée par l'Action Conservatrice. Au centre, on remarque, M. Adolphe L'Archevêque, député de Mercier. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

LE CANADA A TENU LE PREMIER RANG A CETTE EXPOSITION

C'est ce que déclare M. S.-G. Bendon chez les publicitaires hier après-midi.

La discussion.

De tous les Dominions qui ont exposé à l'exposition impériale de Wembley, le Canada a tenu le premier rang, a dit M. S. G. Bendon, au lunch-causerie de l'Association de Publicité de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, hier midi. M. Bendon déclara aussi que le Canada, cependant, avait perdu la meilleure occasion de se faire valoir au point de vue commercial, simplement parce que les exposants n'avaient pas fait au préalable les arrangements nécessaires pour la vente des marchandises.

"Il y a eu manque d'organisation chez les exposants, ajoute-il. Il cite comme exemple l'étalage du beurre au pavillon Canadien. Il n'y avait personne à ce rayon pour donner des échantillons de beurre Canadien aux visiteurs. M. Bendon parle des nombreux exhibits anglais, surtout le saumon mis en conserve. Il est heureux cependant de féliciter le chemin de fer national du Canada et le Pacifique Canadien pour la part prise à la grande exposition de Wembley.

M. Bendon parlant des produits Canadiens en Angleterre, dit quel mauvais usage que l'on en fait. Lors de son voyage, il entra chez un épicier pour acheter une boîte de saumon rouge en conserve. En l'ouvrant, il s'aperçut que c'était du saumon blanc. Après enquête il découvrit que le saumon Canadien importé en Angleterre était non libellé, et lorsque les importateurs anglais mirent l'étiquette sur les boîtes ils se sont mépris sur la qualité du saumon. "Le gouvernement Canadien", ajoute M. Bendon, "ne devrait pas tolérer l'exportation des marchandises non libellées. Tout produit fabriqué au pays devrait porter la marque de commerce, "Fait au Canada"."

En terminant, M. Bendon, émet le voeu qu'une nouvelle exposition ait lieu et que le Canada y soit représenté de nouveau. Mais il formule l'espoir que la permission soit donnée au Canada de vendre les produits exposés tout comme les autres Dominions.

M. Paul Joubert, ex-président de l'association des manufacturiers Canadiens, s'opposa vivement à cette idée. Il s'en suivit une discussion animée. M. Joubert est d'avis que la vente des menus produits à l'exemple de l'Australie, enlève tout le caractère de dignité de l'exposition. Le Canada a perdu l'occasion d'activer son commerce outre-mer en n'envoyant aucun représentant à l'exposition de Wembley. Il demande alors qu'on fasse pression auprès du gouvernement Canadien pour qu'à la prochaine exposition, des représentants soient envoyés pour expliquer aux visiteurs la qualité et la provenance des produits Canadiens et arranger, si possible, des ventes notables avec les clients.

C'est pourquoi, en terminant, il demande que l'on retire la résolution à l'effet de demander au gouvernement Canadien la permission de la vente des produits exposés. Après vive discussion, la résolution fut renvoyé à l'exécutif pour étude.

Le lunch-causerie d'hier était présidé par M. D. L. Weston. Au cours du déjeuner, il y eut parade de modèles de la firme Boulton-Redmon, marchands de fourrures. Ces jeunes dames furent vivement applaudies, et on remit à chacune une bonbonnière.

Le tribunal rejette l'appel

TORONTO, 20. — Au bout de 50 minutes de plaidoiries, la Cour d'appel a débouté aujourd'hui la requête en appel de Charles A. Matthews, fils, ancien assistant-trésorier provincial, contre le jugement du juge Mowat, le condamnant à deux ans de prison pour abus de confiance.

L'appel fut rejeté en droit et en fait.

Les avocats d'Aemilius Jarvis, père, de Toronto, demanderont devant le juge Middleton, vendredi, le droit d'en appeler de la sentence condamnant leur client à payer conjointement avec Peter Smith une amende de $600,000.

NOS PAQUEBOTS CLOTURENT LA SAISON 1924

Le "Doric" a transporté, de Montréal cette année, 3,554 passagers.

Chronique Maritime.

Le trafic des passagers, dans le port de Montréal, en 1924, a été plus considérable qu'en 1923 nous annoncent la ligne White Star-Dominion, et la compagnie Robert Reford Co. Limited. La ligne Cunard enregistre une forte affluence d'outre-mer causée pas l'accroissement en notable des imigrants.

L'hiver rigoureux chassera nombre d'excursionistes cette année vers les Antilles, la Méditerranée et l'Amérique du Sud. Les compagnies, qui ont organisé des croisières vers ces régions, nous disent que les listes d'enregistrement sont presque complètes. Un grand nombre de passagers se dirigeront également vers l'Europe d'ici aux fêtes de fin d'année, profitant des excursions spéciales de Noel des ports de Portland et d'Halifax.

Avec le départ samedi prochain du paquebot "Doric", la ligne White Star-Dominion clôture sa saison 1924 sur le Saint-Laurent, et transportera ses activités aux ports de Portland et d'Halifax. Le principal événement de la saison fut sans aucun doute le fait qu'un si grand nombre de passagers se sont embarqués pour l'Europe, profitant des excursions éducationnelles de troisième classe. Le 21 juin, le "Regina" a transporté le plus grand nombre d'étudiants qu'on ait encore jamais vu sur un seul paquebot. La compagnie a compté plus de 14,000 passagers d'Europe qui sont entrés au pays par ses vaisseaux. Le "Doric", à lui seul, lorsqu'il quittera Montréal samedi, aura transporté 3,554 passagers de la métropole comprenant 1,943 passagers de cabine et 1,611 passagers de troisième classe. C'est plus que n'importe quel autre paquebot qui remonte le Saint-Laurent.

Un autre paquebot à clôturé sa saison fluviale cette année, est le "Marloch", du Pacifique Canadien qui a quitté Montreal ce matin pour Belfast et pour Glasgow. C'est à ce paquebot que revient l'honneur d'avoir conduit en Europe, au cours de l'été, les délégués américains et canadiens du World's Sunday School Convention.

Le Canadien-Pacifique nous annonce que des trains spéciaux relieront les principaux centres de l'Ouetst au port de Saint-Jean, afin de permettre aux fermiers qui désirent rentrer en Europe pour le Noel de le faire sans trop de frais. Ces vaisseaux sont: le "Montclare" qui doit quitter Saint-Jean le 5 décembre, pour Liverpool; le "Minnedosa", le 10 décembre, pour Cherbourg, pour Southampton et pour Anvers; le "Metagama", le 11 décembre, pour Belfast et Glasgow, le "Montlaurier", le 12 décembre pour Liverpool; le "Montcalm", le 16 décembre, pour Liverpool.

Les remorqueurs n'étant pas parvenus hier après-midi à mettre le "Maresfield" à flot de l'endroit où il s'est échoué mardi dans la courbe de Bécancourt, entre les Trois-Rivières et Batiscan, les vaisseaux du gouvernement, le "Lord Strathcona" et le "Lady Grey" ont été apelés à la rescousse. On croit qu'avant ce soir le vaisseau anglais sera en état de continuer sa route vers Québec, où il sera examiné scrupuleusement. On craint qu'il n'ait subi quelque dommage à sa quille étant donné le poids de sa cargaison.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, est attendu à Montréal samedi soir à huit heures, de Liverpool.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, arrivera à Montréal samedi soir, d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg.

Une conférence de M. C.-D. Goodman, B.S.

M. C.-D. Goodman, B.S., donnera une conférence aux membres du Loyal Order of Moose à leur temple, 215, rue Sherbrooke ouest, ce soir, à 9 heures. Le sujet que traitera le conférencier est intitulé: "In and around the house." Le public est cordialement invité à cette conférence.

IL AVAIT ACQUIS TOUS LES DROITS DUS A UN PRETEUR

Le tribunal refuse la vente d'une propriété légalement transportée.

Les faillites.

L'honorable juge Loranger, siégeant au tribunal des faillites, a rendu jugement renvoyant une requête de la part de J.-E. Couture, syndic autorisé pour la faillite de Nelson Gratton de Hull, afin de pouvoir vendre certains terrains et certaines constructions pour le bénéfice des créanciers. Le juge Loranger a déclaré que lorsqu'une obligation est garantie par une vente à remeré et que l'obligation est inexécutée, le remeré opère de plein droit le transport de la propriété sur laquelle il porte.

La requête de Couture avait été contestée par Albert Gratton qui prétendait avoir acquis tous les droits du failli dans la propriété en question en vertu de deux ventes à remeré qui avaient été faites par le failli antérieurement à la faillite, en garantie d'obligations qu'il avait contractées.

Le juge Loranger a trouvé que le failli avait vendu à remeré une propriété dont le requérant demandait la vente et que par un autre acte dûment enregistré, Nadon, l'acheteur, avait transporté tous ses droits au contestant.

La faillite, a dit la Cour, a pour effet de suspendre l'exercise des droits du failli, elle n'a pas cependant celui de suspendre ceux des tiers à l'égard du failli.

Il n'y a eu aucune entente frauduleuse entre le failli et le contestant pour soustraire la propriété en question des biens de la faillite et que les actes à remeré et l'acte de transport étaient revêtus de toutes les formalités requises par la loi et démontraient la bonne foi des parties. A cause de cela, la Cour a été d'avis de maintenir la contestation. Jugement fut rendu en conséquence rejetant la requête avec dépens.

Un vétérinaire, à East-Hill, prend du poison et meurt

SHERBROOKE, 20. (Du correspondant de la "Patrie") — Poussé par l'idée fixe qu'il était devenu un embarras pour sa famille, Versal Chamberland, âgé de 82 ans, qui a pratiqué comme vétérinaire à East-Hill, toute sa vie, s'est suicidé en absorbant une dose de précipité rouge mêlé à de l'arsenic de plomb, suffisante pour faire mourir toute la municipalité, d'après le docteur Paynton de Knowlton, qui fut appelé à son chevet.

Le veillard demeurait chez son fils et après avoir pris le poison courut à sa belle-fille à qui il demanda de l'eau. Elle fit appeler le médecin mais le veillard expirait deux heures après.

Le coroner B. Joanette, de Brigham, a rendu un verdict de suicide dans un moment d'aberration mentale.

DOULEURS TRAVERSANT LE DOS

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Mitchell, Ont.—"J'ai pris votre remède plusieurs années. Je ne le prends pas constamment, mais je ne m'en passe jamais. Je l'ai d'abord pris pour douleurs dans l'abdomen et douleurs étouffantes, maux de tête et douleurs de dos. J'ai tout mon travail domestique à faire, et souvent, je ne pouvais me lever. J'ai vu la réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le journal, et Mme John Miller m'en a aussi parlé. Chaque fois que j'en prends, je me sens mieux et le recommande toujours à mes amies. Je consens à répondre aux lettres de femmes s'informant de ce remède, et vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage." — Mme P. J. Wassman, Mitchell, Ont.

De l'une à l'autre les femmes font connaître la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Un tel témoignage devrait engager toute femme, souffrant des maux si communs à son sexe, à essayer ce remède connu.

Savez-vous que, dans une récente enquête chez les femmes employant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, plus de 220,000 réponses furent reçues. A la question, "Avez-vous bénéficié de l'emploi de ce remède?" 98% ont répondu "Oui."

Ceci signifie que 98 femmes sur 100 jouissent d'une meilleure santé, parce qu'elles ont bien essayé ce remède.

UNE ROUTE D'HIVER CONDUIT MAINTENANT DE MAKAMIC A ROUYN

On se propose de la convertir en route pour automobiles l'été prochain.

Avantages.

"Les nouveaux chemins construits par le gouvernement provincial facilitent beaucoup les communications entre le chemin de fer Transcontinental et les mines du nord-ouest de Québec. Le dernier en date, un chemin d'hiver entre Makamic et Rouyn promet d'être très fréquenté," déclare M. Cyril T. Young, du service de la colonisation et des ressources naturelles du Canadien National qui revient du territoire des mines d'or.

Les mines de Québec suivent une ligne parallèle à celle du chemin de fer Transcontinental, mais au sud de ce dernier et les routes que l'on construit ont pour but de ravitailler les camps miniers. Leur importance s'explique par le fait que la région compte actuellement une population d'environ 16,000 âmes.

La nouvelle route d'hiver entre Makamic et Rouyn est toute en terre. Ses pentes sont douces et l'on se propose de la convertir l'an prochain en une route pour automobiles. Elle a 42 milles de long et servira au transport des sacs de poste entre Makamic et Rouyn, ainsi qu'au ravitaillement des camps miniers et forestiers. La chambre de commerce de Makamic, une ville qui possède maintenant une population de 1600, a obtenu un tarif de transport jusqu'à Rouyn variant de $1.25 à $1.75 les 100 livres. Un hôtel a été ouvert à Makamic pour les voyageurs empruntant cette route et une ligne de téléphone a été construite. Il est facile d'acheter à bon compte tout ce que l'on veut à Makamic.

M. Young dit que la région minière de l'Abitibi québécois se développe rapidement et que le trafic est grand sur les six nouvelles routes construites. Afin de faire comprendre les possibilités commerciales de la région il rappelle que le pouvoir d'achat de l'Ontario nord a été évalué à $65,000,000 pour 1924.

L'Abitibi lui-même produit beaucoup. Entre Senneterre et La Reine dit M. Young, ont été récoltés cette année 717,000 boisseaux d'avoine; 94,820 boisseaux de pommes de terre et 22,025 tonnes de foin. On a récolté aussi une grosse quantité de blé, d'orge et de navets.

Le nombre d'animaux domestiques a aussi augmenté dans une proportion appréciable ce qui est une autre preuve, fait remarquer M. Young de savantages offerts à l'agriculture par cette magnifique région glaiseuse.

LA CAUSE DE WHITE

La cause en appel de Christopher White, condamné à mort pour le meurtre de Fred Clark, a été de nouveau remise hier matin. La cause ne sera entendue que vendredi matin.

GOODYEAR

BANDES A CAMION

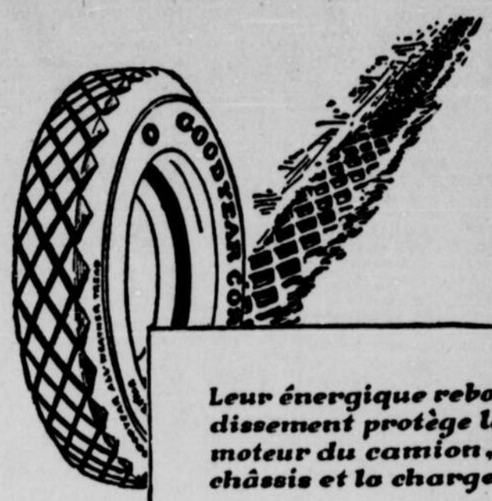

Leur énergique rebondissement protège le moteur du camion, le châssis et la charge

Goodyear means Good Wear

L'influence qui demeure

Rien, dans cette culture générale que vous voulez donner à votre enfant, ne saurait remplacer une éducation musicale, — et rien ne saurait contribuer à cette éducation comme le VICTROLA.

Il enflammera, chez vos enfants, cette étincelle de génie musical, à l'âge où leur intelligence est le plus impressionnable.

Il leur permettra de s'associer, d'étudier avec les plus grands artistes de l'univers, comme Caruso, McCormack, Elman, et nombre d'autres, — ce sera la base de leur culture. Une éducation musicale est un droit de naissance pour votre enfant. Ne pas la donner — serait une source de perpétuels regrets.

Attention!

Tout phonographe n'est pas un Victrola. Pourquoi acheter un autre instrument dans l'espoir qu'il donnera également satisfaction? Les véritables Victrolas ne coûtent pas plus cher. Voyez si l'instrument porte la marque déposée "La Voix de son Maître".

Les records à étiquette rouge maintenant à double côté. De 2 sélections pour à peu près prix d'une seule. Demandez le catalogue, il est gratuit.

Victor Talking Machine Company of Canada, Limited

"La Voix de son Maître"

Victrola

206

EXODE DES IMMIGRANTS VERS L'EST

Intéressante enquête de l'agent spécial de colonisation du Pacifique Canadien.

LES REMEDES

M. F.-H. Komer, agent spécial de colonisation pour le Pacifique Canadien, vient d'arriver à Montréal après avoir visité plusieurs centres industriels du Québec et de l'Ontario. Il est à faire une enquête sur l'exode des immigrants de l'Ouest vers l'Est du pays, afin de connaître la raison de cet état de choses.

Cette ruée d'étrangers vers l'Est du Canada devient de plus en plus forte, de l'aveu de M. Komer; aussi créé-t-elle une situation qui est de plus en plus difficile. Et comme il y a chômage dans l'Est, nombre de ces immigrants cherchent à traverser aux Etats-Unis; mais comme la chose est loin d'être facile, et pour cause, on pénètre chez nos voisins illégalement de sorte que des centaines d'entre eux sont actuellement sous verroux de l'autre côté du quarante-cinquième.

Comment expliquer cet exode? Ces étrangers sont pourtant venus s'établir dans l'Ouest du Dominion. M. Komer répond que ces étrangers sont d'un type différent de ceux qui nous sont arrivés dans le passé. S'ils émigrent, ce n'est plus parce qu'il crèvent de faim de l'autre côté; nombre d'entre eux ont de l'argent et veulent tout simplement entrer dans une nouvelle sphère d'acivité. Ils ont conséquemment de nouvelles exigences: ils veulent avoir du confort et pouvoir jouir de relations sociales. Et M. Komer a souligner cette constatation par cette remarque: si ce pays doit être colonisé avec succès, il est essentiel de fournir plus de confort aux immigrants tout en leur assurant plus de considération. Or, cette politique n'est pas suivie partout, notamment dans les districts où il n'y a pas encore de bureaux de colonisation. Ces étrangers se sentant alors isolés sont portés à gagner les centres industriels où ils rencontreront des leurs menant la même vie qu'eux.

Nous venons de parler des bureaux de colonisation. M. Komer remarque que depuis six mois, il y en a 29 qui ont été établis dans les différentes parties de la Saskatchewan et de l'Alberta. On voit tout de suite le but de ces bureaux: ils sont chargés d'aider aux nouveaux arrivants sous tous les rapports, soit en leur procurant de l'ouvrage ou en leur faisant connaître les lois canadiennes; soit en convoquant des assemblées ou en donnant des conférences, etc. Se trouvent à la tête de ces bureaux des hommes d'affaires et des fermiers de marque qui peuvent inspirer la confiance à l'immigrant. Jusqu'ici ces bureaux ont obtenu des résultats encourageants, mais on est désappointé par cet exode de nombre d'immigrants. Plusieurs d'entre eux ont été trompés avant de quitter leur pays: on leur a laissé entendre qu'il est très facile de trouver de l'ouvrage au Canada.

Le "Petit Ste-Marie" un nouveau journal publié au collège

Depuis hier, les grands journaux de Montréal ont un nouveau confrère, un confrère qui leur fera certainement une forte concurrence en ce sens que chaque fois qu'il sera publié, il sera lu de la première ligne à la dernière tant il est à la fois intéressant et varié. Nous sommes tout de même heureux de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Ce nouveau confrère, c'est le "Petit Sainte-Marie", oui, messieurs le "Petit Sainte-Marie" ! Le "Petit Sainte-Marie", qui faisait autrefois les délices des élèves du collège Sainte-Marie et dont tous les anciens se souviennent pour avoir passé les plus belles heures de leur vie de collège à y lire les nombreux articles intéressants et variés, articles signés des meilleures plumes.

Le "Petit Sainte-Marie" de novembre qui vient de paraître ne le cède en rien à l'ancien, croyez-moi. Sa toilette a quelque peu changé mais c'est pour le mieux. La première page résume la haute pensée qui a inspiré les bons pères Jésuites en publiant ce petit journal "qui deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie". On y voit un élève, la figure éclairée, l'oeil vif, fixé vers un but qu'il veut atteindre à tout prix, escaladant une montagne avec un drapeau sur lequel est écrit le mot que l'on devine déjà : "Excelsior". Comment pourrait-il en être autrement, c'est le "Petit Sainte-Marie", représentant l'idéal des élèves des Pères Jésuites, qui monte plus haut, toujours plus haut.

La seconde page, c'est le tableau d'honneur qui intéresse tous les élèves comme tous les parents. On y voit les noms de ceux qui ont gagné l'excellence, la diligence et la médaille de leur classe.

Quant aux autres pages, elles sont si intéressantes, qu'il faudrait des colonnes pour en parler en détail. Il convient de remarquer tout de même que les articles sont presque tous signés des élèves. L'esprit le plus fin y pétille partout.

Il y a aussi une petite note du R.P. Louis Lalande, le recteur, annonçant l'heureuse nouvelle que la souscription pour le nouveau collège a atteint la jolie somme de $170,000.

La mise en page de ce nouveau journal est parfait. Tout y est à sa place et plaît à l'oeil, même à l'oeil exercé d'un journaliste d'un quotidien.

Disons en terminant, que le "Petit Sainte-Marie", chaque fois qu'il paraîtra, c'est à qui recueillera son premier sourire, sa première parole; et, quand il aura passé, il laissera derrière lui les esprits plus rayonnants, les coeurs plus joyeux."

C. M.

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE A KENOGAMI

Lettre du premier-ministre au président de la compagnie Price.

A PARTIR DE JANVIER

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — La question du travail du dimanche occupe actuellement l'attention du gouvernement, et le premier ministre de la province, l'honorable M. Taschereau, vient de faire à ce sujet, auprès du président de l'une des plus grandes industries de cette province, une démarche qui paraît avoir donné d'excellents résultats. En effet, il y a quelques jours, le premier ministre adressait à monsieur John-H. Price, le nouveau président de la compagnie Price Bros, une lettre dans laquelle il attirait son attention sur le travail dominical à Kenogami et lui demandait de prendre des mesures pour y mettre fin.

Monsieur Price vient de répondre au premier ministre que la compagnie est déjà activement engagée à des modifications dans le but de suspendre complètement le travail dans ses moulins, le dimanche. Le président de la Cie Price dit qu'à partir du 1er janvier prochain, des instructions ont été données de fermer tous les moulins, le samedi à minuit jusqu'au dimanche à minuit.

Si la compagnie Price n'a pu opérer cette réforme plus tôt, c'est dû, dit le président à ce que des modifications étaient nécessaires dans l'organisation de la fabrique. "La raison de ce délai, dit-il, tient à certains changements que nous devrons faire pour réorganiser notre service de production de telle sorte à compenser la perte de temps que nous allons subir. Mais si nous devions vous rendre service en mettant notre nouveau règlement en vigueur plus tôt, je m'efforcerais d'obtenir qu'il en soit ainsi.

"J'ai chargé M. McCarthy d'avertir le curé de la paroisse que nous mettrons notre nouveau règlement en vigueur le 1er janvier. J'ai donc lieu d'espérer que vous n'aurez plus de plaintes au sujet de notre district.

"Vous comprendrez, cependant, que certains travaux doivent être exécutés en toute hâte pour restaurer et renforcer la tranchée où a eu produit le récent éboulis. Ces travaux doivent être accélérés avec la plus grande énergie, car il est essentiel que pas le moindre retard, fût-il de vingt-quatre heures, ne vienne permettre à la gelée d'empêcher l'exécution d'une réparation si urgente. M. McCarthy a déjà soulevé la question du travail du dimanche au sujet de cette entreprise, et je crois que la question a été résolue à la satisfaction de tous les intéressés. Il nous est aussi indispensable de faire les travaux de réparation dans nos usines le dimanche, mais comme c'est une nécessité déjà connue par l'Eglise et par la Municipalité, je présume qu'il ne nous sera fait aucunes difficultés à ce sujet.

"J'espère que ceci couvre tout le terrain, et répond pleinement à votre lettre.

"Permettez-moi de vous donner de nouveau l'assurance de mon désir de coopérer avec vous par tous les moyens qui sont à notre disposition."

Une diminution de 20 pour cent à la suite de l'accident

La cause de Dame Alphonsine Major es-qualité contre Octave Archambault était sur le rôle de l'honorable juge Archambault en Cour supérieure hier matin. La demanderesse réclamait $4,415 pour son fils mineur blessé au cours de son travail pour le défendeur. Il était à faire un plafond lorsqu'il se blessa au bras et à l'oeil. Il en résulte une incapacité de 20 pour cent pour laquelle elle réclame $4,415. Le défendeur plaidait que la loi des accidents de travail s'appliquait dans cette cause, vu que le blessé gagnait moins de $500. D'ailleurs celui-ci n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter l'accident. En conséquence, il demandait le renvoi de l'action.

DINER ANNUEL DES MARCHANDS DE BOIS

Ce soir, à 6.30 heures, dans le salon bleu de l'hôtel Windsor, aura lieu le dîner annuel des membres de la section de Montréal de l'Association des Marchands de bois détaillants de la province de Québec.

Au cours de ce dîner sera dépouillé le scrutin des élections tenues récemment, et l'on proclamera les noms des nouveaux dignitaires. On s'attend à ce que l'assistance soit nombreuse au dîner de ce soir. Plusieurs questions importantes seront discutées par les orateurs distingués qui adresseront la parole.—(Communiqué).

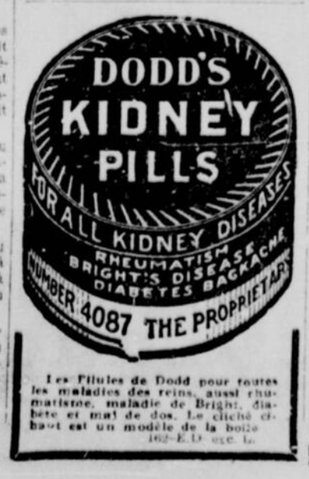

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, avec rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte
162-E.D agc L

LE CENTENAIRE D'UNE RUE DE NEW-YORK

Ceux qui connaissent la métropole américaine auront reconnu la Cinquième Avenue, aussi appelée depuis la dernière grande guerre l'Avenue des Alliés. Cette photographie, qui a été prise le 13 novembre courant par une matinée ensoleillée, fait voir la circulation intense dans cette grande artère de New-York. On doit célébrer le centenaire de cette rue prochainement et les dernières dépêches nous ont dit que le président Coolidge ainsi que le gouverneur Smith et le maire Hylan avaient accepté la présidence honoraire du comité d'organisation

POUR LES ECHANGES COMMERCIAUX AVEC LES PAYS ETRANGERS

M. F.-W. Field, explique aux membres de l'Export Club les méthodes adoptées.

En Alemagne.

Le nouveau commissaire britannique (senior) du commerce au Canada et à Terre-Neuve, M. F.-W. Field, a fait un exposé complet des mesures prises pour assurer l'extension du commerce entre la Grande-Bretagne et les Dominions ainsi qu'entre l'Empire et les autres pays du monde, au premier dîner de l'Export Club of Montreal and District, à l'hôtel Queen's, hier soir. Le vice-président du club, N.-C. Polson, présidait à la table d'honneur. Des 60 membres du club, environ 45 participaient à ce dîner.

M. Field expliqua le fonctionnement de la commission du commerce, dont la filière des rapports qui lui parviennent de toutes les parties de l'univers constitue une documentation absolument complète et dont doivent bénéficier tous ceux qui font du commerce et qui veulent augmenter leurs échanges commerciaux avec l'extérieur.

M. Field, selon les méthodes pratiquées par la Commission, est appelé à rester à Montréal durant quelques années. Il s'empresse de préciser que sa tâche n'entre aucunement en conflit avec les intérêts des manufacturiers canadiens. Il se déclare partisan de l'achat chez nous, mais ne dissimule pas l'importance qu'il y a à posséder des marchés d'échange avec les autres nations.

L'autre orateur de la soirée fut M. Victor-G. Bartram, président de l'Export Club, qui parla des conditions économiques de l'Allemagne, qu'il vient justement de visiter. Il a constaté une amélioration considérable dans la vie du peuple allemand depuis un voyage qu'il fit dans ce même pays en 1921. L'orateur blâma les méthodes d'occupation de l'armée française et déclara qu'un passeport britannique assure aux voyageurs, par suite des relations cordiales existant entre les peuples anglais et allemand, une sécurité à toute épreuve et des conditions de vie agréables.

Il a trouvé la situation économique de l'Allemagne en moins mauvaise passe que celle de l'Angleterre. Pour ce qui est de la France, dit-il, elle reconquiert peu à peu sa prospérité et sa force morale. L'Allemagne, sous ce dernier rapport, est dans un état déplorable, et si elle semble disposée à rivaliser bientôt avec les autres pays au point de vue commercial, son abaissement moral est la rançon de son succès économique.

UN HOMMAGE A LA POLICE !

TORONTO, 20. — "La police viole la loi plus que les contrebandiers et les simples citoyens qui sont envoyés en prison pour cela. C'est diabolique." Ainsi s'exprimait M. R. Greer, c.r., en Cour de police hier, en défendant une femme accusée d'avoir gardé de la boisson dans un endroit illégal. La police avait fait usage d'un mandat de perquisition entre 6 heures a.m. et 6 heures p.m.

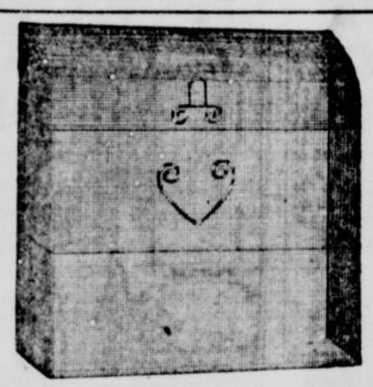

Foyers
Treillis
Clotures
Grillages en broche pour toutes fins

The JOHNSON WIRE WORKS Ltd.
50 rue Dagenais Westmount 0996

BUCHANAN

"BLACK & WHITE"

La haute qualité supérieure de "BLACK & WHITE" est garantie par le fait que JAMES BUCHANAN & CO., LTD., détiennent les assortiments les plus considérables de Whiskeys Ecossais bien mûris et de choix.

Afin de maintenir un commerce mondial et garantir la qualité invariable, il est tout à fait essentiel de garder des assortiments considérables: la position de JAMES BUCHANAN & CO., LTD., est sans rivale.

JAMES BUCHANAN & CO., LTD., 26 HOLBORN, LONDRES, ANG.

LES OUVRIERS DE LACHINE ONT-ILS LA PREFERENCE?

Enquête du conseil municipal de cette ville chez les manufacturiers.

Les écoles.

LACHINE, 20. — (De notre correspondant). — Le conseil s'est réuni en comité des finances, hier soir, sous la présidence du maire J.-S.-A. Ashby.

Le conseil a entendu une délégation de la compagnie Friedman qui manufacture des hardes-faites dans l'édifice Miller, rue Notre-Dame. Cette dernière demande au conseil une réduction dans le taux d'électricité, et une exemption de taxes foncières. Elle exposa qu'elle emploie au-delà de 150 personnes et qu'elle paye en moyenne $70,000 de salaires par année. En un mot elle désire recevoir un peu d'encouragement de la part de la cité.

Les délégués ont informé le conseil que si certains avantages ne leur sont pas accordés, ils se verront dans l'obligation de déménager leur manufacture à Montréal.

L'échevin Alb. St-Onge prit alors la parole pour exposer au conseil le danger du départ d'une manufacture en un temps de crise comme nous traversons, et demande à ses collègues de bien considérer la chose, et de tâcher de venir à une entente raisonnable avec la compagnie pour le bénéfice des citoyens de Lachine. Les échevins Edgar Leduc et Dalbé Viau ainsi que leurs collègues sont anxieux d'accorder une exemption de taxes à la compagnie, pourvu que les propriétaires approuvent la décision du conseil. Une diminution sera aussi considérée au sujet du pouvoir électrique. Les délégués sont partis satisfaits.

Le maire et les échevins vont demander une entrevue avec les gérants de nos manufactures pour s'enquérir du travail qu'il y a et aussi voir si les ouvriers de Lachine ont la préférence que veulent les contrats des manufacturiers avec la cité qui leur a accordé des exemptions de taxes.

Il semble que certains manufacturiers ne se conforment pas à leurs obligations envers la cité.

En agissant ainsi, le maire et les échevins prouvent qu'ils s'intéressent au bien-être des ouvriers et aussi de leur procurer de l'ouvrage. Le nombre des sans-travail augmentant sans cesse, nos échevins ont convoqué une séance spéciale pour mardi soir, afin de trouver le moyen de procurer de l'ouvrage aux sans-travail en faisant faire des travaux durant l'hiver. Le maire a déclaré que la cité se devait de venir au secours des sans-travail avec le concours des manufacturiers.

Les échevins ont parlé dans le même sens.

L'inspection des écoles, par un médecin, a fait le sujet d'une discussion venue à la suite d'une information de l'inspecteur sanitaire, qu'il y avait quelques cas de scarlatine dans les écoles catholiques, et que le médecin ne faisait pas d'inspection. Le conseil, comprenant la gravité de la situation a décidé d'envoyer le médecin du bureau d'hygiène, toutefois en le rémunérant de $40 de plus par mois. Il faut que l'hygiène soit plus suivie dans nos écoles, a déclaré le maire sinon la cité s'expose à des ennuis regrettables.

L'aviseur légal, Me A. S. Pelletier, a informé le conseil que l'hon. juge C. Lane avait rendu jugement en faveur de madame F. Saba, qui a subi un accident sur le trottoir l'hiver dernier. La cour a accordé $358, à la demanderesse, ainsi que les frais de la cause.

Le conseil a souscrit la somme de $40.00 comme annonce dans une revue-programme d'une tombola qui aura lieu au "St. Paul Hall". Cette fête de charité est au profit de l'église de Dixie. Le conseil a été invité à visiter la tombola.

La question de l'eau est venue de nouveau sur le tapis, à la suite d'une information du président du comité de l'eau qui a déclaré qu'un examen minutieux a été fait du tuyau d'alimentation et que toutes les précautions sont prises pour donner de la bonne eau; de plus des analyses sont faites par le bureau d'hygiène et les examens sont des plus satisfaisants. Bientôt la cité devra poser un filtre, recommandé par le Bureau Provincial. Ceci entraînera une dépense considérable mais la population en retirera des avantages au point de vue sanitaire.

L'inspecteur sanitaire a soumis un rapport satisfaisant de l'analyse du lait, et l'inspecteur des viandes a fait un rapport dans le même sens.

Les soumissions pour l'achat d'un tracteur à neige, ont été ouvertes, mais la considération finale a été référée à la prochaine séance.

On a aussi pris connaissance des soumissions pour les habits des pompiers et constables, la décision a été différée à la prochaine réunion. Puis la séance a été levée.

DE NEW-YORK AUX BERMUDES

HAMILTON, Bermudes, 20. — L'étoile de tennis Alain Jacques Gerbault est arrivé aux Bermudes hier après avoir fait le voyage de New-York dans sa barque de 30 pieds dans laquelle il traversa l'Atlantique. La nacelle a été fort avariée par les tempêtes qu'elle dut essuyer.

"Affaissement Nerveux et Palpitation du Coeur"

Mme L. Whiting, 202 King St., west, Brockville, Ont., écrit:

"Je tombai bien malade de mes nerfs et de mon estomac, et semblais devenir complètement épuisée. A certains moment mon coeur se mettait à bailoter et à palpiter si fort et je ressentais de telles attaques de faiblesse au creux de l'estomac que je désespérais de jamais me rétablir. J'essayai plusieurs médecins, mais ils semblaient me faire aucun bien. J'avais presque perdu tout espoir lorsqu'une amie me conseilla de prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Je l'essayai et puis dire qu'elle a accompli des merveilles pour moi. Je ne cessai d'en prendre que lorsque j'en eus employé vingt-cinq boîtes."

NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS

60c la boite de 60 pilules. Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto 10

BOUDIN HYGIENIQUE

ETABLI EN 1909

Il est important que le public sache que notre nouvelle boîte est améliorée et plus saine, en carton blanc doublée de papier glacé avec inscriptions sur le couvercle et sur les quatre côtés qui vous donneront les instructions en ce qui concerne la marchandise. Fabriqué dans un établissement moderne et hygiénique par

TAILLEFER & FILS

GARE AUX IMITATIONS. 1684-86 DesERABLES Tel. BEL. 0586.

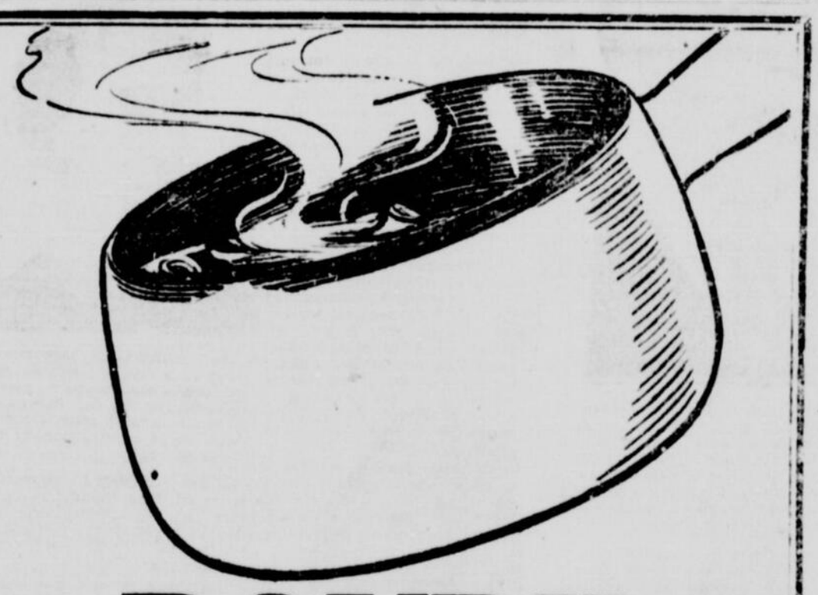

BOVRIL

rend les ragoûts vraiment nourrissants

Les viandes recuites ont perdu avec leur saveur une grande partie de leur nutrition.

Le Bovril rend la valeur nutritive et donne aux mets une saveur délicieuse et riche. Votre nourriture vous profitera davantage si vous y ajoutez du Bovril, qui non seulement renferme "tout le meilleur du boeuf" mais vous permet aussi de retirer plus de profit de la nourriture avec laquelle il est pris.

Employez toujours le Bovril pour les fricassées, viandes hachées, pâtés et ragoûts.

Le Bovril est vendu en BOUTEILLES SEULEMENT.

UN CONCENTRE DU PLUS BEAU BOEUF

DEUX COMMISSIONS CONTROLERONT LES PLANS DU PONT DE LA RIVE SUD

Les commissaires du port de Montréal ont nommé ces commissions au cours d'une assemblée tenue hier soir au commissariat. — Un bureau d'ingénieurs consultants, composé de cinq membres, assistera une commission conjointe d'ingénieurs et consultants. —

DECLARATION DU Dr W.-L. MacDOUGALD

Le docteur W.-L. MacDougald, président de la commission du port de Montréal, a annoncé hier soir, à l'issue de l'assemblée tenue aux bureaux du commissariat relativement au projet de la construction du pont de la rive sud, qu'une association d'ingénieurs vient d'être formée, laquelle, aura mission d'étudier toutes les soumissions présentées jusqu'ici. Cette commission de contrôle, qui devra faire rapport de ses décisions aux autorités du havre, sera dirigée par MM. Montsarrat et Pratley, comme ingénieurs et par M. Joseph B. Strauss, comme ingénieur associé. Cette nouvelle accueillie avec enthousiaste par les cercles maritimes, signifie que le pont de la rive sud sera construit sans plus de retard. Ces résolutions furent adoptées hier soir et les contrats d'engagements sanctionnés immédiatement à la même séance.

INGENIEURS AVISEURS

On a aussi constitué un bureau d'ingénieurs consultants composé de cinq membres représentant la commission du port et les intérêts maritimes. On y voit un représentant de la province de Québec et un de la cité de Montréal; un ingénieur de réputation établie, qui agira comme ingénieur consultant en chef auprès du bureau des ingénieurs consultants; un autre ingénieur de pont dont le prestige sera incontestable. Ont accepté la tâche de remplir ces fonctions: MM. Thomas W. Harvie, gérant-général de la commission du port et ancien ingénieur de cette même commission; G. Herrick Duggan, I.C., L.L.D., et H. M. MacKay, B. A., B.S., doyen et professeur de génie et de sciences appliqués de l'université McGill; E.-I. Vallée, C.E., ingénieur en chef des routes de la province de Québec; H.-A. Terrault, I.C., inzénieur en chef de la cité de Montréal.

"Ce n'est pas une petite satisfaction, ajoute le président de la commission, parlant au nom de ses collègues, en annonçant ces décisions, d'avoir pu après des délais irritants, qui pouvaient paraître inexplicables au public, traverser ce qu'ils avaient cru à un moment un chaos et un conflit; d'avoir pu élaborer un programme qui, selon nous, permettra de commencer immédiatement les travaux de construction du nouveau pont. Dès la semaine prochaine, les travaux d'arpentage seront entrepris par un personnel d'ingénieurs-surveillants qui effectuera aussi des sondages et le choix de l'emplacement des piliers, tandis que des ingénieurs choisiront leur personnel immédiatement."

"Les messieurs qui composent cette association conjointe d'ingénieurs dessinateurs, en plus d'être des autorités dans la construction des ponts, jouissent en même temps d'une réputation insurpassable en ce qui concerne le problème qui nous intéresse. Chacun d'eux s'occupe depuis un an, sur l'invitation de la commission du port, de cette entreprise que l'on va commencer bientôt. Ils ont arrêté des plans pour un pont qui s'élèvera à un endroit choisi par eux individuellement et ces mêmes plans ont ensuite été soumis à l'expertise et à la critique d'ingénieurs étrangers. C'est dire que le problème leur est familier et que nous sommes en droit d'attendre d'eux toute l'efficacité nécessaire."

LA MISSION DES INGENIEURS

"Dorénavant, ces ingénieurs devront compiler toutes les informations concernant le site à donner à ce pont, le plan, le genre, la structure, la capacité, enfin tous les problèmes affectant la navigation, etc. De même, ils devront étudier les types ou modèles particuliers propres au site actuellement à l'étude par les commissaires. Ils devront étudier tous les rapports touchant les divers problèmes spécifiques à solutionner et présenter les rapports nécessaires. Ils devront aussi étudier les différents projets qui ont été soumis jusqu'ici par les ingénieurs soumissionnaires. Après le choix du site, les travaux d'arpentage, de sondage, etc., seront de leur ressort. En un mot, il devront surveiller les dessins, plans, etc., tout jusqu'à ce que la construction elle-même soit complètement terminée.

LE CHOIX D'UN SITE

"Toutes ces informations devront être soumises au commissaires du port lesquels les soumettront au bureau de ingénieurs consultants pour examen et revue en ce qui a trait au site, à la capacité, aux besoins généraux, etc. Ce dernier bureau devra à son tour présenter son rapport aux commissaires du hâvre, en vertu d'une procédure qui a été bien définie. Ainsi, les commissaires, bien renseignés par l'aide des experts et des ingénieurs-conseils devraient être en mesure de désigner le site et le genre de construction dans tous ses détails."

"Je tiens aussi à insister ur le fait que le commissaire ne perdent pa de vue leurs devoirs comme serviteurs publics et qu'ils tiennent compte dans la discussion des intérêts du public. Mais ils sont aussi conscients de leurs responsabilité individuelle et comme corps collectif dans l'administration de la grande entreprise publique qui leur a été confiée, ils connaissant leur devoir. Ils ne peuvent se défaire de cette responsabilité pas plus que de celle qui leur a été confiée par l'acte du gouvernement. Depuis trois ans que nous nous occupons de la chose, en dépit de certaines critiques adverses et des conseils gratuitement distribués mais qui ne reposaient pas sur des données justes, nous n'avons eu recours qu'au seul conseil des experts."

Dès que la législation nécessaire fut décidée à la dernière session fédérale, un observateur déclara que la politique de procéder rapidement tenait plutôt de la surprise. C'est un passage soudain du royaume de la vision à celui de la réalité. Tandis qu'un autre faisait facétieusement des spéculations pour établir si le terminus du pont serait à Longueuil ou à Ottawa. Presque un peu par surprise, la commission se vit dans l'obligation de détruire tous ces commentaires. On lança alors définitivement la grande entreprise dont on rêvait depuis cinquante ans.

Nous avons reconnu que tout ce qui avait été fait auparavant, se bornait surtout en conversations, en suggestions qui n'arrivaient pas à se cristalliser.

"Maintenant que le projet prend une forme tangible, il est inévitable qu'une grande variété de projets soit soumise au commissaires, et que des entreprises moribondes reviennent à la surface. Plusieurs de ces projets ne manquaient évidemment pas de mérite, tandis que d'autres avaient un caractère très substanciel d'intérêt. Les commissaires ont donc reconnu qu'il était de leur devoir de passer en revue tous ces projets et de n'en laisser aucun de côté sans l'avoir examiné.

LE PROJET D'UN TUNNEL

Le retard vient donc en grande partie du fait que tous ces projets ont été étudiés. Il fallait donner un certain temps à chacune les enquêtes que nous avons poursuivies. Tout récemment, les commissaires ont étudié les plans d'un ingénieur, M. A.-J. Lavoie. L'existence du droit de passage d'un point aux alentours de la rue McGill, jusqu'au tunnel de la rue Lagauchetière, acheté par MM. Mackenzie et Mann, avant la guerre, et actuellement propriété du chemin de fer national du Canada, a aussi été soumis aux commissaires, et on a recommandé un délai, dans la détermination des plans et du site du nouveau pont, parce que le réseau national pourrait bien entreprendre la construction d'un viaduc de façon à relier leur terminus du tunnel avec le port, et pour que l'on puisse fondre les deux projets en un seul."

(suite à la page 15)

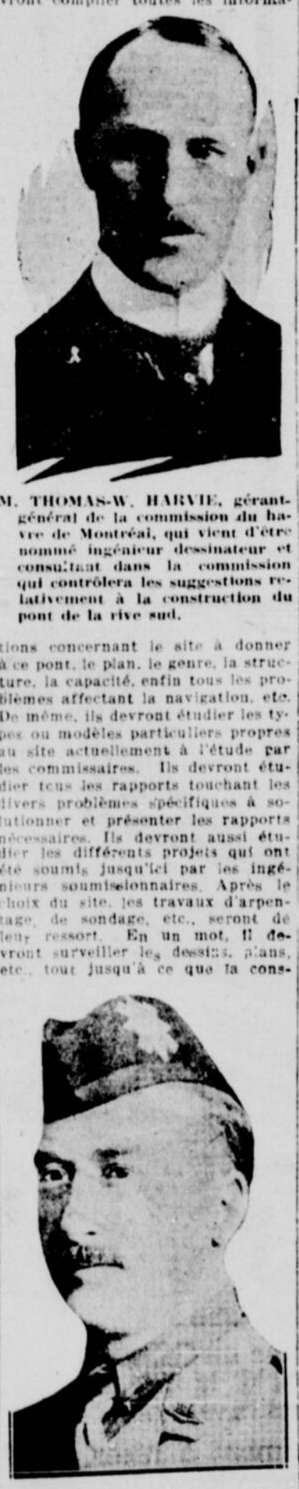

M. THOMAS-W. HARVIE, gérant-général de la commission du havre de Montréal, qui vient d'être nommé ingénieur dessinateur et consultant dans la commission qui contrôlera les suggestions relativement à la construction du pont de la rive sud.

LE DOCTEUR W.-L. MacDOUGALD, président de la commission du havre de Montréal, qui préside à la construction du pont de la rive sud, et qui vient de nommer deux commissions d'ingénieurs devant contrôler les plans soumissionnaires de cette grande entreprise.

M. H.-A. TERRAULT, ingénieur-en-chef de la cité de Montréal, nommé par la commission du port ingénieur-conseil du bureau de contrôle institué pour la surveillance de la construction du pont de la rive sud.

M. MONSARRAT, de la firme Monsarrat & Pratley, que la commission du port a nommé membre de la commission conjointe d'ingénieurs dessinateurs et consultants relativement à la construction du pont de la rive sud.

M. E.-I. VALLEE, I.C., ingénieur en chef des routes de la province de Québec, que la commission du port vient de nommer ingénieur-aviseur du bureau de contrôle des plans de la rive sud. (Cliché Albert Dumas, rue Sainte-Catherine, près rue Saint-Denis).

Achetez du manufacturier. Sauvez tous les profits des intermédiaires.

Chapeaux pour dames. Chapeaux tous genres. Chapeaux toutes formes. Chapeaux soie, feutre et velours. Chapeaux Directoire, une de nos spécialités. **$3.50 à $65.00**

Faites refaire vos chapeaux de soie d'homme, velours ou feutre, sur nos modèles pour dames, par le seul chapelier diplômé à Montréal.

G. G. DROUIN,
4, Ste-Catherine Est. Tél. Est 5776

Nous pouvons aussi vous refaire vos vêtements de fourrures—les plus bas prix en ville.

VOTRE OMBRE EST-ELLE OBSTRUANTE?

UNE MAISON à moitié éclairée est comme une maison à moitié chauffée — c'est de la mauvaise économie aux dépens du confort, surtout quand il en coûte si peu. Les ombres, par exemple, n'ont pas leur raison d'être.

Les ampoules Mazda Edison blanches ou dépolies dans les lampes de table ou de plancher portatives mettent fin à cet état de choses et rendent vos pièces beaucoup plus gaies.

Pour obtenir les meilleurs résultats, choisissez des lampes avec larges abat-jour qui projettent la lumière en haut et en bas. Pour les garnitures de plafond, suspendues ou genre "shower", employez des ampoules Mazda Edison blanches ou dépolies de 50 watts ou des ampoules de 75 watts s'il s'agit d'un bol translucide.

Il y a près de chez vous un magasin de lampes Mazda Edison, reconnaissables à la boite bleue et jaune. Vous obtiendrez là tous les renseignements désirés au sujet du bon éclairage.

On recommande l'ampoule Mazda Edison claire de 40 watts pour les garnitures sans verrerie, transparente, telles que lampes de passage, de porche, etc.

L21

LAMPES MAZDA

EDISON

Edison Lamp Works of Canadian General Electric Co., Ltd.

PARENTS

de MONTREAL et du DISTRICT

Encouragez vos garçons et vos filles à prendre part au

CONCOURS GRATUIT D'ESSAI SUR L'ECLAIRAGE DOMESTIQUE

Cela augmentera leurs connaissances et leur donnera la chance de gagner plusieurs prix de valeur.

Dites à vos enfants de se procurer les BROCHURETTES ANNONÇANT LE CONCOURS et des CARTES D'ENREGISTREMENT de leur instituteur. Tout écolier de dix ans ou plus peut en avoir.

LES CARTES D'ENREGISTREMENT, après avoir été remplies et présentées à l'un quelconque des magasins de la Montreal Light, Heat & Power Cons., ou à l'hôtel de ville de Westmount seront échangées gratuitement contre un livre illustré de 28 pages, l'A. B. C. DE L'ECLAIRAGE DOMESTIQUE, donnant des renseignements complets sur le concours.

GARÇONS et FILLES!

Demandez à votre professeur une carte d'enregistrement pour le concours de l'éclairage domestique.

Procurez-vous gratuitement votre A. B. C. de l'éclairage domestique à l'une des adresses indiquées au verso de votre carte d'enregistrement.

VOUS POUVEZ GAGNER UN DE CES PRIX

PRIX INTERNATIONAUX. **VALEUR DE $21,000.00.**

Premier prix—maison électrique de $15,000.00. Douze autres prix, six pour garçons, six pour filles. Bourses d'universités ou de collèges canadiens ou américains d'une valeur totale de $6,000.00.

PRIX NATIONAUX. **VALEUR DE $24,000.00.**

Six prix, trois pour garçons et trois pour filles. Bourses d'universités ou de collèges canadiens.

PRIX LOCAUX. **VALEUR DE $2,000.00.**

Quatre appareils de radio au complet valant $350.00, $175.00, $150.00 et $75.00. Une collection de Book of Knowledge valant $100.00. Deux bicycles, deux montres-bracelets, deux paires de skis au complet pour garçons et filles. Patins et bottines et 388 autres prix valant $12.00 à 75c.

Le but du concours organisé par l'industrie électrique qui en paie les frais est de protéger la vue en instruisant le peuple sur la manière d'avoir un meilleur éclairage.

Il est approuvé par toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal.

Les concurrents n'ont à payer aucun frais d'entrée ni à débourser aucune somme d'argent.

Le Concours se Termine le 1er Décembre

Montreal Better Home Lighting Committee

158, RUE SAINT-ANTOINE

CAPITOL

Commençant Samedi

C'est que vous l'aimez le mieux

Rudolph Valentino dans "A SAINTED DEVIL"

NOS PALETOTS D'HIVER A 12.50

POUR GARCONNETS

sont très populaires. Et la raison est évidente. Ils sont taillés dans le plus nouveau modèle de la saison. — en chinchilla beige — avec manches raglan à trois piqûres, poches empiècement et ceinture. Tous chaudement doublés de flanelle rouge. Appropriés pour garçonnets de 3 à 10 ans. Une valeur remarquable à **$12.50**

CHAPEAUX RONDS

en tweed brossé de nuance beige pour appareiller les paletots ci-dessus. Faits avec bord piqué et bande se rabattant sur les oreilles — **$1.50**

AU BON MARCHE

LETENDRE LIMITEE

625 Ste-Catherine Est.

Que Chuchottent-ils?

Elle Dit: "O Père Noel, suggérez donc à mon mari de s'acheter un Phonographe Victrola pour les Fêtes!"

Il Dit: "Voyons, Père Noel, comment pourrais-je lui acheter un Victrola pour les Fêtes. Je n'ai pas assez d'argent disponible pour lui en payer un tout de suite".

Santa Claus (Souriant) **leur dit:** "Il y a cependant un bon moyen de vous en procurer un à des avantages financiers exceptionnels; faites partie"

Du Club de Noël du Victrola

DE

N. G. Valiquette Limitée

Le Père Noel ne se trompe pas! Notre Club de Noel du Victrola placera pour les Fêtes à des conditions exceptionnellement avantageuses un magnifique Phonographe "VICTROLA" dans votre foyer. Lisez ci-dessous les avantages merveilleux de ce Club.

Seulement

$1.00 Comptant

POUR FAIRE PARTIE DE CE CLUB

Envoyez-nous le coupon qui se trouve au bas de cette annonce afin de recevoir notre belle Carte de Membre et toutes les informations additionnelles au sujet de ce Club.

PRIVILEGE No. 1.— VOUS pouvez choisir parmi la grande variété des modèles du "VICTROLA". Ces modèles sont le genre PORTATIF le genre CABINET et le genre CONSOLE.

PRIVILEGE No. 2.— VOUS n'avez pas à verser de paiement comptant. Le paiement comptant habituel est supprimé dans notre Club et remplacé par un système des plus faciles.

PRIVILEGE No. 3.— VOUS pourrez obtenir $10.00 de disques à paiements du Club. Céci vous permet d'avoir un grand nombre de disques en même temps que votre VICTROLA pour le temps des fêtes dans votre foyer.

PRIVILEGE No. 4.— VOUS ne regretterez jamais votre choix, car nous vous accordons jusqu'à 4 mois après le jour de votre achat pour échanger votre instrument pour un autre de valeur plus grande.

PRIVILEGE No. 5.— VOUS n'avez pas à redouter les temps de maladie ou d'oisiveté forcée dû au manque d'ouvrage, car en ce cas, les membres qui ne pourront rencontrer les paiements auront le privilège de les réduire de moitié.

Est-ce un Console?

PRIVILEGE No. 6.— VOUS avez la garantie des manufacturiers du VICTROLA et de la Maison Valiquette sur le Victrola que vous choisirez.

PRIVILEGE No. 7.— VOUS pouvez obtenir livraison de votre Victrola en aucun temps avant les fêtes pourvu que vous payiez le jour de la livraison les petits paiements qui deviendraient dus jusqu'à Noel.

PRIVILEGE No. 8.— VOUS êtes protégé, vous et votre famille en cas de mort de l'acheteur du Victrola. Car alors toute balance est considérée comme payée et nous vous donnons un reçu final. Les paiements cessent le jour même du décès de l'acheteur.

PRIVILEGE No. 9— VOUS serez assurés du service d'experts de la Maison Valiquette si votre Victrola demande à être ajusté ou huilé.

PRIVILEGE No. 10 VOUS recevrez tous les mois de la Maison Valiquette la liste complète de tous les disques produits par les célèbres artistes de "LA VOIX DE SON MAITRE".

PRIVILEGE No. 11. VOUS n'aurez à payer aucun intérêt sur votre Victrola si vous le payez en dedans d'un certain temps. Notre accommodation sous ce rapport est la plus raisonnable et la plus équitable qui soit.

PRIVILEGE No. 12. VOUS ne contractez aucune obligation par votre dépot d'UN DOLLAR. Ce dépot vous permet tout simplement de choisir un VICTROLA et de bénéficier des avantages du club. Il vous est remboursé si vous décidez de ne pas acheter par après.

Nous aurons bientôt 200 Membres et notre Club sera au complet car nous ne pouvons admettre que 200 membres.

Ne retardez pas d'envoyer votre coupon.

Seulement $1

Club de Noël du Victrola,
a/s N. G. Valiquette Ltée,
477 Ste-Catherine Est, Montréal.

Veuillez m'envoyer les informations les plus complètes au sujet de votre Club de Noël du Victrola ainsi qu'une formule de participation au club; avec l'entente expresse que cela ne me crée aucune obligation.

NOM. . . . . .

ADRESSE. . . . . .

Pour faire partie du club.

N.G. Valiquette LIMITEE

471-477 STE CATHERINE EST

LE GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

SEJOJR DE S. G. MGR GAUTHIER A ROME

L'administrateur du diocèse de Montréal a reçu du Saint-Père l'accueil le plus affectueux. — M. Bastien au Collège Canadien.

D'AUTRES VISITEURS

(Ecrit spécialement pour la "Patrie".)

ROME, 28 octobre. — (De notre correspondant Romain). — Le Canada est en ce moment particulièrement bien représenté à Rome par plusieurs des membres du clergé canadien français, récemment arrivés de Montréal.

Nous citerons tout d'abord S. G Mgr Gauthier, le dévoué administrateur du diocèse de Montréal. Nous avons eu l'honneur de lui présenter nos hommages au Collège Canadien où l'éminent prélat est descendu et où il a bien voulu accueillir avec la plus grande bonté le représentant de la "Patrie". Sa Grandeur qui a fait déjà plusieurs visites au Vatican et a reçu du Saint-Père l'accueil le plus affectueux, traite ici dans les diverses congrégations d'importantes affaires relatives à l'administration du diocèse.

Le Collège Canadien a vu arriver aussi M. Bastien, le nouveau recteur chargé de recueillir la succession de Mgr Lajoie à la tête de cet important établissement. Nul doute que sous son rectorat, le Collège Canadien poursuive avec succès une oeuvre qui fait le plus grand honneur au Canada et sert en même temps très utilement les intérêts de l'Eglise et de la Mère Patrie.

DEUX CURES DE MONTREAL

Les dernières semaines, deux curés de Montréal, M. l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame, et M. l'abbé Oscar P. Gauthier, curé de St-Léon, ont fait dans la Ville Eternelle un séjour qui est sur le point de prendre fin.

On sait que M. l'abbé Perrin a lui-même été recteur du Collège Canadien pendant plusieurs années, et qu'il avait laissé dans les milieux romains les plus divers le souvenir le plus flatteur. Aussi, après huit ans d'absence, a-t-on été heureux de revoir ici l'ancien recteur qui a retrouvé dans les sphères les plus hautes du gouvernement de l'Eglise de nombreux amis. Tous lui ont fait l'accueil le plus empressé et ont témoigné par de nombreuses attentions de la fidelité de leur affection. Le Cardinal Sincero, par exemple, qui fut toujours un grand ami du Collège Canadien, a tenu à y revenir à plusieurs reprises pendant le séjour de l'ancien recteur et y a fait des visites qui honorent grandement la maison.

DE BELLES FETES POPULAIRES

Avec l'éminent Prince de l'Eglise M. l'abbé Perrin et M. l'abbé Gauthier ont d'ailleurs assisté dans les environs de Naples à de grandes fêtes populaires où leur avait conviés une attention particulièrement flatteuse du Cardinal.

Les deux prêtres canadiens assistaient aux côtés du Cardinal, le dimanche 5 octobre, aux fêtes, en l'honneur de la Madonne dell Olibo, à Cava dei Tyrrheni. La réception du Cardinal, très imposante, fut suivie d'une fête civique donnée par le municipe puis de la grande solennité religieuse. Quarante mille personnes assistèrent à cette fête qui sous le soleil du Midi, fut une apothéose incomparable de la Sainte Vierge.

Ce fut étourdissant, ornementation merveilleuse, fougue méridionale explosion de bombes, feu d'artifice et en même temps ce fut parfait d'ordre et de dignité observent M. l'abbé Perrin et M. l'abbé Gauthier qui constatent à ce propos combien après quelques années ils trouvent amélioré l'état d'esprit du peuple italien. Ils notent d'ailleurs aussi avec plaisir, que sous le régime nouveau les relations entre l'Eglise et l'Etat se sont singulièrement modifiées les autorités civiles concourant maintenant de leur mieux à assurer le prestige extérieur des cérémonies religieuses avec une largeur de vues qu'on n'aurait jamais osé espérer autrefois.

AUDIENCES DE CHOIX

M. l'abbé Perrin et M. l'abbé Gauthier ont été reçus à diverses reprises et très longuement par plusieurs cardinaux qui les ont entretenus du Canada dans les termes les plus aimables. Ils ont aussi recueilli avec joie de nombreux témoignages d'éloges pour le Canada, des lèvres de Mgr Benedetti, l'éminent délégué apostolique à La Havane, qui est arrivé à Rome en même temps qu'eux, et qui apprécie hautement le caractère des Canadiens pour avoir appris à les connaître de près.

Mais il est une audience, qui par dessus toutes les autres, a laissé aux deux prêtres canadiens un souvenir inoubliable, c'est celle que leur a accordée le Saint Père lui-même.

En dépit des graves soucis qui l'obsèdent et des lourdes charges qui occupent son temps, le Souverain Pontife a reçu longuement M. l'abbé Perrin et M. l'abbé Gauthier, leur parlant avec des accents vraiment paternels des catholiques Canadiens, les interrogeant sur la vie religieuse de leur peuple et s'intéressant particulièrement en homme de science au développement de l'Université de Montréal au sujet de laquelle il demanda de nombreux renseignements à M. l'abbé Gauthier. Avant de clore cette audience, le Saint Père bénit affectueusement ses visiteurs et avec eux leurs familles, leurs paroisses, leurs oeuvres, leur pays et toutes les personnes et institutions chères à leur coeur.

C'est sous l'empire de ces grands souvenirs, que M. l'abbé Perrin et M. l'abbé Gauthier s'apprêtent à quitter Rome ces jours-ci pour rentrer au Canada, heureux d'être venus puiser ici un nouveau réconfort pour l'accomplissement de leur tâche pastorale.

MONREALE.

LE GOUVERNEUR GENERAL CHEZ LE PHOTOGRAPHE

LA FOULE MASSEE DEVANT L'ATELIER DE MM. RICE, rue Ste-Catherine ouest, photographes ordinaires de Lord Byng de Vimy, ou S. Exc. le Gouverneur Général va se faire photographier, le jour de l'Armistice. Plusieurs centaines de personnes guettent sa descente de l'auto officielle. (Photo Rice).

LA VISITE DE DANTE ET DE SON GUIDE AU CIMETIERE D'EPICURE

Une ombre s'adresse au voyageur et lui dit toute sa haine.

La divine comédie.

Par un sentier solitaire, entre l'enceinte du sixième cercle et les sépulcres, les deux poètes marchent silencieux l'un devant l'autre. Pour bien consacrer tous les instants à son instruction, Dante supplie son excellent guide de CAUSER avec lui. Les tombes sont ouvertes; il n'y a pas de "gardien"; l'occasion est favorable pour voir ceux que ces tombeaux retiennent. Tout d'abord, Virgile fait remarquer à son disciple que les tombes demeureront effectivement ouvertes jusqu'au retour de la vallée de Josephat, alors qu'elles se fermeront sur les âmes et les corps réunis pour l'éternité. C'est ici le cimetière d'Epicure et de ses adeptes, de ceux qui ont soutenu que l'âme meurt avec le corps. Dans un instant, Dante va être pleinement satisfait au sujet de la demande qu'il a adressée, bien timide, à son maître; mêmes ses désirs les plus secrets vont être exaucés. Il est bien vrai qu'il n'a pas osé tout demander. C'était pour se conformer à la leçon de réserve que son cher guide lui avait déjà donnée. (Enf. III-79...).

Tout à coup, Dante s'aperçoit qu'on s'adresse à lui de l'intérieur d'une de ces tombes. A son gracieux langage, on l'a reconnu comme "vivant" dans la cité du feu et comme "natif" de la "noble patrie" (Florence) peut-être trop âprement combattue. Invité à s'arrêter pour quelques instants, Dante, effrayé, se serre contre son guide. Virgile l'en réprimande; il lui montre Farinata déjà facilement visible et conservant jusqu'en enfer son orgueilleux mépris pour la vie "future". Il le pousse de ses propres mains vers ce damné et lui recommande de bien "peser" ses paroles. Interrogé par l'"ombre", qui le toise d'une manière quelque peu hautaine, concernant ses ancêtres, Dante les lui énumère en toute franchise et avec détails. Ebahie, l'ombre les reconnait comme ses mortels ennemis et comme les irréductibles adversaires de son parti politique (Gibelins contre Guelfes). Ces adversaires, il les a lui-même exilés deux fois. Sans se déconcerter, Dante sait lui répliquer, d'une manière mordante, que si ses ancêtres ont été chassés deux fois, on n'a pu les empêcher de "rentrer" deux fois dans la patrie. C'est là un art que les partisans de Farinata ont toujours mal appris!

Au même instant, à l'ouverture de la tombe, une ombre nouvelle paraît à côté de Farinata. De taille apparemment moins haute, elle ne semble que s'être agenouillée. Elle tâche de bien observer si Dante est vraiment seul. Comme elle s'en est persuadée, elle conclu que Dante, "vivant", visite la "prison des aveugles" par ses propres forces. Sans tarder, elle veut savoir où est son fils et pourquoi Dante ne l'a pas comme compagnon. La réponse est vite trouvée; elle est péremptoire: Dante ne voyage pas seul; Virgile est là tout près et sert de guide: c'est précisément lui que Guido a osé mépriser sur la terre. Comment pourrait-il être lui? Et Dante a bientôt reconnu Cavalcante Cavalcanti à ses paroles et au châtiment qu'il subit; c'est un disciple d'Epicure! Croyant deviner que son fils n'est plus vivant, il en éprouve un terrible angoisse.

Comme Dante tarde à lui donner quelque éclaircissement, il disparaît sans mot dire, renversé et suffoqué par la douleur. Dans l'intervalle, Farinata est demeuré impassible. Reprenant le fil de la conversation que Cavalcanti venait d'interrompre par son apparition subite, il prétend souffrir beaucoup plus par la nouvelle que Dante lui apporte au sujet de l'EXIL des siens, que par le feu infernal qui le martyrise. Cependant, il trouve quelque soulagement en présageant à Dante que dans peu de temps (un peu plus de quatre ans) il apprendra lui aussi combien est PENIBLE cet art du retour dans la patrie. Ne pouvant s'expliquer l'acharnement de Florence (par ses lois) contre lui et les siens, il apprend de Dante que l'horrible bataille de Montaperti (4 septembre 1260) est cause de tout le mal qui s'attache à son NOM et à ses partisans (Gibelins). Alors, pour s'excuser, il déclare qu'il n'a pas été le seul à fomenter la LUTTE contre la cité florentine. Il ne recommencerait pas non plus une nouvelle lutte sans le motif le plus urgent. Mais ce qu'il demande de bien noter, c'est qu'il a été le seul à défendre "ouvertement" Florence contre la DESTRUCTION complète décidée à la diète d'Empoli. Pourquoi n'en tient-on pas compte?

Après une délicate transition, Dante propose à l'ombre de Farinata un problème qui le préoccupe: il désire savoir comment les damnés voient le PRESENT et l'Avenir. Entant que l'Etre suprême leur communique un peu de sa lumière, les réprouvés voient l'avenir, mais d'une manière vague, confuse, embrouillée. Dans le présent, ils ne voient RIEN; leurs connaissances se limitent aux nouvelles qu'on leur apporte de sur la terre. Après le jugement dernier, l'avenir n'existera plus et ils demeureront pour l'éternité dans la plus pénible IGNORANCE. Alors, par une sympathie bien motivée à l'égard de Cavalcanti, Dante lui fait dire par Farinata que son fils, qu'il aime encore si tendrement, est VIVANT. S'il a hésité un moment à lui donner cette nouvelle, c'est qu'il était trop absorbé par le problème de la vision des damnés.

L'entretien avait déjà assez duré. Le maître rappelle son disciple. Dante se risque à s'informer en peu de mots des compagnons de supplice de Farinata. Il revient vers Virgile, peneif, triste au sujet du sort qui lui a été vaguement présagé. Le maître l'encourage en lui faisant espérer des éclaircissements de la part de celle dont les "beaux yeux" voient tout (BEATRICE). Puis les deux pèlerins se dirigent vers le centre de la cité de DITE en tournant à GAUCHE. Ils suivent un sentier qui aboutit à une "vallée" d'où monte un air insupportable.

IL GUERIT SA HERNIE

Je me causai une grave hernie en soulevant une valise il y a plusieurs années. Les médecins me dirent que mon seul espoir de guérison était une opération. Les bandages herniaires ne me faisaient pas de bien. Finalement je trouvai quelque chose qui me guérit complètement et rapidement. Des années ont passé depuis et la hernie n'est jamais revenue bien que j'accomplis un rude travail comme charpentier. Il n'y eut pas d'opération, de perte de temps ni de trouble. Je n'ai rien à vendre, mais je vous donnerai tous les renseignements sur la manière de vous guérir complètement sans opération, si vous m'écrivez. Eugène M. Pullen, charpentier, 500 L. Marcellus Avenue, Manasquan, N.J. De plus, découpez cet avis et montrez-la aux autres qui souffrent de hernie — vous pouvez sauver une vie ou au moins enlever la torture d'une hernie ainsi que l'inquiétude et le danger d'une opération.

IL EST ACCUSE D'AVOIR BATTU UN CONDUCTEUR

Un nommé Ovila Roy a comparu devant le juge en chef Décarie, hier matin, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur un conducteur de tramway du nom de Gabriel Lavallée en le frappant à coups de poings, lui causant des blessures corporelles.

Roy a protesté de son innocence. Il a été laissé en liberté sous un cautionnement de $200. Il subira son procès le 27 courant.

L'accusé a été arrêté par les sergents-détectives Adélard Laferge et Ouimet.

Le prétendu attentat aurait été commis le 31 octobre dernier dans un tramway.

Réclamation d'un propriétaire d'un auto Rolls-Royce

L'honorable juge Lane de la Cour supérieure devait entendre hier matin la cause de P.R. du Tremblay contre Demoiselle Margaret Samuel. Le demandeur réclamait $498.27 pour dommages causés à l'arrière de son automobile Rolls-Royce alors que celle-ci était rue St-Jean. La défenderesse plaidait à l'action en disant qu'elle avait toujours été prête à payer les réparations. La demanderesse avait toujours réclamé du neuf cependant, elle offrait $180 comme compensation. La cause doit se continuer.

Le Radiophone

POSTE C K A C

Poste C K A C (Montréal) 425 m. Ce soir: Concert du Chemin de fer National du Canada.

Les musiciens de l'orchestre du paquebot "Athenia", de la ligne Cunard-Anchor-Donaldson, donneront leur dernier concert radiotéléphonique de la saison, et, pour cette occasion, le programmme qu'ils exécuteront comprend plusieurs morceaux d'opéra. On entendra également Mme Margaret Lyons-Moody dans de très jolies chansons, et M. F.-C. Salter, gérant du service étranger des messageries du Canadien National, dans une causerie intéressante.

Voici d'ailleurs le programme qui sera exécuté:

Pot-pourri: A Musical Jigsaw (Kerby); L'orchestre du Athenia; Valse Chantilly (Waldteufel); L'orchestre du Athenia; Solo de baryton: Little Gray Home in the West; M. P. Collier; Récitation: Morceau choisi; Mlle Mildred Page. Mezzo-soprano: (a) Ye Banks and Braes (Burns); (b) My Ain Folk, Margaret Lyons-Moody. Medley: L'Opéra de Sullivan. L'orchestre du Athenia. Discours: Les fonctions du service étranger des messageries dans le commerce d'outre-mer, par M. F.-C. Salter. Solo de violon: Ave Maria (Gounod); M. G. Hanlon. Trio: Largo (Handel). Accompagnement sur l'orgue. Solo de baryton: Sea Wrack (Hartly); M. P. Collier. Récitation: Morceau choisi, Mlle Mildred Page. Mezzo-soprano: (a) Comin' Thro the Rye, (arr. Annie Laurie, Margaret Lyons-Moody. Sélection: Southern Melodies. Suite: A Lover in Damascus (Finden); L'orchestre du Athenia.

(Dieu Sauve le Roi.)

POSTE W G Y

Poste W G Y (Schenectady) 380 m. Ce soir:

8 h. 00. Programme musical dont on annoncera le détail par radio.

11 h. 30. Récital d'orgue par Stephen E. Boisclair.

POSTE W E B H

Poste W E B H (Chicago) 370 m. Ce soir:

7 h. 00. L'orchestre Edgewater Beach Oriole; programme musical au théâtre Riviera; Dean Remick, pianiste.

9 h. 00. L'orchestre de danse Edgewater Beach Oriole.

11 h. 00. L'orchestre de concert Edgewater... Rita McFawn, soprano; Frederick Agard, ténor; Nick Lucas, baryton.

POSTE W O C

Poste W O C (Davenport) 484 m. Ce soir à 9 heures:

L'orchestre de l'Ecole Palmer avec le programme suivant:

"Souvenir".

"Dog On the Piano".

"Keep On Dancing".

"Talking to Myself".

"Blue Eyed Sally".

"What'll I Do?"

Ralph W. Fuller, baryton soliste.

POSTE W W J

Poste W W J (Détroit) 580 kv. Ce soir:

8 h. 30. L'orchestre du Détroit News avec le concours de Graeme Bixler, basse; Mme Homer DuPard, soprano.

9 h. 00. L'orchestre de danse Jean Goldkett.

10 h. 30. L'orchestre du Détroit News.

POSTE W M H

Poste W M H (Cincinnati) 309 m. Ce soir:

8 h. 00. Solos de piano par Clarence R. Reeves; solos de cornet et lyre par Mlle Virginia Bush and Aaron Barrows; Mlle Evelyn Read, au piano d'accompagnement; solos de soprano par Mlle Stella Haefner.

9 h. 00. L'orchestre de danse Avon.

12 h. 00. Revue de minuit; le détail par radio.

POSTE W C X

Poste W C X (Détroit) 517 m. Ce soir à 7 heures: Programme musical par Merle et Lillie; Mme B. Tromley Kelly, soprano.

POSTE W F I

Poste W F I (Philadelphie) 395 m. 8 h. 30. Concert; le détail par radio.

9 h. 00 Programme musical par la General Electric Co.

POSTE W H Z

Poste W H Z (Springfield) 337 m. Ce soir à 7.45 hrs: L'Opéra "Siegfield."

POSTE K D K A

Poste K D K A (Pittsburgh) 326 m. Ce soir:

8 h. 30. Concert par l'orchestre symphonique K D K A avec le concours de Grace Sefton Meyer, soprano et Maurice Visack, baryton.

11 h. 00. Concert au studio du Pittsburgh Post.

POSTE W G B S

Poste W G B S (New-York) 316 m. Ce soir:

9 h. 00. Jean Spitzer, violoniste; le trio Nat S... du G.a.; Louise Vaupel, soprano.

11 h. 0... ...ral spécial; le détail par radio.

POSTE W C C O

Poste W C C O (St-Paul Minneapolis) 417 m. Ce soir:

8 h. 00. Programme musical; le détail par radio.

10 h. 00. Idem.

POSTE K Y W

Poste K Y W (Chicago) 536 m. Ce soir:

8 h. 20. Programme musical; le détail par radio.

11 h. 30. Programme "à la maison".

POSTE W C B D

Poste W C B D (Zion) 345 m. Ce soir à 8 heures:

Mlle Wiedman, Taylor et Pihl, et Mme Bishop, chants.

(Mme ... B. et Carl Newcomer, cornet et saxophone.

M. Carl Newcomer, saxophone.

M. Erwin Rendall, flûte.

Mlle Edith Carey et Mme Dorothy Carey Labelle, Duo Vocal.

Mlle Edith Carey, contralto.

Mme A. E. Huenergarger, solo piano.

POSTE W J A X

Poste W J A X (Cleveland) 390 m. Ce soir à 7 heures: Récital d'orgue:

Festival March ..... Edwin Grasse

Andante Cantabile ... Gaston M. Dethier

Menuet en C Mineur ..... Mozart

Fugue en D ..... Alex. Sullmant

Prière ..... Joseph Jongen

Spring Song ..... Mendelssohn

Meditation ..... Philip James

Cantilene ..... Josef Renner

Intermezzo ..... Joseph Bonnet

Prélude ..... Wagner

Edwin Arthur Kraft, organiste.

Cette fusion des églises protestantes de notre province

QUEBEC, 20. — (Du correspondant de la "Patrie"). — La fusion des églises protestantes de la province va être soumise à la Législature au cours de la prochaine Session. Avis d'un bill privé comportant l'amalgamation de toutes les sectes protestantes vient d'être donné au greffier de l'Assemblée Législative par l'entremise du bureau Geoffrion et Geoffrion, de Montréal, au nom des églises protestantes de la province.

Jusqu'ici une dizaine de bills privés ont été inscrits chez le greffier de la Chambre, le plus important étant celui de la fusion des églises protestantes. On se rappelle qu'à la dernière Session fédérale, le Parlement Canadien a laissé les provinces libres de légiférer comme elles l'entendraient à ce sujet. C'est à la suite de cette décision que les églises protestantes vont s'adresser à la Législature.

Le proposeur de l'adresse sera M. A.-E. Guillemette

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le proposeur de l'adresse en réponse au discours du trône sera probablement M. A.-E. Guillemette. Le secondeur serait M. Maurice J.-H. Dillon, député de Stanstead de Montréal.

Communiquez avec le monde des amusements

Le nouveau poste R-11 de la Northern Electric vous procurera les joies du radio, véritables et entières.

Pendant que vous tardez—pendant que vous doutez—chaque jour, chaque soir, par tout le monde, les fanfares jouent pour vous. Vous manquez les amusements merveilleux que le poste R-11 apporterait à votre demeure. Chanteurs, conférenciers, comédiens, orchestres de danse attendent votre bon plaisir.

Ecoutez!

Demandez-nous des renseignements sur le radio. Consultez nos ingénieurs de radio, sans aucun frais.

Allez-vous fermer les oreilles à ce monde d'amusements?

Visitez un marchand de la Northern Electric. Demandez-lui de vous faire écouter sur un poste R-11—le plus nouveau des petits appareils récepteurs.

R-11.—Un Produit de la Northern Electric.

Beau Cabinet en acajou, compact et léger, avec un tube "Peanut". Pour obtenir des résultats idéals commandez le R-11 avec l'amplificateur R-15 et deux tubes "Peanut".

Northern Electric COMPANY LIMITED

Les gens qui ont fait votre téléphone

Succursales—HALIFAX QUEBEC OTTAWA TORONTO HAMILTON LONDON MONTREAL WINDSOR WINNIPEG REGINA CALGARY VANCOUVER

[Propriétaires et exploiteurs du poste d'émission CHYC]

M

GLOBULES PUISSANTS

La malnutrition, qui empêche le système de s'assimiler toute la valeur nutritive des aliments, produit une résistance affaiblie, le dépérissement, la faiblesse, la toux ou le rhûme, la paleur ou le rachitisme.

L'Emulsion de Scott

contient des millions de globules d'huile de foie de morue, aisément assimilables et activés par les vitamines, infiniment petits mais très puissants pour reconstituer les forces. Chacun des millions de globules de l'Emulsion de Scott procure force et santé.

Scott & Bowse, Toronto, Ont. 24-29

Pour MADAME ou MADEMOISELLE—"La Débutante"—UN CHIC ÉCRIN GILLETTE pour DAMES

Un Gillette coûte si peu,

Si votre rasoir actuel n'est pas un Gillette, vous pouvez MAINTENANT le mettre de côté—sans regret, sans extravagance.

Pourquoi garder un instrument à raser qui n'est pas bienfaisant pour votre visage, qui irrite votre peau—pour ne rien dire de votre tempérament?

Votre visage, votre apparence méritent un Gillette. Et votre bourse ne saurait s'y opposer—

Car, la vogue universelle du Gillette a rendu le prix insignifiant. *"Un Dollar"*!

Et c'est bien le même parfait instrument à raser pour lequel des millions d'hommes, depuis 20 ans, ont volontiers payé $5.00 *et plus.*

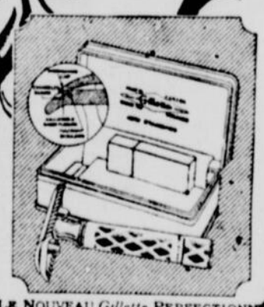

LE NOUVEAU *Gillette* PERFECTIONNÉ $5.00 et plus

Vous êtes fier de l'étaler, ravi chaque fois que vous vous en servez. C'est le dernier mot de la perfection.

Un Gillette pour tous les visages
Un Prix pour toutes les bourses

UN ECRIN *Gillette* A PRIX POPULAIRE
Joli écrin double de velours, contenant un veritable Rasoir de sûreté Gillette plaqué or, avec boîte à lames plaqué-or et lame Gillette $1.00

Achetez le aujourd'hui

Si vous voulez vous raser demain—rapidement, en toute sécurité, et avoir une barbe douce—achetez *votre* Gillette aujourd'hui

GILLETTE SAFETY RAZOR CO. OF CANADA LIMITED
Premiers et seuls fabricants de Lames Gillette authentiques
Edifice Gillette MONTRÉAL

RASOIR de SÛRETÉ Gillette

F 9

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

33 (Suite)

D'autre part, à côté de Durail mort, il y a le Durail vivant qui semble être le meurtrier de l'homme que nous avons vu rue de l'Aigle. Or, il faut admettre que Mulford est d'un de ces deux hommes. D'une part, je ne m'explique pas comment l'honnête Durail aurait pris un faux nom: je m'explique moins encore comment le Durail assassin serait le Mulford m'écrivant pour me supplier de venir à son aide. Un meurtrier n'a pas souvent recours aux bons offices de la police. Et pourtant, l'écriture est là qui prouve indéniablement que Durail, mort ou vivant, et Mulford ne font qu'un seul homme.

Nous arrivâmes à la gare de l'Est où nous prîmes le train. Durant tout le trajet, Lautrec fut songeur.

Arrivé à Loncy-le-Long, nous nous rendîmes à la mairie, où le détective demanda des renseignements sur Mulford.

L'employé à qui mon ami s'était adressé consulta des fiches, ouvrit des registres.

Une surprise énorme attendait Lautrec: M. Mulford existait bien et il possédait, comme M. Durail un état civil absolument régulier!

D'après les renseignements recueillis officiels, Durail et Mulford étaient deux hommes absolument distincts et, bien qu'ils eussent la même écriture, ils possédaient deux personnalités.

Ces constatations renversaient tout le système de mon ami.

Lautrec semblait furieux. Il remercia l'employé et nous nous dirigeâmes vers la Villa des Hiboux. Nous y arrivâmes dix minutes plus tard. L'habitation était surveillée et occupée par trois policiers. Ceux-ci nous ouvrirent.

—Rien de nouveau? demanda le détective.

—Si, monsieur, répondit un des agents. La nuit dernière, nous avons cru errer des ombres derrière la maison. Un inconnu voulut même s'introduire dans la villa; mais, à notre approche, il prit la fuite.

—C'est regrettable que vous ne l'ayez pas laissé approcher pour lui mettre la main au collet. L'homme aurait pu nous fournir des renseignement peut-être importants.

—Nous n'avions pas reçu d'ordres spéciaux à ce sujet. Nous n'avons donc pas songé à nous cacher...

—Nous tâcherons de réparer cette faute, cette nuit, dit Lautrec. Peut-être les inconnus reviendront-ils...

Puis, m'ayant engagé à le suivre, mon ami pénétra dans le cabinet de travail et dans les autres chambres. Il observait tout, furetait partout, semblant chercher quelque chose. Enfin, il poussa un cri de joie en brandissant un cendrier qu'il avait trouvé sur le marbre d'une cheminée.

—C'est donc là la cause de votre joie, mon cher? fis-je surpris.

—Cela ne vous dit rien?

—Rien. Comptez-vous trouver parmi cette cendre la clef des énigmes qui nous obsèdent?

—Oui.

—Je serais bien aise de savoir comment, dis-je, très intrigué.

Lautrec avait renversé la cendre sur une table et en retira deux petits bouts de cigares. Puis il tira de son portefeuille un portrait, qu'il posa devant moi:

—Voici, me dit-il, le portrait du véritable Monsieur Mulford, que m'a remis ce matin le juge d'instruction: voici, à côté, deux bouts de cigares fumés par l'homme dont vous voyez les traits. Cela ne vous dit rien?

Je contemplai machinalement ces différents objets, cherchant dans mon esprit les rapports qui pouvaient bien exister entre deux mégots et une photographie. Je ne trouvais rien. Lautrec me contemplait, un sourire au coin des lèvres.

—Vous ne trouvez rien? plaisanta-t-il.

—Rien, répondis-je, et je ne vois pas quelle analogie vous pourriez établir...

—J'établis une analogie qui me permet de prouver que mes hypothèses étaient exactes et que je ne dois pas tenir compte des renseignements cependant rigoureux de l'état civil, qui tendaient à nous prouver que Mulford et Durail ne pouvaient être le même homme.

—Mais je ne vois pas...

—Vous ne voyez pas que le Mulford que représente cette photographie est déguisé?

—Non, je vous avoue que je ne vois rien.

—Cette barbe est fausse.

—Comment pouvez-vous le deviner?

—Grâce à ces bouts de cigares.

—Non, mais...?

—Je m'explique. Un homme qui, comme celui que représente cette photo, porterait la moustache aussi longue et aussi touffue, ne serait pas capable de fumer un cigare jusqu'au bout sans brûler les poils qui ornent sa lèvre supérieure. Or, observez que ces négots ont l'extrémité mâchée, ce qui prouve que le fumeur n'a pas fait usage de porte-cigare. Il résulte donc de cette observation que lorsque Monsieur Mulford fumait chez lui, derrière ces murs, à travers lesquels personne ne le voyait, il ne portait pas de moustaches. Or, le portrait que vous voyez est celui de l'homme que tout le monde connaissait sous le nom de Monsieur Mulford. J'en conclus donc que le propriétaire de cette villa se déguisait, que la forme sous laquelle on le connaissait était fausse et qu'il possédait deux personnalités. Désormais, je peux supposer—mais ce n'est là qu'une hypothèse que je dois étayer sur des certitudes—que le véritable Monsieur Mulford, que l'on ignorait, pourrait très bien être aussi Monsieur Durail.

—Mais l'état civil atteste que Messieurs Mulford et Durail sont des personnalités distinctes.

—Très bien; mais un seul homme peut avoir deux personnalités. Je viens d'acquérir la preuve que l'homme connu sous le nom de Monsieur Mulford se cachait sous un déguisement. Pourquoi, s'il était véritablement Monsieur Mulford, devait-il se cacher?...

L'homme qui a la conscience pure n'a pas de raison de prendre des déguisements. Il m'est donc permis de croire que l'être qui prend la physionomie d'un tiers a pu tout aussi bien lui voler son nom. Le nom est exact, certes, l'état civil l'atteste. Mais admettez un instant qu'un malfaiteur quelconque que nous désignerons par X... ait tué le véritable M. Mulford et, après avoir fait disparaître son cadavre, se soit substitué à lui en prenant son nom et sa physionomie. L'état civil serait toujours régulier et pourtant l'homme qui porterait un nom véritable et estimé n'en serait pas moins un assassin. Toutefois, je vous le répète, ce n'est là qu'une supposition, car, d'autre part, je ne m'explique pas encore pourquoi cet X..., ce faux Mulford aurait imploré mon aide par la lettre que vous savez. Or, cette lettre est récente et ne peut vraisemblament avoir été écrite que par l'homme qui habitait ici et que tout le monde connaissait.

C'est là un nouveau point à élucider. Je note pour l'instant un fait réel très important: c'est que l'homme ici était déguisé.

—Et, objecta-je, si les cigares n'avaient pas été fumés par l'homme que vous croyez,

—J'y ai songé, mon ami. Mais remarquez que ces bouts de cigares se trouvent dans une chambre de l'étage où le propriétaire de la villa ne recevait pas ses clients, puisqu'il avait un cabinet de travail. Enfin, il y a une raison très importante: n'oublions pas que M. Mulford était un avare et un usurier; ce genre d'homme n'offre pas des cigares à ses amis. Il les fume lui-même et jusqu'au bout (comme le prouvent ces très petits bouts que vous voyez); il les fume lentement, économiquement, pourrait-on dire... il économise même la cendre... voyez cette cendre intacte, déposée avec prudence dans le cendrier, pour n'en point perdre une parcelle! Je vous le dis, ces cigares n'ont pu être fumés que par un avare. En outre, sous cette cendre, vous en voyez une autre qui provient de la pipe. M. Mulford—où l'homme qui portait ce nom—ne fumait des cigares que les jours où il avait fait "une bonne affaire" et, croyez-moi, il les fumait seul. Enfin, je vous dirai que, tantôt en furetant, j'ai vu dans la chambre à coucher un rasoir et un blaireau qui ont été employés tout récemment encore. Or, l'homme de la photo portée comme vous voyez, non seulement la moustache, mais la barbe longue... une barbe que l'on taille aux ciseaux. Pourquoi donc ce rasoir? Ce sont là des confirmations. Vous avez remarqué, comme moi, que M. Durail se rasait entièrement et ne portait ni barbe ni moustache.

—Ce qui permettrait de supposer, dis-je, que le prétendu Mulford, à barbe longue, de Loncy-le-Long, pourrait très bien être l'imberbe M. Durail de la rue de l'Aigle.

Certainement, mais, je vous le répète, ceci n'est qu'une supposition. Il y a, du reste, de ce côté, un mystère bien plus profond à sonder. Certes, il est facile de supposer que M. Mulford menait une vie en partie double et apparaissait tantôt sous les traits du propriétaire de Loncy, tantôt sous ceux du locataire de la rue de l'Aigle. Deux personnalités, dans ce cas, étaient formées par un homme seul. Mais comment expliquer que ce même homme se dédouble brusquement pour apparaître au même instant devant les mêmes personnes, sous l'aspect d'un assassiné, d'une part, et de l'assassin présumé, d'autre part.

—Etre en même temps l'assassin et la victime! Certes, le fait n'est point banal. Comme vous le dites, je ne vois pas comment on expliquerait qu'un même homme pût apparaître au même instant à deux endroits différents, sous le même déguisement, soit sous des déguisements différents.

—L'observation nous permettra d'expliquer ce mystère. Patience!... Il nous faudrait d'abord établir si Mulford et le cadavre de Durail étaient bien le même homme. A cet effet, j'ai pris les empreintes digitales du mort, ce matin.

Lautrec tira de son portefeuille, qu'il avait laissé sur la table, un morceau de papier recouvert d'empreintes. Il releva ensuite sur des verres, des meubles et différents objets de la Villa des Hiboux les traces de doigts du propriétaire.

Il fit les comparaisons.

—Patatras! s'écria-t-il.

—Qu'y a-t-il, mon ami? demandai-je.

—Il y a que les empreintes Mulford et les empreintes Durail sont toutes dissemblables. Ce qui prouve, scientifiquement, d'une façon indiscutable, que nous sommes en présence de deux hommes bien différents.

—Que faire?

—Attendre et chercher. Cette nuit, nous resterons dans la Villa des Hiboux pour tâcher de surprendre les visiteurs nocturnes qui veulent s'introduire chez M. Mulford. Après-demain, nous assisterons à l'enterrement de M. Durail et nous observerons. Dans une voie ou dans l'autre, j'espère bien trouver de nouveaux indices.

A continuer demain.

SENATEUR AMERICAIN ET JOUEUR DE GOLF

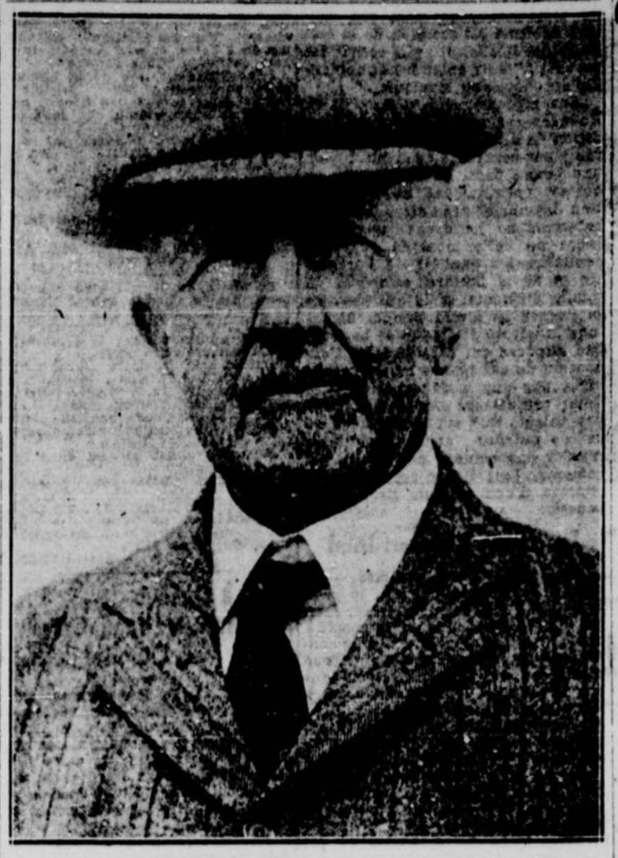

M. FREDERICK HUNTINGTON GILLLETT, récemment élu sénateur du Massachusetts contre son adversaire l'ancien sénateur David-I. Walsh. Il est devenu maintenant orateur de la Chambre des représentants. Le sénateur a non seulement une longue carrière parlementaire à son actif, ayant été représentant du Second District du Massachusetts 28 ans durant au Congrès; c'est aussi un golfeur de renom. Il est né à Westfield, Mass., où il deuxième fils le croyait célibataire endurci, quand en 1919, à l'âge de 64 ans, il épousait Christine Rice Hoar, veuve du congressiste Rockwood Hoar, de Worcester, Mass. C'est de plus un ancien compagnon de classe du président Coolidge, au collège Amherst.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU NORD DEMANDE 182 CLASSES

La liste a été soumise hier et acceptée par les commissaires.

STATISTIQUES

La commission scolaire du district Nord siégeait en assemblée régulière hier après-midi, sous la présidence de Monsieur l'abbé J.-A. Foucher. Les commissaires présents étaient M. l'abbé P. Perrier, MM. J.-H. Dillon, c.r., M.P., J.-B. Péloquin, G.-L. Marsolais et M. J.-P. Labarre, directeur-secrétaire.

Après lecture des minutes, les commissaires ont pris connaissance des statistiques scolaires pour l'année 1924-25 compilées jusqu'au 31 octobre. Le district Nord a en tout dans les écoles, locaux, 27,238 enfants, soit 1,400 de plus que l'an dernier, au 31 octobre 1923. Ils sont répartis comme suit: 1re année, 25; 9e année, 119; 8e année, 416; 7e année, 618; 6e année, 1146; 5e année, 1832; 4e année, 3123; 3e année, 3472; 2e année, 2511; 1ère année, 3572 et en préparatoire, 3490.

Il y a 479 enfants de cinq ans, 1536 de 6 ans, 3255 dans les classes temporaires et 1549 dans les classes alternantes. Les professeurs se répartissent comme suit: 139 religieux, 195 religieuses, 109 instituteurs laïques, 223 institutrices laïques.

M. J.-H. Dillon arriva au moment où M. J.-P. Labarre lisait les statistiques. Il fut chaudement félicité par tous les commissaires pour sa victoire dans Sainte-Anne. Les commissaires, siégeant en comité général quelques instants auparavant, avaient voté une motion de félicitation au nouveau député.

Les statistiques, compilées à la demande du bureau central ont été approuvées par la commission du Nord et seront envoyées immédiatement au Central.

HYGIENE

Les commissaires ont pris connaissance d'une lettre du Dr Eugène Gagnon, du service municipal de la santé, section de l'enfance, demandant que les enfants des écoles soient pesés régulièrement et que rapport soit envoyé à l'hôtel de ville. Cette communication, après discussion, a été renvoyée au comité des écoles pour étude.

Les certificats suivants ont été acceptés: M. l'architecte Cormier en faveur de Gratton et Fils, pour le montant de $10,422.25, re la construction de l'école de Notre-Dame de la Défense; M. l'architecte Irénée Vautrin, en faveur de Alfred Fillion, re la construction de l'école Youville, pour $22,000 et les honoraires de M. Cormier, architecte, pour le montant de $213.

Les commissaires ont pris connaissance des rapports des visiteurs. Ils ont également reçu les statistiques de Monsieur l'abbé Beaulac paroisse Sainte-Cécile. Cette paroisse compte 1220 familles. Monsieur le curé Beaulac fait remarquer dans sa lettre que 63 enfants vont à la classe à Saint-Jean de la Croix, 74 à Saint-Arsène, 34 à Saint-Edouard et 11 à Saint-Rosaire.

BESOIN D'ECOLES

Les commissaires ont longuement étudié un mémoire préparé par M. J.-P. Labarre, directeur-secrétaire, à la demande du bureau central relativement aux besoins urgents pour l'année prochaine. La session provinciale s'ouvre le 16 janvier et le bureau central doit donner avis de sa demande d'emprunt un mois avant. Le Nord est dans une situation difficile, constatent les commissaires et après avoir parcouru le rapport, ils soumettent les demandes suivantes au bureau central: 1) S.-Etienne, 22 classes; Cartierville, 15 classes; S.-Michel, rue Clarke, 12 classes; S.-Cécile, 20 classes. 2) S.-Denis, 12 classes; S.-Vincent Ferrier, 20 classes; S.-Enfant-Jésus, 12 classes. 3) Visitation (Sault), 6 classes; S.-Paul de la Croix, 6 classes; Plateau Bon-Air, 12 classes; S.-Rosaire, 22 classes; S.-Edouard, 7 classes; S.-Paul, 6 classes. Deux résidences, une à Sainte-Cécile et l'autre à Saint-Rosaire.

ASSEMBLEE

Les commissaires ont reçu une lettre de M. J.-G. Bourbonnière, président du comité des citoyens de S.-Vincent Ferrier, demandant à la commission une entrevue relativement à la construction d'une école dans cette paroisse. Les délégués seront probablement au nombre de cinquante et exposeront les besoins de la paroisse.

Les commissaires ont décidé de recevoir les délégués lundi le 24 novembre à 8 heures du soir. Tous seront présents.

LES ACTIVITES DE LA NOUVELLE-ECOSSE

M. F.-G.-J. Comeau parle du nombre toujours croissant des touristes qui visitent la province.

Culture des pommes.

M. F.-G.-J. Comeau, agent général du fret et des passagers du chemin de fer Dominion and Atlantic Railway, montrant les activités de la province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de la saison qui vient de se terminer, disait hier que l'on porte maintenant plus d'attention à la culture des pommes, la principale industrie du pays d'Evangeline. M. Comeau ajoute que le nombre des touristes qui ont visité la province au cours de l'été dernier a été augmenté de 20 pour cent sur l'été précédent. M. Comeau ajoute que plusieurs producteurs anglais ont acheté de vastes vergers, en Nouvelle-Ecosse et nombre de terres propres à la culture de la pomme.

Les touristes qui ont visité la province au cours de l'été lui ont apporté une somme de plus de $7,500,000.

A L'ASSOCIATION LIBERALE DORION-SAINT-DENIS

Demain soir, vendredi, au No 300 rue des Carrières, le 21 novembre, aura lieu la convention régulière des délégués des diverses sections de l'Association Libérale Dorion-St-Denis, qui seront alors appelés à procéder au choix des membres de l'Exécutif, pour l'année 1924-25.

On compte sur la présence de tous les délégués à cette occasion, car la réunion sera très importante. Plusieurs personnages politiques seront présents. L'assemblée sera suivie d'un dîner d'huîtres organisé en l'honneur des officiers sortant de charge.

Chassez les boutons en employant
CUTICURA
Le savon pour nettoyer l'onguent pour guérir.
Essayez notre nouveau savon à barbe.

BUREAU D'ECHANGE

Pour parer à l'inconvénient occasionné par le retard de la publication des communiqués, nous en fixons définitivement le nombre à DEUX de 30 lignes PAR MOIS pour CHAQUE échangiste. TOUT communiqué, qui ne contiendra pas la réponse à la question en cours de discussion au bureau d'échange, SERA REJETE.

Quel est le meilleur parti à prendre pour une jeune fille... un homme dans le commerce ou un homme de profession ?

REINE-MARGUERITE.

Comme il y a encombrement au bureau d'échange, les échangistes sont priés de ne pas envoyer de communiqués avant le 1er décembre.

MARJOLAINE.

FRELE NACELLE à Enchanteur—Me voilà enfin parmi vous, mon cher R. Content? Mais j'aimerais à ce que vous me guidiez dans ce vaste Royaume. Voulez-vous?

A Chevalier de Lafarière — Mon idéal! Au physique, je l'aimerais assez grand, brun ou blond que m'importe, pourvu qu'au moral, il soit aimant, bon et franc surtout...

A Lorraine et Val d'Ombre—Bonjour d'une nouvelle sœurette.

A Pois de Senteur—J'ai pris une part de la cordiale bienvenue pour moi. Viendrez-vous causer?

A tous et toutes—Une nouvelle sœurette vous bonjoure amicalement. Qui d'entre-vous y répondra?

SITIO à Renée de Lorraine—Décidément, je ne puis résister à votre gentillesse et croyez que je ne vous oublie pas. Caresses aux bambins et un long bonjour à maman "Angelina".

A Prime Tout—Trouvez-vous toujours aussi gai, le murmure du petit ruisseau, qu'au temps où vous n'étiez qu'une gentille fillette?

A Etoile Filante — Où donc êtes-vous que je ne vous lis que très rarement? Vous me faites penser à mon enfance, lorsque l'on voyait une étoile filer, vite nous nous signions, car on nous avait dit, qu'alors une âme du purgatoire montait au ciel. Oh! chères croyances de mon enfance!

A Clair de Lune—Reviens donc encore éclairer ma fenêtre solitaire, tes rayons parlent à mon âme.

A Goutte d'Eau—Pour moi, l'âge le plus heureux, est celui que l'on passe à goûter et bon "chez-nous" avec notre père et notre mère, quoique vieux que l'on soit on ne peut l'oublier.

JACQUELINE à Chevalier de Lag— S'il s'agit de la personnalité de l'homme, rien à dire... car je n'ai aucune illusion là-dessus... je l'aimerai simplement parce qu'il sera "LUI" et puisque mon sort, mon idéal, mon bonheur, mon poème de Milton est "Etre utile à tous... bonne à chacun, au bord de leur chemin, savoir jeter des roses." J'ajoute que j'espère en trouver aussi, car je ne suis pas un ange désintéressé, Chevalier.

A Goutte d'Eau—Cela varie sûrement car les déceptions n'attendent pas toujours le nombre des années pour venir nous éclairer sur la vie, nous en enlever le goût parfois. Pour moi, tant qu'on peut rêver, avec confiance, espérer beaucoup de la vie, voilà la période la plus heureuse. Amitiés.

Lilas Blanc, Marguerite, Myrielle, Maria Chapdelaine, Grillon — Vous m'avez dit des choses très gentilles, je vous remercie, jolies sœurettes. Je vous suis reconnaissante. Vous reviendrez??

A Mésange —Votre bienvenue m'a été douce. Vous m'intéressez depuis longtemps. Serais-je de trop au nombre de vos amies?

A Tous — Jacqueline se plaît au Royaume. Elle y restera tant que l'on voudra d'elle. Elle promet fidélité, affection dévouement. Assez? Qui de vous, résidant aux environs de Montréal, correspondrait avec elle? Marjolaine a mon adresse.

ENFANT TERRIBLE à Sylphide Bénigne et "Cygne" — Nous avons sûrement une destinée, mais il faut lui aider beaucoup. Ce serait une grande erreur de rester là les bras croisés attendant la fortune si tel est notre destinée! Mais non, il faut lutter, travailler, s'acharner à taquiner notre destinée, qui finit par s'éveiller en nous montrant la voie à suivre pour réussir, en nous éclairant sur nos devoirs, en un mot en nous faisant aimer la vie de sorte que nous la trouvons moins laide et moins vide!!

A Aimé le Duc — Qui de nous l'emporterait hum! Ce serait peut être vous!!

A Eglantine — Mais oui, petite sœurette, je suis votre amie; venez causer souvent. J'aime aussi à rire!

A Teint de Nacre. — Heureuse petite maman, c'est mon rêve de posséder un joli nid douillet!

A Glaneuse. — Je vous reviens; parlez, je vous écoute!

A Marialys — Vous êtes bien bonne de les aimer, même terribles, c'est pourtant réellement insupportable. Je serai douce pour vous sœurette chérie!

A Sans-Pareil. — N'a pas son pareil, moqueur va! C'est vous qui avez dit jadis, n'être pas prêt à répondre à tant de demandes, vous vous en souvenez!

A Sceptique — Me voilà petite sœurette chérie. Je suis tentée de faire une gaminerie afin de vous faire sourire!!!

A Aime le Duc. — Je veux être patiente puisque vous promettez si bien, mais j'aime à croire que vous n'êtes pas de ceux qui demandent sans rien donner!...

A Jeanne-Mance — Je n'aime pas beaucoup qu'on voit ma binette, elle est trop facile à reconnaître!

YOLANDE à Micheline. — Encore une fois me voilà j'espère que c'est pour de bon. Es-tu contente là? Tendresses.

A Espérance, Scentique Colombe, Sensitive, Petite, Ame, Pâquerette, Petite Pensée, Lilah, Fripe-Tout, Barcarolle, Spes, Glaneuse, Enchanteur, Sabot, Breton, Suzel, Ami Sage, Mecco, Mésange, Gribouille, Thé-Ben, Musica, Jeanne - Mance, Papillon Bleu, Amitié, Germaine — Malgré mon long silence je ne vous ai pas oubliés. Je reviens pour de bon. Viendrez-vous me jaser comme par le passé?

A Goutte d'Eau. — D'après ma faible expérience l'âge le plus heureux de la vie est celui, quand le coeur incertain depuis un certain laps de temps retrouve enfin sa tranquilité ayant trouvé sa véritable vocation!

A M. E. Moi. — Je regrette, mais vous comprenez les multiples occupations m'en empêchent de me rendre à votre désir.

A Chrysanthèmes. — Je vous attends bientôt.

A Albert. — On me parle... souvent de vous... Par correspondance. Vous devinez qui? Affectueux bonjour.

A Junon. — Quel est ton nouveau pseudo? Je ne puis faire l'indiscrète cette fois étant trop loin. Baisers.

MARIA CHAPDELAINE à Marguerite — Oui et même à chaque communiqué si je ne croyais pas de vous ennuyer. Bons baisers.

A Flo — Sœurette ne trouvez vous pas que les amitiés du Royaume sont plus fragiles que les amitiés mondaines? Pour me donner le plaisir d'avoir une plus ample réponse demanderez-vous mon adresse à Marjolaine? Mon souvenir constant.

A Teint de Nacre, Minerve, Grillon, — Mon doux souvenir à celles que je veux réunir dans une même pensée.

A Cygne — Vous êtes d'une ironie piquante mademoiselle. Ne voulant pas me donner le trouble de recevoir vos paroles, je donne au vent le soin de les faire s'envoler si loin, si loin qu'elles ne viennent plus obscurcir mon ciel bleu.

A Chesterpôle — Je suis bien contente de vous voir revenir au milieu de nous. Les vacances ont dû bien vous reposer, et comme par le passé d'ailleurs vous devez être fraîche et dispos pour venir nous taquiner et nous charmer... par votre esprit.

A Duc de Guise — Votre opinion sur la danse est tout-à-fait la mienne. J'aime la liberté d'esprit pour chacun de nous. J'aime qu'on pense à sa "guise" et qu'on ait des idées à soi, mais tout cela dans une bonne mesure par exemple. Venez me dire.

A Sylphide Bénigne et Cygne — Ce que nous appelons le sort de chacun, le destin, le hasard, n'est autre que la Providence qui veille sur nous. Puisque l'on dit que Dieu est le grand arbitre du monde, c'est-à-dire de la destinée de chacun de nous, il n'y aurait donc que les incroyants qui puissent croire au libre arbitre. Jusque là j'ai été heureuse et je ne voudrais pas échapper à ma destinée, car je sais que c'est la volonté de Dieu qui se manifeste.

A la cuisine:

Madame.—Marie, passez-moi l'économie.

La Bonne.—Ça, madame! mais il est tout percé!

Le Véritable Médecin de Famille---

J. O. LAMBERT, M.D.

Auteur du Spécifique National contre les maladies de poitrine, toux, rhumes, bronchite, catarrhe, asthme, croup, La grippe.

Sirop du Dr. J. O. Lambert

En vente de l'Atlantique au Pacifique et de l'océan Glacial à l'Isthme de Panama.

Une forte dose prise au lever et au coucher prévient promptement toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, croup, etc. et vous prémunit contre toute atteinte possible de grippe ou de consomption.

Pour tous les âges et toutes les classes.

EN VENTE PARTOUT.

Le véritable porte la signature ci-contre

Bosworth

Tout autre est contrefaçon.

Dr J. O. LAMBERT, Limitée, 396, rue St-Antoine, Montréal.

Santé assurée à tous les âges par les

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Mme ELZEAR LARCHER, 1237, rue St-Valier, Québec.

"J'étais maigre, chétive et très faible; j'avais une douleur persistante au dos et je souffrais de mauvaise digestion. Après avoir employé inutilement plusieurs traitements, j'ai pris des Pilules Rouges qui n'ont pas tardé à augmenter mes forces. Tout ce que j'avais de souffrance est ensuite disparu et ce fut la santé". Mme ELZEAR LARCHER, 1237, rue St-Valier, Québec.

"Arrivée au retour de l'âge malgré toute ma volonté de continuer de travailler comme je l'avais fait toute ma vie, les forces me manquaient. On m'assura que les Pilules Rouges tonifieraient ma constitution et lui rendraient la vigueur du passé. En effet, grâce à ce traitement, j'ai vite refait mes forces et retabli ma santé" Mme AUGUSTE DENAULT, 79, Austin, Lowell, Mass.

"J'étais anémique, j'avais des points de dos et d'autres symptômes considérés comme avant-coureurs de la consomption. Mon médecin m'avait donné des remèdes, j'en avais pris d'autres aussi, mais je demeurais toujours dans le même état de faiblesse. On me conseilla les Pilules Rouges qui ont immédiatement refait mes forces, enrichi mon sang, relevé mon courage. Je me porte bien maintenant et n'ai plus raison de craindre la consomption". Mme GEORGE BELAND, 12, rue Liège, Grand'Mère, P. Q.

"J'étais bien faible, j'avais des étourdissements à tout instant; je me trouvais faible à tout propos et je ne pouvais supporter d'être dans la foule, cela me suffoquait. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont immédiatement fortifiée, ont raffermi mes nerfs et ont rétabli ma santé". Mme WILLIAM DION, 7, rue Dupont, Worcester, Mass.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies intimes, d'ennuis causés par la faiblesse, trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Chimique Franco-Américaine, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Carnation Milk

"From Contented Cows"

Epargne le Temps et la Peine

LE Lait Carnation épargne le temps la peine, évite le gaspillage et est *toujours prêt à servir*. Vous serez heureux de son étonnante commodité pour les pâtisseries. Vous pouvez en garder une provision sur les rayons de votre garde-manger—toujours prêt, toujours les mêmes qualités de sûreté, toujours pur, toujours sain.

Et vous pouvez le commander avec vos aliments. Car le fournis-seur est celui qui tient le Lait Carnation.

Le Lait Carnation est tout simplement du pur lait frais évaporé au double de sa richesse et tenu sain par la stérilisation. Commandez-en plusieurs gros bidons (16 onces) ou une caisse de 48 bidons chez votre épicier.

Essayez cette recettes et demandez-nous par écrit un exemplaire du Livre de Recettes Carnation.

SOUPE CRÈME DE MACARONI: 1 cuil à thé sel, 2 c à soupe beurre, ¼ tasse macaroni (brisé par demi-pouces), 2 c à s farine, 3 tasses eau, 1 tasse Lait Carnation.

Cuisez le macaroni dans l'eau bouillante salée environ 20 minutes ou jusqu'à tendreté. Egouttez et faites fondre le beurre; ajoutez la farine; ajoutez le sel; puis le lait, et cuisiz cinq minutes. Mêlez au macaroni. Suffit pour six personnes.

L'Etiquette est Rouge et Blanc

Produit en Canada par la
CARNATION MILK PRODUCTS COMPANY, LIMITED
AYLMER - ONTARIO

106 F

THÉATRE MUSIQUE CINÉMA

L'ART DANS L'ANNONCE

Le lecteur de ces pages est prié de ne pas confondre mon titre avec l'art d'annoncer : car, l'art d'annoncer c'est la publicité placée au point de vue des moyens employés par le publiciste pour convaincre la clientèle de l'excellence d'un produit. Il se peut, d'autre part, que l'art dans l'annonce ne soit véritablement qu'une résultante ou un chapitre de l'art d'annoncer, mais c'est à cette résultante ou à ce chapitre uniquement que je veut m'attacher aujourd'hui.

Dans un journal, on ne lit pas toujours que la matière à lire, et il vous est sans doute arrivé comme à moi, de parcourir assez souvent les annonces, surtout lorsqu'elles vous parlent d'un sujet qui vous tient particulièrement à coeur.

Et, c'est alors que vous voyez défiler devant vous les sortes et les formes les plus variées d'annonces, depuis celles de style rococo, insipide, de mauvais goût, remplies d'anglicismes et de barbarismes voulus ou non, jusqu'à celles qu'on sent rédigées et présentées par des publicistes de carrière, parfois soucieux de mettre de la beauté et même de l'art dans une forme de littérature mercantile avant tout.

Les journaux de France, pour la plupart, et certaines revues de grand luxe, américaines ou anglaises, ont réellement des pages d'annonces si belles et si prenantes pour l'oeil des lecteurs qu'on ne peut s'empêcher de s'y arrêter et de les lire jusqu'au bout.

Et, je remarque que, depuis quelque temps, nos journaux quotidiens s'efforcent, on le dirait, de mettre plus d'art dans leurs annonces. Aussi, afin de ne pas sortir d'un cadre qui m'est familier depuis un grand nombre d'années, mais plus particulièrement depuis deux ans, alors que la "Patrie" décidait de s'occuper quotidiennement de questions d'art, je voudrais parler, — toute idée de réclame à part bien entendu, — des annonces que publie depuis quelque temps déjà la compagnie des gramophones Victrola "La voix de son maitre".

Tou le monde a dû remarquer comme moi que les dessins ou tableaux qui accompagnaient ces annonces mériteraient d'être signés tant ils dénotent de fine observation et de volonté de vouloir respecter les règles de l'art tout en ayant l'éloquence de certaines grandes annonces tapageuses d'un prix fabuleux.

Il ne faut pas oublier que la simplicité et la sobriété sont la base même du bon goût, et qu'il n'est pas facile d'être éloquent sans compliquer unitilement les moyens de conviction.

Et, ces annonces des instruments ou records de "La voix de son maitre" m'ont plus particulièrement frappées que d'autres parce qu'il s'agit de musique, de concert et de théâtre, la véritable raison d'être des pages quotidiennes créées par la "Patrie", il y a deux ans.

Enfin, c'est aussi parce que je retrouve dans ces annonces où l'art est si apparent et si convaincant, la confirmation d'une campagne que je poursuis depuis nombre d'années, que je veux attirer l'attention de nos lecteurs sur le fait primordial que le phonographe n'a pas encore été surpassé comme éducateur à la maison et comme moyen de transmorter dans la sereine paix du foyer familial, les plus beaux concerts, le meilleur théâtre et l'art si parait des plus célèbres artistes. N'est-ce pas votre opinion ?

Gustave COMTE.

Le cinéma à l'Opéra

"Le miracle des Loups", avec une partition chantée et jouée, de Henri Rabaud, remporte un éclatant succès, à Paris.

PARIS, 17. — Un film à l'Opéra ! Oui! C'est presque une révolution! Il ne reste plus au bon docteur Faust qu'à faire sa valise. Il peut même, si ça lui chante, prendre la poudre d'escampette ou partir en tandem avec Marguerite.

Le cinéma vient de faire, sans lui, une entrée sensationnelle dans le temple de la musique et il a fait une entrée en musique avec le Miracle des Loups. Vive M. Rouché, homme moderne! C'est le 13 novembre dernier, à huit heures et demie du soir, qu'a eu lieu ce gala très parisien. Toutes les notabilités mondaines, artistiques, littéraires et politiques étaient présentes ainsi que le Président de la République. Le Miracle des Loups est tiré du beau roman de M. Henry Dupuy-Mazuel, que publie actuellement la "Revue de Paris", c'est le premier épisode d'une série de films historiques réalisés en France par des Français, sous le patronage du ministère des beaux-arts. Nous avons assisté, il y a quelques mois, à l'embrasement de Carcassonne et à l'assaut de la citadelle par une armée scintillante et tumultueuse. Quel spectacle! Plus de deux mille hommes, en costume et en armes, cantonnaient depuis deux jours dans la plaine.

Jeanne Hachette nous apparut, entre les créneaux, en robe claire, car les remparts de Beauvais n'existant plus, il avait fallu pour reconstituer la prise de Beauvais, que nos héros de la chronique de Louis XI songeassent à Carcassonne!

C'est aux événements du règne de Louis XI que le Miracle des Loups emprunte ses intrigues et sa trame, ses drames et sa poésie. Tandis que le film se déroulait sur l'écran, l'orchestre et les choeurs de l'Opéra exécutaient une partition inédite écrite spécialement par le maitre Henri Rabaud. L'illustre compositeur a réalisé ce tour de force de commenter la légende et l'histoire et de suivre musicalement, avec une maitrise éblouissante, les péripéties variées de ce roman instructif et ingénieux qui, sous une forme vivante et en les mêlant toujours à l'action, fait vivre non seulement avec Yvonne Sergyl et avec les loups dans la neige, mais fait assister avec Vanni Marcoux, devenu Charles le Téméraire, et avec M. Duilin, devenu Louis XI, à un mystère, à la plus charmante des intrigues d'amour, à une lutte entre bêtes et hommes, à la bataille de Montlhéry, à cent clairs de lune sur cent chevauchées et à l'entrevue de Péronne.

Les recettes totales de la présentation furent remises au ministre de l'instruction publique pour "l'Oeuvre des Pupilles de la Nation", si bien que, non contents de prouver que le Miracle des Loups est une grande oeuvre, ses auteurs, ses réalisateurs et M. Rouché lui-même ont tenu à le couronner d'un bienfait!

A la mémoire d'Ernest Langlois

A l'occasion de la mort de monsieur Ernest Langlois, son organiste pendant 20 ans, l'Association Chorale de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus de Montréal a adopté à sa dernière assemblée la résolution suivante:

"Qu'un vote de sympathie soit adressé à la famille Langlois, à l'occasion de la mort de M. Ernest Langlois, et que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux."

Le roi des revuistes

ANDRE CHARLOT, le roi des revuistes, applaudi par toute l'Angleterre. Charlot est français, ce qui ne l'empêche pas d'être le véritable enfant gâté des Londoniens. Il a pris le paquebot, il y a une semaine pour sa première grande tournée d'Amérique en compagnie de Arch Selwyn, son associé américain. Il a décidé de débuter à Montréal, au théâtre His Majesty's, dès lundi prochain, avec sa revue qu'il intitule simplement : "1924". Charlot, qui a une troupe excellente composée de fort jolies femmes, aime les titres courts, peu compliqués, et c'est ainsi que ses grands succès du passé s'intitulaient : "Snap", "Yes", "Some", "Rats", etc. Quelques artistes américains font aussi partie de sa troupe, entre autres : Ethel Levey, Teddy Girard et Justine Johnstone.

Le plus grand succès de Oscar Strauss, après son "Chocolate Soldier" c'est "Rêve de Valse"

Ceux qui se souviennent de l'immense succès mondial de l'opérette "Chocolate Soldier" n'ont pas à s'étonner lorsqu'on leur dit que "Rêve de Valse" est un succès tout aussi étourdissant, puisque les deux oeuvres sont d'Oscar Strauss. Du reste, "Rêve de Valse" restera comme le triomphe du Trianon Lyrique de Paris, et la Société canadienne d'opérette ne pouvait choisir une oeuvre plus gaie et plus entrainante pour ses prochaines soirées du 2 et du 4 décembre prochains.

Bonne nouvelle: les choeurs de l'opérette se composeront de 40 voix mixtes et il en est certains qui vont faire un effet très enlevant. Costumes et décors, tout sera soigné d'une manière particulière. Quant à la distribution, la voici au complet:

Franzi, Mme Elisa Gareau, la princesse Hélène, Mme Antoinette Dionne-Ledoux, Frédérique, Mme Sylva Alarie, Fonségur, M. J. Fournier de Belleval, Lothar, Marcel Noël, le prince Joachim, M. Honoré Lefebvre, Moussy, Honoré Vaillancourt, Wendolin, Thomas Chamberland, Sigismond, M. Tho. Abran, Mme de Lintzbach, Mme Lespérance, Fifi, Mme Demers, Lizzi, Mlle F. Beauchamp, Bertha, Mlle D. Viau, Annette, Mlle S. Mathieu,

Avant la barbe

Puisque Rudolph Valentino, sans se soucier de l'ire des barbiers de Chicago, a décidé de porter sa barbe, au risque même de se faire appeler "beaver", s'il met jamais les pieds à Londres, il est intéressant de le retrouver ici, en grand seigneur espagnol imberbe, en compagnie de Nita Naldi, dans une des principales scènes de : "A Sainted Devil", l'un de ses derniers grands films que le théâtre Capitol nous offre en primeur à partir de samedi.

Nany, Mlle Jeanne Pelletier, et autres. Les billets s'enlèvent rapidement, et il vaut mieux se hâter de se procurer ses coupons, si l'on ne veut pas retourner bredouille le mardi 2, et jeudi 4 décembre, au Monument National.

Mise au point au sujet de l'imbroglio des "Chanteurs Romains"

Nous recevons de M. J.-A. Gauvin, impresario et directeur du théâtre Orpheum, la note suivante: "L'imbroglio au sujet des Chanteurs romains, récemment mis au jour par les journaux, n'engage en rien ni le théâtre Orpheum ni son directeur, M. J.-A. Gauvin, qui sont et ont été absolument étrangers à la venue et aux exploits de ces chanteurs et de ceux qui ont administré leurs concerts. Bien qu'assistant-gérant du théâtre Orpheum, M. Hector Dutrisac était seul et personnellement intéressé dans les concerts de ces chanteurs italiens."

M. Edouard Gendron, le pianiste de Mme Anna Case

Le pianiste accompagnateur de madame Anna Case, M. Edouard Gendron, est un artiste de l'école moderne, dont nous avons gardé un excellent souvenir. Comme accompagnateur, il est excessivement consciencieux et sait rendre grande justice aux auteurs et à l'interprète. Quant à madame Anna Case, dont le concert aura lieu à l'Orpheum, dimanche, c'est l'une des plus belles chanteuses actuellement en tournée. Sa voix est riche et chaude et sa sincérité dans les différents genres qu'elle aborde avec un égal succès fait qu'elle communique sa conviction au public qui l'écoute. Tout indique que ce public sera considérable au concert de dimanche après-midi, à l'Orpheum.

Le bénéfice Soulier au théâtre Orpheum samedi soir entre onze heures et minuit

Samedi soir, à onze heures, il y aura au théâtre Orpheum, une soirée qui devrait attirer tous les amateurs de beaux spectacles.

Il y aura en effet représentation au bénéfice d'une artiste de Montréal qui ne ménagea jamais son dévouement et son talent, sur nos diverses salles, dans le passé. Il

La petite Blanche Soulier, qui prendra part à la soirée de onze heures, samedi, à l'Orpheum.

s'agit de madame Soulier, épouse d'un artiste disparu dont nous avons gardé un excellent souvenir. Les principaux artistes de Montréal ont promis leur concours et le programme sera aussi varié qu'intéressant et artistique.

On applaudira aussi, en cette de la bénéficiaire, sa petite fille, Blanche Soulier, qui est une jeune artiste d'un réel talent et qui promet beaucoup.

Nous savons aussi que l'un des numéros de ce programme, plutôt genre vaudeville, celui-là, sera accompli par un chien policier spécialement dressé par M. Forget. Il est probable qu'il n'y aura pas de pickpockets dans la salle, sans quoi ils passeraient un mauvais quart d'heure; mais cela n'empêchera pas le brave chien d'épater les assistants par son intelligence et ses prouesses.

On faisait queue au contrôle de l'Orpheum ce matin pour les spectacles de Mme Pavlowa

Comme c'était ce matin au théâtre Orpheum que commençait la vente des billets pour les représentations d'adieu d'Anna Pavlowa, ceux qui passaient par là ont pu constater que l'on faisait continuellement queue au contrôle, et que quelques personnes durent attendre une vingtaine de minutes avant de pouvoir avoir leur tour. Comme il y a encore une semaine avant la venue de la célèbre danseuse à Montréal, cet empressement du public semble un heureux présage.

Pavlowa nous servira son fameux ballet "Don Quicotte"

Lorsqu'on parle de la tournée d'adieu de madame Pavlowa, on est porté à croire, comme la chose est arrivée pour d'autres artistes, que cette tournée d'adieu pourrait bien être suivie d'autres tournées. Mais, on a tort, car madame Pavlowa se retire définitivement de la scène après une carrière généreusement fournie.

Anna Pavlowa! Mentionner son nom, c'est tout dire, c'est parler d'un art exquis qu'elle traduit si bien, qu'elle sait faire goûter de façon charmante. C'est annoncer un spectacle grandiose et mirifique.

Parmi les principales attractions qu'elle nous donnera, à l'Orpheum la semaine prochaine, il faut mentionner le fameux ballet "Don Quichotte", son grand succès des Etats-Unis. Nous aurons occasion de voir cette représentation fastueuse et d'une richesse chorégraphique sans pareille. La célèbre danseuse donnera aussi plusieurs autres ballets fameux peut-être aussi dansera-t-elle, — tous le souhaitent, — son majestueux et fascinateur "Cygne", de Saint-Saëns, qui semble le perfectionnement de la grâce et de la beauté chez elle.

La première des "Scènes de la Vie de Bohême", ce soir à l'Orpheum

La dernière semaine de la saison dramatique de la troupe de la Porte Saint-Martin attire à chaque représentation un public aussi nombreux qu'enthousiaste, et l'on peut dire que ce n'est pas sans regrets qu'on verra partir ces excellents artistes à qui nous devons d'avoir connu nombre de chefs-d'oeuvre de la scène française, présentés de la manière la plus artistique possible.

Hier soir encore, "Montmartre" fut l'occasion d'un nouveau succès pour Mlle Andrée Pascal, qui est réellement infatigable et toujours disposée et vibrante. On a admiré de nouveau le décor si réussi du Moulin-Rouge.

Cet après-midi, dernière reprise de "Cyrano de Bergerac", avec M. Pierre Magnier, et l'on peut être assuré qu'il y aura grande foule.

Enfin, ce soir et pour le reste de la semaine, "Les scènes de la vie de Bohême", cinq actes de folle gaieté teintée de mélancolie. La pièce de Murger sera présentée dans l'atmosphère nécessaire. Il ne faut pas oublier surtout qu'entre le quatrième et le cinquième acte, il y a tout un programme de chansons, duos et monologues par les principaux artistes de la troupe.

Ce sera donc à chaque fois représentation de gala et ce sera à la fois très gai et très artistique.

D'autres chanteurs romains viennent en Amérique

SAN FRANCISCO, 20. — L'impresario américain Frank-W. Healy vient de recevoir un câble de Rome l'informant que le choeur romain, composé de chanteurs d'opéra et aussi de chanteurs de la chapelle patriarchale du Vatican, la Sixtine, s'est embarqué hier sur le paquebot "Monteverde", en route pour l'Amérique. Ces chanteurs viennent faire une tournée de dix semaines, sous la direction de l'abbé Antonio Grimaldi, basse soliste à la chapelle Sixtine. Ce choeur qui se compose de dix-sept artistes comprend des soprani hommes, des alti hommes, de ténors et des basses. Il donnera son premier concert à New-York le samedi soir 29 novembre.

N. D. L. R.—Nous publions cette dépêche telle que nous l'avons reçue sans y ajouter de commentaires. Nous croyons comprendre cependant que ce choeur ne se réclame pas entièrement de la Sixtine, ce qui paraît dangereux actuellement, mais d'artistes lyriques et d'autres du Vatican.

Belle fête de Ste-Cécile au collège de Longueuil

Le collège de Longueuil a donné dimanche après-midi son concert habituel à l'occasion de la fête de sainte Cécile; il avait convié les parents à venir entendre et applaudir ses élèves en musique.

Aux professeurs J. Clossey et O. Beaudry revient le succès de l'audition de dimanche; mais leurs élèves y ont contribué également pour une bonne part. Le programme se prêtait parfaitement à l'appréciation des uns et des autres. Les connaisseurs se joindront aux amateurs de belle musique pour reconnaître les qualités de l'orchestre et de la fanfare, composés de jeunes éléments, mais qui peuvent intéresser le grand public. Signalons la sûreté d'attaque et le souci des nuances qui caractérisent l'exécution de ces jeunes musiciens dirigés par une main experte. Les deux professeurs ont fait valoir des talents qui expliquent bien le succès obtenu; aussi l'auditoire n'a-t-il pas ménagé ses applaudissements, tant il est resté sous le charme d'une fête de l'art bien réussie.

Le concert Malépart-Izard

Le récital Malépart-Izard, qui aura lieu au Ritz-Carlton, le mardi soir, 25 novembre, attirera, comme par le passé une foule considérable. Mlle Malépart est, sans contredit, une des artistes les plus sympathiques du pays. Sa technique est si parfaite, les difficultés musicales sont surmontées avec une telle souplesse, une telle facilité apparente que du professionnel averti jusqu'à l'auditeur le plus profane, aucun n'est soustrait à l'émotion et au charme qui se détache de l'exécution si empoignante de Mlle Malépart.

Mlle Mary Izard, violoniste est une artiste de non moins grand talent. Les billets pour ce concert sont en vente chez Willis, Lindsay, Venat, Archambault et nBouvier.

Une véritable soirée dite "Etoffe du pays"

Voici le programme de la Soirée chatnoiresque qui aura lieu à la salle des Artisans, le 8 décembre prochain, sous la présidence de M. Rodolphe Bédard, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand:

Ernest Patience..Ses compositions
Chs Marchand.....Son répertoire
Camille Bernard...Son répertoire
A. Bourgeois..... Caricatures

"Chatnoiries"

Chansons humoristiques écrites par Bourgeois et interprétées par Chs. Marchand, Camille Bernard et l'auteur.

Gai gai gai lon la..Camille Bernard
Enquête générale..Camille Bernard
Lettre de Titur à Mac (sur demande). . . . . .A Bourgeois
J'suis buveur d'eau..Chs Marchand
Dans l'Ontario....Chs Marchand
En roulant ma boule..C Bernard
Faut pas faire de dépens . . .
Chs. Marchand
Baptiste attendra.....A. Bourgeois
Les Confitures, o gué!..C. Bernard
Caricatures... . . ..A. Bourgeois
Les Poires.. .....Camille Bernard
Barbe Bleue à Toronto
Chs Marchand
Snobinets, Snobinettes
Camille Bernard
Le chignon d'ma soeur
Chs Marchand
Réponse de Mac à Titur
A. Bourgeois
Bonsoir (trio)
Camille Bernard, Chs. Marchand, A. Bourgeois.

Les billets réservés sont en vente chez Ed. Archambault, marchand de musique, rue Sainte-Catherine Est.

La Sainte-Cécile et les Carabiniers Mont-Royal

La musique des Carabiniers Mont-Royal ne manque jamais de célébrer chaque année la fête de la patronne des musiciens d'une manière très artistique. Aussi, cette année, le 23 novembre, y aura-t-il en l'arsenal de l'avenue des Pins, un concert d'une réelle valeur artistique, sous la présidence du lieutenant-colonel Victor Tardif et préparé avec le plus grand soin par le lieutenant J.-J. Goulet, chef de musique. Le programme comprend des oeuvres très intéressantes et plusieurs artistes aimés y prendront part. Nous en reparlerons.

Inauguration d'une salle à Tétreaultville

C'est ce soir dans la nouvelle salle paroissiale de Tétreaultville, coin Amilda et Langemark, qu'aura lieu la soirée dramatique et musicale organisée par le club Athlétique de Tétreaultville, sous la présidence de M. l'abbé Noël Fauteux, au profit des oeuvres paroissiales. A cette occasion, on interprétera, sous la direction de M. le notaire Ovila Beauchamp, "La Malédiction", mélodrame en 3 actes, et une comédie en un acte, intituée "Chez l'avoué".

Pour l'inauguration de la nouvelle salle paroissiale, MM. Bel-Isle et Bonnet, ont brossé des décors nouveaux et appropriés à ces deux pièces.

Il y aura aussi musique par M. le professeur Louis Belisle; il sera secondé par l'orchestre Sinclair.

Les tramways de Tétreaultville conduiront le public en quelques minutes.

(Communiqués.)

AJOUTE DE LA VARIETE AU VOYAGE

Le choix de deux routes pour Ottawa, par le Chemin de fer National du Canada, permet aux voyageurs d'aller par une route et revenir par l'autre, ajoutant ainsi de l'intérêt et de la variété au voyage.

Départ de la gare Bonaventure, Montréal, à 8.15 a.m., 4.00 p.m., 6.40 p.m. et 10.15 p.m., tous les jours; du terminus du tunnel à 1.15 p.m. tous les jours, sauf le dimanche. Wagons salon-buffet-observatoire à tous les trains.

Même excellent service dans l'autre direction.

Pour plus amples renseignements, réserve de place, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 3620.

214—4-13-20-27

Mort à Québec de l'une des fondatrices de l'hôpital du S.-C.

QUEBEC, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — La révérende soeur Saint-Jean-Baptiste du Sacré-Coeur, l'une des fondatrices de l'hôpital du Sacré-Coeur de cette ville, est décédée, hier, à l'âge de 94 ans. La défunte comptait 73 ans de vie religieuse; elle avait prononcé ses voeux en 1851.

Secrétaire de cette commission scolaire depuis cinquante ans

OTTAWA, 20. (Du correspondant d ela "Patrie"). — M. A.-J. Fortier, citoyen bien connu de Pembroke, avec son 80ème anniversaire de sa naissance, célèbre en même temps le 50ème anniversaire de son entrée au service du conseil municipal de Pembroke et aussi le 50ème anniversaire comme secrétaire-trésorier de la commission des Ecoles de la même localité. Il est l'un des fondateurs du club canadien-français de Pembroke.

LE SOUFRE ECLAIRCIT LA PEAU INSTANTANEMENT

Toute affection cutanée, même le terrible eczéma, démangeant peut être rapidement soulagée avec un peu de Mentho-Sulphur, dit un spécialiste bien connu de la peau. Cette préparation de soufre qui détruit les germes commence tout de suite à soulager la peau irritée et à cicatriser les éruptions comme les boutons, les pustules et le porrigo.

Elle ne manque jamais de mettre fin à la douleur et à la défiguration et le soulagement n'est accompagné d'aucun ennui. Le soulagement se fait sentir rapidement. Ceux qui souffrent d'affections cutanées devraient se procurer un petit pot de Mentho-Sulphur dans toute bonne pharmacie et s'en servir comme du cold cream. 22

Deux échevins élus sans opposition à Joliette, hier soir

JOLIETTE, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—Vu les démissions de MM. Lanctôt et Sansregret, les contribuables ont dû se choisir deux nouveaux échevins pour les représenter à l'hôtel de ville. Jeudi dernier, une assemblée a été tenue à la salle du Marché. Furent choisis: MM. J.-Georges Chevalier, épicier en gros et Arvin Grenier, épicier. La nomination a eu lieu hier sans opposition. Dans des termes choisis, M. le maire La-

douceur leur souhaita la plus cordiale bienvenue à la séance d'hier soir.

AMUSEMENTS

ORPHEUM — 4 jours commençant jeudi, 27 nov.
4 programmes différents
Matinée samedi
TOURNEE AMERICAINE D'ADIEU
ANNA PAVLOWA
SON COMPAGNIE DE
BALLET RUSSE
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
80 — TROUPE DE — 80
Jeudi soir à 8.15 "Don Quichotte"
Vendredi à 8.15 p.m. "Coppelia" ; "Floras Awakening"
Samedi 2.15 p.m. Coppelia — Poupée enchantée
Samedi à 8.15 p.m. Chopiniana Feuilles d'automne
Sept numéraux spéciaux (divertissements à chaque représentation. Prix: Soir, $5.50, $3, $2.50, $2, $1.50. Loges, $4. Mat. $3, $2.50, $2, $1.50, $1. Taxe en plus). Billets en vente à l'Orpheum chez Archambault et Lindsay. Directeur local: J. A. Gauvin.

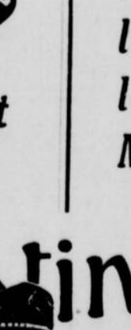

Elle attirait irrésistiblement les hommes cette enchanteresse moderne.

Elle rendait les hommes fous d'amour tandis qu'elle ne ressentait nulle émotion.

MAE MURRAY in Circe The Enchantress
Ecrit spécialement pour Mae Murray par
BLASCO IBANEZ
Auteur de
"Four Horsemen"
"Blood and Sand"
COMMENÇANT DIMANCHE
PALACE

Capitol Entertainment
Commençant Samedi
Comme vous l'Aimez le Mieux
Rudolph Valentino

Voyez!
Le brillant amoureux — danseur, cavalier de "The Four Horsemen", dans un roman de l'Amérique du Sud, pétillant de couleur et rempli d'émotions—
Son Meilleur Rôle!
in Rex Beach's A SAINTED DEVIL
Fastueuse production. Distribution d'étoiles!
A Paramount Picture
DERNIERES FOIS AUJOURD'HUI ET DEMAIN
"HIS HOUR"
D'ELINOR GLYN
Aussi
LARRY SEMON dans "HER BOY FRIEND"

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
UNE SEMAINE DE GALA
Commençant Lundi, 24 Nov.
Revue de 1924 d'André Charlot
Revue ayant remporté d'innombrables triomphes à Paris, Londres et New-York.
avec
Beatrice Lilie, Gertrude Lawrence, Herbert Mundin.
et
Sam B. Hardy
Un choeur de beautés royales anglaises.
Soirées: $1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00
PRIX: Mat. Sam.: 50c à $2.50
Matinée Populaire Mercredi 50c à $2.
La vente des billets commence lundi, le 17 Nov.
224-15-20-22

MOULIN ROUGE
Aujourd'hui à Samedi:
MARY PHILBIN dans "THE GAIETY GIRL". — Comédie et autres.

FRANÇAIS
Ancien Loew's Court, 27, Ste-Catherine Est.
Aujourd'hui à Samedi:
VIOLA DANA dans "ALONG CAME RUTH" — Comédie et autres.

ORPHEUM
DIMANCHE APRES-MIDI 23 NOV
ANNA CASE
"L'EXQUISE CANTATRICE"
"La plus jolie voix, la plus belle des artistes". — N.-Y. Times.
Billets en vente chez Archambault et Théâtre: Prix 75c à $2.50.
224-7

ST-DENIS
FILM DE LUXE
'LES MISERABLES'
VAUDEVILLE
225-18-19-20-21

Deux fois par jour. GAYETY 2.15 and 8.15 P.M.
COLUMBIA BURLESQUE
"RUNNIN WILD"
Matinée spéciale pour dames tous les jours: 25c. 219-5

CLASSE DE DANSE POUR ENFANTS
Mardi 4.30 — Sam. 11 a.m.
SALLE STANLEY — 92, rue Stanley
Danse de Ballet — Classique et Pointes. Frank Norman — Carrie Biggers.
LECONS PARTICULIERES, chaque jour à toute heure.
Danse écossaise enseignée. 6-13-20-27

PALACE
Maintenant à l'affiche
MILTON SILLS et NAZIMOVA dans "MADONNA of the Streets"
Une histoire de femmes qui passent dans la nuit.

IMPERIAL
JACK NORWORTH et 5 autres numéros 5 Vaudeville B. F. Keith
MADGE BELLAMY dans "THE WHITE SIN"

PRINCESS Deux fois par jour
ADELAIDE & HUGHES | BLOSSOM SEELEY
Venita Gould, Dick Henderson, William Brack et sa troupe, Kendal, Ryton & Slater, Cervo & Moro, Norman Telma.

ORPHEUM
Toute cette semaine finissant samedi
DERNIERE SEMAINE DU THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN DE PARIS.
Matinée Aujourd'hui
"CYRANO de BERGERAC"
Jeudi, vendredi et samedi soirs et matinée samedi
"LA VIE DE BOHEME"

WILLIAM FOX PRESENTS Tom Mix in ZANE GREY'S STORY The LAST of the DUANES
EFFIGO

LOEW'S
VAUDEVILLE

PASSE-TEMPS
JEUDI A DIMANCHE
"FLIRTING WITH LOVE"
Grande production en 8 parties
Adaptée du grand roman "CONTER FEIT" de Roy Scott. Titres français

DANS LES PLUS BEAUX FOYERS L'
AMPICO
charme chaque jour, reproduisant le jeu véritable de Rachmaninoff, Levitzki, Godowski, sur le piano qui le contient. Celui qui a le bonheur d'en posséder un peut jouir de l'art des plus fameux pianistes mondiaux chaque fois qu'il le désire.
Il est impossible de décrire le merveilleux AMPICO—il faut l'entendre.
A nos salles, vous pouvez entendre l'Ampico dans les superbes pianos Knabe, Chickering ou Willis. Pourrons-nous vous suggérer de venir quand il vous conviendra et vous faire entendre pendant une demi-heure, de la bonne musique, dont vous choisirez le programme.
WILLIS & Co., LIMITED
Facteurs de pianos.
580, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.
Seuls représentants canadiens des pianos Knabe et Chickering, et de l'Ampico.

LA TEMPÉRATURE

DEMAIN: BEAU ET DOUX.

TORONTO, 20 — (Presse Canadienne) — La pression se maintient encore très élevée un peu partout aux Etats-Unis et plutôt basse dans le bassin nord du Canada. Il a fait doux dans l'Ontario et l'Ouest Canadien, le Québec et les Provinces maritimes.

PRONOSTICS

Section inférieure des Lacs et Baie Georgienne, Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: Vent frais et violent au Sud-ouest, beau et doux, aujourd'hui et vendredi.

Bas St-Laurent, Golfe et Côte Nord: Vent frais et violent du sud-ouest, partiellement nuageux, aujourd'hui et vendredi; temps devenant au doux.

Provinces Maritimes: Vent modéré du sud-ouest, beau et plus doux. Vendredi, vent violent du sud-ouest, beau.

Lac Supérieur: Vent violent et modéré du sud-ouest, beau et doux, aujourd'hui et vendredi.

Manitoba: Vent violent du sud-ouest, beau, aujourd'hui et vendredi; température stationnaire.

Saskatchewan et Alberta: Vent du sud-ouest, beau et doux, aujourd'hui et vendredi.

Maximum:
Aujourd'hui: 39. L'an dernier: 28
Minimum:
Aujourd'hui: 25. L'an dernier: 12
Baromètre:
Aujourd'hui: 29.92. Hier: 30.14

Chiffres fournis par la maison R. de Mesté 3004 St-Denis, Montréal.

Victoria	54	46
Calgary	50	30
Winnipeg	40	36
Port-Arthur	42	28
Parry Sound	38	26
Toronto	40	28
Kingston	40	30
Ottawa	40	34
Montréal	32	30
Québec	20	20
Pointe au Père	26	18
St-John	30	22

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et remerciements.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies. $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariage, doivent être signés des noms authentiques des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée par une personnse dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

LAGARDE—A Montréal, le 16 novembre 1924, à M. et Mme Lagarde, née Alma Marchand, un fils, baptisé Joseph-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Alf. Montreuil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve N. Thouin, tante de l'enfant.

MAYER — A Montréal, le 17 novembre 1924, à M. et Mme Eugène Mayer, née Florence Desjardins, une fille, baptisée Marie-Aurore-Claire-Pauline.

Parrain et marraine, M. et Mme P.-E. Lapointe, de Québec, oncle et tante de l'enfant. M. Paul Mayer, de Montréal, représentait Mme P.-E. Lapointe. Porteuse, Mlle Mathilde Desjardins, tante de l'enfant.

ROBERT — A Vlauville, le 9 novembre 1924, à M. et Mme Albert Robert, née Aurore Barbier, un fils, baptisé Joseph-Jean-Pierre-Gérard-Hector.

Parrain et marraine, M. et Mme Hector Robet, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme J. Côté.

SAVARIA — A Montréal, le 6 novembre 1924, à M. et Mme Armand Savaria, née Blanche Sauvé, un fils, Joseph-Amédée-Roger-Florian.

Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Sauvé. Porteuse, Mme Hermas Savaria.

DECES

ARCAND — A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 74 ans, est décédée Marina Portelance, épouse de Chs. Arcand.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1802 rue Cartier pour se rendre à l'église St-Pierre Claver et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 228-2

BERGERON. — A Montréal le 19 courant est décédé Vital Bergeron, père de Paul-E. Bergeron, pharmacien.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence No 266, Avenue Prud'homme, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 228-1.

BASTIEN — A Montréal, le 19 courant à l'âge de 30 ans, est décédée Hélène Joly, épouse de Albert Bastien.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant, le convoi funèbre partira du No 479 rue Cadieux à 6.30 heures pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 228-1

BOURDEAU. —A St-Antoine d'Abbs, le 19 novembre 1924, décédée à 21 ans, Edna Deschamps, épouse de Herménégilde Bourdeau.

Funérailles vendredi, le 21 courant à 10 heures à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister.

CHALIFOUX— A Montréal, le 18 courant, est décédée Mme Joseph Chalifoux.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 122 rue Champlain à 7 1-2 heures pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amiss ont priés d'y assister sans autre invitation. 226-3

DORAIS—A Montréal, le 20 courant à l'âge de 81 ans est décédé Treffié Dorais.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 424 rue Green à 7 heures pour se rendre à l'église St-Irénée et de là à la gare St-Henri.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

Jetté & Lemieux
Importateurs de Nouveautés
Spécialité: Articles de fantaisie pour dames, soie et étoffes à robes.
Prêt-à-porter et garnitures de maisons.
Tél. Plateau 2430
342, Boul. Saint-Laurent,
près rue Ste-Catherine.
Nous vendons les patrons Standard Designer 1-j-20

Obsèques de Mlle Marthe Proulx

Le 10 courant eurent lieu, à Ste-Monique, les funérailles de Mlle Marthe Proulx, décédée à l'âge de 13 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Aug. Beauchesne, vicaire, assisté des abbés R. Généreux, curé, et A. Longval, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Charles-Edouard Allard, Louis-Paul Milot, Albert Allard, Bernard Milot. Portait la croix, François Allard.

Conduisaient le deuil: son père et sa mère, M. et Mme Arthur Proulx, son grand-père, M. Damase celle Proulx, son frère, Léo-Paul Proulx, so ngrand-père, M. Damase Dubuc, de Nicolet, ses oncles et tantes, M. Wilfrid Proulx, de Ste-Brigitte des Saults, M. et Mme Narcisse Elie, de Baieville, M. et Mme Emile Dubuc, de Nicolet, Mlle Diana Dubuc, de Nicolet, Mlles Corinne et M. Laure Dubuc, de Montréal, M. et Mme Jos. Francis Lemire, M. et Mme Dénéré Lemire, M. Joseph Proulx, M. Napoléon Lacerte, de La Baie, M. Joseph Lafond, de La Visitation, ses cousins, MM. Oscar Lafond, (Brû) Martial et Placide Lafond, de St-Grégoire, M. Bruno Lafond, de La Visitation, M. Pierre Noury, M. Camille Noury, de Nicolet, M. Napoléon Trudel, de Nicolet, ses cousines, Mlle Antoinette Trudel, de Nicolet, Mlle Louise-Anna Fréchette, de St-Zéphirin, Ste-brigitte, un grand nombre d'amis de la paroisse y étaient présents.

Décès de M. R.-A. Whyte, à Toronto

Comme nous l'annoncions dans une dépêche de Toronto dans notre édition d'hier, M. Robert Alexander Whyte, de Montréal, représentant de la Joliette Steel Works Coy., est décédé subitement à Toronto, lundi dernier, à l'âge de 39 ans. Il laisse dans le deuil: son père, M. William Whyte, 234, Avenue Querbes, Outremont; son épouse, née Lillian K. Mace; une fille, Kathleen, et un fils, William-Thomas.

Feu le col. MacLean

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le lieutenant-colonel Donald Hector MacLean, régistrateur du comté de Carleton, avocat bien connu, est mort hier d'une maladie de coeur à l'âge de 59 ans. Il était contrôleur municipal d'Ottawa lorsqu'il donna sa démission pour s'enrôler dans le 21e régiment pour faire du service d'outre-mer. Il avait épousé Mlle Edith Fry, fille de feu Edward C. Fry, de Québec, qui lui survit ainsi qu'une fille.

DECES

DELSOL — A Montréal, le 20 courant à l'âge de 37 ans 7 mois, est décédé Joseph-Albert Delsol, époux de Rosanna Charest, et fils d'Antoine Delsol.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant, le convoi funèbre partira de la demeure No 385 rue Hôtel de Ville, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 228-2

GOUGEON—A Montréal, le 18 courant est décédé Alphonse Gougeon.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 1213 rue Marie-Anne E. à 8.30 heures pour se rendre à l'église Immaculée-Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

GRATTON - QUINTAL. — L'Assomption, le 19 novembre 1924, est décédée à 40 ans et 10 mois, Marie-Anne Quintal, épouse d'Albert Gratton, 2270 Lafontaine, Montréal. Le service sera célébré à l'Assomption vendredi matin le 21, à l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURSON—A Ste-Agathe des Monts, le 18 courant, à l'âge de 26 ans, est décédé J. P. Hurson.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 1530 rue Ontario Est à 8 hrs pour se rendre à l'église Saint-Aloysius et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

JARRY, C.R.—A Montréal, le 18 courant à l'âge de 49 ans 4 mois, est décédé J.-A. Jarry, c.r., avocat de la Cité, époux de Berthe Vaillières, gendre de l'ex-échevin Vaillières.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 718 chemin Ste-Catherine, Outremont à 8.15 hrs, pour se rendre à l'église St-Viateur, Outremont, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

LAMOUREUX — A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 39 ans et 11 mois, est décédée Eveline Leroux-Sauvé épouse de J. M. G. Lamoureux, député protonotaire.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 2366 rue St-Denis, à 8 heures pour se rendre à l'église St-Edouard ou le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

NADEAU—A Montréal, le 20 courant à l'âge de 76 ans est décédée Célina Lavoie, épouse de Cyrille Nadeau.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 476 rue Wolfe, à 7.15 heures pour se rendre à l'église Ste-Catherine et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 228-2

PERREAULT — A Montréal, le 19 courant à l'âge de 50 ans est décédée Mme J.-B. Perreault.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant, le convoi funèbre partira du No 264 rue Dalcourt à 8.30 hrs., pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

POITRAS—A Montréal, le 18 courant est décédée Mme Albert Poitras.

Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant, le convoi funèbre partira du No 370 rue Chambord pour se rendre à l'église Saint-Stanislas et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227-2

QUINTAL — A Montréal, le 18 courant à l'âge de 38 ans, 8 mois, est décédée Berthe Fagala, épouse de Arthur Fernand Quintal.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure No 1054 rue Henri-Julien à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 228-1.

REMERCIEMENT

AUBIN — La famille Aubin remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme J.-A. Aubin, soit par offrandes de messes, tributs spirituels, floraux, visites ou assistances aux funérailles. 228-1

Obsèques de Mlle Irène Parisien

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mlle Irène Parisien, fille bien-aimée de M. et Mme Adélard Parisien, garde à la prison de Bordeaux, décédée samedi le 15 novembre à l'âge de 21 ans et 8 mois à la demeure de son père, 1291 rue Logan, après une longue et souffrante maladie. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, quatre soeurs, Mme Alcide Trudel (Aurore); Mme Emile Fillon (Eva); Mlles Anna et Ida Parisien, et trois frères, MM. Hector, Henri et Léo Parisien, une belle-soeur Mme Hector Parisien, deux beaux-frères, Alcide Trudel et Emile Fillon, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier le 17 novembre 1924 à 7 hrs., en la chapelle St-Vincent de Paul au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps du corps fut présidée par M. l'abbé Charlebois, qui chanta le service assisté par MM. les abbés Caron et Léon Boismenu. Le deuil était conduit par le père de la défunte, ses frères, Hector, Henri et Léo; ses

Feu Mlle IRENE PARISIEN

soeurs, Mme Alcide Trudel (Aurore), Mme Emile Fillon (Eva), Mlles Anna et Ida.

Dans le cortège on remarquait: M. Adélard Parisien, père de la défunte, ses frères, Hector, Henri, Léo Parisien; ses soeurs, Mme Trudel, Mme Fillon, Mlle Anna et Ida Parisien, ses oncles, Victor, Wilfrid, Théophile Parisien, M. et Mme Joseph Parisien, M. et Mme Adélard Séguin, sergent-major à la prison de Bordeaux, M. et Mme Sam Parisien, M. Napoléon Parisien, M. et Mme Joseph Lachapelle, M. Albert Tessier, M. T. Ouimet, N. Séguin, Mme Vve P. Robert, M. et Mme W. Gauthier, ses cousins, Adélard, Josephat, Armédée Chabot, M. et Mme Henri Chabot, M. Robert, Mlles Alice, Lucienne Ouimet, et Mme H. Lachapelle, O. Seguin, V. Marleau, A. Gauthier, M. et Mme Paul Parisien, M. et Mme A. Desrobert, Mlle Alice Suzienne Ouimet, Zéphirina Robert, Ida Parisien-Deslena, Clorida Parisien, M. B. Sauvé, Mlle C. Robert, A. Hacel, B. Hacel, B. Rautsay, S. Jeuniug, D. Roy, L. Meunier, R. Rajotte, M. et Mme H. Shea, R. Mongeau, M. Mecency, M. et Mme S. Robert, M. E. Portier, J. Rafferty, M. et Mme H. Thomas, Mlle A. Terny, Mme Lafleur, Mme W. Robert, M. et Mme Lespérance, H. Leapérance, Mme A. Lacasse, Mlle Modelleau, M. Dorais, sergent à la prison de Bordeaux, Mlle Goyette, Mlle Dumas, Mlle Lefebvre, Mlle Thompson, Mme Fillon, M. et Mme Fraser, Mme Duval, Mlle Charbonneau, Mlle Payette, Mlle Ménard, Mlle Plante, Mlle Auger, Mme Lemay, Mm Brosseau, A. Massé, etc.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Hector Parisien, M. et Mme A. Trudel, M. et Mme E. Fillon, Mlle A. Parisien, M. A. Massé, les employés de la Canadian Rubber, M. et Mme Wilfrid Parisien, MM. Victor et Louis Parisien, M. et Mme Joseph Parisien, M. R. David, E. David, A. Prud'homme, A. Rajotte, L. Meunier, L. Lacoste, F. Lavallée, M. et Mme D. Hébert, Mlle L. Thomas, Mlle D. Renaud, M. et Mme James Thomas, Mlle I. Moreau, S. Marcotte, G. Mongeau, B. Chaie, L. Forest, L. Marcotte, R. Fullum.

Bouquets spirituels: Mme A. Beauregard, Mlle Alida Parisien, Mme J. l'Espérance, la famille E. Portier, ses compagnes de travail, Mlles N. Guertin, Juliette Gagné, L. Chiswoll, Mme H. Beaudoin, le lieutenant Beaulieu, M. et Mme Omer Trudel, MM. Harel et Grimard.

Obsèques de Mme Vve J.-B. Bourque

Lundi dernier, le 17 novembre courant, en l'église Sainte-Brigide avaient lieu les funérailles de Mme Vve J.-B. Bourque, née Eugénie Portelance, décédée le 14 novembre au No 163 rue Plessig à l'âge de 58 ans et sept mois.

Le service fut chanté par l'abbé J.-Placide Desrosiers assisté de l'abbé

FEU MME VVE JOHN BOURQUE

Matte et d'uun autre prêtre comme diacre et sous-diacre.

On remarquait dans le cortège: Edouard Bourque, Alexandre Bourque, Théodore Moquin, Jos. Plantier, Rosario Joubert, N. Blanchard, A. Morin, A. Sanschagrin, J.-E. Bleau, M. Hébert, O. St-Vincent, E. Dion, A. Dubé, R. Chassé, E. Lacaille, E. Leduc, J.-B. Rodier, E.-J. Côté, E. Lauzon.

Obsèques de Mme Amédée Dénéchaud à Worcester, Mass.

Madame Amédée Bénéchaud, née Virginie Tremblay, âgée de 53 ans, est morte samedi chez sa fille Mme Eug. Béliale, du No 35, rue Richards.

La défunte laisse pour la pleurer, son mari, sa fille, un fils, Jacques, de Worcester, un gendre, le Dr Eug. Béliale, et trois soeurs: Mme Elz. Boivin, Mme L. Tremblay, et Mme A. P. Dufour, tous du Canada.

Mme Bénéchaud était membre du Tiers-Ordre de Saint-François.

Les funérailles de Mme Bénéchaud ont eu lieu ces jours derniers.

Le cortège funèbre s'est réuni à la maison mortuaire, rue Richards, chez Mme Eug. Béliale, née Marie Bénéchaud, fille de la défunte, à 7 h. 45.

Une grande messe de requiem a été célébrée à 8 h. à l'église du Saint-Nom de Jésus, M. l'abbé Albert Beaudry officiait.

Les porteurs étaient: MM. Narcisse Béliale, Ferd. J. Béliale, Dr H. M. Dupuis, et Henri Ranger. Une délégation de la succursale Ste-Cécile des L.C.B.A. était présente; cette délégation comprenait Mme Joseph Diamondon, Mme W. H. Dean, Mme Emma Milette, Mlle Ida Mineau, Mlle Emma Rochon, et Mlle Rose Bissonnette. Les soeurs de l'Orphelinat Ste-Anne étaient représentées.

De nombreux tributs floraux avaient été offerts aux mânes de la défunte.

L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame, sous la direction de Lajoie et Ouellette, ordonateurs de pompes funèbres.

Mme Bénéchaud était l'une des Dames franco-américaines les plus érudites de la ville. Elle écrivait admirablement bien le français et connaissait également bien l'anglais.

Très versée dans la littérature elle avait enseigné le français longtemps et possédait d'incontestables talents comme éducatrice et comme femme de lettres, mais l'enseignement auquel elle se dévouait avec une ardeur extrême et qui la retint complètement dans cette sphère parfois si ingrate, ne lui permit pas de donner la pleine mesure de ses talents comme écrivain. Il n'y eut malheureusement que quelques personnes qui eurent le privilège de goûter au charme de ses écrits.

Obsèques de M. Nap. Galarneau à S.-Casimir

Le 12 courant, dans la paroisse de Saint-Casimir, avaient lieu les funérailles de M. Napoléon Galarneau. Le service fut chanté par M. l'abbé McCrea, curé de la paroisse.

Le convoi funèbre partit de la demeure du défunt pour se rendre à l'église.

On remarquait dans le cortège: ses enfants, M. et Mme Arthur Galarneau, de Montréal; M. et Mme Joseph Galarneau, de Québec; M. et Mme Prosper Galarneau, M. et Mme W.-G. Tessier, son gendre, et sa fille, Mlle Rose-Alma Tessier, de S.-Casimir; ses frères, M. Ludger Galarneau, de Saint-Alban; M. et Mme de Saint-Gilbert; M. et Mme A. Galarneau, de Saint-Albin; M. et Mme Israël Paquin, de Montréal; M. E. Proulx, M. et Mme Georges Nault, Deschambault; M. et Mme Pierre Savard, de Saint-Ubalde; M. et Mme B. Girault, M. et Mme P. Paquin, Mlle A. Paquin, M. et Mme H. Paquin, de Saint-Gilbert; M. et Mme S. Paquin, Grondines; M. J. Paquin, A. Galarneau, Mme O. Perron, M. A. Savard, de Saint-Gilbert; Louis et Alph. Drouin, de Saint-Ubalde; MM. E. Groleau, L. Perron, A. Petait, G. Grosleau, U. Baril, M. et Mme C. Paquin, M. Eudore Gingras, maire de Saint-Casimir; M. H. Tardif, notaire, J.-C. Martin, et Mayrand, H. Tardif, H. Trottier, L. Duchesneau, M. et Mme A. Duchesneau, J. Doré, de Saint-Casimir de Québec; M. et Mme C. Rodrigue, A. Moreau, H. Moreau, de Saint-Ubalde; M. et Mme J.-F. Fortin, F. Fortin, M. Pierre Fortin, le docteur Roméo Côté, M. H. Gagnon, C.-A. H. Hardy, Mme veuve Drouin, de Trois-Rivières; M. A. Doré, de Grondines; MM. A. Toby, L. Bélanger, M. Lecuyer, de Saint-Ubalde; P.-H. Dalbec et un grand nombre d'autres.

L'orgue était touché par Mme Drolet. La chorale se composait des personnes suivantes: MM. O. Lacoursière, J. Lacoursière, J.-C. Lacoursière, A. Toby, A. Lachance, J.-B. Dumas, F. Dubois, H. Mongrain, A. Baribeau, H. Bélanger, L. Frenette, le notaire Tardif, L. Petit, X. Perron, L. Cloutier, E. Carrier, E. Duchesneau, O. Naud et A. Petit.

Obsèques de Mme Rose Dandurand

Ce matin à 9 heures ont eu lieu en l'église de Notre-Dame de Montréal, les funérailles de Mme Rose Dandurand, mère de M. C.-H. Dandurand. Mme Dandurand s'est éteinte à l'âge de 90 ans, chez sa fille, Mme Joseph Vanier, 116 rue Sainte-Famille.

Le convoi funèbre partit de chez Mme Vanier à 8.30 heures pour se rendre à Notre-Dame.

Conduisaient le deuil: ses petits-enfants, Henri, Hector, Gérard et Georges Dandurand, Mlles Géraldine et Thérèse Dandurand, le sénateur R. Dandurand, cousin le R. P. Lionel Vanier, S.J., MM. Anatole et Guy Vanier, Philéas et Antoine Vanier et J.-B. Vanier.

Dans le cortège, on remarquait: MM. P. Nault, C.-H. Lafiamme, Henri Prieur, P.-J. Lorrain, le notaire Roch Bergeron, J.-C. Desy, Antonio Contant, J.-N. Taillefer, A. Taillefer, John Nault, M. Cusson, F. Basilière, Taggart, Smyth, Henri Kieffer, André Jobin, R. Longtin, Rodolphe et Aswall Lemire, M. et Mme Charles Richer.

La levée du corps fut présidée par le R. N. Labelle, P.S.S.

Le service fut chanté par le révérend Père Rolland, assisté des RR. PP. Henri Legrand et Lionel Vander, S.J., comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur, on remarquait, Mgr J. A. Richard P.D.V.F., curé de N.-D. des Sept-Douleurs de Verdun.

La chorale exécuta la messe de Perosi sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle; M. Bénoit Poirier touchait l'orgue.

A la famille éprouvée, la "Patrie" offre ses plus sincères condoléances.

Mort de M. Charles Daoust

M. Charles Daoust, un ancien journaliste et homme de lettres, est décédé lundi à Manchester, après deux ans de maladie due au cancer. Le service a eu lieu à Manchester, mais le corps, transporté à Montréal, aux Pompes Funéraires, a été inhumé ce matin, dans le caveau de la famille Doutre, au cimetière de la Côte des Neiges. Né en 1865, le défunt était le fils de feu Charles Daoust, député de Beauharnois au fédéral, et de dame Angèle Doutre, soeur de feu Joseph Doutre, fondateur de l'Institut canadien.

Il fit de solides études à l'université McGill où il fut reçu bachelier à seize ans. Il entra immédiatement dans le journalisme et fit partie des rédactions du "Witness", de la "Gazette", de la "Presse", de la "Patrie", et en 1885 il fit la campagne du Nord-Ouest, comme soldat et correspondant.

Ce fut au retour de cette campagne qu'il publia son premier livre intitulé "Cent vingt jours de service actif". Il fut ensuite traducteur à Ottawa pendant plusieurs années, et il trouva moyen de publier des commentaires sur l'histoire du Canada, et plus tard d'autres commentaires sur les Franco-américains. Il publia également plusieurs volumes de vers. Son dernier volume de vers "A seuil du crépuscule", doit paraître sous peu.

Feu Charles Daoust était bien apparenté, et il était cousin de l'hon. R. Dandurand, de l'hon. Juge Gonzalve Desaulniers, de M. Charles Lanctôt et de M. Charles Marsil.

Il laisse son épouse, née Emma Montmarquette, et quatre filles: Mme Léonard Bauine, d'Ottawa; Mme Alphonse Dallaire, de Shawinigan; Mme Ed.-K. Laflamme, de Manchester; Mlle Esther Daoust. Il laisse aussi un fils, M. Jean Charles Daoust, de Manchester.

Le défunt qui avait fait partie de "L'Indépendant", de Fall River et de "La Tribune", de Manchester, était établi aux Etats-Unis depuis nombre d'Années.

La "Patrie" offre ses sympathies à la famille de cet ancien confrère.

Feu le Dr Wallace

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le docteur David W. Wallace, de Kemptville, l'un des médecins les mieux connus de la vallée de l'Ottawa est mort hier à l'âge de 74 ans. Il laisse six enfants dont trois fils tous médecins.

Le juge ordonne l'examen mental de ce prévenu

Ernest Chaput, un vétéran de la Grande-Guerre, âgé de 27 ans, a plaidé coupable, hier, devant l'hon. juge en chef Décarie, à l'accusation d'avoir mis le feu au Garage Trudeau, 266 rue Visitation.

Il a été transporté à Bordeaux en attendant l'examen médical, quant à son état mental, ordonné par le magistrat.

De bonne heure dans l'après-midi, devant le commissaire des incendies, M. Latulippe, Chaput s'était avoué coupable du crime et le commissaire signa aussitôt le mandat pour son arrestation.

Le feu au Garage Trudeau se déclara jeudi soir dernier, vers 8 h. 11 et une heure après, Chaput téléphonait à la police disant qu'il était l'incendiaire. Il ne peut motiver son acte criminel.

La situation du pays, selon M. Meignen

BELLEVILLE, Ont., 20. — La campagne électorale provoquée par l'élection partielle d'Hastings-ouest se poursuit avec vigueur entre libéraux et conservateurs.

Parlant à Rawdon, l'hon. Arthur Meighen, chef du parti conservateur, a contredit les assertions des libéraux quant à la situation du pays en général. La réduction du tarif et l'augmentation des impôts ont accru le coût de la vie, ont réduit le revenu et ont amené une dépopulation alarmante.

Les conservateurs, dit le chef de l'Opposition, auraient eu un surplus les deux dernières années qu'ils furent au pouvoir, s'ils n'avaient pas été obligés de donner $100,000,000 pour les chemins de fer nationaux.

LE FANTOME DE L'HOMME QU'IL TUA

Il force un meurtrier à avouer son crime après trois ans.

IL LE REGARDAIT

OMAHA, Neb., 20. — C'est le remords qui a poussé Clyde Finan, 22 ans, de Topeka, Kansas, a se confesser d'un meurtre qu'il avait commis il y a trois ans, bien qu'il n'ait jamais été soupçonné de ce crime. Finan a été condamné à 15 ans de bagne.

Finan a raconté que lorsqu'il se mettait au lit il apercevait le fantôme de sa victime, dès qu'il éteignait les lumières. "Il ne me parlait pas, dit-il, mais il s'asseyait sur le bord de mon lit et me regardait; mais, depuis que j'ai avoué mon crime, le fantôme n'est plus revenu. Même si le juge m'avait condamné à 150 ans de bagne au lieu de 15 j'aurais confessé ma faute."

Au printemps de 1921, Finan, avec deux compagnons, avait entendu parler qu'un homme du nom de W.-E. Smith était fervent du plaisir et de l'ivresse. Les trois jeunes gens l'entraînèrent à un endroit désert, lui promettant de l'admettre dans un "party" où il y aurait des femmes et de la boisson, et là l'assommèrent avec une barre de fer et couvrirent son visage de boue afin de l'empêcher de respirer, puis ils lui volèrent $44 et sa montre. Finan et un de ses compagnons prirent la fuite. Le troisième fut arrêté, mais fut acquitté.

Finan fut ensuite emprisonné pour avoir forgé un chèque et c'est pendant qu'il était au cachot que le fantôme de sa victime lui apparaissait. "Les lumières de la prison sont éteintes de bonne heure et, pendant toute la nuit, je voyais ce mort sur le bord de mon lit qui me regardait."

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le maire Champagne présidait hier soir, le deuxième banquet annuel offert aux employés municipaux d'Ottawa. Au cours des discours, il a été dit qu'Ottawa est l'une des plus belles villes du continent Américain.

UNE GRAVE AFFAIRE DE CHANTAGE

Un procès sensationnel va bientôt se dérouler à Londres.

UN MONARQUE

LONDRES, 20. — Un monarque oriental, désigné dans les documents judiciaires sous la simple appellation de "M. A....", aurait versé la somme de 150,000 livres sterling à un époux qui aurait découvert les relations de ce potentat. La chose a été révélée au cours du procès de C.-E. Robinson, un ancien "book-maker", qui réclame 125,000 livres sterling d'une banque de Londres de la part de ce monarque.

La banque affirme n'avoir jamais reçu l'argent de Robinson. Elle prétend que le requérant trama un complot de chantage pour obtenir l'argent et que par conséquent il n'y a pas de droit.

La cause plaidée des deux côtés par des avocats éminents a créé une profonde sensation dans tout le pays en raison de la déclaration faite par lord Haisburry, occupant pour Robinson, que le procès révélerait la cause la plus hideuse de conspiration pour chantage qui ait jamais été entendue par les tribunaux anglais.

Courrier de Victoriaville

VICTORIAVILLE, 19. (Du correspondant de la "Patrie") — Une votation aura lieu à Victoriaville le 15 décembre afin de révoquer partiellement le règlement de prohibition adopté en juin 1916. Cette votation est due à une requête signée par quelques citoyens qui veulent la vente de la bière et du vin dans la localité. Le conseil de la ville s'est assemblé la semaine dernière à ce sujet et la votation a été fixée au 15 décembre.

—Mme Lassonde du Presbytère est allée en visite à Ste-Monique chez sa soeur Mme Bélanger.

—M. et Mme Lemieux de Plessisville étaient de passage ici à la Toussaint chez des parents.

—Mme Arthur Gamache est allée au Cap de la Madeleine la semaine dernière visiter sa soeur Mme Jules Toupin.

—Mme O. Brouillette de Québec a passé quelques jours chez son père M. J.-A. Hatel.

—M. et Mme Roméo Fournier et leur fils Jean-Paul de Plessisville sont venus passer la Toussaint chez des parents.

—M. Félix Beaudet de Drummondville était de passage ici la semaine dernière.

—M. Charles Héon de Plessisville a passé quelques jours chez son frère M. L.-A. Héon.

—Mme P.-E. Amyot est allée passer la Toussaint à Montréal chez sa mère Mme Michaud.

—Mme G. Bergeron est allée à Warwick la semaine dernière.

OTTAWA, 20. (Du correspondant de la "Patrie"). — Philippe Blandford, âgé de onze ans et Jack Teaffe, 17 ans ont sauvé Archie Radmore, 12 ans, et Teddie Fraser, 6 ans, qui se noyaient dans le canal Rideau. Les jeunes sauveteurs, à cause de l'eau glacée ont eu beaucoup de difficultés à accomplir leur acte héroique.

Habits de Gala et Gilets Blancs

Confiez-nous le nettoyage de votre habit de gala ou complet de dîner— des presseurs experts vous assurent d'excellents résultats.

UP. 7640

Toilet Laundries, Limited,
Nettoyeurs et Teinturiers
425 rue Richmond

CAPITOL
Commençant Samedi
T l que vous l'aimez le mieux
Rudolph Valentino
"THE SAINTED DEVIL"

Le fameux magasin de confection pour Dame de l'Est

Maison Canadienne
LIMITEE

561, RUE SAINTE-CATHERINE EST ANGLE AMHERST

1500 MANTEAUX

GARNIS DE FOURRURE

EN VENTE VENDREDI

LA DOUCE température des quelques dernières semaines est la cause de cette vente. Chaque manteau a été réduit à moins que la moitié du prix de la fabrique et l'assortiment a été divisé en trois groupes.

Tissus

Bolivia, suède, marvella, Normandy, arabella, lustrosa, peluche Sale écrasée,

Garnis de Belles Fourrures

telles que: Rat musqué, marmotte, opossum américain, lapin viatka, sealine, thibétine, loup et autres. Tailles: 16 à 20 et 36 à 48. Valeurs de $35.00 à $75.00.

500 Manteaux $14.95
Valeurs jusqu'à $30.00

500 Manteaux $19.95
Valeurs jusqu'à $45.00

500 Manteaux $29.95
Valeurs jusqu'à $65.00

VOYEZ NOS VITRINES A PROPOS D'OCCASIONS

Demandez

BAYER

ASPIRIN

Dites "Bayer" quand vous achetez -- la véritable

A moins de voir la "Croix Bayer" sur les pastilles vous n'avez pas le véritable produit Bayer reconnu certain par des millions et prescrit par des médecins depuis 24 ans contre

Rhume — Mal de tête
Douleur — Névralgie
Mal de dents — Lumbago
Névrite — Rhumatisme

L'ECOLE TECHNIQUE DES TROIS-RIVIERES

L'École Technique des Trois-Rivières prend de plus en plus d'importance dans une ville industrielle comme Trois-Rivières, surtout depuis la fondation de l'école des pâtes d bois et papier(au cœur même de la fabrication de la pulpe et du papier, car Trois-Rivières compte les plus grosses pulperies au monde. Cette école est subventionnée par le gouvernement provincial et est dirigée par M. Paul-Emile Piché, ingénieur civil, bien connu à Montréal. (Photo la "Patrie").

LE SYSTEME DE COMPTEURS A SHERBROOKE

On a décidé de revenir au tarif fixe pour l'eau.

A PROPOS DE VOYAGE

SHERBROOKE, 20. (Du correspondant de la "Patrie").—Le Conseil municipal a adopté une résolution décrétant que les services d'eau contrôlés au moyen de compteurs depuis le premier février dernier pourront être considérés comme ayant été à taux fixe et que les comptes seront corrigés en conséquence.

Ce qui veut dire que les contribuables chez qui on a installé des compteurs d'eau depuis cette date reviennent au taux fixe. Des exceptions cependant ont été faites dans le cas de consommateurs extraordinaires, comme les restaurants, manufactures, etc.

Une nouvelle clause au règlement a en outre été ajoutée autorisant le service de l'aqueduc d'installer des compteurs à l'eau dans toutes les buanderies, garages publics, etc., et de percevoir les taxes d'eau suivant ces compteurs.

Ce changement dans l'administration de l'Aqueduc a été fait à la demande de l'échevin Lacombe appuyé par l'échevin Labrecque, à la suite de protestations faites par certains propriétaires qui n'étaient pas satisfaits du service des compteurs, à cause de difficultés survenues entre eux et les locataires.

Au cours de l'assemblée régulière qui a eu lieu après cette assemblée spéciale de l'après-midi, l'échevin Houlahan a blâmé en termes sévères un voyage fait par M. Alfred Brault pour recorduire dans l'Ouest aux frais de la ville, une jeune fille devenue soudainement folle alors qu'elle était en promenade ici.

Comme président du comité de la police il déclare qu'il n'a jamais eu connaissance de la dépense de près de trois cents dollars occasionnée par ce voyage avant ces jours derniers, c'est-à-dire seulement lorsqu'il était trop tard pour qu'il pût intervenir autrement qu'il ne fait aujourd'hui. Il demande qu'un rapport détaillé soit fait sur cette affaire au comité de police.

Le climat canadien est favorable à la santé des habitants

Une communication de la Canada Life Assurance Coy, est particulièrement probante de l'amélioration sanitaire qui se manifeste au Canada. Notre pays est incontestablement l'un de ceux où les conditions de vie sont les meilleures à ce point de vue. Le rapport des dix premiers mois de l'année courante démontre que les mortalités y furent moins nombreuses que durant toute autre période précédente de notre histoire.

Les rapports de la Canada Life fournissent une documentation qui a valeur de statistiques officielles. On y lit que la mortalité a été beaucoup moins considérable cette année qu'on n'avait escompté. Cette diminution est encourageante en ce sens qu'elle démontre une amélioration dans l'état de santé général du peuple canadien.

L'ECHEVIN TREPANIER EST SATISFAIT

C'est le représentant du quartier Lafontaine qui avait demandé à Son Honneur le maire de convoquer une séance du conseil pour tirer au clair l'incident Bélanger-Brodeur, de façon à établir les responsabilités des deux corps municipaux à ce sujet.

Il abandonne sa démarche maintenant pour la bonne raison que les explications que lui a données hier M. Duquette le satisfont pleinement. Ils espèrent qu'elles auront démontré aussi au public que, dans l'occurrence, le conseil ne peut rien faire, puisque le chef de police relève directement du comité exécutif et qu'il ne peut se prononcer que si le comité lui fait un rapport.

Chez les révérendes SS. de la Providence

Hier matin, à la maison-mère des révérendes Sœurs de la Providence, Mgr A.-E. Deschamps, vicaire général et administrateur présidait une cérémonie de profession religieuse.

LA THESE DE BERLIN SUR LE ZEPPELIN

Il est d'une valeur inestimable pour la guerre sur mer.

NON SUR TERRE

BERLIN, 20 novembre.—Les nationaux ont déposé au bureau du Reichstag une demande d'interpellation, plus exactement une petite question relative aux "mesures que compte prendre le gouvernement pour empêcher la destruction des chantiers de Friedrichshafen." Ces messieurs ajoutent que les Zeppelins ne peuvent plus être considérés comme des engins de guerre: ils sont "au service des grands intérêts économiques."

Un ancien ingénieur de la marine impériale nous a fait ces remarques:

"La question posée par les nationaux est assez malencontreuse. D'abord parce que toute démarche faite de ce côté risque de compromettre une cause également intéressante pour tous les partis. Ensuite, et surtout, parce qu'en voulant trop prouver ces avocats trop pressés de notre aéronautique s'exposent au danger de ne rien prouver du tout, je veux dire de ne pas convaincre ceux dont dépend la décision.

"Telle qu'elle est présentée, la thèse des nationaux n'est pas vraie. Ce qu'il fallait dire, c'est que pour la guerre terrestre les Zeppelins ont définitivement perdu leur importance. En ce qui concerne la guerre navale, au contraire, non seulement les dirigeables n'ont pas perdu de leur valeur, mais sont devenus incomparablement plus précieux. Ils pourraient être les croiseurs aériens de reconnaissance à grand rayon d'action, le complément indispensable d'une vaste flotte de guerre moderne.

"C'est bien pourquoi le Zeppelin est pour l'Allemagne inutilisable dans le sens militaire du terme. Nous n'avons plus de flotte de guerre, et personne ne prétendra que nous puissions en construire une en moins de 10 ou 15 ans. Encore faudrait-il que nous trompions la surveillance de l'Entente, et que nous ayons l'emploi de ressources financières énormes. Autant dire que l'armement naval de l'Allemagne est une utopie.

"Voilà le langage parfaitement clair qu'il faudrait tenir à l'étranger, si l'on veut éviter tout reproche de duplicité. Ce n'est pas par des affirmations de politiciens incompétents qu'on dissipera les appréhensions, les soupçons, les préjugés de nos anciens adversaires. Il s'agit d'un immense problème technique intéressant tous les peuples. Le bon sens commande de lui donner une solution internationale."

Nous transmettons sans commentaires ces réflexions, et nous leur donnons le pas sur les commentaires désordonnés dont on nous accable sur l'interminable crise gouvernementale!

LA CHORALE DE S.-JACQUES DE L'ACHIGAN

S.-JACQUES DE L'ACHIGAN, 19. (Spécial à la "Patrie"). — La chorale de S.-Jacques de l'Achigan a inauguré vendredi dernier une salle de répétitions plus confortable où elle se propose de travailler ferme. Elle a profité de la circonstance pour faire des élections et elle a choisi le bureau suivant: Président d'honneur, M. le chanoine Om Houle, curé; président et aumônier, M. l'abbé Az. Houle; vice-président et assistant maître de chapelle, M. Eust. Sincerny; trésorier, M. Ov. Turcotte; bibliothécaire, M. Jacq. Forest; bibliothécaire adjoint, M. Paul Melançon; conseillers, MM. le notaire Ls.-Ph. Pariseau, Adalbert Sincerny, Fr. Picard, Le.-M. Dugas, Ls Marion et H. Desrochers. Maître de chapelle et secrétaire, M. Ch.-Em. Pariseau. Organiste: Mme A. Payette.

La chorale prépare la messe de Sainte-Cécile de Chérion, à trois voix, pour la fête de Noël. Elle a aussi l'intention de donner un concert cet hiver.

Cela Arrive Tous les Jours

Lorsque l'on vous a offert une position ici et une autre là—"si les affaires vont mieux le mois prochain"—mais lorsque le mois prochain arrive, les perspectives semblent de moins en moins encourageantes—

Et vous vous rendez compte qu'il va vous falloir chercher autre chose ou vous trouver en face de ce dilemme: "avoir à donner sans rien recevoir" pour les prochains deux ou trois mois, comme il en a été le mois précédent—

Mais, malgré toutes vos recherches de côté et d'autre, rien ne vient, et vous commencez à craindre d'avoir été englouti dans la vague de chômage dont tout le monde parle—

Jusqu'à ce qu'un ami vous tende la perche sous forme d'une suggestion d'essayer l'effet d'une Petite Annonce Classifiée dans La Patrie et constater quel en sera le résultat—

Et une couple de jours après que votre annonce—disant votre expérience et ce que vous désirez faire—a paru, vous recevez des lettres de plusieurs maisons, vous invitant à une entrevue—et vous obtenez une position d'une d'entr'elles—la position qui vous convient, avec un bon salaire—

Ceci vous redonne la joie et la confiance en la Vie!

(Enregistré, 1924, par Basil L. Smith.)

Achetez de bonne heure.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED.

Heures d'affaires 9 a.m. à 6 p.m.

Aubaine Intéressante dans les Gants, Vendredi

Pointures: 5¾ à 8, avec pointures 7 à 7½, complètes dans tous les modèles.

Gants en Chamois, Mocha et Cape, dans neuf modèles différents. Chaque paire est de l'authentique façon Dent, comme seul Dent sait les façonner, dans les plus nouveaux modèles de la saison.

Gants pour la rue, l'auto et les sports. Tous en d'attrayantes boîtes - cadeaux pour Noel.

Les Fameux

Gants - Gantelets Dent

1.85

la paire

Valeurs 3.00 à 5.00 la paire

UN GRAND ACHAT SPECIAL DE L'ASSORTIMENT EN MAINS DES FAMEUX GANTS-GANTELETS DENT.

NEUF DIFFERENTS MODELES TELS QU'ILLUSTRES.

Gantelets

Pointures 5¾ à 8; 13, 12 et 10½ pouces de longueur, large gousset au côté ou sur le devant, courroie au poignet avec bouton-pression Dent, doigts cousus d'avance ou à coutures semi - piquées, dessus brodés en soie ou cordés.

Couleurs: gris français, fauve clair, castor, sable, ardoise.

Et, outre ces merveilleuses valeurs en gants Dent, nous offrons:

Suède Français de fantaisie.

Couleurs: Perle, gris foncé.

Valant régulièrement 3.50 la paire.

Cette vente convaincra l'acheteur le plus exigeant—et nous ne pouvons faire autrement que de vous conseiller d'acheter libéralement.

Pour vous-même—ou comme cadeaux de Noel. Gants qui sont des plus désirables.

3000 PAIRES Valeurs 3.00 à 5.00 VENDREDI 1.85 LA PAIRE.

—Rez-de-chaussée.

175 Manteaux d'Hiver pour Femmes

Régulièrement 59.50 à 85.00

45.00

LE MAGASIN à L'ESPRIT DE NOEL VOUS OFFRE LA BIENVENUE.

Le vent peut souffler et tourbillonner en rafales, mais il ne peut pénétrer à travers les chauds plis des manteaux tout laine. Elégants et marqués à bas prix.

Tissus:

Flamingo anglais — Dorlaine — Drap fin Français — Suédine — Duvetine — Suède de laine — Fawnskin.

Couleurs:

Airelle — Mexico — Brouillard — Buffle — Marine — Bleu électrique — Cuivre — Noir — Hinoki — Soudanaise.

Garnitures:

Soutaches de soie — Piqûres de soie — Boutons-ornements — Insertions nouveauté — Poches de fantaisie — Cols de fourrure — Manchettes de Fourrure — Bandes de fourrure.

Doublures:

Satins à pantoufles — Crêpe Canton — Crêpe Jacquard Kasha — Plaids de laine harmonisant.

TAILLES: 16 à 42.

Deuxième étage.

Faites vos achats en novembre, afin d'obtenir plus grande satisfaction.

400 Chandails de Laine pour Femmes

Régulièrement 4.50 à 7.00

Vendredi 2.95

Pour jouir pleinement du stimulant temps d'hiver il faut être chaudement vêtu; et, naturellement, le chandail de laine n'est pas de mince importance.

Modèles Pullovers — Cardigans et Jaquettes, au choix, dans les sable, gris, vert, tan, noir et blanc, de même que de délicieuses combinaisons de couleurs.

Régulièrement 4.50 à 7.00.

En vente à 2.95

— Deuxième étage.

Donnez-lui un Nouveau Parapluie Anglais à manche court, pour Noel 8.95

Se vendant régulièrement 12.00

Les nouveaux parapluies en soie, à manches courts sont fashionables. On les voit partout où les femmes élégantes d'Europe se réunissent.

12 baleines — tout soie — de bonne qualité, dans les couleurs de brun, marine, vert et pourpre, et manches nouveaux.

— Rez-de-chaussée

Gants en Laine, pour Garçonnets, .65

Régulièrement .85, 1.00 et 1.25

Chaque paire est de l'authentique marque "Fownes"—Gants en tricot Ecossais pure laine, avec poignet serré, à tricot simple ou double — doigts en laine brossée ou unie sans coutures — Couleurs assorties, Brun — Bruyère — gris — fauve clair — Pointures: 4 à 8.

— Rez-de-chaussée.

600 paires de Souliers pour Femmes 3.95

Pas une paire valant moins que 8.00, tandis que plusieurs valant 9.00, 10.00 et même un aussi haut prix que 11.00 la paire.

Marqués à ce bas prix pour écoulement immédiat. Elégants, de qualité à semelles tournées à la main.

—Deuxième étage.

Une Vente Spéciale de Garnitures en Plumes

Trois groupes extraordinairement réduits. Vendredi

.50. Réguliers 1.00 et 1.25
.95. Réguliers 1.50 à 2.75
1.95. Réguliers 3.00 à 5.50

Ces chapeaux tailleur foncés, modèle masculin requièrent un cachet voyant, avec le manteau de fourrure. Plumes de coq, têtes d'oiseaux, grosses plumes et plumes de paon à des prix ridiculement bas.

—Rayon des Modes, —Deuxième étage.

1500 vgs. d'exquis Taffetas Radium

Pour la fashionable robe de soirée.

En vente à 3.90 la verge.

Le taffetas Radium est hautement caractéristique de la nouvelle mode bouffante.

Les couleurs en sont ravissantes — qu'elles soient unies ou à effets à deux tons. 30 couleurs et combinaisons de couleurs.

—Rez-de-chaussée.

Une recommandable Horloge de cheminée, forme tambour. Marquée 15.00

Valeurs 17.50 à 20.00.

Caisse en acajou. Mouvement recommandable, de 8 jours, sonnant les heures et les demi-heures. Régularité pleinement garantie. —Rez-de-chaussée.

50 douz. de Couteaux ne se tachant pas.

Grandeurs pour dessert et table.

8.95 la douz.

Valeurs 12.50 à 13.50

Coutellerie Sheffield, manches en ivoirine blanche. Lames en authentique acier "Firth", ne se tachant pas.

—Rez-de-chaussée.